TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9584 — 38 PAGES — VENDREDI 14 NOVEMBRE 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650573
Tél. : 770-91-29

Le général Franco s'affaiblit rapidement

LIRE PAGE 38

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Normalisation » avec Prague

« Les relations de la Tchécoslovaquie avec les pays occidentaux redeviennent progressivement normales, et le traumatisme de 1968 appartient maintenant au passé. » Cette déclaration, faite devant le Parlement le 11 novembre par M. Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, se voulait sans doute un bilan anticipé de la visite que M. Strougal, président du conseil des ministres, a commencée le 12 novembre à Paris.

Ce voyage est non seulement le premier jamais entrepris en France par un chef du gouvernement de Prague depuis 1967, mais aussi la première grande « percée » vers l'Occident réussie par l'équipe au pouvoir depuis l'intervention soviétique de 1968. Jusqu'à présent, la Tchécoslovaquie n'avait guère échangé de visites officielles à ce niveau qu'avec la Finlande, l'Inde et divers pays arabes particulièrement amicaux à l'égard de l'U.R.S.S.

Que la triste page de l' « été des chars » devait être tournée un jour, tout le monde en conviendra. Les Etats d'Europe de l'Ouest ne pouvaient tenir indéfiniment à l'écart un pays qui, après tout, n'a pas été l'auteur mais la victime d'une mauvaise action. A l'heure où l'on célébrait la détente avec ses principaux responsables, il devenait encore plus abusif de continuer à « punir » la victime. Et le gouvernement français de l'époque ne s'était pas autrement ému de ce nouveau « coup de Prague ».

Si pourtant la « normalisation » va moins vite à l'extérieur qu'à l'intérieur, la faute en revient pour une très large part aux dirigeants de Prague, qui, sept ans après les « événements », continuent de donner trop souvent à l'étranger l'image de personnages sectaires, acculés à la défensive, occupés à des règlements de comptes mesquins avec les anciens activistes du « printemps de Prague ». Sans doute la politique suivie ne peut être celle de M. Dubcek, mais fallait-il, comme on le fait à Prague, « en rajouter » dans le prosoviétisme et le dogmatisme ?

Un parallèle s'impose avec la Hongrie de M. Kadar, qui, elle, n'avait pas attendu sept ans pour procéder à la vraie « normalisation », tendre la main à certains partisans de l'équipe renversée en 1956, et retrouver un large consensus autour de ses nouveaux chefs. Les conditions internationales de l'époque n'avaient pas alors permis à M. Kadar de pratiquer la « détente » avec l'Ouest ; les dirigeants de Prague sont dans une situation plus favorable, et ils auraient pu sans doute en profiter davantage et plus vite.

De son côté, la France est allée un peu plus vite que ses voisins de la Communauté européenne, mais son geste n'a pas la même portée que celui du général de Gaulle recevant à Paris un vice-premier ministre de l'U.R.S.S. moins de six mois après l'intervention à Prague : on a un peu oublié que M. Nixon avait, dès 1973, illustré sa politique de rapprochement avec Moscou en envoyant en visite officielle en Tchécoslovaquie son secrétaire d'Etat d'alors, M. William Rogers. M. Brandt, en tant que chancelier fédéral, a scellé à Prague l'ultime étape de sa « politique à l'Est », et la République fédérale n'avait d'ailleurs pas attendu cette normalisation politique pour développer un très important commerce avec la Tchécoslovaquie. Aujourd'hui, l'Allemagne de l'Ouest lui vend six fois plus que la France, qui n'est que le huitième fournisseur et le sixième client de ce pays. C'est donc à un développement du commerce que va s'attacher M. Strougal beaucoup plus sans doute qu'à une extension des relations culturelles, qui restent difficiles : là plus qu'ailleurs, la Tchécoslovaquie est et se veut « normalisée ».

(Lire nos informations page 8.)

M. Couve de Murville ira au Liban en mission d'information et d'amitié

Le gouvernement libanais, « remerciant les autorités françaises pour leur initiative », a accepté, le mercredi 13 novembre, le principe de l'envoi d'une délégation « chargée d'exprimer les sentiments de la France et de confirmer l'appui de son gouvernement à l'indépendance, à la souveraineté et à l'unité du Liban ». La mission de M. Couve de Murville, ancien premier ministre et ancien ministre des affaires étrangères, qui conduira cette délégation, va s'engager à un moment où l'on redoute de voir s'achever l'accalmie enregistrée depuis une dizaine de jours.

En effet, une vague d'enlèvements — près de deux cents — à Beyrouth et à Tabarja, port situé à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale, a fait remonter la tension. Des tirs ont repris dans la nuit de mercredi à jeudi, au nord-ouest de Beyrouth et dans la banlieue.

M. Maurice Couve de Murville devait être officiellement désigné au cours de la journée de jeudi comme émissaire du gouvernement français à Beyrouth, afin de prendre contact avec les différentes parties au conflit. Son départ est prévu pour les prochains jours. Dans une déclaration à Europe 1, le 12 novembre, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a qualifié l'initiative française de « *mission d'amitié* » et « *d'information* ».

M. Sauvagnargues a d'ailleurs précisé que cette mission était envisagée « *à la suite d'une suggestion du gouvernement libanais* ». Cette suggestion n'est en fait que l'acceptation de l'initiative diplomatique proposée par la France. La réponse libanaise n'est parvenue que quelques heures avant la déclaration du ministre français des affaires étrangères.

M. Frangié, président de la République libanaise, a déclaré, à l'issue d'un conseil des ministres, le 12 novembre, au palais de Baabda : « *Le conseil a étudié l'initiative prise par la France en vue d'envoyer au Liban une délégation qui sera chargée d'exprimer les sentiments de la France à son égard et de confirmer l'appui du gouvernement français à l'indépendance, la souveraineté et l'unité du Liban* ». Le chef de l'Etat libanais a ajouté que le conseil avait décidé « *d'accepter le principe de cette visite, compte tenu de les deux pays et de la politique l'amitié traditionnelle unissant générale de la France* ».

Cette réponse a été donnée près de deux semaines après que M. Giscard d'Estaing eut fait savoir qu'il se préoccupait « *d'une initiative française pouvant faciliter la recherche d'une solution pacifique au Liban* (le Monde du 5 novembre).

F. C.

(Lire la suite page 3.)

EPREUVE DE FORCE A LISBONNE

Des manifestants assiègent le Parlement où se trouve le chef du gouvernement

Le premier ministre portugais, l'amiral Pinheiro de Azevedo, les membres du gouvernement et les députés de l'Assemblée constituante étaient toujours enfermés, ce jeudi matin 13 novembre, à l'intérieur du palais de Sao-Bento qu'assiègent depuis mercredi plusieurs milliers de manifestants. Ceux-ci, des ouvriers du bâtiment, ont refusé, mercredi soir 12 novembre, d'accepter les termes de l'accord qui venait d'être conclu entre le gouvernement et leurs délégués syndicaux. Ils réclamaient la signature immédiate d'un contrat collectif de travail et d'importantes augmentations de salaire, mais leur manifestation paraît s'être plus nettement politisée.

Cette nouvelle crise s'est aggravée dans le courant de la matinée. Un porte-parole des manifestants a annoncé que les ouvriers de plusieurs chantiers navals allaient à leur tour se mettre en grève. Selon des sources officielles, cent vingt-trois camions transportant des ouvriers agricoles communistes seraient partis du sud et de l'est du pays et se dirigeraient vers la capitale pour se joindre à la manifestation.

Le bureau politique du parti communiste portugais a publié pour sa part un communiqué dans lequel il déclare que le seul moyen de sortir de la crise est un changement de pouvoir pour « renforcer les positions de la gauche ». *Le P.C.P. demande également un remaniement du Mouvement des forces armées (M.F.A.) et attaque vivement le gouvernement Azevedo.*

(Lire page 7 l'article de notre correspondant JOSE REBELO.)

La polémique entre MM. Lecanuet et Poniatowski

M. Giscard d'Estaing rend hommage au garde des sceaux

Une aigre polémique a surgi, mercredi 12 novembre, à l'occasion d'une réunion de la commission des lois « élargie » de l'Assemblée nationale, entre MM. Lecanuet et Michel Poniatowski.

Le garde des sceaux a reproché au ministre d'Etat de « mettre en cause la justice ». M. Poniatowski a estimé que la « sortie » de son collègue s'expliquait sans doute par la « fatigue ».

Jeudi matin, M. Giscard d'Estaing a nettement pris position en faveur de M. Lecanuet. Au tribunal de commerce, devant la conférence des présidents des chambres, il s'est déclaré garant de l'indépendance de la justice « avec l'actif concours du garde des sceaux », lequel était présent à la cérémonie.

Recevant à sa table, le 4 novembre, les responsables des groupes parlementaires de la majorité présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait très ouvertement souhaité que cessent non seulement les attaques contre la gauche, mais aussi, et surtout, les polémiques au sein de cette majorité. Ceux qui se réclament du chef de l'Etat avaient été très explicitement invités à se comporter de telle manière « qu'il apparaisse bien que ce qui subsiste de crispation n'est pas du fait » des gaullistes, des giscardiens et des réformateurs.

L'avertissement, très clair et très précis, n'a pas été entendu, et un nouvel affrontement a opposé, mercredi 12 novembre, M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (encore lui, toujours lui !), à M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate. Cet éclat, qui incite une fois de plus à douter qu'il existe une véritable solidarité entre les membres de l'équipe de M. Chirac, n'est pas pour autant surprenant.

Le contentieux politique entre les deux hommes ne date pas d'hier. Si MM. Lecanuet et Poniatowski avaient pu s'entendre, avant l'élection présidentielle de mai 1974 pour négocier les conditions au ralliement du Centre démocrate à la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing, la méfiance était rapidement réapparue dans leurs rapports après l'élection. Cette méfiance avait sa source principale dans les intentions non dissimulées de M. Poniatowski, leader des républicains indépendants, d'annexer les troupes du Centre démocrate à la petite armée giscardienne.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 12.)

Ministre ou vice-président ?

CELA devait arriver. M. Michel Poniatowski est à la fois ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et leader des républicains indépendants.

Chef de parti, il se comporte comme tel vis-à-vis non seulement de l'opposition mais aussi des autres formations de la majorité. C'est lui qui, au moment où le président de la République souhaitait déjà la décrispation de la vie politique, continuait de couvrir la gauche de sarcasmes. Ayant le sens de la formule, qui frise parfois l'insulte, il en a usé naguère aux dépens de l'U.D.R., celle du « temps des copains et des coquins », puis de l'opposition, qualifiant M. Mitterrand de « Gamelin de la politique ».

Ministre d'Etat, il a souvent parlé et agi comme un vice-président de la République, jugeant de tout et de tout le monde, et parfois chargé de missions de confiance par le chef de l'Etat. C'est lui qui, au grand dam du Quai d'Orsay, a été préparer sur place plus d'un voyage à l'étranger du président de la République. Cette sorte de mission se fait plus rare, les pays où il peut se rendre tendant à se réduire, au moins à l'Est. A la pointe de l'attaque contre le parti communiste, il lui est arrivé d'aller au-delà du légitime combat intérieur et, usant d'armes puisées dans le vieil arsenal de la guerre froide, d'atteindre de plein fouet les pays socialistes.

C'est sans doute moins en tant que ministre de l'intérieur qu'en qualité de ministre d'Etat qu'il s'en est pris depuis longtemps aux magistrats sans être, apparemment, rappelé à l'ordre gouvernemental par le président de la République. Car, si la justice peut commettre des erreurs et avoir des faiblesses, la police a elle aussi des défaillances. Trop d'affaires récentes les illustrent. Et la réplique du garde des sceaux est assez ajustée pour ne pas avoir été improvisée ou pouvoir être mise au compte de la « fatigue ».

Si autoritaire qu'il soit de tempérament, le ministre de l'intérieur n'a certainement pas de leçon à donner à son collègue de la justice. Le ministre d'Etat, lui, a pris en charge l'ensemble de la société française ; il la veut libérale, mais comment ne voit-il pas que, majorant à l'occasion les dangers réels qui la menacent, il aggrave l'inquiétude et prépare les esprits à plus d'autoritarisme ? Un fascisme, à la française bien sûr, naîtrait autant de la peur de l'opinion que du désordre de l'Etat.

J. F.

Syndicalismes et baïonnettes

par PIERRE DABEZIES (*)

Centré sur l'étude du professionnalisme dans l'armée, le Colloque biennal de sociologie militaire américaine avait, voilà deux ans, souligné l'évolution presque inévitable, dans les sociétés libérales, des armées de masse vers l'armée de métier. Parmi les raisons invoquées, citons le fait nucléaire, la recherche du bien-être, le déclin du nationalisme et le refus des servitudes militaires. Ces mêmes raisons viennent de conduire les mêmes spécialistes, réunis à Chicago il y a trois semaines, à mettre en exergue l'extension du syndicalisme dans les armées européennes.

Pourquoi dans les armées « européennes » ? — Tout simplement parce que les Etats-Unis, dotés d'une armée de métier depuis le 1er juillet 1973, sont — comme la Grande-Bretagne — à l'abri de cette épidémie, dont les Pays-Bas — en revanche — ont su si peu se prémunir qu'ils semblent, plus ou moins, avoir mis en chantier l'étude de la reconversion en troupes professionnelles de leurs forces armées.

***

Qu'en est-il de la France ? — Morris Janowitz, maître à penser en ce domaine, reconnaît que pour des motifs historiques et politiques elle constitue peut-être un cas particulier. Mais si elle échappe à l'armée de métier, il n'est pas sûr — pense-t-il — qu'elle échappe au syndicalisme ! — Entre les deux, il faut choisir. C'est en ces termes, en tout cas, que le problème risque rapidement de se poser.

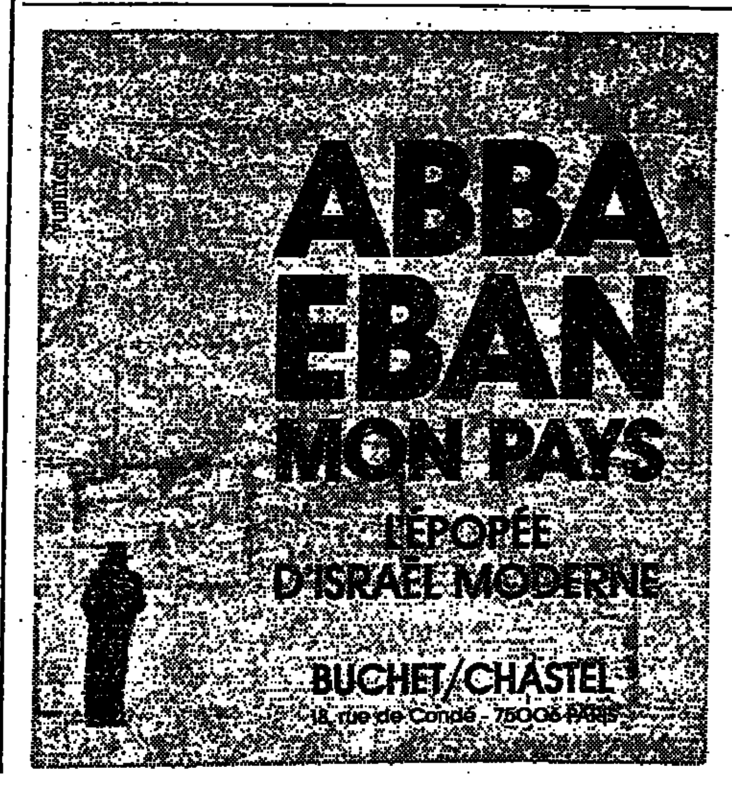
Sous une forme ou sous une autre, le syndicalisme militaire fleurit, à vrai dire, chez un certain nombre de nos voisins et alliés. Reste à savoir, au vu de leurs principales caractéristiques, si les modèles mis en place sont transposables dans notre pays.

En tête viennent les Nordiques. Les formules sont multiples : en Finlande, confédération de conscrits qui édite un journal, s'explique devant l'opinion publique, discute avec l'état-major des améliorations souhaitables du service. De même en Norvège : les comités élus d'appelés ont accès aux instances suprêmes pour défendre leurs intérêts. En Suède, si l'on ne trouve pas de syndicats, existent en revanche des structures internes de dialogue et de participation doublées d'une sorte de parlement des appelés qui, périodiquement, se réunit pour faire des propositions au ministre. Chaque parti a, en outre, la possibilité d'exposer aux nouveaux incorporés, sa doctrine, le parti communiste étant, toutefois, exclu, afin que cette information ponctuelle ne dégénère pas en propagande révolutionnaire. Dans tous les cas, les cadres de carrière sont, par ailleurs, autorisés à s'associer, notamment par adhésion à l'un des syndicats de fonctionnaires, nantis d'une branche militaire.

L'Allemagne fédérale connaît ce même phénomène, mais il est circonscrit. Bien qu'ils puissent s'affilier à un syndicat du secteur public, les cadres d'active se retrouvent en grande majorité — à plus de cent mille — au sein d'une association professionnelle qui, si elle est consultée et, à certains titres, influente, a su se garder jusqu'ici de tout excès. Quant aux appelés, l'institution de l'homme de confiance dans les unités, et, à l'échelle nationale, celle de l' « ombudsman » militaire, paraissent suffire à les protéger.

(Lire la suite page 13.)

(*) Directeur de l'U.E.R. de sciences politiques de Paris-I, animateur du Centre d'études de défense.



AU JOUR LE JOUR

FÊLURE ET CASSURE

Qu'il y ait des fêlures dans le gouvernement, c'est le destin des choses humaines. La potiche ministérielle ne saurait échapper à leur fragilité.

Mais que des ministres entraînent avec eux dans leur dissension les départements dont ils ont la responsabilité provisoire, s'en servent même comme arme pour se porter des coups, c'est plus grave et plus inquiétant.

La fêlure entre MM. Lecanuet et Poniatowski concerne surtout MM. Giscard d'Estaing et Chirac, mais la cassure entre la justice et la police intéresse tous les Français. Ce sont eux, en fin de compte qui paieront les pots cassés.

ROBERT ESCARPIT.

VUS PAR SAKHAROV ET SOLJENITSYNE

L'U.R.S.S. et Lénine en question

Voici encore sur l'U.R.S.S. matière à débat. De son pays, André Sakharov, tout récent prix Nobel de la paix, à qui l'autorisation d'aller à Oslo vient d'être refusée (lire l'article de Jacques Amalric en page 5), fait savoir ce qu'il pense en 1975 du régime dans lequel il vit.

Plus ancien prix Nobel, et de littérature, Alexandre Soljenitsyne, de son exil zurichois, met en scène Lénine au temps où lui aussi était à Zurich, ce qui ne manquera pas non plus de raviver l'irritation de ses adversaires. Certes il s'agit seulement de la réunion plus ou moins artificielle de chapitres jusque-là inédits et que l'auteur d' « Août quatorze » a tiré de son œuvre historico-romanesque toujours en chantier. Le genre permet l'approximation. Si Soljenitsyne apparaît fasciné, à sa manière, par la mythologie du héros, il n'épargne pas ses critiques à l'homme politique.

La statue de Lénine aurait-elle donc à subir des assauts dont on la croyait à l'abri ? Jacques Baynac, lui, ne cache pas qu'il entend violer le mausolée avec un livre dont le titre est à l'image de son contenu : « La Terreur sous Lénine. »

Il existe pourtant entre Jacques Baynac et Alexandre Soljenitsyne une différence sérieuse. Le prix Nobel de littérature juge bien sûr que Staline était dans Lénine mais aussi que Lénine était dans Marx. Dans le désastre qu'il dépeint, Jacques Baynac plaide non coupable pour Marx.

(Lire dans « le Monde des livres » les articles de Didier Simon, Bernard Féron et François Bott, ainsi que la « libre opinion » de Nicolas Efimov.)

AFRIQUE

Angola

L'U.R.S.S. va ouvrir une ambassade à Luanda

Mille deux cents militaires cubains renforcent les FAPLA

L'Union soviétique va ouvrir une ambassade à Luanda, l'accord établissant des relations diplomatiques à ce niveau ayant été signé mardi 12 novembre à Luanda par MM. Agostinho Neto, président de la République populaire d'Angola (R.P.A.), et M. Afanassenko, ambassadeur d'U.R.S.S. à Brazzaville.

La Syrie et la République démocratique du Vietnam ont reconnu la R.P.A., tandis qu'on apprenait à Luanda l'arrivée de mille deux cents militaires cubains et de deux cent cinquante militaires mozambicains. M. Ahmed Sekou Touré, président de la République de Guinée, a, pour sa part, adressé un message aux présidents Kaunda (Zambie) et Nyerere (Tanzanie), leur demandant de réclamer la démission du maréchal Idi Amin Dada de la présidence de l'O.U.A. Le chef d'Etat guinéen l'accuse de « trahir la charte de l'O.U.A. » en se faisant « le porte-parole des intérêts impérialistes en Angola ».

Le F.N.L.A. a publié, de son côté, la liste des pays dont il estime qu'ils le soutiennent. Ce sont, dans l'ordre : la Chine, le Zaïre, la Tunisie, la République Centrafricaine, le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, le Libéria, l'Ouganda, le Kenya, le Togo, le Ghana, le Lesotho et « d'autres pays d'Afrique et d'Asie ».

Le président Mobutu Sese Seko, chef d'Etat zaïrois, était attendu jeudi à Libreville, où il s'entretiendra du conflit angolais avec le président Omar Bongo. Le général Mobutu a été précédé dans la capitale gabonaise par M. Mandungu Bula Nyati, ministre zaïrois des affaires étrangères, qui a dénoncé à cette occasion « l'implantation de l'impérialisme soviétique » en Afrique centrale. Le président Bongo a préconisé une réunion ministérielle des Etats d'Afrique centrale pour tenter de trouver une solution au problème angolais. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Un pays aux ressources importantes et variées

Sans le lourd handicap de la guerre civile, l'Angola (1,2 million de kilomètres carrés, 6 millions d'habitants) était en mesure de devenir très vite l'un des « grands » de l'Afrique, aux côtés de la République Sud-Africaine, du Zaïre et du Nigéria.

Bien que 2 % seulement pour son sol soit soumis à une agriculture intensive, les perspectives de développement agricole étaient, en effet, très favorables. Pendant longtemps, la principale exportation du pays a été le café (quatrième producteur mondial, deuxième d'Afrique après la Côte-d'Ivoire). L'Angola était également le quatrième producteur mondial de sisal. La terre angolaise, portant plusieurs récoltes par an dans certaines régions, permet d'envisager le développement sur une grande échelle d'autres cultures d'exportation, telles que le coton, le maïs, la canne à sucre, le palmier à huile, le tabac. Les forêts, la pêche, l'élevage, sont moins favorisés.

L'exploitation des ressources minérales est promise au plus brillant avenir. Avec près de 9 millions de tonnes, le pétrole a représenté, en 1974, 80 % de la production totale du sous-sol. L'essentiel provenait de l'enclave de Cabinda, le « Koweït africain », dont les réserves sont considérables. D'autres gisements d'importance ont cependant été découverts ailleurs. Le pétrole cabindais est exploité par la société américaine Gulf, tandis que d'autres concessions de recherche et d'exploitation ont été accordées — avec une participation portugaise — aux sociétés suivantes : Texaco (société américaine ; gisement off-shore à 150 kilomètres au nord d'Ambriz), Total (société française : régions d'Ambriz et du bassin de la Cuanza, au sud de Luanda), Petrofina (société belge ; au nord de Luanda et au sud de San-Antonio-do-Zaïre). D'autres concessions ont été accordées à des sociétés américaines dans les secteurs de Novo-Redondo et Moçamedes. Le pétrole est exporté en Amérique du Nord, au Japon et en Europe.

Le diamant a été pendant longtemps exploité par une société à monopole, la Diamang, créée en 1917. En 1971, cette société s'est associée au géant sud-africain De Beers. Celui-ci possède 45 % du capital d'une société qui a reçu un permis de recherche et d'exploitation sur une surface égale à la superficie de la France, pour une durée de cinquante ans. Les deux principaux gisements connus se situent au nord de la province de Lunda et dans le bassin du fleuve Cuango. La production de diamants a baissé depuis quelques années en raison des troubles tout en rapportant un demi-milliard de francs à l'Angola en 1974.

Les réserves du gisement de fer de Cassinga, dans le sud du pays, sont évaluées à 1 milliard de tonnes de minerai à haute teneur. L'exploitation avait été confiée à une société portugaise, mais d'importants contrats d'études et de recherches ont été passés peu avant le début des hostilités avec des sociétés sud-africaine, allemande (Krupp), française (Usinor) et britannique (British Steel). Un gisement de moindre importance, situé à l'est de Salazar, a attiré des capitaux japonais. Au total, la production n'a pas dépassé 6 millions de tonnes, mais elle devrait s'accroître sensiblement. Le principal client est le Japon, suivi par l'Europe occidentale.

Des gisements de phosphates ont été découverts par une société à participation américaine au Cabinda. Un deuxième gisement est situé à proximité des mines de fer de Cassinga. Le manganèse est exploité dans la région de Malanje. Plusieurs gisements d'or et d'argent ont été localisés et ont commencé à être exploités ou étaient sur le point de l'être avant le déclenchement de la guerre civile (société américaine Chromalloy). Une société suisse est intéressée à l'exploitation d'un gisement de cuivre de 23 millions de tonnes. La société sud-africaine General Mining and Finance Corporation faisait des recherches sur le plomb et le zinc. La même société a obtenu une concession pour la recherche et l'exploitation de gisements d'uranium. La compagnie française Total-Compagnie minière et nucléaire a passé un accord avec le Portugal pour l'exploitation de ce métal. Une autre société sud-africaine contrôle un consortium chargé d'exploiter les minéraux trouvés dans une zone comprise entre la rivière Cunene et le Sud-Ouest africain.

La production hydro-électrique excède les besoins du pays. Le plus grand barrage, sur la rivière Cunene, a été construit en collaboration avec l'Afrique du Sud (il sert, en particulier, à irriguer l'Ovamboland dans le Sud-Ouest africain). Plusieurs autres sites sont aménageables. Avant la guerre civile, les industries se développaient rapidement, en dépit de l'insuffisance du marché intérieur : raffineries de pétrole, sucreries, brasseries, usines textiles, etc.

Même si les combats prenaient rapidement fin, il faudra de longues années avant que l'économie angolaise puisse se redresser, ne serait-ce que parce que le départ de la grande majorité de la population blanche a privé le pays de ses cadres. — O. P.-V.

LA DÉCOLONISATION DU SAHARA

Les Mauritaniens se joignent aux conversations de Madrid

Tandis que les Marocains de la « marche verte » vers le Sahara occidental poursuivent leur repli — en fait, les derniers d'entre eux devaient avoir franchi la frontière ce jeudi 13 novembre au soir — les tentatives de règlement du problème de fond sont activement menées dans les deux pays en litige.

● A MARRAKECH, le roi Hassan II a reçu le président de la République de Mauritanie, M. Moktar Ould Daddah, arrivé mercredi au début de l'après-midi de Nouakchott. Les deux chefs d'Etat ont eu ensuite des entretiens, qui se sont prolongés ce jeudi et dont la teneur n'a pas été révélée. Le président mauritanien devait quitter Marrakech dans la soirée du même jour.

Notre envoyé spécial, Louis Gravier, nous indique que cette visite était *« attendue et désirée »* par les Marocains. Après l'envoi d'un émissaire algérien à Nouakchott et la rencontre entre le président Boumediène et le chef de l'Etat mauritanien à Béchar, le Maroc voulait en effet s'assurer que l'entente avec la Mauritanie sur le Sahara occidental était toujours valide.

L'impression recueillie à l'issue des entretiens est, selon notre envoyé spécial, favorable. Le roi Hassan II aurait renouvelé à son interlocuteur l'assurance que si un transfert de souveraineté se réalise au Sahara espagnol en faveur du Maroc, un *« arrangement »* satisfaisant interviendra entre Rabat et Nouakchott.

● A MADRID, la Mauritanie s'est jointe aux conversations qui avaient commencé mardi entre une délégation marocaine conduite par le premier ministre, M. Ahmed Osman, et le premier ministre espagnol, M. Carlos Arias Navarro, ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. Pedro Cortina Mauri.

En effet, le ministre mauritanien des affaires étrangères, M. Hamdi Ould Mouknass, s'est rendu à Madrid. Du côté espagnol, la délégation comprend, outre le chef du gouvernement et le ministre des affaires étrangères, le ministre de la présidence, M. Antonio Carro Martinez, le ministre du commerce, M. José Luis Ceron, et le ministre du Mouvement, M. José Solis Ruiz.

Selon notre correspondant, aucun accord concret ne serait signé à Madrid, sinon dans le cadre des résolutions des Nations unies sur la préparation d'un scrutin d'autodétermination. Toutefois, les Espagnols pourraient accepter de recenser comme Sahraouis résidant à l'intérieur du Sahara occidental tous les habitants *« exilés »* au Maroc.

D'autre part, M. José Ramon Sobredo, ambassadeur d'Espagne à Alger, a regagné Madrid mercredi porteur d'un message personnel du président Boumediène à M. Arias Navarro. Il a été reçu par le premier ministre dans l'après-midi.

Selon des indications de source espagnole le message serait rédigé sur un ton assez vif et reprendrait avec vigueur l'argumentation algérienne.

La presse de Madrid, insistant sur le fait *« qu'il ne s'agit pas d'une négociation, mais d'un dialogue »*, ne laisse attendre aucune concession autre que formelle aux Marocains. Des mises en garde des chefs militaires espagnols El Aioun se seraient multipliées récemment. Elles insisteraient sur le fait que la marche verte a servi d'*« écran de fumée »* et que des unités de l'armée marocaine se déploient actuellement dans la zone abandonnée par les forces de Madrid. Des accrochages les auraient déjà opposées à des éléments du Front Polisario (soutenu par l'Algérie). Par ailleurs, treize personnalités politiques sahraouies se sont rendues, selon l'Agence France-Presse, à Nouakchott, *« mandatées par la population du Sahara pour réclamer le rattachement à la mère patrie, la Mauritanie »*. Les représentants du Front Polisario à New-York ont aussitôt démenti que des membres de leur organisation soient du nombre de ces ralliés.

Point de vue

« En un combat douteux... »

par BRAHIM MEDJADEH (*)

LE Maroc a fait croire que l'intégrité territoriale de son empire était mise en jeu dans la décolonisation du Sahara occidental. M. de Lapalisse, qui est d'un grand secours, dirait que le Maroc ne jouerait en la circonstance son intégrité territoriale au Sahara que s'il était prouvé que ce territoire était marocain. La Cour internationale de justice, saisie par le Maroc lui-même sur ce point précis, a nié formellement l'existence de toute *« souveraineté territoriale »* marocaine, de toute *« possession immémoriale »* et de tout *« exercice ininterrompu de l'autorité étatique »* marocaine sur ce territoire.

Alors ? *« Pas d'intérêt, pas d'action »*, a dit le roi en bon juriste à Europe 1. Soyons-lui reconnaissant d'un rappel si opportun. Si le Sahara ne constituait pas hier un prolongement du Maroc, comment considérer que sa décolonisation, aujourd'hui, attente à l'intégrité territoriale du Maroc ? Pas d'intégrité, donc pas d'intérêt, donc pas d'action ni de « marche verte ».

Par excès de scrupule, la Cour s'est demandé si toutefois, et à défaut d'une souveraineté du Maroc sur le Sahara, il n'y avait pas eu quelque autre lien. Entre les deux territoires, point. Mais entre les populations ? Il y avait bien les parcours de nomadisation des tribus sahariennes. Mais outre que c'est une seule d'entre elles, sur un grand nombre, qui nomadisait jusqu'au Maroc méridional, un tel argument a paru bien fragile à la Cour pour justifier la conquête du Sahara par le Maroc, car il pouvait tout aussi bien être invoqué par la Mauritanie, l'Algérie et d'autres pays encore, où nomadisaient autant sinon plus les tribus sahariennes. Restaient les liens d'allégeance personnelle entre le sultan et la population du Sahara. Mais jamais la « prière » n'a été dite au Sahara le vendredi au nom du sultan. Des liens d'allégeance personnelle et religieuse ont cependant pu être observés au niveau d'une seule tribu, celles des Tekna, encore qu'ils aient été lâches et fragiles. Mais le lien spirituel ne pouvait justifier par nature une revendication territoriale. Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin et ne pas revendiquer sur la même base l'*Imperium* sur toutes les populations musulmanes du continent africain ? Mais surtout, et en admettant même l'existence généralisée de liens d'allégeance religieuse de l'ensemble des Sahraouis à l'égard du sultan, il ne faut pas oublier que ces liens disparaissent par nature avec la mort de chaque sultan et que leur renouvellement appelle une consultation des habitants, ce qui, en termes modernes, nous ramène inévitablement à l'autodétermination du peuple sahraoui.

C'est l'ensemble de la communauté internationale qui s'est prononcée sans relâche depuis bientôt dix ans pour le droit des Sahraouis à l'autodétermination. Les Nations unies, l'Organisation de l'unité africaine, les conférences des pays non alignés, ont préconisé, avec une rare persévérance, la libre consultation de la population non seulement avec l'accord, mais même sur l'initiative, ces dernières années, du Maroc lui-même.

***

Mais que s'est-il passé pour que le Maroc opère un si spectaculaire revirement et répugne brusquement à la politique d'autodétermination qu'il avait pourtant soutenue ? Crainte du verdict populaire sahraoui ? Souci de tenter une aventure dont, au moins, il escomptait qu'elle scellerait une union sacrée, bienvenue dans une conjoncture politique interne marquée par de graves incertitudes ?

C'est une singularité de notre temps que le fait d'en appeler à la volonté libre de la population concernée au premier chef, paraisse suspect et ne s'impose pas irrésistiblement de lui-même. Car y a-t-il meilleure procédure que celle qui donne la parole au peuple sahraoui ? Qu'une monarchie de droit divin, qui se défie d'un tel mode, le refuse chez elle et pour elle, c'est dans sa nature propre. *« Chaque être tend à persévérer dans son être »*, disait Spinoza. Mais qu'elle entende imposer sa propre vision à une population et à un territoire qui, de l'avis de la Cour internationale de justice, lui sont étrangers, voilà qui est singulier.

N'y aurait-il pas quelque excès de naïveté à s'étonner que le roi ne veuille pas de l'autodétermination du peuple sahraoui ? L'étonnement n'est-il pas plutôt qu'il l'ait acceptée pendant quelques années aux Nations unies ? Tenir son pouvoir du peuple sahraoui ? Mais n'a-t-on pas pris garde à cette hérésie pour une monarchie de droit divin ? Par un tel processus démocratique, il ne prendrait le pouvoir au Sahara qu'en risquant de le perdre au Maroc. Comment un roi pourrait-il continuer à ignorer les vertus constitutionnelles de l'expression populaire au Maroc s'il devait recourir à la *vox populi* des Sahraouis pour étendre son règne de droit divin sur ces derniers ? Un même monarque ne peut nourrir son pouvoir à deux sources aussi opposées sans dénaturer dangereusement pour lui ce qui fait l'essence même de son pouvoir actuel.

***

Tout cela est vrai. Mais il faut remonter plus loin la chaîne. Les partis politiques, et avec eux les autorités chérifiennes, n'avaient jamais fait mystère de leur volonté de créer un Grand-Maroc, de Tanger à Tombouctou et à Saint-Louis du Sénégal, incorporant au passage une partie du territoire algérien, une autre du territoire malien, la totalité du Sahara occidental sous domination espagnole, l'ensemble de la Mauritanie, et même une mince bande du territoire sénégalaise, à l'embouchure du fleuve Sénégal.

Le Maroc revendique aujourd'hui le Sahara occidental. Mais qui l'a vu entreprendre une « marche verte » ou, mieux encore, une guerre de libération pour revendiquer d'abord Ceuta et Melilla, incontestablement marocains et laissés cependant à la colonisation espagnole ? L'Algérie dépensera des trésors de diplomatie pour obtenir la réconciliation en 1969 du Maroc avec la Mauritanie. De concert avec ses deux voisins, elle œuvrera pour la décolonisation du Sahara occidental. La concertation tripartite paraissait la plus appropriée à la géopolitique de la région et la plus féconde pour tous dans la mesure où elle pouvait se prolonger par l'association de tous les Etats de la région à un devenir commun de prospérité dont les voies et moyens étaient à la portée de ses hommes.

Mais sitôt l'isolement marocain rompu, et la machinerie ainsi réanimée, la monarchie chérifienne, qui n'a pas renoncé à ses projets antérieurs, sent le moment venu de rapporter les événements à ses ambitions de toujours, en écartant brusquement en 1974, comme « dépassées », l'autodétermination du peuple sahraoui et la politique de concertation tripartite.

Mais chacun sait que si la crise a éclaté dans la région ce n'est bien entendu ni parce que le Maroc, qui n'a aucun droit sur le Sahara occidental mène un combat douteux ni parce que les Nations unies et l'Espagne souhaitent consulter la population ! Mais bien parce que l'Algérie a de noirs desseins, n'est-ce pas ?

Les « tares » de l'Algérie ne sont-elles pas en effet rédhibitoires ? Il semblerait que ce pays — qui ne vit décidément que pour nuire à ses voisins — ne se suffise plus tout d'un coup de sa façade méditerranéenne longue pourtant de quelque 1 200 kilomètres, et veuille réclamer une fenêtre sur l'Atlantique ! Accusation bouffonne ! L'Algérie aurait-elle suivi la politique qui fut la sienne dans la région si elle souffrait de ce surprenant tropisme atlantique ? Aurait-elle travaillé avec tant de persévérance pour le rapprochement mauritano-marocain ? Aurait-elle recherché la triple concertation dans la fraternité et l'amitié ? Et surtout, si tel avait été son dessein, que n'avait-elle alors favorisé les « liens organiques » dont il fut naguère question avec la Mauritanie et qui auraient assuré à un ensemble institutionnel mauritano-algérien toute la façade atlantique rêvée ?

Alors rectifions le tir sur la cible algérienne décidément si commode : l'Algérie ne rechercherait pas tant une « fenêtre » qu'un « couloir » vers l'Atlantique pour l'évacuation de son minerai de fer de la région de Tindouf... Plus épaisse est l'incongruité, plus elle est promise à un grand empire sur les esprits. Mais soyons sérieux. On attend toujours de savoir comment un couloir serait viable, défendable et sûr. Et surtout pourquoi sortir d'Algérie le minerai de fer pour l'y ramener ensuite ? Pourquoi l'évacuer à grands frais vers l'Atlantique et la Méditerranée pour le ramener à Mostaganem, où il sera traité dans un complexe sidérurgique qui fera à l'ouest le pendant de celui de Skikda ? En vérité, on perd de vue que c'est le Maroc qui, à titre de garantie pour lui-même, avait imposé à l'Algérie, dans les accords de coopération de 1972, un tracé de chemin de fer minéralier vers l'Atlantique par Tarfaya.

Mais ne nous arrêtons pas en bon chemin. Qui ne voit, en effet, que l'Etat sahraoui, recherché dans les sables de l'autodétermination, serait vite satellisé par une Algérie déjà trop forte dans la région et, circonstance aggravante, socialiste au surplus ? Double injure aux Algériens et aux Sahraouis ! Mais passons. L'argument, modulé tantôt sur le ton docte des stratèges de l'équilibre politique, tantôt sur le mode acide des politiciens besogneux qui ne peuvent supporter le sérieux de l'Algérie dans son édification, nous introduit de plain-pied dans le monde de l'irrationnel.

Car, d'abord, de quel droit un Etat, quel qu'il soit, censurerait-il un suffrage libre et souverain des Sahraouis, qui se prononcerait pour l'indépendance ? Et puis surtout le remède même est bien singulier. C'est sans doute pour sauver l'Etat sahraoui d'une férule algérienne hypothétique qu'on l'anéantit plus sûrement dans un ensemble marocain !

Les politiciens sont ici en mal d'euthanasie et d'eugénisme politiques. Périsse donc l'indépendance du Sahara dans un Anschluss marocain plutôt que de l'exposer à une satellisation au surplus imaginaire. Il sied donc de tuer le malade plutôt que de l'exposer au moindre risque de courant d'air. Ah ! cette grippe du socialisme !

***

Il paraît que, par essence, la politique est fille de Machiavel. Faut-il cependant aller jusqu'à faire procès à l'Algérie d'avoir joué la carte de la loyauté dans la région ? Dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité de la région, elle a poussé loin la coopération avec la monarchie chérifienne. Et ceux de l'opposition qui sont aujourd'hui aux côtés du monarque le savent, qui l'ont assez reproché naguère à l'Algérie.

Mais, poursuivant ses chimères du Grand-Maroc pendant que ses partenaires rêvaient plutôt de Grand-Maghreb, la monarchie chérifienne a subitement bousculé sans ménagement les règles élémentaires de la géopolitique. L'histoire a toujours montré que les paramètres de la sécurité et de la stabilité d'une région ne peuvent être modifiés unilatéralement sans réaction en retour. Si les changements concertés et positifs attendus de la décolonisation du Sahara devaient brusquement être abandonnés au profit d'un Anschluss marocain, comment s'étonner de la réaction inquiète des voisins ?

C'est ainsi que l'on feint de marquer quelque surprise à la réaction de l'Algérie, provoquée — dans tous les sens du mot — par une presse marocaine déchaînée depuis un semestre, et par un jeu solitaire du roi brusquement substitué à une concertation solidaire des voisins.

L'avenir ? Il était pourtant tout tracé, à la fois dans une nécessaire consultation du peuple sahraoui et dans une coopération économique possible aux résultats prodigieux entre tous les Etats de la région, qui auraient su l'intelligence de réaliser les noces d'or de leurs potentialités humaines, énergétiques et minières respectives avec les disponibilités financières de l'autre aile du monde arabe.

(*) Professeur à Alger, membre du F.L.N.

PROCHE-ORIENT

…ATION DU SAHA… OCCIDENTAL

…ns de Madrid

…outeux…»

CORRESPONDANCE

Le ralliement à Hassan II du président de la Jemaa d'El-Aïoum

M. F. Beslay, ancien officier des affaires indigènes au Maroc, ancien chef d'état-major de l'armée mauritanienne de 1958 à 1961, nous a adressé la lettre suivante :

Louis Gravier a écrit, dans le *Monde* du 6 novembre, que M. Khattri Ould Saïl Ould Joumani s'était rallié au roi Hassan II en tant que « *chef des Reguibats du Sahara occidental* ». Il y a là une inexactitude que je me permets de vous signaler (…). Je connais personnellement M. Khattri, qui n'est que le chef d'une « fraction » Reguibats-Sahel : les Lebbolhats, d'obédience espagnole jusqu'à ce jour. Mais le gros de la confédération est recensé en Mauritanie, tandis que la confédération des Reguibats-Lgouacens ressortit de Tindouf (Algérie). En gros, les Reguibats, qui sont en fait les véritables « occupants » du Sahara espagnol, sont 20 000 en Mauritanie, 10 000 en Algérie et 5 000 ou 6 000 au Rio de Oro, avec M. Khattri. Ce dernier s'est, en 1959, rapproché de la France. Il est venu à Dakar demander des armes pour combattre ce qui était, à l'époque, l'armée de libération (Djich Tharir), lancée par les Marocains sur la Mauritanie. Il a eu ensuite des contacts avec M. Moktar Ould Daddah, président de la Mauritanie, avant de retourner faire allégeance aux Espagnols, qui ont misé sur lui, espérant qu'il soutiendrait un référendum en faveur d'un Etat indépendant. C'est tout récemment, jugeant que le vent avait tourné, qu'il est « passé » au Maroc pour faire allégeance à Hassan II. Mais il ne représente en rien la confédération des Reguibats.

En fait, le Sahara espagnol est peuplé actuellement d'environ 10 000 Tekna apparentés à ceux de l'Oued Draa, recensés à Goulimine et, à ce titre, Marocains ; 6 000 Reguibats-Sahel, cousins de ceux recensés en Mauritanie ; des Oulad-Delim, des Oulad-Bousba, des Ahel-Barikallah, « tous » cousins de ceux qui sont recensés en Mauritanie et représentant peut-être 20 000 à 25 000 habitants.

Personnellement, je peux affirmer que « tous ces gens », à l'exception sans doute des Tekna marocains, sont partisans de leur autonomie, car ce sont des nomades, et leur rêve a toujours été que chaque campement soit sa propre république. Je pourrais vous rapporter des conversations recueillies sous les tentes reguibats-Sahel de Mauritanie, il y a moins de cinq ans, alors qu'on parlait déjà de référendum et… des phosphates de Bou-Craa (c'était au lendemain de l'accord de Nouadhibou entre le roi Hassan II, MM. Boumediène et Moktar Ould Daddah). Il n'y était pas question d'allégeance au Maroc !

(Notre envoyé spécial à Madrid nous signale d'autre part que M. Khattri, avant de se rendre à Rabat, a retiré par anticipation son indemnité de député aux Cortès en y incluant la gratification de fin d'année. Enfin, selon les juristes algériens cités par notre correspondant à Alger, l'allégeance de M. Khattri au roi du Maroc est une « initiative personnelle » qui ne peut être considérée, en droit musulman, comme une « baya », acte d'allégeance engageant l'ensemble d'une communauté.)

République Sud-Africaine

LE PRÉSIDENT DU « CONSEIL DES MÉTIS » EST DESTITUÉ

M. Sonny Leon, président du [C]onseil national des métis, organisme consultatif, a été démis de [s]es fonctions mardi 11 novembre par [M]. John Vorster, premier ministre [s]ud-africain. M. Sonny Leon avait [r]efusé d'approuver le budget annuel [d]u Conseil. Mme Alathea Jansen, [m]embre indépendant du Conseil, a [é]té désignée pour le remplacer.

M. Leon avait été nommé le [.] avril dernier à la suite de la vic[to]ire électorale du parti travailliste [m]étis, dont il est le président. Ce [p]arti détient trente et un sièges au [C]onseil contre huit au parti fédéral [f]avorable à M. Vorster) et vingt à [d]es personnalités nommées par le [go]uvernement. M. Leon avait no[ta]mment pris position en faveur [d']une représentation des métis au [pa]rlement sud-africain.

On s'attend que cette destitution [pr]ovoque des remous dans la com[m]unauté métisse, qui compte deux [m]illions trois cent mille personnes, [do]nt les rapports ave[c] les Blancs se [so]nt tendus récemment. — (A.P., [Re]uter.)

Lesotho

M. LEBUA JONATHAN, premier ministre, a nommé, mercredi 12 novembre, deux membres de l'opposition à des postes ministériels. M. Gerald Ramoreboli (parti du Congrès) devient ministre de la justice, et Patrick Lehloenya (Parti de la liberté) ministre délégué auprès du premier ministre.

APRÈS LE VOTE DE LA RÉSOLUTION DE L'ONU SUR LE SIONISME

L'agence Tass compare le « racisme » d'Israël à celui des hitlériens et des Sud-Africains

Les Etats-Unis envisageront des mesures de représailles, « sur une base individuelle », contre les pays qui ont voté la résolution de l'ONU sur le sionisme, plutôt que contre l'organisation mondiale elle-même, a déclaré mercredi 12 novembre M. Kissinger, au cours d'une conférence de presse à Pittsburgh.

Il a ajouté que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de remettre en cause le programme économique, qu'ils ont proposé à l'Assemblée spéciale de l'ONU en septembre, et qui est destiné à aider les pays en voie de développement.

« Nous sommes déçus par leur vote, mais nous ne devons pas perdre de vue nos obligations à long terme et nous laisser emporter par l'émotion du jour », a indiqué le chef de la diplomatie américaine.

Au Vatican, d'autre part, répondant à une question d'un journaliste israélien, M. Alessandrini, porte-parole du Saint-Siège, a qualifié mercredi de « non-constructive » la résolution des Nations unies. Il s'agit, a-t-il dit, d' « un acte qui ne correspond pas à un esprit de détente et de pacification présupposant le respect de tous les droits et de toutes les réalités ».

De notre correspondant

Moscou. — *L'agence* Tass a diffusé mercredi soir un très violent texte consacré à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution dénonçant dans le sionisme « *une forme de racisme et de discrimination raciale* ». Ce document est publié jeudi matin par le quotidien *Sovietskaïa Rossia*.

Le commentateur de Tass ne s'embarrasse pas de nuances : « *La réalité quotidienne du sionisme,* affirme-t-il, *c'est du racisme pur. Le même racisme qui est pratiqué aujourd'hui en République Sud-Africaine et en Rhodésie, et qui a été pratiqué dans l'Allemagne hitlérienne.* »

« *La résolution adoptée par les Nations unies,* écrit d'autre part l'agence, *est une condamnation logique et juste de la doctrine sioniste belliqueuse, de la supériorité raciale d'une idéologie qui se traduit dans la pratique par la politique agressive expansionniste des milieux dirigeants israéliens, par la connivence de Tel-Aviv sur le plan international avec les forces les plus réactionnaires de l'impérialisme, par la négation et la violation des droits légitimes du peuple arabe de Palestine.* »

Oubliant opportunément que l'U.R.S.S. a donné son approbation à la création de l'Etat d'Israël, Tass ajoute : « *L'expulsion des Palestiniens de leur patrie fut une manifestation éclatante de racisme. En 1948, près d'un million de personnes ont été obligées de quitter Israël. L'expulsion massive des Palestiniens se poursuit. Il est difficile de trouver une famille palestinienne dont les membres ne sont pas séparés.* »

Comme s'il cherchait un prétexte à certains refus de l'Union soviétique de prendre des mesures en faveur de la réunification des familles, le commentateur écrit ensuite :

« *On sait que le gouvernement israélien parle volontiers de la réunion des familles dont les membres de nationalité juive résident dans d'autres pays. Mais lorsqu'il s'agit des Arabes palestiniens, il ne veut rien entendre. (…) Conformément aux idées racistes sionistes, les Arabes qui restent encore en Israël y sont considérés comme des citoyens de second ordre. Ils sont l'objet de persécutions dans tous les domaines. Les chômeurs sont pour la plupart des Arabes. Dans cet Etat raciste-type, les mariages entre les représentants de différentes nationalités sont interdits. (…) Le sionisme est ancré si profondément dans la société israélienne que même la population juive d'Israël est divisée en groupes inégaux.* »

Tass invoque l'action de Lénine à l'appui de ses affirmations. « *Au début du siècle déjà, Lénine avait démontré le vice des dogmes sionistes en qualifiant la thèse sioniste de thèse absolument fausse et réactionnaire. Le guide du prolétariat mondial a plus d'une fois souligné que le sionisme est une idéologie réactionnaire de la bourgeoisie juive. Intervenant résolument contre le nationalisme bourgeois et le chauvinisme répugnant, Lénine a démontré que le sermon sioniste sur l'exclusivité nationale juive était contraire aux intérêts du prolétariat juif.*

» *Apparemment, après l'adoption de la résolution condamnant énergiquement l'idéologie et la pratique du sionisme, les milieux dirigeants d'Israël ont l'intention de poursuivre leur politique agressive. Il est significatif que, le jour de l'adoption de cette résolution, l'artère centrale de Jérusalem ait été rebaptisée « Route du sionisme ». C'est une démonstration stupide et dangereuse.*

» *Cette route tortueuse a déjà conduit les dirigeants israéliens dans une impasse, qui n'a qu'une seule issue, le renoncement à la politique de racisme, d'agression et d'expansion, le retrait total des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés en 1967 et la satisfaction des droits légitimes du peuple arabe de Palestine à la création de son propre Etat.* »

JACQUES AMALRIC.

LES RÉACTIONS POLITIQUES EN FRANCE

● *M. Jacques Duhamel,* président du Centre démocratie et progrès, s'élève « *contre cette interprétation donnée par des pays qui ne respectent pas toujours chez eux les droits de la personne humaine* ».

● *Le groupe réformateur de l'Assemblée nationale* affirme avoir pris connaissance « *avec stupeur et indignation* » de la résolution votée, selon lui, par « *une majorité hétéroclite au service de l'impérialisme soviétique* ».

● *M. Robert Fabre,* président du Mouvement des radicaux de gauche : « *Le M.R.G. s'élève contre cette décision qui constitue une véritable atteinte aux droits de l'homme. Il craint qu'elle ne réveille dans le monde l'antisémitisme qui fut à la base des crimes hitlériens.* »

● *Le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan,* juge le vote de l'ONU « *infamant envers le judaïsme* ». Il a pris l'initiative d'une réunion d'urgence de la conférence des rabbins européens.

● *Le parti socialiste* a exprimé mercredi 12 novembre son « *indignation* » ; il a ajouté : « *Le P.S., dont la position favorable à la reconnaissance du fait national palestinien est connue, n'en est que plus fort pour condamner ce geste qui constitue une manifestation raciste et risque d'encourager la pratique de l'antisémitisme jusqu'alors démentie par la majorité des Etats appartenant à l'ONU.* »

● *M. Gilbert Grandval,* président de l'Union travailliste, communique : « *Comment s'étonner, après le monstrueux holocauste ordonné par Hitler, que les juifs aient recréé l'Etat d'Israël, définition même du sionisme ? Les Palestiniens, qui n'ont pas eu, eux, à affronter la « solution finale », et dont les efforts légitimes tendent à fonder une patrie, seraient dès lors, selon les termes de la scandaleuse motion qu'ils ont fait adopter, plus racistes que les juifs.* » C'est « *une preuve à la fois irréfutable et insensée que le « machin » s'est transformé en un organisme qui ne respecte plus la charte des Nations unies* ».

● *Plusieurs organisations,* dont la Fédération française de l'organisation internationale des femmes sionistes, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, l'Amitié judéo-chrétienne de France et le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, ont pris position, dans des communiqués rendus publics à Paris, contre la résolution des Nations unies assimilant le sionisme à une forme de racisme.

● *Un meeting de protestation* aura lieu le lundi 17 novembre, à 20 h. 30, salle de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, à Paris, à la suite du vote de la résolution de l'ONU assimilant le sionisme à une forme de racisme. La réunion est organisée par le Mouvement sioniste de France, le Congrès juif mondial (section française), le Comité de solidarité française avec Israël et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.

● *Les organisateurs du Rassemblement national d'action sioniste* ont le regret d'annoncer que la soirée et la journée d'études, prévues pour les 15 et 16 novembre, sont ajournées à une date qui sera prochainement publiée. Ce retard a été causé par des circonstances techniques indépendantes de leur volonté.

● PRECISION. — Les définitions du racisme et du sionisme selon l'*Encyclopaedia universalis* que nous avons reproduites dans *le Monde* du 12 novembre sont dues respectivement à MM. Albert Memmi, professeur à Paris-X, et Robert Misrahi, maître de conférences à Paris-I.

● *La Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine* « *se félicite de l'ouverture à Paris d'un bureau d'information et de liaison de l'Organisation de libération de la Palestine. Cette décision met fin à une situation d'ambiguïté. Elle est la conséquence logique de la reconnaissance par notre pays du droit du peuple palestinien à une expression nationale sur la terre de Palestine.* »

CORRESPONDANCE

Vive le racisme

M. Jean-Pierre Allali, professeur, maître ès sciences et maître ès lettres de l'université de Paris, nous écrit :

Je suis raciste. Profondément raciste. Je ne le savais pas, je le découvre à peine. Juif et raciste. Raciste car juif, juif donc raciste. Ainsi en a décidé l'Assemblée générale des Nations unies. Pour ce moribond machin, « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination ».

Qu'on ne me parle pas de subtile distinction entre antisionisme et antisémitisme quand l'immense majorité du peuple juif est avec Israël, pour le sionisme.

Et qui s'érige en censeur du mouvement de libération nationale le plus extraordinaire de ce siècle, qui vient cracher sur les enfants des victimes d'Auschwitz, rebâtissant un pays et retrouvant leur fierté après deux millénaires de dispersion et de malheurs ?

L'Arabie de l'esclavage, la Libye des voleurs aux mains coupées, l'U.R.S.S. du Goulag et des asiles psychiatriques, la Pologne des purges antijuives, l'Ouganda des adorateurs de Hitler, et j'en passe. Bel amalgame, en vérité. Je suis sioniste et j'en suis fier. Jusqu'ici, cela signifiait pour moi que, juif, héritier d'une longue histoire que j'assume pleinement, j'étais convaincu de la centralité d'Israël dans la vie juive contemporaine.

A présent, me voilà raciste. Nez et pieds crochus, dos voûté, rapace, dominateur et sûr de moi, je sentais mauvais mais c'était tout. Aujourd'hui, SS nouveau modèle, je suis le Mal. Cela aussi je vais l'assumer. Jean Genêt, bâtard, devint voleur par la volonté des autres, car soudain « un mot vertigineux venu du fond du monde abolit le bel ordre… ». Sioniste, je serai raciste. C'est eux, c'est vous qui l'avez décidé. Alors je vais crier tout haut : « Vive le racisme, vive ce racisme-là ! »

LES NAVIRES ACHEMINANT PAR LE CANAL DE SUEZ DES MARCHANDISES A DESTINATION D'ISRAËL SERONT BOYCOTTÉS PAR LA LIGUE ARABE.

M. Mohamed Mahgoub, commissaire général du bureau de la Ligue arabe pour le boycottage d'Israël, a annoncé, mercredi 12 novembre, que les navires qui acheminent par le canal de Suez des marchandises destinées à Israël seront inscrits sur la « liste noire » de son organisation.

M. Mahgoub a affirmé qu'aux termes de cette décision le cargo grec « Olympos », qui a transité le 2 novembre par le canal de Suez avec une cargaison de ciment roumain destiné à Israël, ne pourra désormais faire escale à Suez ou à Port-Saïd, aux deux extrémités de la voie d'eau. Il pourra cependant emprunter le canal, qui, a-t-il dit, est « régi par des accords internationaux et non par des lois arabes ».

A Jérusalem, les milieux proches du gouvernement ont indiqué que l'éventuel boycottage par les ports égyptiens de navires ayant transporté à travers le canal de Suez des marchandises à destination d'Israël sera considéré comme une violation de l'accord intérimaire israélo-égyptien. — (U.P.I., Reuter.)

En Cisjordanie

Les étudiants manifestent contre les projets israéliens d'autonomie administrative

De notre correspondant

Jérusalem. — La grève des étudiants et les manifestations organisées depuis le début de la semaine par les lycéens des deux villes de Cisjordanie, Ramallah et El-Bireh, près de Jérusalem, se sont étendues mercredi 12 novembre à la plupart des grandes villes de la Samarie. Les autorités israéliennesl prévoient pour ce jeudi l'extension du mouvement de protestation à l'ensemble de la région occupée depuis 1967, ce qui pourrait entraîner la participation d'autres éléments de la population.

Les étudiants et les lycéens de Ramalleh et d'El-Bireh entendaient d'abord protester contre la proposition de M. Shimon Pérès d'instituer une sorte d'autonomie administrative qui permettrait aux Cisjordaniens d'organiser à leur guise la gestion de la région en attendant une solution définitive. Par la suite, les manifestants ont clairement signifié qu'ils se réclamaient de l'O.L.P. et ont exigé la fin de l'occupation israélienne.

Mercredi 12 novembre, les écoliers de Naplouse, Djenine, Kalkyliya, Jéricho et Bethléem se sont joints au mouvement et, dans certains cas, des drapeaux palestiniens ont été hissés sur des bâtiments scolaires. Les forces de l'ordre, qui sont intervenues pour retirer les emblèmes, ont été accueillies à coups de pierres ; une centaine de jeunes gens et de jeunes filles ont été arrêtés, et la plupart d'entre eux relâchés plus tard sous caution.

Le mouvement pourrait, ce jeudi, prendre une nouvelle ampleur à la suite de mots d'ordre diffusés dans la population de Cisjordanie, lui demandant de marquer l'anniversaire de l'accueil réservé par les Nations unies à M. Yasser Arafat.

Les jeunes manifestants ont acclamé les résolutions anti-israéliennes et anti-sionistes adoptées le 10 novembre par l'Assemblée générale des Nations unies et les trois quotidiens arabes paraissant à Jérusalem ont exprimé, à ce propos, une très vive satisfaction.

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Sept associations d'étudiants arabes* en France organisent, le dimanche 16 novembre, à 20 h. 30, à la Mutualité, salle C, un meeting à l'occasion du premier anniversaire du discours de M. Yasser Arafat à l'Assemblée générale des Nations unies.

M. Couve de Murville ira au Liban

(Suite de la première page.)

Le président de la République avait deux jours plus tard, à l'occasion de son voyage à Tunis, précisé qu'il enverrait « *dans les jours prochains un représentant au Liban* ».

De retour à Beyrouth après un séjour de deux semaines à Paris, M. Hubert Argod, ambassadeur de France, avait aussitôt pris contact avec le gouvernement libanais et plusieurs personnalités politiques. Ses interlocuteurs avaient alors fait preuve d'une « *certaine réserve* », selon les indications recueillies dans les milieux politiques libanais. Les propositions françaises étaient pourtant attendues depuis plusieurs semaines. On avait remarqué, à Beyrouth, que M. Rachid Karamé, président du conseil, en se disant prêt à « *accueillir favorablement toute initiative d'un pays ami* », n'avait pas cité la France.

Les réticences de M. Karamé

D'autre part, M. Camille Chamoun, ministre de l'intérieur, avait souligné : « *Nous souhaitons le succès de toute initiative extérieure, même si nous n'avons chargé aucun des pays amis d'une démarche dans ce sens.* » En outre, M. Frangié avait, semble-t-il, fait part à l'ambassadeur de France des hésitations libanaises.

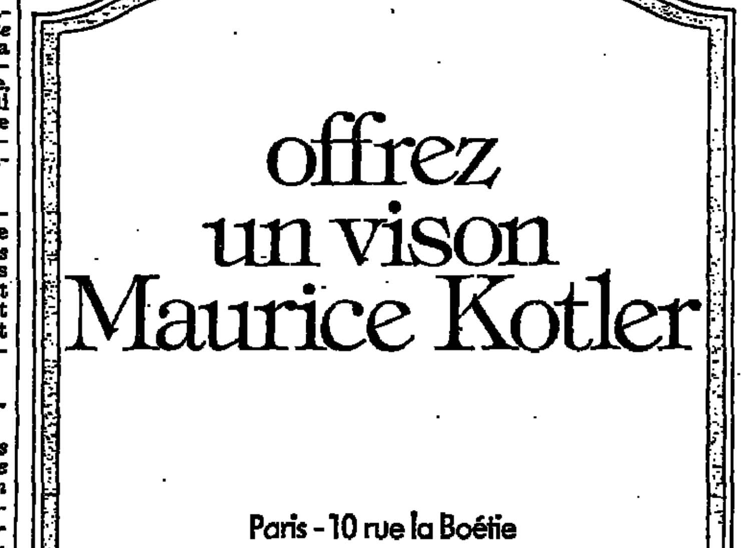
M. Karamé, chef du gouvernement, redoutait apparemment une internationalisation de la crise et a dû, pendant plusieurs jours, s'assurer par diverses consultations que le gouvernement syrien, le Front islamo-progressiste et les Palestiniens ne s'opposeraient pas à la tentative de médiation française souhaitée par une grande partie des milieux chrétiens à Beyrouth.

Il semble que l'avis du gouvernement de Damas était nécessaire, car ce dernier, à trois reprises depuis le début de la crise au mois d'avril, est intervenu, par l'envoi à Beyrouth de son ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, pour tenter de mettre un terme aux affrontements.

D'autre part le Front progressiste libanais et la résistance palestinienne ont souvent fait savoir qu'une solution à la crise ne pouvait être trouvée qu'entre Libanais et s'étaient montrés peu favorables à des initiatives étrangères.

Il apparaît d'autre part qu'en dépit de la trêve observée actuellement à Beyrouth les points de vue des différentes parties au conflit restent difficilement conciliables. L'envoyé du Vatican au Liban, Mgr Bertoli, a pu s'en rendre compte. Cependant, M. Couve de Murville possède certains atouts. Il jouit d'un prestige important au Proche-Orient pour avoir appliqué la politique arabe de de Gaulle. On se souvient au Liban qu'il a été à l'origine de la condamnation par la France du raid israélien sur l'aéroport de Beyrouth en 1968.

F. C.



A travers le monde

Argentine

● M. VICTORIO CALABRO, gouverneur de la province de Buenos-Aires et principal dissident du mouvement péroniste argentin, s'en est pris violemment, mercredi 12 novembre, aux « *traîtres* » et aux « *idiots* » qui, selon lui, entourent la présidente, Mme Isabel Peron. Vingt mille à trente mille personnes, surtout des ouvriers de la métallurgie, étaient venus à La Plata apporter leur soutien à M. Calabro, exclu du Mouvement justicialiste la semaine dernière pour avoir déclaré que le gouvernement ne survivrait pas jusqu'aux élections de mars 1977 s'il ne changeait pas de politique. M. Calabro a accusé ses ennemis au sein du mouvent péroniste de « *se remplir les poches plutôt que de donner aux travailleurs leur véritable place dans la conduite des affaires publiques* ». — (A.F.P., Reuter.)

Cuba

● LA PREMIERE CONSTITUTION CUBAINE depuis la révolution de 1959 entrera en vigueur le 24 février prochain, après avoir été soumise à référendum neuf jours auparavant, écrivait, mercredi 12 novembre, le journal du soir *Juventio Rebelde*. Tous les Cubains de plus de seize ans sont appelés à se prononcer sur le projet constitutionnel. Le texte, publié depuis huit mois déjà, prévoit une nouvelle structure gouvernementale fondée sur une pyramide d'assemblées élues coiffées par un Conseil d'Etat dont le président sera le chef de l'Etat et du gouvernement.

Philippines

● LA PLUS IMPORTANTE REDDITION DE REBELLES MUSULMANS DEPUIS AVRIL, date de l'ouverture du dialogue entre le gouvernement et les insurgés, a eu lieu lundi 10 novembre, dans les îles Sulu, a annoncé, mercredi, l'agence officielle de presse. Se sont rendus M. Muallam Sahibal, un des principaux dirigeants du Front national moro, et mille de ses hommes. Les forces du Front étaient estimées à seize mille hommes. Environ neuf mille d'entre eux se sont, selon le pouvoir, rendus aux autorités depuis avril.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE CACHÉE DU DHOFAR

II. — Deux alliés : Moscou et Aden

En guerre depuis plus de dix ans au Dhofar contre le pouvoir central du sultanat d'Oman, le Front populaire de libération d'Oman (F.P.L.O.) connaît des difficultés depuis l'intervention de l'Iran aux côtés des troupes du sultan, notamment pour approvisionner son armée et organiser la production dans les « zones libérées ». (« Le Monde » du 13 novembre.)

De notre envoyé spécial BRUNO DETHOMAS

Ouest-Dhofar. — Capitale de la province de Dhofar, Salalah fut, jusqu'en 1970, le lieu de résidence de l'ancien sultan d'Oman, Saïd Ben Teymour. Impossible de pénétrer par la terre dans ce port aux huttes disséminées dans des palmeraies : au début de 1966, les Britanniques — se souvenant sans doute du succès de leur politique d'isolement des communistes en Malaisie — décidèrent d'entourer la ville de fils de fer barbelés.

Quelques mois plus tôt — le 7 juin 1965 — avait éclaté à Salalah la première grenade lancée par un membre du Front de libération du Dhofar. Combien étaient-ils alors ? Le premier congrès du Front, le 1er juin, avait réuni trente-cinq participants, et dans le premier accrochage avec les troupes du sultan, le 9 juin, deux des neuf militants étaient morts. Si l'armée d'Oman a décuplé en dix ans, le Front s'est, lui aussi, largement développé. Certes, nul responsable ne veut préciser l'importance de l'armée populaire de libération, de la milice, le nombre des sympathisants. Mais il est certain que le chiffre de « *quelques centaines d'hommes* » avancé parfois à Mascate est dérisoire. L'armée ? Quelques milliers de soldats sans doute.

Quant à la sympathie de la population, elle semble acquise. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir parcouru l'ouest du Dhofar en compagnie des maquisards, d'avoir reçu, comme eux, à chaque halte, le lait caillé, le thé ou le riz agrémenté de viande de chèvre ou de thon, d'avoir couché chez l'habitant à même le sol dans ces chaudes grottes naturelles recouvertes de branchages.

Cependant, cette population est disséminée par les bombardements et « *récupérée* », en partie, par la politique de développement que permettent les richesses pétrolières nouvelles. Elle ne doit guère dépasser cent mille personnes. « *Il est vrai qu'il n'y a pas de masses*, explique M. Mohammed Ahmed, un des fondateurs du Front, l'un des cinq membres du conseil exécutif central, l'organe dirigeant, *mais nous n'avons pas le choix. Cela ne nous empêche pas d'aimer la liberté et l'indépendance.* »

Le Front a réussi à se développer malgré de nombreux avatars. Lors de sa création, en 1965, il est composé de nassériens, d'autonomistes et de nationalistes. Cette union s'est réalisée sans mal face à la politique obscurantiste du sultan d'Oman, qui, non content de maintenir son peuple dans un état d'arriération totale (il n'y a alors qu'une seule école pour tout le sultanat, et tout ce qui est moderne est banni), accroît l'oppression sur le Dhofar par des taxes spéciales et une administration qui ne comporte pas un seul Dhofari.

La victoire des marxistes

Le second congrès du Front, tenu à Hamrin en septembre 1968, en modifie profondément l'orientation. « *Après la guerre de 1967 et l'échec de l'Egypte face à Israël*, explique M. Saïd Masoud, représentant du Front à Aden, *tous les mouvements nationalistes arabes ont remis en cause leur idéologie. Or nous sommes une partie du mouvement arabe. Il y a donc eu radicalisation et élargissement du Front.* »

Ce dernier adhère, en effet, « *au socialisme scientifique* ». Pour la première fois, les textes parlent de lutte des classes, et il est significatif que le communiqué final de ce congrès, dans l'analyse des aspects négatifs de la lutte antérieure, dénonce la présence des « *forces bourgeoises à la tête du mouvement arabe de libération démocratique et nationale* » qui, « *par-dessus tout, servent l'intérêt et les privilèges de leur classe* ».

A cette victoire des marxistes correspondent la création de l'armée du peuple, de la milice, la multiplication des campagnes d'explication politique parmi la population, les cours de formation politique, la mise en place dans l'armée de commissaires politiques, le découpage du Dhofar en zones militaires, mais aussi le développement de la production à l'intérieur des régions libérées. Le mouvement prend aussi une nouvelle dénomination : Front populaire de libération du golfe arabe occupé.

Dès 1968, les Anglais promettent l'indépendance aux pays du Golfe. Il faut donc s'adapter. Le 12 juin 1970, le Front devient « *national et démocratique pour la libération d'Oman et du golfe arabe* ». « *Déjà*, dit M. Saïd Masoud, *se pose une question fondamentale : un mouvement radical peut-il travailler sur une base large ?* » L'intervention militaire iranienne, à partir de décembre 1973, a fait répondre, en partie, non. Au congrès des 21 et 22 juillet 1974, les différents mouvements du Golfe décident de revenir à une base nationaliste, le Front devient « *populaire pour la libération d'Oman* » (F.P.L.O.).

Durant cette période sont créées des structures d'accueil plus larges : le Croissant-Rouge pour l'aide médicale, l'Association des femmes omanies, l'Association des jeunes d'Oman, destinées à recruter tous les nationalistes qui ne veulent pas adhérer au Front mais qui sont prêts à s'opposer à la présence étrangère (britannique et iranienne). « *A cette étape de la lutte*, explique un commissaire politique de l'armée, M. Ali El Hadj, *nous acceptons les petits-bourgeois qui sont nationalistes. Nous avons besoin de tous les nationalistes et anti-impérialistes qui sont prêts à libérer leur pays.* »

Ce dernier congrès a-t-il abouti, comme l'écrivait récemment le *Financial Times*, à l'éviction des marxistes ? C'est peu vraisemblable. Mais devant une « *propagande ennemie* » qui dénonce « *les marxistes athées* » et favorise ainsi le silence de nombreux pays arabes, devant aussi la nécessité d'élargir le mouvement, notamment en Oman intérieur, les marxistes ont préféré « gommer » quelque peu leurs sympathies idéologiques, sans pour autant abandonner tous les postes-clefs du F.P.L.O.

Des Sam 7 ?

L'Union soviétique et la République démocratique et populaire du Yémen restent d'ailleurs les principaux supports de la lutte en Oman. Mais là aussi, il y eut quelques avatars.

En 1967, c'est en effet la Chine populaire qui fournit des armes au Front. « *A cette époque*, dit M. Saïd Masoud, avec un rien de nostalgie, *la ligne politique de la Chine était d'aider les Fronts de libération dans le monde* ». De cette période subsistent encore quelques fusils... Mais ses relations avec l'Iran amèneront Pékin, en 1972, à interrompre son aide au Front, de la même manière qu'il avait coupé l'aide aux guérilleros d'Erythrée pour se rapprocher de l'Ethiopie.

Cependant, dès 1971, une délégation soviétique s'est rendue au Dhofar. « *Ils ont vu que nous n'étions pas Chinois* », dit en souriant M. Saïd Masoud. Depuis lors, l'aide de l'U.R.S.S. est fondamentale, comme le prouvent les armes du Front : la kalachnikov est l'arme de base de l'armée comme de la milice, les bombardements sont effectués avec des mortiers soviétiques, les mitrailleuses Douchka servent, sur les hauts-plateaux, à la lutte anti-aérienne, etc. Et si nous n'avons pas vu de missiles Sam 7, il semble bien que le Front en possède. Non seulement ses dirigeants ne le démentent pas, mais M. Ashrafian, un pilote d'hélicoptère iranien fait prisonnier, a rapporté que « *le pilote d'un avion anglais récemment descendu, avait dit avoir été touché par un Sam 7* ».

Reste à savoir si ces missiles ont été livrés directement par l'Union soviétique — ce que nous a laissé entendre un sympathisant du Front — ou par la Libye, comme on l'a écrit. Car la Libye fournit, elle aussi, une aide. C'est même un des rares pays arabes à le faire. Il a suffi de la visite d'une délégation libyenne au Dhofar, en 1973, pour que le caractère marxisant du F.P.L.O. apparaisse moins grave au président Kadhafi que l'intervention étrangère. Depuis, non seulement l'aide matérielle de la Libye s'accroît régulièrement, mais ses dirigeants sont les seuls à ne pas faire silence sur ce conflit qui dérange. Le président Kadhafi n'a-t-il pas menacé, en février dernier, le sultan Qabous d'une intervention militaire, tandis qu'un autre responsable libyen affirmait : « *Si les troupes étrangères ne se retirent pas, nous ferons du Dhofar un nouveau Vietnam !* »

L'Irak aidait aussi le Front mais l'accord irano-irakien d[e] mars dernier pourrait bien avoi[r] des conséquences à cet égard même si, selon le F.P.L.O., « *jusqu'à présent cela ne s'est pa[s] fait sentir* ».

Les relations avec les différent[s] fronts de libération du mond[e] arabe reflètent elles aussi le[s] contradictions de la politiqu[e] arabe. « *Nous avons des relation[s] avec les Palestiniens depuis 197[0]*, explique M. Ali El Hadj, *mai[s] l'O.L.P. ne veut pas avoir de rapports directs avec nous. C'es[t] plus facile avec les diverses orga[ni]sations et, notamment, avec l[e] Fath.* » L'Organisation de libéra[tion] de la Palestine craint-ell[e] tant de déplaire à l'Arabie Saou[]dite ?

L'engagement du Yémen du Sud

Mais le pays arabe le plus engagé aux côtés du Dhofar, c'est bien évidemment le Yémen du Sud : son aide prend la forme de fournitures de matériel et de provisions, de bureaux du Front à Aden, à Mukalla, à Al-Ghaïda. Le Front a des hôpitaux et une école au Yémen du Sud, etc...

Que se passerait-il si cette aide venait à cesser, dans le cadre d'un éventuel rapprochement entre les autres pays du golfe Arabo-Persique ? « *Nous avons commencé notre lutte alors que les Anglais occupaient encore le Yémen*, précise M. Mohammed Ahmed. *Nous pourrions la continuer sans ce soutien. Mais le Yémen ne changera pas d'attitude.* »

Ce risque n'est pas le seul dont le F.P.L.O. doit tenir compte. Un obstacle important à son développement pourrait être son caractère provincial. Combien d'Omanis combattent-ils aux côtés des Dhofaris ? Personne ne veut le dire, mais on n'en rencontre guère. Pourtant, là aussi, les dirigeants font preuve d'optimisme : « *Il est vrai*, affirme l'un d'eux, *que la lutte armée est limitée au Dhofar. Mais la lutte politique se développe dans tout l'Oman. Je n'en veux pour preuve que la centaine de prisonniers politiques enfermés à Mascate.* » Cependant, un autre avoue : « *Nous considérons que c'est là notre terrain d'action principal pour l'avenir.* »

La mobilisation sera d'autant plus difficile qu'à l'action rétrograde du sultan Saïd Ben Teymour a été substituée, par son fils Qabous, une politique plus adaptée au siècle et aux richesses apportées par le pétrole : écoles, hôpitaux, routes, ont été construits. Là aussi, le F.P.L.O. a une réponse toute prête : « *Cela provoque de nouvelles contradictions. Certes, de nouvelles compagnies s'installent, mais elles sont étrangères. Et l'inflation mange tout le bénéfice du développement. Les seuls profiteurs sont donc les étrangers, et les classes dirigeantes et moyennes. De cela le peuple se rendra compte.* »

Le défi principal pourrait bien, à court terme, être militaire. La veille de l'offensive iranienne — destinée à isoler Dhofar du Yémen du Sud et à entraver les communications — un responsable militaire du F.P.L.O. affirmait : « *Dans la région est, la situation est statique. L'ennemi a des postes fixes d'où il bouge rarement. Nos seules attaques sont des ripostes aux tentatives d'avance de l'ennemi. La principale caractéristique de la région centre, c'est la présence de la* « *Red Line* » (route reliant Sa[]lalah à Mascate, en passant pa[r] Thamrit). *Or, il n'y a pas d[e] convois sans embuscades. L'enne[]mi a donc renoncé à passer p[ar] la route — ce qui est trop co[û]teux — et préfère parachuter [le] ravitaillement à ses divers post[es]. Mais c'est dans la région oue[st] que la situation a le plus chang[é] depuis l'intervention iranienn[e]. L'ennemi a installé de nombre[ux] postes. C'est donc là que no[us] sommes le plus forts. Nous po[u]vons dire que la situation e[st] difficile, mais pas critique. No[us] avons des problèmes pour ach[e]miner armes et provisions, ma[is] même si cela est de plus en pl[us] difficile, les Iraniens ne peuven[t] tout bloquer.* » Il reste à savo[ir] quelles seront les conséquence[s] de l'offensive en cours, avec de[s] moyens aériens et navals parti[]culièrement importants.

Dans cette région vitale d[u] monde, toutes les grandes puis[]sances sont présentes : la Grande Bretagne (il y a cinq mill[e] Britanniques en Oman), les Etats Unis (ils viennent d'obtenir l'au[]torisation d'utiliser la bas[e] aérienne de Massirah), la Franc[e] (avec la Compagnie française de[s] pétroles), l'U.R.S.S. (dont le[s] « conseillers » sont trop visible[s] dans toutes les villes importante[s] du Yémen du Sud), l'Iran (tro[p] content de jouer le rôle de gen[]darme et d'avoir mis un pied su[r] la rive ouest du Golfe). Les par[]tisans du Front apparaissent u[n] peu comme des empêcheurs d[e] tourner en rond. Mouvement na[]tionaliste arabe qui s'oppose à u[n] souverain arabe, il est craint de[s] régimes des principaux Etats d[u] Golfe, qui y voient un bien mau[]vais exemple. De là à sacrifie[r] cette révolution sur l'autel d[u] dieu Pétrole...

Cela n'empêche pas M. Mohammed Ahmed d'affirmer : « *La fo[i] en nos principes et en la justesse de notre cause, nous rend plus forts qu'Anglais et Iraniens réunis.* » Et M. Mohammed Abdullah, un des responsables du Front, actuellement chargé de la zone ouest du Dhofar, de renchérir : « *La guerre s'arrêtera lorsque les forces étrangères auront quitté Oman et qu'aura été remplacé le régime corrompu actuel.* »

FIN

● RECTIFICATIF. — Les avions utilisés par l'armée [ira]nienne pour bombarder Hauf sont des F 4 — les Phantoms américains — et non des F 5, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans le premier article consacré au Dhofar (*le Monde* du 13 novembre).

Le lieutenant Ashrafian prisonnier iranien

Parvis Ali Ashrafian, petite moustache et cheveux courts, vingt-huit ans, est lieutenant dans l'aviation iranienne. Il était aux commandes de son hélicoptère Bell (AB-206), le 15 septembre dernier, « pour une mission de ravitaillement » *lorsque l'appareil fut touché par des balles de kalachnikov. L'enseignement des conseillers militaires américains lui a été utile : il a réussi à se poser.*

Sa première surprise est sans doute d'être toujours en vie : « Avant, on m'avait dit que tous les prisonniers étaient exécutés. Moi, j'ai été très bien traité. Ils ont été très gentils ». *Cette vie, il la doit en partie aux* « rebelles » : « Ils m'ont emmené dans la jungle parce que les avions anglais bombardaient l'hélicoptère. » *Il ne faut pas laisser de traces.*

Il était au Dhofar — dans la base de Manston, au nord-ouest de la province en guerre — depuis quarante jours. « On ne vient que deux mois », *dit-il. A ce rythme-là, en quelques années, toute l'armée iranienne se sera fait la main dans la lutte anti-guérilla. En plus de ses 500 dollars mensuels, il a touché pour ces deux mois une prime spéciale de 800 dollars.*

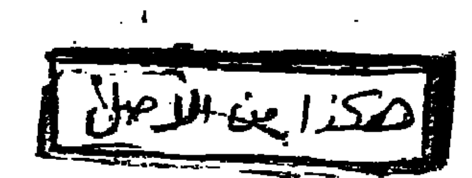
« Le Golfe est vital pour l'Iran, *poursuit-il.* C'est sa route principale. C'est donc à l'Iran de prendre soin de la sécurité de la région. » *D'où le danger de* « ce millier de rebelles qui suivent les communistes » *et dont* « la contagion pourrait gagner Abou-Dhabi ». *Le lieutenant prévoit donc l'extension du conflit.* « Nous serons bientôt à Hauf » *(ville-frontière sud-yéménite).*

Parce que « les rebelles » *n'ont comme moyen de transport que le chameau et l'âne,* « nous avons mission, *dit le lieutenant,* de détruire les animaux ». *L'Iranien préfère ignorer le sort des prisonniers :* « Nous les remettons au gouvernement d'Oman. Ce sont les Anglais et les forces omanies qui les interrogent. » *Mais sans doute ne sont-ils* « pas traités comme des prisonniers de guerre, mais comme des citoyens qui sont en rébellion contre le pouvoir central ».

Cela justifie-t-il les nombreux cas de torture — dénoncés par le Front — à la prison Al-Jalali, à Mascate, en présence d'officiers britanniques qui semblent oublier outre-mer des principes qui ont toujours fait la grandeur de leur pays ? Cette présence dominante des Britanniques irrite d'ailleurs les Iraniens. M. Ashrafian précise que « chaque commandement est indépendant » *et que* « les relations entre Anglais et Iraniens ne sont pas bonnes ».

Le rêve du pilote iranien, légèrement blessé au pied et qui, surtout, s'ennuie (il n'a même pas de cours de formation politique) : « Que le Sultan m'échange contre un autre prisonnier. J'ai deux enfants. J'aimerais les voir. »

Interrogé, un dirigeant du Front populaire de libération d'Oman s'est déclaré prêt à cet échange. « Mais ce n'est pas à nous, *a-t-il dit,* à faire le premier pas. »



EUROPE

Union soviétique

M. Sakharov qualifie d'«injurieuse» la raison invoquée pour l'empêcher d'aller à Oslo

Après les refus des autorités soviétiques d'accorder à André Sakharov le visa qui lui permettrait de se rendre à Oslo, le 10 décembre (« le Monde du 13 novembre), le comité norvégien du prix Nobel de la paix se déclare déçu, mais précise que la cérémonie aura lieu en l'absence du lauréat.

Aux Etats-Unis, le sénateur Jackson voit dans cette décision une nouvelle preuve du manque de sincérité soviétique. Le Kremlin, dit-il, « considère l'accord d'Helsinki comme la charte d'une détente à sens unique ». Il veut « d'une main tenir fermée la porte de la prison et plonger l'autre main dans la porte des Américains pour recevoir aide et confort ». D'autre part, trente-deux Américains lauréats des prix Nobel ont adressé un télégramme à M. Podgorny.

A Paris, interrogé par France-Inter, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F. a présenté en ces termes la position de son parti : « Le projet de document que nous soumettons à la discussion pour le vingt-deuxième congrès énumère très longuement tous les droits de l'homme que nous entendons voir respecter dans notre pays, dans le monde entier. Ils sont indivisibles et ils comprennent notamment la liberté de circulation, ainsi que la liberté de diffusion des écrits d'ailleurs sans laquelle il n'est pas de liberté de création véritable. »

A Moscou, M. Sakharov a qualifié d'« injurieuse » la raison invoquée pour l'empêcher d'aller à Oslo.

(Lire page 19 l'article de BERNARD FÉRON.)

De notre correspondant

Moscou. — Le refus de visa de sortie opposé, mercredi 12 novembre, à André Sakharov n'a pas surpris outre mesure à Moscou. Si les autorités soviétiques n'avaient pas invoqué, pour empêcher le physicien dissident de se rendre à Oslo la connaissance de *«secrets d'Etat »*, elles se seraient en effet interdit le recours à un tel motif dans d'autres affaires. Or c'est pour cette raison que Moscou s'oppose, depuis plus de deux ans, au départ pour Israël de deux éminents scientifiques juifs, les professeurs Levitch et Lerner, pour ne citer que ces exemples.

Commentant la nouvelle, M. Sakharov a déclaré, mercredi, que la raison qui lui avait été donnée par M. Serge Fadeiev, le directeur de l'administration des passeports (OVIR) ne constituait qu'un *« prétexte »*. « *Je trouve la raison injurieuse,* a-t-il ajouté, *car on a toujours eu confiance en moi, et je ne pense pas qu'il y ait des raisons de me soupçonner d'être capable de commettre un crime contre l'Etat. La décision a été prise sous l'influence de certaines forces, à la fois à l'encontre des intérêts et de la détente dans le monde. Cette décision va aussi à l'encontre de l'esprit et de la lettre des accords d'Helsinki sur la libre circulation des hommes et des idées.* »

André Sakharov, qui a joué un rôle déterminant dans la mise au point de la bombe à hydrogène soviétique, a été exclu de toute recherche secrète en 1968, soit depuis sept ans. S'il avait voulu faire passer des renseignements sur la recherche scientifique à des fins militaires en Occident, il en aurait eu de multiples occasions depuis cette époque. Le savant vit en effet à Moscou et son appartement est ouvert à tous. Il y a quelque contradiction de la part des autorités soviétiques à invoquer d'un côté le risque d'espionnage, et à accuser dans le même temps l'académicien d'avoir « *volontairement* » abandonné la recherche soviétique.

Sakharov est le troisième citoyen soviétique à se voir empêché de recevoir un prix Nobel. Boris Pasternak avait été « *dissuadé* » en 1958 de se rendre à Stockholm pour recevoir son prix de littérature ; douze années plus tard, c'était au tour de Soljenitsyne. L'écrivain Cholokhov, en revanche, avait été encouragé par les autorités soviétiques à se rendre, en 1965, dans la capitale suédoise pour y être couronné.

JACQUES AMALRIC.

● *Un spécialiste soviétique de la physique nucléaire,* M. L. K. Peker, a écrit de Léningrad à des collègues américains qu'il a perdu son emploi, de même que sa femme, qui était professeur de français, parce qu'ils ont demandé à émigrer en Israël. M. Peker demande aux savants américains d'intervenir pour l'aider à « *surmonter ces difficultés* ». — (A.P.)

Allemagne fédérale

A L'OCCASION DU CONGRÈS DE SON PARTI

M. Willy Brandt tente d'accroître l'influence de la social-démocratie au-delà de l'Europe industrialisée

De notre correspondant

Mannheim. — M. Willy Brandt a mis à profit le congrès de son parti pour faire avancer une idée qui lui est chère et qui tend à apparaître de plus en plus comme son nouveau « grand dessein » : élargir l'influence de la social-démocratie au-delà des frontières de l'Europe industrialisée, dans des pays où elle n'a pas une forte implantation et dans les pays du tiers-monde. Le président du S.P.D. a donné, le mercredi 12 novembre, dans le cadre somptueux du château de Mannheim, une réception pour les ridigeants des partis étrangers représentés au congrès. Ce n'était pas encore une séance de travail, mais c'était plus que la réunion mondaine traditionnellement offerte aux délégués étrangers.

Le fait que, parmi les deux cent cinquante invités, se côtoyaient MM. Igal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, qui, toute la journée, avait porté, accroché au revers de son veston, une affichette proclamant : « *Je suis un sioniste* », des représentants de cinq partis arabes, des dirigeants de l'Internationale socialiste, des représentants de Singapour, du Mexique et de la Ligue communiste de Yougoslavie, montre l'audience internationale du parti social-démocrate allemand et de son président.

D'emblée, M. Brandt a demandé qu'on ne parle pas des problèmes européens ni des relations Est-Ouest. La réunion avait pour but de permettre un contact entre les partis sociaux-démocrates européens et les partis du tiers-monde. « *L'Internationale socialiste n'est, malheureusement, pas aussi active qu'elle devrait l'être* », avait déclaré M. Brandt devant le congrès du S.P.D. « *Nous nous efforçons de développer les multiples contacts que nous avons avec d'autres parties du monde. Nous offrons nos services pour aider à rassembler avec nous en Europe les représentants du progrès social en Afrique, en Asie et en Amérique latine.* »

Le président du S.P.D. ne veut pas créer une nouvelle institution à la place ou à côté de l'Internationale socialiste, mais organiser des rencontres périodiques. Le critère de choix des partis invités reste très vague. Ce sont des « progressistes » ou des « libéraux », qui vont des communistes yougoslaves aux centristes grecs.

Devant ses invités, M. Brandt a insisté sur la solidarité nécessaire avec les démocrates espagnols, condamné la résolution de l'ONU assimilant le sionisme au racisme, et donné, sans plus de précisions, « *les expériences social-démocrates* » comme remède à la crise.

Quant à M. Schmidt, il est revenu sur les thèses développées le matin même devant les congressistes. Reprenant le thème giscardien de la « *gestion de l'imprévisible* », il a défendu une démarche pragmatique proposant une coordination des politiques conjoncturelles pour relancer la demande internationale et condamner le protectionnisme. Très sûr de lui, le chancelier a ajouté que, pour être élu, et donc pour ne pas abandonner le terrain aux conservateurs, il ne pouvait demander à ses concitoyens de trop grands sacrifices en faveur du tiers-monde.

La discussion qui a suivi a été très feutrée. Certains invités se sont étonnés à mots couverts que, dans une réunion où étaient représentés des partis socialistes, sociaux-démocrates et progressistes, on n'ait entendu aucune analyse de la crise en tant que crise du système capitaliste. Un représentant africain a répondu à M. Schmidt que, s'il était exact que les pays industrialisés et les pays sous-développés étaient « dans le même bateau », il n'en craignait pas moins que les premiers s'en sortent en laissant les seconds dans la crise. Les organisateurs ont demandé à leurs invités de mettre par écrit leurs réflexions qui pourront servir de base de discussion pour les rencontres futures.

Cette première tentative est plus significative par l'intention qu'elle traduit que par les résultats acquis. Depuis qu'il a démissionné de la chancellerie, M. Brandt a entrepris, au nom de son parti, une « *politique étrangère* » active qui l'a conduit du Venezuela et du Mexique à la Grèce et à la Yougoslavie, en passant par le Portugal. Hostiles à la stratégie de front populaire, les sociaux-démocrates allemands sont à la fois soucieux d'élargir leur réseau d'amitiés et de contrebalancer l'influence croissante des partis socialistes de l'Europe latine, au moment où des changements s'annoncent dans la IIe Internationale.

DANIEL VERNET.

Grande-Bretagne

L'EXPLOSION D'UNE BOMBE FAIT UN MORT A LONDRES

Londres (A.F.P., A.P.). — Une bombe a explosé, mercredi soir 12 novembre, devant un restaurant du quartier de Mayfair, le Scott's, faisant un mort et quinze blessés légers. Situé à Mount Street, en face du restaurant italien Fiori, lui-même sérieusement endommagé le 29 octobre par une explosion qui avait fait vingt-trois blessés, le Scott's est fréquenté par des personnalités du monde politique, diplomatique et artistique.

Irlande du Nord

● M. MERLYN REES, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a annoncé, mercredi 12 novembre, la fermeture des centres d'observations d'incidents en Ulster. Ces sept centres avaient été ouverts par le gouvernement de Londres le 11 févrirer pour maintenir un contact permanent avec l'IRA provisoire en cas d'incident menaçant le cessez-le-feu institué au début de l'année. Les « provos » avaient ouvert leurs propres centres à proximité des centres officiels. La décision de M. Rees, estime-t-on, est motivée par la recrudescence des attentats en Ulster.

Belgique F 27.- Italie L.500 Suisse SFr.1.90 Hollande fl.2.- Angleterre 37 p.

EUROPE

La bataille de l'enseignement au Portugal

III. — « Priorité à la formation de base et à l'alphabétisation » nous déclare le ministre de l'éducation

Dans quel sens le sixième gouvernement portugais compte-t-il modifier le système d'enseignement du pays — qui n'assurait, à la plupart des enfants, au moment de la fin de l'ancien régime, qu'une scolarité très brève, et laissait un nombre important d'analphabètes parmi les adultes, — et comment entend-il le faire participer à la transformation de la société portugaise annoncée par les derniers gouvernements ? Dans quelle direction compte-t-il orienter la réforme d'un enseignement supérieur toujours en état d'anomie ? (« le Monde » des 12 et 13 novembre). Les incertitudes politiques, les luttes de partis et l'instabilité gouvernementale n'entravent-elles pas les changements ? Le ministre de l'éducation, le commandant Victor Alves, a répondu à ces questions au cours de l'entretien qu'il nous a accordé.

De notre envoyé spécial GUY HERZLICH

Lisbonne. — « *Notre politique de base, c'est la démocratisation de l'enseignement* », affirme le commandant Vitor Alves. Visage creusé et barbe grisonnante donnent à ce commandant d'infanterie de quarante ans — un des auteurs du soulèvement du 25 avril — une allure d'intellectuel. Pour autant, le nouveau ministre ne s'attendait pas à se retrouver à ce poste. Rien ne l'y prédisposait. Mais, ajoute-t-il, « *c'est peut-être une bonne chose que d'être étranger au monde de l'enseignement. Mon rôle n'est pas de traiter les questions techniques ou administratives, mais de prendre les décisions politiques. D'autre part, cela m'oblige à entrer directement en contact avec les étudiants et les professeurs* ».

« *Nous voulons assurer le droit de tous à l'enseignement.* » Dans certaines régions, on ne peut pas dire que ce droit soit une réalité. Aujourd'hui, il faut donc « *donner la priorité à l'enseignement de base : le primaire et la scolarité obligatoire* ». Celle-ci, qui était jusqu'à présent de six ans — en principe, — va être prolongée d'un an cette année. « *Nous accordons aussi une importance prioritaire à l'alphabétisation. Nous pensons commencer en janvier prochain l'application d'un* « plan national d'alphabétisation », *fondé en particulier sur les méthodes de Paolo Freire* (1), *dont l'organisation a été déjà étudiée. Un projet de décret-loi va être discuté dans quelques jours en conseil des ministres. Nous donnerons aussi le maximum d'appui aux initiatives spontanées qui existaient déjà.* »

Troisième priorité, les enseignants : pour le commandant Vitor Alves, c'est à la fois l'objectif social (« *garantir le droit au travail des professeurs* ») et une nécessité : « *Le régime antérieur employait des gens qui n'avaient que cinq années d'enseignement secondaire, sans formation ni expérience d'aucune sorte, ce qui permettait de les payer moins. J'ai accepté de garder tous les professeurs. Mais ils devront suivre une formation, même ceux qui enseignent depuis longtemps. Nous allons faire un grand effort de recyclage. Nous ne ferons pas seulement des séminaires ; nous allons mettre en place à partir de janvier une* « université ouverte » (2) *qui aura pour tâche, entre autres, d'assurer la formation professionnelle des enseignants. Nous lutterons pour que les professeurs aient une véritable formation, une véritable conscience de leur tâche et reçoivent un salaire suffisant pour s'y donner vraiment* (3). »

Cette politique a-t-elle été suivie jusqu'ici ? Le commandant Alves reconnaît que certaines orientations ont été longues à se dessiner, que d'autres réformes ont été entreprises tardivement. Mais il tient à affirmer la continuité de la politique d'enseignement : « *Il n'y a pas de différence d'orientation entre le sixième gouvernement et les précédents. Même si les gouvernements changent, la politique d'éducation ne peut changer tous les mois.* » Si l'on peut avoir l'impression que l'enseignement supérieur a été favorisé jusqu'à présent, c'est simplement que les efforts y ont été plus « *visibles* », en raison de l' « *explosion universitaire* » et de l'activisme des étudiants. Seule inflexion : « *Depuis le 11 mars, nous essayons de préparer plus directement l'enseignement à une société socialiste.* »

Renverser le système

Pour le nouveau ministre, cela signifie renverser l'orientation du système d'éducation — dont le but ultime, sous l'ancien régime, était de « *former des docteurs* ». Le changement, assure-t-il, doit se faire sentir dès cette année. Pour lier l'école et le monde extérieur, l'intégrer au changement social, on encourage les enseignants, dès le primaire, à faire sortir les enfants de la classe et à travailler avec les associations de quartier ou de parents. « *Dans l'enseignement secondaire, une journée par semaine va être consacrée aux activités manuelles, au travail à l'atelier, aux visites d'usines.* »

« *Entre le secondaire et le supérieur, il y aura le* « service civique ». *L'an dernier, celui-ci n'a pas été un succès. L'erreur a consisté à faire perdre à l'étudiant tout contact avec l'enseignement. Cette année, nous allons essayer de faire une année d'orientation, associant le service civique à une propédeutique. Mais la formule n'est pas encore au point. Elle doit être établie en fonction des besoins futurs de la société portugaise. Nous y réfléchirons avec le ministre du Plan et celui de l'économie.* »

Respecter les vœux de la majorité

Pour l'enseignement supérieur il faut, estime-t-il, trouver un équilibre entre l'objectif de démocratisation — « *la nécessité de donner de nouvelles possibilités d'accès à l'Université* » — et les moyens et besoins du pays. « *Nous étudions un système qui permettrait de renverser le déséquilibre de l'environnement individuel. Mais il ne faut pas tomber dans une démagogie qui réduirait la compétence des diplômés. La société socialiste doit être une société de compétences.* »

L'année 1974-1975 a été marquée par une certaine effervescence, non seulement dans les universités, mais dans plusieurs lycées de Lisbonne : dans deux d'entre eux l'armée est intervenue ; les syndicats ont protesté contre les perturbations de l'enseignement. Certains établissements ont refusé, notamment, les nouvelles règles fixées par le ministère pour « la gestion démocratique » des lycées ou des universités (la participation des élèves et des enseignants et des autres catégories de personnel). Quelle serait l'attitude du nouveau ministre en pareil cas ?

L'année 1975-1976, espère-t-il, « *sera plus calme que l'année dernière, si nous arrivons à donner une certaine stabilité à la vie politique portugaise. L'agitation universitaire n'est que le reflet de celle-ci. L'étudiant n'est pas* « le méchant de l'histoire ». *C'est toute une société qui est en révolution.*

» *Les initiatives de certaines écoles ne sont pas reconnues par les autres. La contestation des décisions, si elle n'entraîne pas l'anarchie, c'est la dynamique même de la vie. La limite, c'est que les établissements marchent. La loi, elle, viendra toujours du gouvernement. Mais elle ne doit pas tomber du ciel sur ceux qui vont l'appliquer, dans l'enseignement moins encore qu'ailleurs. Elle doit venir d'un dialogue permanent entre les représentants du pouvoir et les enseignants et les étudiants. Elle sera toujours contestée par quelques-uns, mais elle sera appliquée si elle correspond aux vœux de la majorité* ».

Aujourd'hui le renouvellement de l'enseignement tient, pour une part, à des initiatives spontanées d'associations locales, de coopératives, « *commissions* » de travailleurs ou de quartier, groupes politiques. C'est le cas notamment en matière d'alphabétisation ou d'éducation préscolaire. Le ministère entend appuyer ces actions, déclare le commandant Alves. Mais ce soutien risque d'être surtout moral : « *Nous ne disposons que de peu de moyens. Pour l'alphabétisation, nous espérons que la constitution d'un réseau national encouragera les initiatives et en fera naître d'autres.* »

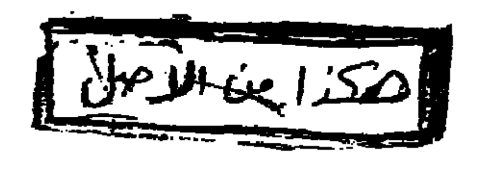
Le commandant Alves ne cache pas cependant que le système éducatif portugais a besoin d'une « *dynamisation* », l'administration en particulier. « *Aujourd'hui*, dit-il, *tout part du ministère. Cela ne peut continuer. Il nous faudra secouer cette lourde machine. Entreprendre une décentralisation.* »

FIN

(1) La méthode du pédagogue brésilien Paolo Freire vise à provoquer la « *conscientisation* » des adultes à alphabétiser, en utilisant un vocabulaire lié à leur « *univers* », reconnu par des enquêtes et des discussions.

(2) Selon le nom et, partiellement, la formule de l'« *open university* » britannique qui assure un enseignement universitaire par télévision, radio et correspondance, et dont le public est formé, pour l'essentiel, d'enseignants.

(3) En 1974, les traitements des enseignants, comme ceux de tous les salariés, ont été relevés : de 24 % à 50 % pour les instituteurs, de 7 % à 24 % pour les professeurs du « *cycle préparatoire* », et de 5,5 % à 17,5 % pour ceux du secondaire.



EUROPE

Portugal

Épreuve de force à Lisbonne

De notre correspondant

Lisbonne. — Plusieurs milliers d'ouvriers du bâtiment qui réclament la promulgation immédiate d'un contrat collectif de travail et des augmentations de salaires ont séquestré à l'intérieur du palais de Sao-Bento les deux cent cinquante députés de l'Assemblée constituante, ainsi que le chef du gouvernement, l'amiral Pinheiro de Azevedo. Les manifestants assiégeaient toujours le palais ce jeudi matin 13 novembre.

Pendant toute la journée de mercredi et la nuit de mercredi à jeudi, les négociations s'étaient poursuivies entre le chef du gouvernement et la commission syndicale. Les résultats de ces négociations n'ont cependant pas satisfait les travailleurs qui, récusant toute formule de compromis, exigent la satisfaction immédiate de leurs exigences.

En grève depuis le 10 novembre, les travailleurs du bâtiment avaient répondu, le 12 novembre, à l'appel lancé par leurs organisations syndicales, contrôlées notamment par le parti communiste. Ils étaient plus de cinquante mille à défiler dans les rues de Lisbonne.

Voici quelques semaines, une manifestation analogue des ouvriers de la métallurgie avait contraint le ministre du travail d'accepter toutes les conditions imposées par les syndicats. Cette fois-ci, il semble que les responsables politiques aient voulu faire preuve d'autorité.

Arrivés devant le palais de Sao-Bento, objectif fixé par les organisateurs de la manifestation, les ouvriers ont demandé à être reçus par le premier ministre. Une discussion de trois heures et demie devait alors opposer le chef du gouvernement à une dizaine de délégués syndicaux. *« Vous avez perdu la confiance des ouvriers et des paysans de ce pays »*, auraient déclaré ces derniers, faisant clairement allusion aux récentes interventions de M. Pinheiro de Azevedo devant les sympathisants du P.S. et du P.P.D., réunis notamment le dimanche 9 novembre à Lisbonne. Pendant ce temps, dans la rue, les manifestants prenaient des dispositions pour empêcher la sortie des députés. Toutes les issues étaient bloquées, et, devant l'entrée principale, la foule conspuait les quelques élus plus téméraires qui tentaient de « s'évader ».

Vers 22 heures, le premier ministre venait au balcon du palais annoncer la conclusion d'un accord à des manifestants peu disposés à l'écouter. Des sifflets et des cris fusaient. *« C'est le peuple qui est ici ! »*, scandaient les manifestants. *« Malgré tout ce que vous pouvez croire, j'ai toujours été du côté des travailleurs »*, répondait le premier ministre, sans convaincre ses interlocuteurs.

« Fasiste ! » : cette accusation lancée par des milliers de personnes ne pouvait laisser indifférent celui qui, quelques semaines plus tôt, se disait déterminé à *« respecter les principes du M.F.A. »*.

Selon les termes de l'accord communiqués malgré tout aux ouvriers, le contrat collectif de travail sera promulgué avant le 27 novembre. Des mesures importantes visant à réorganiser le secteur du bâtiment doivent être étudiées par une commission et une nationalisation des terres urbaines sera décrétée. En outre, la politique de l'emploi serait, à l'avenir, directement contrôlée par les syndicats, et le ministre du travail, le capitaine Tomas Rosa, critiqué par les manifestants, devrait faire l'objet d'une enquête pour déterminer ses responsabilités dans l'aggravation du conflit.

« C'est une victoire pour les travailleurs », déclaraient aussitôt les représentants syndicaux. Mais les manifestants n'étaient pas du même avis. Selon eux, le contrat collectif aurait dû être signé sur-le-champ. Tandis que des protestations bruyantes et des sifflets répondaient aux propos des délégués syndicaux, un slogan plus nettement politique était scandé par la foule : *« Vasco ! Vasco ! »*

Radicalisation spontanée ou manipulation ? La délégation syndicale paraissait bien débordée. Des manifestants voulaient envahir le palais, gardé par seulement une trentaine d'agents de la police municipale et de la garde nationale républicaine. Au balcon, d'autres ouvriers venaient apporter aux manifestants le soutien des métallos et des paysans de l'Alentejo. L'excitation était à son comble, mais, finalement, les appels au calme l'emportaient. Les négociations reprenaient alors et devaient se prolonger toute la nuit.

Les communistes, en fait, ne semblent guère appuyer un conflit dont le contrôle désormais leur échappe. La télévision et Radio-Club, station proche du P.C.P., s'efforcent même de minimiser l'affaire et, dans leurs bulletins d'informations, ne font aucune référence à la séquestration des députés.

A l'intérieur du palais assiégé, l'émotion était considérable ce jeudi matin. Des groupes de députés critiquaient l'attitude du premier ministre, lui reprochait sa « démission ». L'ouverture d'une enquête contre le ministre du travail était considérée comme un précédent dangereux qui risquait de diminuer encore l'autorité du gouvernement. Quant aux augmentations de salaires consenties elles étaient jugées sévèrement.

Au milieu de la matinée, ce jeudi 13 novembre, un incident — d'apparence anodine — devait opposer les députés entre eux et accroître encore la tension. Privés de nourriture depuis la veille, les parlementaires et fonctionnaires découvraient dans une salle particulière du palais leurs collègues communistes en train de déjeuner discrètement. Seule l'intervention de la police devait empêcher une bagarre tandis qu'un groupe de députés du parti socialiste et du parti populaire démocratique venaient au balcon du palais pour informer la foule de cette « injustice ». *« La bourgeoisie lance de tels bruits pour diviser les travailleurs »*, rétorquait alors un délégué syndical.

JOSÉ REBELO.

LE MINISTRE DES FINANCES DRESSE UN BILAN PESSIMISTE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Lisbonne *(A.F.P.)*. — M. Salgado Zenha, ministre portugais des finances (socialiste), a brossé lundi soir 10 novembre à la télévision un tableau assez pessimiste de la situation économique du Portugal et a annoncé que le gouvernement mènerait une *« politique antibanqueroute, une politique anti-Chili »*.

« Nous sommes pauvres et ruinés », a déclaré M. Zenha, et, si une banqueroute se produit, ce qui est possible, a-t-il dit, *« nous aurons certainement une dictature de droite. Il y a toujours un Pinochet inconnu parmi nous »*.

Le déficit budgétaire atteindra cette année près de 32 milliards d'escudos 5 milliards de francs environ), soit près de 38 % du total des dépenses publiques, a indiqué le ministre. Ce déficit est proche en pourcentage de celui qui, en 1927, a entraîné la dictature de Salazar, a-t-il souligné. « *D'autre part*, a opursuivi M. Zenha, *depuis le 25 avril, nous avons dépensé près de 45 milliards d'escudos (plus de F milliards de F) de nos réserves, et, si nous continuons à ce rythme, nous finirons par vider notre sac.* »

Il y a en outre près de quatre cent mille chômeurs et la production a baissé de 10 %.

M. Zenha a souligné la nécessité de rétablir la confiance dans les institutions financières et bancaires, car, a-t-il dit, la population hésite de plus en plus à déposer son argent dans les banques, et il y a 50 milliards d'escudos (plus de 8 milliards de francs) hors des banques.

Parmi les mesures à prendre, le ministre a cité l'élaboration d'un règlement pour les indemnisations des biens nationalisés ou expropriés, l'approbation d'un code des investissements étrangers, des garanties pour l'initiative privée et des mesures « temporaires » d'austérité. Il a précisé qu'un *« plan de mesures immédiates pour le rétablissement de l'économie »* sera présenté sous peu.

ASIE

Vietnam

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE POUR LA RÉUNIFICATION

Le parti communiste est aux postes de commande mais accorde une place de choix à sa « composante » sudiste

La conférence nationale pour la réunification du Vietnam est ouverte. Les deux délégations, du Nord et du Sud, se sont rencontrées mercredi 12 novembre, à Saigon. Les travaux dureront jusqu'au 25 de ce mois.

Une grande campagne d'explication a été lancée dans la population : dans tous les quartiers, les problèmes posés par la réunification des deux zones du pays sont discutés et expliqués. D'autre part, la presse de Hanoï met l'accent sur l'aide fournie par le Nord au Sud, indique l'A.F.P. : depuis mai, des centaines de milliers de tonnes de carburant, des dizaines de milliers de tonnes d'engrais, des vivres, du tissu, d'une valeur totale de 1 milliard de dongs (soit environ 1,5 milliard de francs, au taux officiel du dong), ont été donnés au Sud.

Le processus engagé appelle deux remarques :

1) Il est conforme aux accords de Paris de 1973. Ce document prévoit que l'unification sera *« réalisée progressivement par des moyens pacifiques, sur la base de discussions et d'accords entre le Nord et le Sud »* ; en attendant, la ligne de démarcation provisoire du dix-septième parallèle est maintenue ; des élections générales doivent précéder la réunification.

S'agit-il d'une application purement formelle des accords ? Le respect de la lettre d'un document ne signifie pas forcément celui de son esprit. Il est certain que les communistes n'ont jamais imaginé une autre solution que celle qui s'esquisse. Il serait cependant faux de croire que l'actuel processus n'a pas donné lieu à débats. Il vient, d'autre part, de recevoir l'appui officiel de Mgr Binh, archevêque de Saigon, et des dirigeants de la pagode An-Quang.

2) La composition des deux délégations (vingt-cinq membres pour chaque partie) reflète la volonté des Vietnamiens d'associer le maximum de forces au nouveau pouvoir qui émerge. Si, d'autre part, le Parti des travailleurs (communiste) s'accorde la part du lion, la direction politique a pris soin de placer dans la délégation de Saigon des Sudistes qui siègent certes dans les instances suprêmes de Hanoï, mais ont, pour avoir lutté au Sud pendant des années (et y être nés), une connaissance profonde de ce « terrain » sociologique.

Chaque délégation est dirigée par un membre du bureau politique : M. Truong Chinh (président de l'Assemblée du Nord, responsable des « erreurs » de 1955 dans le secteur agricole), et M. Pham Hung (le vrai « patron » de la guerre au Sud, représentant du parti au sein du Front de libération).

Deux spécialistes de l'agriculture

La délégation du Nord comprend aussi deux autres membres du bureau politique du parti : M. Hoang Van Hoang et le général Van Tien Dung, chef d'état-major général de l'armée, ainsi que cinq membres du comité central : MM. Tran Huu Duc (vice-premier ministre) ; Xuan Thuy (qui dirigea la délégation de Hanoï à la conférence de Paris), Hoang Quoc Viet (qui est aussi responsable du Front de la patrie et président des syndicats), les généraux Chu Van Tan (président de la commission des nationalités à l'Assemblée) et Song Hao (chef du département politique de l'armée). On remarque aussi une représentation des autres partis politiques du Nord (dont le rôle est nul), et des religions (un bonze, un prêtre catholique) ainsi que d'organisations de « masse » (femmes, jeunesse). Ce n'est sans doute pas un hasard si, d'autre part, la délégation de Hanoï comprend deux spécialistes des questions agricoles (problème numéro un du pays) : MM. Nghiem Xuan Yem, vice-président de la commission agricole du gouvernement, et Le Thanh, président de la commission agricole du comité central.

Pour le Sud figurent notamment dans la délégation, outre M. Pham Hung, MM. Vo Chi Cong (membre du comité central du parti, vice-président du F.N.L.) et Tran Nam Trung (membre du comité central, ministre de la défense du G.R.P.). On retrouve, bien sûr, Mᵉ Nguyen Huu Tho (président du F.N.L.), M. Phat (chef du G.R.P.), Mᵉ Trinh Dinh Thao, chef de l'Alliance des forces nationales, démocratiques et de paix (mouvement urbain né au début de l'offensive du Têt de 1968). On retrouve aussi Mme Binh (ministre des affaires étrangères du G.R.P., l'homologue de M. Xuan Thuy à la conférence de Paris), un représentant des nationalités (M. Ibin Aleo), des délégués des paysans, des femmes des syndicats, etc. Notons aussi la présence de M. Huynh Cuong, qui parle au nom de la forte minorité khmère (qui va apparemment demeurer au Vietnam).

Des bouddhistes et des chrétiens depuis toujours membres du F.N.L. réapparaissent, mais ils ne sont pas seuls ; la force qualifiée de « troisième composante » est représentée par ses dirigeants les plus connus : Mme Ngo Ba Thanh, la bonzesse Huynh Lien, le R.P. Chan Tin, le dirigeant étudiant M. Mam, M. Ho Ngoc Nhuan, ancien député, Mᵉ Tran Ngoc Lieng : plusieurs de ces personnalités sont maintenant responsables de la gestion de ce qu'un document du G.R.P. appelle la « *Ville-Ho-Chi-Minh* » — autrement dit l'agglomération saigonnaise. Nul doute que certaines d'entre elles se présenteront aux élections et auront des responsabilités dans le futur — et unique — gouvernement vietnamien.

JACQUES DECORNOY.

Inde

Mme Gandhi fait libérer M. Narayan principale personnalité incarcérée en juin

La Cour suprême indienne a rejeté, le mercredi 12 novembre, une demande de révision d'un important arrêt de 1973 limitant le pouvoir du Parlement d'amender la Constitution de l'Union. Cette demande était présentée par le gouvernement, Mme Gandhi souhaitant que le Parlement — où son parti dispose de la majorité absolue — ait des pouvoirs illimités en matière constitutionnelle. La décision de la Cour suprême constitue un revers pour le premier ministre. Néanmoins, la tension provoquée cet été par la proclamation de l'état d'urgence et l'arrestation de milliers d'opposants et d'extrémistes semble s'apaiser après la libération de M. J. P. Narayan.

De notre correspondant

New-Delhi. — Mme Gandhi étonnera toujours son public. Le 11 novembre, quelques jours après que la Cour suprême eut cassé l'arrêt de la Haute Cour d'Allahabad invalidant son élection en 1971, elle faisait savoir qu'elle prononcerait un important discours radio-télévisé dans la soirée. On s'attendait à quelque chose d'important. Le premier ministre parla de la nationalisation des terrains urbains, justifia l'instauration de l'état d'urgence par une argumentation déjà développée à maintes reprises, mais ne dit pas un mot d'éventuelles élections ni des détenus politiques. Or, mercredi soir, une dépêche de l'agence de presse P.T.I. révélait que M. Jayaprakash Narayan avait été libéré sur parole.

M. Jayaprakach Narayan — « J.-P. » comme les Indiens l'appelaient quand sa popularité était à son apogée — est la plus en vue des personnalités incarcérées en juin. Disciple de Gandhi, il avait lancé l'an dernier dans le Bihar le mouvement contre la corruption Soutenu par les partis traditionalistes d'extrême droite, certains milieux d'affaires et le Congrès (O), c'est-à-dire la branche conservatrice qui s'est séparée du parti gouvernemental, il avait mené au printemps une très vive campagne contre Mme Gandhi, allant jusqu'à demander à l'armée et à la police de ne plus obéir aux ordres *« illégaux »* du premier ministre après l'invalidation de son élection.

Mme Gandhi fait relâcher son adversaire après que la décision de la Cour suprême a retiré tout fondement au principal argument de sa campagne. Elle le met ainsi dans une situation délicate tout en se défaisant d'un prisonnier encombrant. Très âgé et de santé fragile, « J.-P. » était l'objet de soins médicaux. Il avait dû être hospitalisé à plusieurs reprises. Le pouvoir ne tient pas à ce qu'un décès en prison en fasse un « martyr ».

Des rumeurs avaient circulé récemment à New-Delhi au sujet de négociations entre le gouvernement et « J.-P. » ; elles furent démenties le 31 octobre par le ministre de l'intérieur. Il se peut cependant qu'une sorte de dialogue ait été engagé entre le pouvoir et certains détenus. « *Ces détentions qui scandalisaient tant la presse occidentale sont, en fait, le prolongement d'une tradition instaurée par les Britanniques* », nous disait récemment un diplomate bien au fait des réalités indiennes, ajoutant : « *Avant l'indépendance, quand un dirigeant nationaliste devenait trop remuant, on l'écartait de la vie publique pendant quelques mois, sans procès, puis l'on discutait de nouveau. La fille de Nehru se souvient peut-être du procédé.* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

DIPLOMATIE

La visite du président du gouvernement tchécoslovaque

M. Strougal s'est entretenu avec M. Chirac

M. Lubomir Strougal, président du gouvernement fédéral tchécoslovaque, est arrivé, ce jeudi 13 novembre, à 9 h. 30, à l'hôtel Matignon, pour s'entretenir en tête à tête avec M. Chirac. Auparavant, M. Strougal s'était rendu à l'Arc de triomphe en compagnie de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, pour déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu.

L'entretien devait être suivi d'une conversation élargie à laquelle participeront notamment, du côté tchécoslovaque, MM. Bahyl, ministre de la mécanique générale ; Barcak, ministre du commerce extérieur ; Spacil, vice-ministre des affaires étrangères, et, du côté français, MM. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères; d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Ségard, ministre du commerce extérieur.

Arrivé mercredi soir à Paris, accueilli par M. Chirac, M. Strougal a passé la soirée à l'Opéra. Il s'entretiendra vendredi avec le président de la République.

Des sociétés étrangères pourraient bientôt ouvrir des représentations commerciales à Prague

De notre correspondant

Vienne. — M. Bohuslav Chnoupek, ministre des affaires étrangères, a présenté, le mardi 11 novembre, devant l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, un rapport sur la politique étrangère de son pays, le premier depuis plusieurs années. Une grande partie de l'exposé a été consacrée aux conséquences de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Il y est particulièrement souligné la nécessité de poursuivre la lutte idéologique après Helsinki.

« *La politique léniniste de coexistence pacifique entre Etats ayant des systèmes sociaux différents*, a-t-il dit, *est une politique fondée sur des principes réalistes et profondément consciente des intérêts de classe dans sa compréhension des problèmes posés par les différents niveaux de développement. Elle n'a jamais confondu la sphère des relations entre Etats avec la sphère du progrès social. Par conséquent, pour nous, la poursuite de la politique de coexistence pacifique ne tend pas, de façon erronée, vers le pacifisme ; elle est une politique active, offensive, fondée sur nos principes de classe et excluant tout compromis dans le domaine des idées, toute réconciliation avec les théories bourgeoises.* »

S'en prenant aux adversaires de la détente, le ministre a lancé une vive attaque contre « *les forces de la réaction, les avocats de la guerre froide et du revanchisme* ».

M. Chnoupek a réaffirmé que la Tchécoslovaquie était prête à réaliser « *avec conséquence* » les résolutions d'Helsinki. Dans cet esprit, il a annoncé que des sociétés étrangères seraient autorisées dans l'avenir à ouvrir des représentations commerciales à Prague. Des dispositions législatives à ce sujet auraient été récemment adoptées et seraient prochainement publiées. Elles entreraient en vigueur au début de 1976.

MANUEL LUCBERT.

● *M. Nicolas Ceausescu*, chef du P.C. et président de la République de Roumanie, a été fait docteur *honoris causa* de l'université de Nice, au cours d'une cérémonie à Bucarest.

M. Sauvagnargues suggère que le Canada soit un des coprésidents de la conférence Nord-Sud

Parlant mercredi 12 novembre au micro d'Europe 1, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a suggéré que le Canada soit un des coprésidents de la conférence économique Nord-Sud qui se réunira le 15 décembre à Paris. « *Il faudrait choisir*, a-t-il dit, *un pays non fondateur de la conférence qui n'ait pas trop de poids, ne pèse pas trop sur les suites et présente toutes les garanties d'impartialité et de sérénité.* » L'autre coprésident doit être désigné par le groupe des pays en développement.

Le ministre s'est vivement élevé contre la demande de la Grande-Bretagne de faire « cavalier seul » à cette conférence. « *On ne peut être à la fois dans la Communauté et au dehors*, a-t-il dit. *Il faut choisir.* »

Comme on lui demandait si la France participerait à la conférence de Genève sur le désarmement au cas où on lui offrirait de partager la présidence avec l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, qui l'exercent seuls aujourd'hui, M. Sauvagnargues a répondu : « *Ce n'est pas une question de présidence. Il s'agit de savoir si l'on veut véritablement désarmer ou faire un semblant de désarmement (...). Si l'on s'engage dans une entreprise de désarmement véritable (...), nous en serons, mais nous nous refusons à participer à des exercices qui, en fait, consacrent la prépondérance ou l'exclusivité des deux superpuissances.* »

[L'offre de coprésidence pour le Canada à la conférence nord-sud pourrait apparaître comme une consolation concédée au gouvernement d'Ottawa, ulcéré d'être exclu du « sommet » économique de Rambouillet lundi prochain. Cependant, indique-t-on dans les milieux informés, le gouvernement français cherche surtout à « contrer » une candidature américaine à la présidence de cette conférence. Une coprésidence américaine, estime-t-on à Paris, ne favoriserait pas l'ouverture du dialogue.

Quant aux déclarations de M. Sauvagnargues sur le désarmement, elles concordent mal avec celles de M. Giscard d'Estaing publiées le même jour par le « le Figaro ». Répondant à une question sur le même sujet, le président de la République avait répondu : « Pour Genève, notre objection principale tient à la procédure de cette négociation. Elle concerne le désarmement, mais elle est coprésidée par l'Union soviétique et les Etats-Unis. Nous considérons qu'il n'y a aucune raison à cette coprésidence. (...) Il nous arrive d'appliquer les conclusions arrêtées à Genève lorsqu'elles nous paraissent fondées. (...) » M. Giscard d'Estaing n'avait mentionné aucune autre objection à la participation de la France à la conférence du désarmement.]

A l'ONU

LES ÉTATS-UNIS DEMANDENT UNE AMNISTIE POUR « TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES »

New-York (Nations unies). — Les Etats-Unis ont proposé, mercredi 12 novembre, aux Nations unies, que tous les membres proclament une amnistie pour tous les prisonniers politiques qui n'ont pas commis d'actes de violence. La proposition a été faite à la commission sociale de l'Assemblée générale qui a, récemment, approuvé la résolution déclarant que le sionisme est une forme de racisme.

Le représentant américain, M. Moynihan, a déclaré, en introduisant son projet, que pour les Etats-Unis, qui ont récemment voté les résolutions condamnant l' « *apartheid* » en Afrique du Sud et la répression politique au Chili, il ne faut pas s'en tenir là, mais protester et agir partout où existent des prisonniers politiques. Selon l'organisation américaine Freedom House, citée par le délégué des Etats-Unis, parmi les pays qui ont récemment parrainé la résolution demandant la libération des détenus politiques en Afrique du Sud, vingt-trois ont leurs propres prisonniers politiques. Pour ce qui est du Chili, seize pays qui ont parrainé la résolution sont dans le même cas.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le juge William Douglas démissionne de la Cour suprême

Membre de la Cour suprême depuis trente-six ans, recordman de longévité à ce poste — où l'avait élevé le président Roosevelt au printemps de 1939 — « Justice » Douglas, au lendemain de son soixante-dix-septième anniversaire, s'en va. Dans sa lettre de démission au président Ford, il déclare qu'il n'a plus la force physique d'assumer sa tâche. Il avait pourtant essayé jusqu'au bout de la remplir. Le cœur malade depuis des années — il portait un stimulateur cardiaque, — il n'avait pu se remettre des suites d'une attaque qui, en décembre dernier, l'avait terrassé et paralysé du côté gauche. On l'avait vu, l'ombre de lui-même, conduit en chaise roulante à la séance de rentrée de la Cour suprême, le 1er octobre. Deux hospitalisations successives depuis lors ne pouvaient plus lui laisser d'illusions sur son état de santé.

Aucun texte législatif ne contraint un juge du plus auguste tribunal américain, frappé d'impotence, à se retirer. Les « Justices » sont nommés à vie. Mais un membre de la Cour suprême (qui en compte neuf) hors d'état d'exercer pleinement ses fonctions est plus qu'un poids mort. Les décisions de la Cour sont prises, après mûres délibérations en commun, à la majorité simple. Il n'est pas rare que des cas particulièrement complexes ou controversés soient tranchés à cinq contre quatre.

Quel serait dans l'opinion le crédit d'un verdict rendu grâce à la voix d'un homme qui, de notoriété publique, est diminué par la souffrance ? En quittant la Cour suprême, M. Douglas a rendu un dernier hommage à cette institution unique sur terre, dont il ne veut pas bloquer plus longtemps un mécanisme qui tournait déjà au ralenti depuis un an pour ne pas avoir à se prononcer en matière trop litigieuse quand son neuvième membre était en traitement.

L'effacement du juge Douglas creusera plus qu'un vide parmi ses collègues. C'était un personnage hors série. — Sa passion — une de ses passions — n'était pas l'étude dans le silence de son cabinet, mais l'exercice physique et la communion avec la nature.

Individualiste incorrigible, son libéralisme — qu'il appliquait à lui-même : il en est à son quatrième mariage — l'entraînait aux frontières d'un anarchisme modéré. D'après lui, la Constitution américaine garantit le droit à la protestation sous ses formes les plus extrêmes. C'est pour avoir écrit un libelle en ce sens qu'il s'attira les foudres vertueuses de M. Gerald Ford, qui, en sa qualité de président du groupe républicain à la Chambre, tenta, en avril 1970, d'introduire une action en destitution contre son auteur. L'initiative tourna court, et, depuis, le successeur de M. Nixon s'est réconcilié avec M. Douglas. C'est en des termes chaleureux que le président Ford a reçu la démission de celui qui fut, il y a quelque cinq ans, objet de son opprobre.

La vacance du siège qu'occupait « Justice » Douglas place la Maison Blanche devant un problème difficile. Avec seulement huit de ses neuf membres en activité, la Cour suprême risque, soit d'ajourner de graves décisions, soit de se retrouver divisée à égalité, c'est-à-dire d'être incapable de rendre les oracles qu'on attend d'elle. D'un autre côté, M. Ford dauphin monté sur le trône sans que le peuple souverain ait eu son mot à dire, ne peut que se sentir embarrassé par le choix qui lui incombe. Les précédents sont fâcheux. Cédant à ses tendances partisanes, M. Nixon présenta en 1970 aux deux sièges vacants à la Cour, des candidats colorés de « sudisme », MM. Carswell et Haynsworth, auxquels dans des conditions fort humiliantes, le Sénat refusa la nécessaire « confirmation ».

Il ne manque pas aux Etats-Unis de grands juristes qu[e] M. Ford pourrait proposer a[u] Sénat sans craindre de désave[u]. Mais une mesure de comprom[is] pourrait lui offrir une solution certaine d'avoir un retentissemen[t] positif. Ce serait de désigner un[e] femme qui serait la première dan[s] l'histoire à revêtir la toge nob[le] des gardiens de la Constitution.

ALAIN CLÉMENT.

En prévision de l'élection présidentielle de 1976

Le gouverneur Wallace est officiellement candidat à l'investiture démocrate

De notre correspondant

Washington. — Le gouverneur Wallace a fait mercredi 12 novembre acte officiel de candidature, portant ainsi à dix le nombre des personnalités qui cherchent à obtenir l'investiture du parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 1976. Le gouverneur de l'Alabama, qui a prédit une « *révolution politique* » aux élections primaires, s'est présenté comme le champion de « *cette grande classe moyenne à laquelle il convient d'offrir un homme pour lequel elle puisse voter* ».

Sa candidature est prise au sérieux par ses concurrents. D'après les sondages, M. Wallace devrait rassembler 25 % des délégués à la convention démocrate de New-York et rallier entre 10 et 18 % de l'électorat. Son organisation est extrêmement efficace et ses fonds, assurés par des donations de 5 et 10 dollars venant des petites gens, se chiffreraient par millions.

D'autre part, la conjoncture économique et sociale le favorise. Dans le passé, le gouverneur Wallace trouvait essentiellement sa clientèle auprès des éléments nationalistes et racistes, inquiets des progrès politiques et économiques des Noirs. Aujourd'hui, il peut espérer bénéficier aussi du mécontentement et des désillusions de larges secteurs de l'électorat à l'égard des élites politiques.

Quelles sont ses chances d'être désigné par la convention démocrate ? Il est capable de jouer indirectement un rôle important, celui de trouble-fête, de « spoiler ». En effet, au cours des élections primaires, il peut rassembler suffisamment de voix po[ur] obliger plusieurs concurrents [à] abandonner.

D'autre part, son rôle dans [la] décision finale de la conventio[n] démocrate sera essentiel. Il pou[r]rait, en effet, tenter de marchander ses voix au profit d'u[n] homme de son choix.

HENRI PIERRE.

LE PRÉSIDENT FORD SE RENDRA EN CHINE LE 1er DÉCEMBRE

Washington (Reuter). — Le président Ford se rendra en Chine l[e] 1er décembre. Cette visite, à l'origin[e] prévue pour six jours, ne durera qu[e] quatre jours. Sur le chemin du retour, le chef de l'exécutif américai[n] s'arrêtera en Indonésie et aux Philippines. Il regagnera Washington l[e] 8 ou le 9 décembre. Ce sera la second[e] visite d'un président américain e[n] Chine : M. Nixon s'était rendu [à] Pékin en 1972.

Équateur

L'ARMÉE EST MISE EN ÉTAT D'ALERTE

Quito (A.F.P., Reuter). — Accusés de « complot subversif » contre le gouvernement militaire, l'ancien président Carlos Julio Arosemena et M. Julio Cesar Trujillo, chef du parti conservateur, ont été arrêtés et déportés en Bolivie le 12 novembre. Dix officiers supérieurs accusés d'avoir trempé dans le même complot avaient déjà été exilés au Panama et deux avocats, MM. José Vincente Trujillo et Francisco Acosta Yepez, au Paraguay.

Le président Rodriguez Lara a placé les forces armées en état d'alerte, tandis que la garde du palais présidentiel était renforcée. Il a également invité les ouvriers à ne pas suivre, ce jeudi 13 novembre, les consignes de grève générale lancées par les trois principales fédérations syndicales.

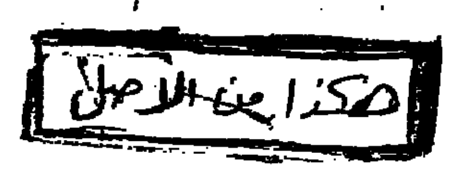
Chili

LA TENSION S'ACCROIT ENTRE L'ÉGLISE ET LA JUNTE MILITAIRE

Santiago (A.F.P.). — Les rapports entre la junte militaire chilienne et l'Eglise catholique continuent à se détériorer. L'évêque de Copiapo, localité située à 800 kilomètres au nord de Santiago, Mgr Fernando Ariztia, a annoncé, mercredi 12 novembre, que les postes chiliennes avaient refusé de transmettre un télégramme qu'il expédiait à l'archevêque de Santiago, le cardinal Raul Silva Henriquez. « Il s'agit d'un fait extrêmement grave que d'empêcher un évêque de communiquer avec le président de la conférence épiscopale », a souligné Mgr Ariztia.

Le directeur des postes à Copiapo a justifié sa décision en déclarant que le télégramme n'avait pas été transmis ni rendu public, en raison de son contenu, après consultation avec la direction générale des postes à Santiago.

Ce nouvel incident entre le pouvoir militaire chilien et l'Eglise catholique survient après l'arrestation de plusieurs prêtres accusés de « complicité » avec le mouvement clandestin de la gauche révolutionnaire (MIR) et au moment où, selon de hautes sources ecclésiastiques, les relations entre l'Eglise et le gouvernement « sont tombées au point le plus bas de toute l'histoire du pays ».



LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Pour réduire la fraude électorale, le vote par correspondance est supprimé

Le président de la République a réuni le conseil des ministres le mercredi 12 novembre à l'Elysée. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été adopté :

Un projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral et du code de l'administration communale a été adopté. Il complète les mesures prévues par la législation en vigueur contre la fraude électorale par trois séries de dispositions concernant les modalités de révision des listes électorales, les procédures de vote et les pouvoirs des juridictions administratives en matière de contentieux électoral.

Le projet de loi prévoit que, dans les commissions administratives chargées de dresser les listes électorales, l'un des membres jusqu'à présent choisi par le conseil municipal sera désigné par le président du tribunal de grande instance. L'inscription d'office sur les listes est supprimée. Elle ne pourra intervenir à l'avenir que sur la demande des intéressés.

Le vote par correspondance est supprimé. Il est remplacé par un vote par procuration pour toutes les personnes que d'impérieuses obligations professionnelles ou une incapacité physique mettent dans l'impossibilité de participer au scrutin. Pour faciliter l'exercice de ce mode de votation, les procurations sont établies par acte dressé devant un magistrat désigné par le premier président de la cour d'appel, ou par une personne désignée par ce magistrat et assermentée, et non plus seulement devant le juge d'instance. Pour les Français se trouvant hors de France, l'acte de procuration sera dressé devant l'autorité consulaire.

La juridiction administrative qui a prononcé l'annulation d'une élection pourra décider que, lors de l'élection partielle consécutive à cette annulation, la présidence d'un ou de plusieurs bureaux de vote sera assurée par une personne désignée par le président du tribunal de grande instance.

En cas d'appel d'une décision d'annulation par le tribunal administratif, le Conseil d'État pourra décider, sur demande du préfet ou du requérant de première instance, que les élus, dont l'élection a été annulée, sont suspendus. Lorsque pour plus de moitié le conseil municipal sera ainsi empêché de siéger, le conseil sera remplacé par une délégation spéciale.

● LE RÉGIME ÉLECTORAL DES DOM.

Le conseil a adopté un projet de loi abrogeant les dispositions spéciales aux départements d'outre-mer contenues dans le livre III du code électoral. Le régime électoral des départements sera désormais aligné sur celui de la métropole. Le contrôle du fichier électoral par les préfectures est supprimé. L'établissement et le contrôle du fichier électoral seront assurés par l'I.N.S.E.E. dans des conditions fixées ultérieurement par décret. Les articles de la loi organique fixant le nombre des députés et des sénateurs pour les départements doivent être modifiés en conséquence : tel est l'objet d'un second projet de loi organique modifiant le code électoral adopté par le conseil des ministres.

● LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES.

Un projet de loi relatif à la cour d'appel de Versailles a été adopté, en vertu duquel pendant une période suivant sa création ses attributions seront déterminées par décret en Conseil d'État. Elle recevra immédiatement compétence pour les affaires pénales. En attendant que, au fur et à mesure de la mise en place de ce moyen de fonctionnement, les autres affaires lui soient transférées, la cour d'appel de Paris en connaîtra à titre transitoire. (« Le Monde » du 6 novembre.)

(Lire page [illegible].)

● L'AJUSTEMENT DU BUDGET DE 1975.

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi de finances rectificative pour 1975. Les trois premières lois de finances rectificatives comportaient de nombreuses et importantes mesures tendant à encourager l'investissement productif, à favoriser l'emploi et à développer les équipements collectifs. Ce quatrième collectif a pour objet de procéder aux ajustements et régularisation nécessaires en fin d'année. Les dépenses supplémentaires s'analysent en ajustements consécutifs au hausses de salaires et des charges sociales, subventions aux entreprises nationales, notamment la S.N.C.F., ouvertures de crédits au budget de la défense, ainsi qu'en diverses mesures en faveur de l'agriculture, de l'action sociale et éducative. Les charges nettes de l'exercice sont ainsi augmentées de 6 milliards de francs, ce qui porte pour 1975 le total des opérations à caractère définitif à 286 milliards de francs.

● CLASSES MOYENNES.

Un projet de loi de décret portant création d'un conseil supérieur des classes moyennes a été adopté. Il comprend vingt personnalités nommées par arrêté du premier ministre, du ministre du commerce et de l'artisanat, et du ministre de l'économie et des finances sur proposition des ministres intéressés ; trois personnalités nommées par le premier ministre en raison de leurs compétences particulières ; trois membres du Conseil économique et social désignés par le bureau de cette assemblée. Il est présidé par le ministre du commerce et de l'artisanat.

Il est chargé de recenser et d'étudier les problèmes communs aux classes moyennes, de faciliter les liaisons nécessaires avec l'administration et de donner des avis à la demande du gouvernement sur les projets de lois et de règlements les concernant.

Le statut social des détenus a été amélioré

● LA RÉFORME PÉNITENTIAIRE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de la justice (condition pénitentiaire) ont fait une communication sur l'application de la réforme pénitentiaire. Cette réforme, entreprise depuis seize mois, a porté sur les régimes de détention, le statut social, la formation et le travail pénal, la réinsertion des détenus. La mise en place des deux régimes de détention entre lesquels la population pénale a été répartie, régime de sécurité dans les centrales, régime libéral dans les centres de détention, est maintenant achevée. Le statut social des détenus a été amélioré par une nouvelle répartition du pécule décidée en mars 1975, l'octroi des prestations sociales, l'aménagement des modes de fonctionnement de la médecine pénitentiaire.

Les projets de loi relatifs à l'aide à l'assurance vieillesse des détenus et à l'aide publique des détenus libérés ont été déposés au Parlement. L'amélioration de la formation des détenus a été poursuivie par une extension de l'enseignement traditionnel de la formation et de la pré-formation professionnelles. Une impulsion nouvelle a été donnée au développement du travail pénal pour favoriser la réinsertion des détenus libérés qui reste l'objectif fondamental de la réforme pénitentiaire. Des centres de détention ont été créés pour les détenus donnant des gages d'adhésion au traitement éducatif. Le casier judiciaire et l'interdiction de séjour ont été aménagés. Une collaboration étroite a été organisée entre l'Agence nationale pour l'emploi et l'administration pénitentiaire.

En ce qui concerne le personnel pénitentiaire, les conditions de sa sécurité et de son travail ont été améliorées. Mille cinq cents nouveaux surveillants ont été recrutés en un an. Les rémunérations ont été ajustées. Ces mesures seront complétées par une réforme d'ensemble des statuts qui est à l'étude. L'effort de rénovation et d'humanisation des établissements pénitentiaires se poursuit.

En conclusion, le président de la République a déclaré qu'il s'agit d'une action souvent mal comprise mais nécessaire qui va dans le sens de l'humanisation de notre société et qui a été bien conduite par le personnel de l'administration pénitentiaire. Cette action doit être accentuée sur deux points : le fonctionnement de la médecine pénitentiaire et l'amélioration du travail pénal.

Diminution de la consommation du fuel domestique

● LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté le bilan des résultats atteints en matière d'économie d'énergie et a exposé les orientations de la politique que le gouvernement se propose de mener en ce domaine.

La consommation d'énergie primaire sera en 1975 inférieure globalement de 6 % par rapport à 1973 et de 6,5 % par rapport à 1974. Ces résultats sont conformes aux objectifs fixés et sont satisfaisants dans l'ensemble, notamment en ce qui concerne le fuel domestique, 15 % de moins qu'en 1974, ce qui traduit un effort réel d'économie. Par contre, la baisse de la consommation en fuel lourd, moins 14 % par rapport à 1974, semble principalement due à la réduction de l'activité économique.

Enfin l'accroissement de la consommation de carburant automobile s'est sensiblement ralenti au cours des deux dernières années : 2 % en 1975 par rapport à 1973 au lieu d'un rythme de croissance de 8 % comme avant la crise. Toutefois, les tendances plus récentes montrent une reprise de la consommation supérieure aux objectifs fixés.

Ces diverses constatations amènent le gouvernement à poursuivre et à amplifier son action dans le domaine des économies d'énergie. En ce qui concerne la consommation de carburant automobile, il convient d'en rester au strict respect des mesures prises pour la limitation des vitesses. Une campagne d'information des usagers pour une meilleure utilisation des véhicules sera engagée ; la politique des transports en commun sera poursuivie.

Les mesures d'encadrement de la consommation de fuel lourd déjà intervenues seront complétées par une action prioritaire de soutien aux investissements générateurs d'économie dans les divers secteurs industriels.

Le ministre de l'industrie a souligné l'importance du rôle joué par l'Agence pour les économies d'énergie, notamment en matière d'information et de conseil des usagers, et en ce qui concerne l'étude et les actions de démonstration des procédés nouveaux destinés à économiser l'énergie, ainsi que les incitations financières à apporter aux investissements engagés dans ce domaine.

● ÉCHANGES CULTURELS FRANCO-TCHÈQUES.

Le ministre de l'éducation a rendu compte de la visite officielle qu'il a faite en Tchécoslovaquie à l'invitation des ministres de l'éducation tchèque et slovaque qui lui ont notamment fait part de leur désir de voir développer les échanges politiques, économiques et culturels avec la France.

● LA VISITE EN TUNISIE.

Le président de la République a informé le conseil des conditions dans lesquelles s'est déroulée sa visite officielle en Tunisie. Il s'est félicité de l'accueil chaleureux que lui ont réservé le président Bourguiba et le peuple tunisien. Les entretiens qu'il a eus avec le chef d'État tunisien ont fait apparaître une grande convergence de vues sur les principes d'un règlement juste et durable du conflit du Proche-Orient, une commune préoccupation devant l'évolution de la crise libanaise, le souhait d'une solution juste et pacifique dans le problème du Sahara occidental, une même conviction sur la nécessité d'assurer par le moyen d'un dialogue approfondi entre pays industrialisés et pays en développement l'établissement d'un ordre économique plus équitable, ainsi que l'essor économique des pays en développement.

Sur le plan bilatéral, les deux chefs éd'État ont marqué leur volonté de donner à la coopération franco-tunisienne un nouvel élan. Ils ont procédé à un échange de vues sur les moyens de la renforcer dans le domaine économique, notamment par une contribution exceptionnelle de la France au développement de la Tunisie, et dans le domaine culturel et technique.

● LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil des Communautés qui s'est tenu à Bruxelles les 10 et 11 novembre. Les ministres de l'agriculture de la Communauté ont mis au point le texte d'une résolution sur la politique agricole commune qui sera transmise aux chefs d'État et de gouvernement en vue de la réunion du Conseil européen.

● LES TRAVAUX EUROPÉENS.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du dernier conseil des Communautés, qui prépare une position commune sur les objectifs du dialogue dans chacune des quatre commissions de la conférence de Paris. Il a notamment procédé à un échange de vues sur le mandat relatif aux questions énergétiques. Il a également fait le point sur diverses questions qui pourraient être soumises au prochain Conseil de l'Europe, en particulier l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, la préparation du calendrier de négociations avec le Portugal, l'union des passeports.

POLITIQUE

M. MITTERRAND VA RENCONTRER M. KISSINGER

Le parti socialiste a confirmé que son premier secrétaire, M. François Mitterrand, se rendrait aux Etats-Unis du 24 au 29 novembre. Le député de la Nièvre répond à l'invitation de plusieurs universités, dont celles de New-York, Columbia, Harvard et d'Amhearst, où il tiendra plusieurs conférences. Il fera, en outre, un exposé devant le Council of Foreign Relations et sera reçu au National Press Club.

M. Mitterrand rencontrera, lors de son voyage, M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, M. McGovern et les principaux leaders démocrates du Sénat et de la Chambre des représentants, ainsi que les présidents des partis socialiste et social-démocrate américains.

Il aura également l'occasion de rencontrer un certain nombre de journalistes et d'économistes, notamment M. Galbraith.

● AU CABINET DE M. JARROT, M. Bernard Magniny, quarante et un ans, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé directeur de cabinet de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, en remplacement de M. Georges Badault, nommé préfet des Côtes-du-Nord.

AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Les sénateurs repoussent toute modification fondamentale au projet de loi sur la réforme foncière

Le Sénat a entamé, mercredi après-midi 12 novembre, l'examen des articles du projet de loi portant réforme de l'urbanisme et de la politique foncière, qu'il devait poursuivre jeudi et vendredi.

Par 183 voix contre 81, il a repoussé l'amendement socialiste de MM. Pisani et Laucournet, tendant à la suppression des dix-neuf articles constituant le titre 1 du projet. M. Marcilhacy (non inscr.), auteur d'un amendement visant à supprimer l'institution du plafond légal de densité (P.L.D.) s'était rallié à l'amendement du P.S.

« *Qu'est-ce qu'un plafond légal dont la loi prévoit en même temps qu'il pourra n'être pas respecté ?* avait notamment déclaré le sénateur de la Charente. *Ce texte*, avait-il ajouté, *par sa complexité, fera la fortune des malins et la ruine des honnêtes gens. Il apportera beaucoup de troubles dans quantité de patrimoines.* »

« *Ce système*, avait dit M. Laucournet, *contribuera au renchérissement des appartements et ne permettra aucune récupération des plus-values, c'est pourquoi nous demanderons la création d'un impôt foncier.* »

Répondant à ces deux orateurs, M. Galley, ministre de l'équipement, avait souligné la contradiction de leurs arguments : « *M. Marcilhacy parle d'une atteinte grave aux patrimoines, c'est donc qu'il reconnaît que la loi aura un effet que nie M. Laucournet.* »

Les sénateurs ont ensuite repoussé un second amendement socialiste, défendu par M. Pisani et tendant, notamment, à transférer à la collectivité le droit de construire au-delà du P.L.D. Ils ont de même écarté les modifications proposées par MM. Miroudot (ind.) et Chauty (non inscr.), rapporteurs pour avis, respectivement de la commission des affaires culturelles et de la commission des affaires économiques. Ces amendements visaient à rendre le P.L.D. plus « *dissuasif* » en fixant le coefficient de densité à 0,75 pour la province au lieu de 1.

Combattant cette modification, M. Pinton (Gauche dém.) avait déclaré : « *Ce taux risque de faire baisser le prix de vente des terrains, initiative qui me surprend de la part de défenseurs du droit de propriété.* »

Contrairement aux députés, les sénateurs ont estimé que les constructeurs d'établissements d'enseignement et d'édifices du culte ne seront pas exemptés du versement de la taxe de surdensité. Le Sénat, enfin, a voté un amendement de M. Chauty tendant à limiter aux réalisations strictement foncières l'affectation du produit de la taxe, à l'exclusion de la rénovation des immeubles anciens et de la construction de logements sociaux. — A. G.

● RECTIFICATIF. — M. Maurice Schumann, sénateur du Nord (apparenté U.D.R.), nous signale que, si la commission des finances, sur son initiative en qualité de rapporteur spécial du budget de la culture, a adopté deux amendements tendant à supprimer tout soutien financier aux films de violence ou de pornographie et à appliquer une taxe aux productions de violence et de pornographie qui ne bénéficient pas de l'aide de l'Etat, « *cette nouvelle imposition ne concerne pas indifféremment, comme le Monde l'a indiqué par erreur dans son numéro du 11 novembre, tous les films de violence ou de pornographie : elle a uniquement pour objet de rétablir l'égalité de concurrence contre les diverses catégories de réalisations* ».

L'EXAMEN

Tourisme : un esprit offensif

L'Assemblée nationale examine, mercredi matin 12 novembre, les crédits du tourisme.

Rapporteur spécial de la commission des finances, M. ALDUY (P.S.), souligne l'inadaptation des crédits (57,2 millions, soit une régression de près de 7 % par rapport à 1975) à l'enjeu économique et social que représente un secteur d'activité qui aurait dû répondre en 1975 aux besoins de près de vingt-sept millions de Français en vacances et de huit millions et demi de visiteurs étrangers.

M. BEGAULT (réformateur), rapporteur pour avis de la commission de la production, souligne la nécessité d'une politique de tourisme social — « *il n'y a encore qu'un Français sur deux qui part en vacances* » — et estime que, à défaut d'un véritable étalement des vacances dans le temps, il importe de favoriser l'étalement dans l'espace ; d'où la nécessité de promouvoir le tourisme vert.

Constatant que les Français « *sont partis plus nombreux que jamais en vacances* », M. GERARD DUCRAY, secrétaire d'Etat au tourisme, insiste sur deux aspects précis de sa politique :

1) La promotion du tourisme français : « *Nous dégagerons des moyens qui inciteront les touristes étrangers à étaler leurs séjours dans le temps et dans l'espace Il convient, par notre effort de promotion, de maintenir positiv[e] notre balance des paiements touristiques.* »

2) L'hôtellerie : « *Il serai[t] anormal que l'Etat continue [à] favoriser des implantations nouvelles dans des villes ou des régions dans lesquelles apparaissen[t] des risques de « sur-capacité » : Il faut donc redéfinir notre politique d'aides financières. De[s] commissions régionales consultatives d'équipements hôteliers don[ne]ront leur avis sur les proje[ts] présentés. L'aide publique n[e] sera plus accordée automatiqu[e]ment en fonction du classemen[t]. Elle sera sélective. (...) Ce budge[t]*, conclut M. DUCRAY, *se veu[t] donc porteur d'un esprit résolu[ment] offensif, au sens commer[cial] du terme.* »

M. BAREL (P.C., Alpes-Mar[i]times), premier orateur inscr[it] dans la discussion général[e], demande le doublement des cr[é]dits inscrits au titre des autor[i]sations de programme et préc[o]nise une série de mesures afin [de] favoriser le tourisme soci[al]. M. CAPDEVILLE (P.S., Aud[e]) relève les résultats médiocres [de] l'aménagement du littoral La[n]guedoc-Roussillon et annonce q[ue] son groupe ne votera pas le bu[d]get. M. MEDECIN (app. R[I], Alpes-Maritimes), maire de Ni[ce], préconise un plan de relance [de] l'hôtellerie. M. MAURICE BLA[N] (P.S., Savoie) estime que [le] chèque vacances devrait ê[tre] rapidement institué. P[our] M. ROHEL (R.I., Finistère), [le] taux de la T.V.A. de 17,6 % [qui] frappe la petite hôtellerie [est] « *excessif et injuste* ». M. ALA[IN] BONNET (rad. de gauche, D[or]dogne) souhaite un étalem[ent] des vacances et un effort ac[cru] en faveur de l'arrière-pa[ys], notamment en Aquitaine. En[fin], M. ANTONIOZ (R.I., Ain) insi[ste] pour que la propagande en fav[eur] de la France soit intensifiée, s[ur]tout aux Etats-Unis et au Jap[on].

Répondant aux orateu[rs], M. DUCRAY précise notamm[ent] que :

« *Vingt-six millions de Franç[ais] en vacances, c'est un chif[fre] énorme ; en pourcentage n[ous] sommes plus près des Etats-U[nis] que de l'U.R.S.S., et nous figur[ons] dans le peloton de tête des p[ays] européens.*

» *Nous avons l'intention [de] faire un effort particulièrem[ent] important pour le tourisme soc[ial]. Nous voulons doubler le ryth[me] de construction de terrains [de] camping et des places offe[rtes] chaque année.* »

En ce qui concerne les villa[ges] de vacances, « *nous envisage[ons] d'exiger des collectivités ou as[so]ciations que nous soutiendr[ons] dans leurs efforts de construct[ion] qu'elles ouvrent leur établis[se]ment à 40 ou 60 % des person[nes] ne payant pas d'impôt sur [le] revenu. Le chèque vacances n'[est] pas une formule satisfaisan[te] du point de vue social. Nous so[m]mes à la recherche d'une au[tre] formule.*

» *Une commission sur le th[er]malisme a été créée au sein [du] conseil supérieur. Elle a conclu [à] la nécessité d'une nouvelle po[li]tique en ce domaine Je f[ais] miennes ses conclusions. Le m[i]nistre de la santé est d'acco[rd] avec nous pour créer un grou[pe] interministériel qui la définira.*

» *Le nombre d'étrangers ven[us] en France l'été dernier a attei[nt] un record. Le solde de la b[a]lance touristique sera donc po[si]tif et il sera en augmentatio[n]. Pour les six premiers mois, [le] solde des seuls échanges de b[il]lets a été de 1,6 milliard, so[it] 50 % de plus que pendant [la] période correspondante de l'ann[ée] précédente.* »

L'Assemblée adopte ensuite l[es] crédits du tourisme, l'oppositio[n] votant contre.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DES COMMUNES

La fédération nationale des élu[s] républicains municipaux, canto[n]naux et régionaux, qui regroup[e] notamment les élus communistes[,] organise un rassemblement le samedi 15 novembre, à 9 h. 30, au[x] anciennes halles de La Villette. Une délégation se rendra ensuit[e] au ministère de l'Intérieur pou[r] déposer une motion. Les dirigeants de la fédération seront reçus jeudi 20 novembre par M. Pierre Bollote, directeur des collectivités locales au ministère de l'Intérieur. Les élus protestent contre la situation « *intolérable* » dans laquelle les communes se trouvent sur le plan financier.

● *Le conseil des ministres* a prononcé mercredi 12 novembre la dissolution du conseil municipal de Canejean (Gironde). Cette commune de la périphérie bordelaise est passée en deux ans de cinq cents à trois mille trois cents habitants. En 1975, les impôts locaux ont augmenté de 600 %. Un comité de défense aussitôt créé a obtenu qu'ils soient diminués de 25 %. Les conseillers municipaux ont cette année refusé de voter le budget de 1976 présenté par le maire, ce qui a motivé la décision du gouvernement.

L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Éducation : des crédits supplémentaires pour rattraper le retard de l'enseignement privé

Mercredi après-midi 12 novembre, l'Assemblée nationale examine le budget de l'éducation.

Pour M. MARIO BENARD (U.D.R.), rapporteur spécial, ce budget « *entend régulariser et remettre en ordre après des années d'un exceptionnel effort d'équipement et de recrutement* ». Il souligne l'action très importante entreprise pour nationaliser mille soixante-six collèges et cinquante-quatre lycées et pour étatiser cinq lycées, mais se demandi si le nombre de postes créés est suffisant pour assurer le transfert du total de la charge des collectivités locales sur l'Etat.

M. WEINMAN (U.D.R.), rapporteur spécial (constructions scolaires et universitaires), souhaite que soient prévus d'importants crédits pour les dépenses d'entretien qui paraissent « *urgentes et nécessaires* » et demande la réactualisation de la subvention forfaitaire accordée par l'Etat pour les contsructions du premier degré.

M. SOURDILLE (U.D.R.), rapporteur pour avis (affaires culturelles), souhaite une enquête sur le coût d'entretien des constructions scolaires industrialisées et juge insuffisants les crédits pour la sécurité. Soulignant le développement de l'enseignement préscolaire, il relève que près de la moitié des classes maternelles accueillent entre trente-six et quarante élèves et estime que les mesures nouvelles proposées pour l'allégement des effectifs sont « *largement insuffisantes : cent emplois d'instituteurs sont créés à ce titre pour dédoubler les maternelles alors qu'on compte deux mille trois cents classes de plus de quarante-cinq élèves* ».

M. RENE HABY, ministre de l'éducation, relève que, « *si l'année 1976 peut apparaître comme une année de consolidation et d'attente, le budget de l'éducation augmente de 19,5 % contre 13 % pour le budget total de l'Etat* ».

M. Haby présente ensuite les grands axes de son budget :

« 1) *L'ampleur des créations ou des confirmations de poste : vingt-neuf mille, soit plus de la moitié de toutes les créations d'emplois dans la fonction publique. Cette effort est la conséquence d'une triple priorité : titulariser un nombre très important d'auxiliaires, achever rapidement la nationalisation ou l'étatisation des établissements secondaires, enfin, renforcer les capacités d'encadrement et d'accueil, notamment dans les écoles maternelles, qui accueilleront près de soixante-dix-huit mille élèves à la rentrée de 1976 et dont le développement résulte d'une politique volontariste du gouvernement.*

» 2) *La poursuite de l'effort d'équipement. Près de trois cent cinquante mille places nouvelles seront créées, alors que nous aurons moins de cent mille élèves nouveaux. Ces chiffres se passent de commentaires.*

» 3) *Les interventions de l'Etat en faveur des familles. En ce qui concerne les manuels, les dispositions appliquées à la dernière rentrée sont reconduites. Dans le domaine des transports scolaires, la progression du taux de participations de l'Etat, accompagnée de l'effort des collectivités départementales et locales, permet de réduire sensiblement la charge financière des familles, supprimée d'ores et déjà totalement dans certains départements. A la demande du comité des usagers, 15 % du montant des crédits de bourses seront laissés à la disposition des autorités régionales et locales pour des aides hors barème.* »

Enfin, à propos de l'enseignement privé, M. Haby précise qu'un rattrapage progressif de la participation de l'Etat au forfait d'externat est actuellement à l'étude.

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) assure : « *Les chiffres annoncés sont des chiffres trompeurs, voire faux. Sans inflation, nous aurions tout simplement une augmentation du budget de 2,5 % et non de 19 %. Ce budget est donc un budget de pénurie.* » Il relève ensuite les « *habiletés* » de la présentation d'un budget « *gonflé artificiellement* ». Vingt-huit mille huit cents création d'emplois ? « *Oui, mais dix mille relèvent de 1975 ; en fait, il y a 6 195 emplois réellement nouveaux, et encore sont-ils liés à l'accroissement des effectifs scolarisés. Seuls huit cents emplois peuvent traduire une intention qui pourrait marquer une politique. C'est un chiffre dérisoire !* »

M. BOUVARD (réf., Morbihan) plaide en faveur de l'enseignement des langues et des cultures régionales, et souligne les inégalités qui existent encore dans le système d'enseignement, notamment en milieu rural. Il se déclare préoccupé par la situation financière de l'enseignement privé et suggère un plan triennal de rattrapage pour le forfait d'internat.

M. ROHEL (R.I., Finistère) reconnait que le gouvernement a consenti un effort « *très important* » pour les bourses, mais les modalités d'attribution laissent subsister, à son avis, « *des injustices flagrantes ; il faudrait donc trouver un système plus juste, qui tienne compte davantage de la réalité des revenus familiaux* ». Après avoir félicité le gouvernement pour les mesures prises en faveur de l'enseignement des langues régionales, M. Rohel demande que soit comblé le retard pris par les crédits de fonctionnement cotroyés à l'enseignement privé.

Constatant que M. Haby a présenté son budget « *de manière idyllique* », M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) affirme : « *Le taux de progression de votre budget n'augmente pas, il recule. Vous n'avez bénéficié d'aucune priorité. Vos 28 874 emplois nouveaux se réduisent en fait 7 734, alors qu'il en faudrait 8 200 rien que pour les maternelles, et qu'il manque 100 000 places en C.E.T. Les 2 290 nouvelles classes maternelles seront payées à concurrence de 96,6 % par les collectivités locales.* » Evoquant l'« *accélération* » des nationalisations des lycées et des C.E.E., il demande : « *A qui ferez-vous croire que l'on peut nettoyer, entretenir, administrer, gérer un C.E.S. avec sept à huit personnes, un lycée avec dix à onze !* » Pour ce qui concerne l'« *accentuation* » de l'aide aux familles, il déclare : « *Votre allocation ne couvre que 50 % des frais de livres en sixième, un peu plus de 30 % en cinquième.* »

M. JACQUES LEGENDRE (U.D.R., Nord) intervient sur les points suivants : l'allégement des effectifs : « *1976 ne marquera pas des grands progrès. En 1970, il y avait 45 % de classes de plus de quarante élèves ; en 1974, il n'y en avait plus que 30 %, mais il faut arriver à les supprimer complètement.* »

— La nationalisation : « *Même si elle n'est pas une panacée, elle est souvent souhaitée par les communes rurales, qui en attendent une diminution de leurs charges. Ce transfert de charges doit être complété par une révision du forfait établi en 1963 pour les constructions du premier cycle.* »

— La gratuité des livres : « *Il faut tenir les engagements pris. Mais il faut aussi s'interroger sur ce que doivent être les manuels au moment où se développe l'audiovisuel.* »

M. GILBERT FAURE (P.S.) : l'État se décharge de ses responsabilités

M. GILBERT FAURE (P.S., Ariège) : « *L'Etat se décharge de ses responsabilités financières sur les collectivités publiques et sur les familles, par exemple, en matière de bourses, de transports et de livres scolaires.* »

M. RENE RIBIERE (N.I., Val-d'Oise) a l'impression que « *le gouvernement s'accommode d'un processus de détérioration de la condition enseignante* », qu'il estime, pour sa port, « *lourd de conséquences* ».

Favorable au pluralisme scolaire, M. JOANNE (R.I., Charente-Maritime) se déclare hostile à l'étatisation de l'enseignement et au monopole du ministère de l'éducation. Pour terminer, il estime « *intolérable la prétention de certains maîtres d'imposer leurs convictions à leurs élèves* ».

M. LE PENSEC (P.S., Finistère) déplore que « *les propos pleins de ferveur du ministre en faveur de l'enseignement des langues et des cultures régionales ne débouchent que sur le néant* ». Puis relève « *le coup d'arrêt brutal* » donné par M. Chirac à l'évolution vers la régionalisation et souligne « *la méfiance du gouvernement à l'égard des identités régionales* ».

Pour M. DUPUY (P.C., Val-de-Marne) « *parler d'organiser l'égalité des chances dans une société injuste relève d'un simple exercice de langage* ».

M. GISSINGER (U.D.R., Haut-Rhin) déplore « *les réformes trop nombreuses qui déroutent élèves, enseignants et parents* ». Il estime que « *la valeur pédagogique réelle doit primer sur l'ancienneté et les diplômes* ».

M. LUCIEN PIGNION (P.S., Pas-de-Calais) dénonce « *l'incohérence* » des politiques successives suivies par les gouvernements de la Vᵉ République, et assure que « *le personnel enseignant est découragé* ». M. DOUSSET (app. R.I., Eure-et-Loir) souhaite que l'on aide les communes qui constituent des regroupements pédagogiques.

M. GAILLARD (P.S., Deux-Sèvres) demande à M. Haby s'il est prêt à déposer un projet de loi-cadre pour ouvrir des classes à partir de trente-cinq élèves inscrits.

M. GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône) affirme que « *la réforme Haby a complètement abandonné le principe de la gratuité, dont le budget traduit le refus délibéré* ».

M. LABORDE (P.S., Gers) estime que la progression des crédits d'équipement correspond en fait à une régression si l'on tient compte de la hausse des prix.

M. BURON (app. U.D.R., Mayenne) remarque que, si l'on voulait satisfaire toutes les revendications exprimées au cours de ce débat, il faudrait doubler le budget de l'éducation nationale.

M. MAURICE BLANC (P.S., Savoie) définit un projet de l'enseignement maternel tel que le conçoit son groupe.

M. GAUSSIN (réf., Loire) s'inquiète des difficultés rencontrées pour développer l'enseignement en milieu rural.

M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais) note qu'au rythme actuel, il faudra cinquante ans pour parvenir aux normes fixées par le ministère en matière d'aide et de soutien psycho-pédagogique.

M. LIGOT (appar. R.I., Maine-et-Loire) se préoccupe du forfait d'externat pour l'enseignement privé sous contrat d'association et en réclame la mise à jour. M. JOURDAIN (P.C., Gard) estime que « *le gouvernement a élevé les transferts de charges à la hauteur d'une institution* ».

M. ALBERT EHM (U.D.R., Bas-Rhin) déplore que depuis deux ans aucun nouvel établissement d'enseignement technique n'ait été mis en chantier en Alsace.

M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) reconnaît que certains enseignements privés ont des difficultés financières, mais souligne en contrepartie les nombreux avantages dont ils bénéficient. Il estime que « *la dualité scolaire n'est pas la liberté de l'enseignement car elle favorise les gaspillages* ». « *L'école publique,* affirme-t-il, *doit être l'école de tous, donc l'école de la neutralité.* »

Pour M. Maurice ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais) : « *Ceux qui se targuent de gérer l'imprévisible ne peuvent même pas gérer le prévisible.* »

Après les interventions de MM. DESANLIS (réf., Loir-et-Cher), CARPENTIER (P.S., Loire-Atlantique), RICHOMME (R.I., Calvados), HUGUET (P.S., Pas-de-Calais), KEDINGER (U.D.R., Moselle) et GILBERT SCHWARTZ (P.C., Meurthe-et-Moselle), M. GUERMEUR (U.D.R., Finistère) plaide en faveur de l'enseignement privé affirmant que « *l'enfant appartient d'abord à sa famille* ». « *Ce n'est pas la guerre à l'enseignement public que nous voulons,* affirme-t-il, *mais le droit d'exister.* »

Dans son intervention, Mme ANNIE LESUR, secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement préscolaire, indique notamment qu'il ne semble pas possible, actuellement, d'entreprendre un effort d'actualisation du taux de subvention pour la construction de classes maternelles. Elle reconnaît que le mouvement, qui devrait conduire à un quadrillage, par des écoles maternelles, de toutes les campagnes françaises, « *n'est pas aussi rapide qu'il serait souhaitable* ». Le premier obstacle résulte, à son avis, de la charge financière que les petites communes supportent difficilement. Elle souhaite que l'école maternelle en milieu rural constitue un lieu d'attraction pour les parents et plus particulièrement pour les mères. En zone urbaine, elle relève la création d'un personnel nouveau, à statut municipal, les aides-éducatrices, qui pourront assister les institutrices.

Répondant aux orateurs, M. HABY reconnait l'existence de certaines injustices dans l'attribution des bourses, mais il y voit la conséquence du système fiscal. Il indique qu'un point supplémentaire sera attribué au père ou à la mère élevant seul ses enfants et que les chômeurs disposeront d'une bourse dite provisoire. Après avoir affirmé que « *le concours demeurera la principale voie d'accès à l'enseignement* », le ministre précise, pour ce qui concerne l'enseignement privé, que le gouvernement a décidé d'inscrire 39 millions dans le collectif de fin d'année pour le forfait d'externat. Le gouvernement propose également, en seconde lecture, un amendement tendant à accorder des crédits complémentaires. En conclusion, il accuse l'opposition « *d'avoir tenté de jeter de la poudre aux yeux de l'opinion* » et rappelle que depuis quinze ans elle a toujours refusé de voter ce budget.

L'Assemblée adopte ensuite les crédits de l'éducation. La séance est levée à 2 h. 50 du matin, jeudi 13 novembre.

Ce n'est plus « le premier »

Avec la séparation de l'enseignement supérieur, le budget de l'éducation a cessé d'être « le premier de l'Etat », *comme on l'a fièrement répété pendant de nombreuses années. Différence de présentation qui traduit aussi des changements de priorités. Devancé par les P.T.T. (51 milliards de francs) et la défense (50 milliards), le ministère de l'éducation demeurera cependant l'un des plus gros dépensiers avec 46 267 millions de francs. Cela représente un accroissement de 19,5 % par rapport au budget initial de 1975 — auquel le plan de soutien à l'économie a ajouté 1 461 millions. Cette hausse, apparemment forte, ne permet cependant que quelques actions nouvelles importantes, notamment la nationalisation de collèges et la titularisation d'enseignants.*

Les crédits d'équipement (3 088 millions en « autorisations de programme », c'est-à-dire en constructions commencées en 1976) tendent toujours à diminuer progressivement par l'effet de la hausse des coûts. La « faveur » comparativement accordée à l'enseignement technique (756 millions de francs prévus pour 1976) et aux maternelles (208 millions), seuls secteurs où le nombre d'élèves continue à augmenter de façon sensible, est plutôt le résultat de la diminution des crédits pour les autres, même pour le premier cycle, encore premier consommateur de crédits (1 121 millions), que d'un nouvel effort. Toutefois le plan de soutien à l'économie apporte, cet automne, un supplément non négligeable pour ces trois domaines (350, 100 et 484 millions de francs respectivement).

Sur les crédits de fonctionnement (43 463 millions de francs), il n'y a guère que 984 millions de francs de « mesures nouvelles » *(environ 2 % du total). Sur les créations d'emplois (28 874) prévues en 1976, dix mille sont, en fait, des titularisations — notamment d'instituteurs payés jusqu'à présent sur des crédits de remplacement ou de maîtres auxiliaires — et neuf mille sont destinées à la nationalisation de plus de mille cent établissements d'enseignement secondaire. Ainsi, il ne restera plus, à la fin de 1976, que six cents collèges municipaux environ, qui normalement doivent être nationalisés à leur tour en 1977. Cette grosse opération allégera le fardeau qui pèse sur les finances municipales, même si certains services restent à la charge des communes. Celles-ci cependant jugent encore excessives leurs dépenses d'enseignement, notamment pré-scolaire. La commission des finances de l'Assemblée nationale n'avait, au départ, accepté de voter les subventions d'équipement pour 1976 que si celles versées aux communes pour les écoles primaires et maternelles étaient sensiblement relevées.*

Moins de neuf mille fonctionnaires nouveaux, dont quelque six mille enseignants, seront recrutés à la rentrée de 1976. Du moins, pour les maternelles, le nombre prévu (1 800) correspond-il mieux que les années précédentes à l'augmentation des effectifs attendus — sans permettre de diminuer beaucoup le nombre d'élèves par classe. L'accroissement des crédits pour les transports scolaires (723 millions de francs contre 568 en 1975) ne permettra pas non plus de diminuer sensiblement les dépenses des familles, en raison de la hausse des tarifs, contrairement à ce qui s'est produit cette année.

En revanche, un effort (424 millions de francs supplémentaires) est encore fait pour l'enseignement privé, même s'il ne correspond pas aux demandes de celui-ci, qui réclame notamment un « rattrapage » *du* « forfait d'externat ».

LA SUPPRESSION DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

MM. Zuccarelli et Pierucci doutent de la fin de la fraude électorale en Corse

Après l'adoption par le conseil des ministres du mercredi 12 novembre d'un projet de loi visant à supprimer le vote par correspondance, M. Jean Zuccarelli, député radical de gauche, maire de Bastia, a déclaré le même jour :

« *Le vote par correspondance, qui pouvait être excellent dans son principe, était absolument détestable dans ses modalités d'application. Le gouvernement, qui a préféré une mesure radicale de suppression au lieu de modifier le vote par correspondance, va lui substituer le vote par procuration qui n'est pas absolument sûr. Il faudra veiller aux modalités d'application pratiques, si l'on veut arriver à un assainissement du climat électoral.* »

De son côté, M. Michel Pierucci (indépendant), maire de Corte, ne pense pas que la suppression de ce mode de vote supprimera pour autant la fraude électorale. « *Il y a,* a-t-il dit, *les procès-verbaux falsifiés, les listes truquées, tout ce qui entoure le système de vote en Corse, sans compter les pressions de toutes sortes qui créent pendant les élections un climat anormal, au sein duquel l'électeur est loin de se sentir libre.* »

[C'est en Corse qu'était le plus fréquemment utilisé le vote par correspondance. Cette pratique a donné lieu dans l'île, et depuis longtemps, à d'innombrables abus.

Dimanche 2 novembre encore, lors du premier tour de l'élection municipale d'Ajaccio, des incidents s'étaient produits, lors du dépouillement, au sujet des votes par correspondance. La liste du parti bonapartiste avait en effet obtenu 603 voix sur les 670 votes par correspondance admis, alors qu'elle ne devait rassembler en définitive, compte tenu du vote « physique », que 3 799 voix sur 11 308 suffrages exprimés.]

M. MICHEL BOSCHER : à quoi sert le secrétariat d'État à la culture ?

Dans le dernier numéro de *Vous en région parisienne*, mensuel d'information du district de la région parisienne, le président du conseil d'administration de cette assemblée, M. Michel Boscher, qui est également député U.D.R. de l'Essonne, lance une violente attaque contre le secrétariat d'Etat à la culture. Il écrit notamment :

« *Le secrétariat d'Etat vibrionne, il s'agite, il parle, il interdit... mais que fait-il de positif ? Il participe aux engouements de notre époque, c'est sa caractéristique principale.*

» *En matière théâtrale, il se pâme d'aise devant des spectacles d'avant-garde qui cherchent, sans le trouver, un public excédé d'avoir à contempler, moyennant finances, des gesticulations réputées géniales sous prétexte d'engagement politique.*

» *En matière architecturale, il sacrifie à la mode rétro (...).*

» *En matière d'aide aux collectivités locales (qui, elles, connaissent les goûts et les besoins de leurs habitants), il veut imposer ses conceptions et ses hommes sans pour autant contribuer autrement que nominalement aux charges qu'il crée (...).* »

POLITIQUE

A LA COMMISSION DES LOIS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Lecanuet reproche à M. Poniatowski de mettre en cause la justice

On ne sait trop qui admirer du ministre de la justice qui dit — enfin et vivement — son fait au ministre de l'intérieur ou de ce dernier l'impudence, quand il affirme tranquillement n'avoir « jamais critiqué la justice ».

Le 4 février dernier, à Radio Monte-Carlo, le ministre d'État dit : « Les policiers se plaignent de la clémence des juges, moi aussi. » *Le 10 octobre, à l'Assemblée nationale :* « Disons-le franchement, il est souhaitable que les décisions de justice visent plus à la protection de la société, des honnêtes gens et des innocents qu'à se préoccuper du sort et de l'avenir des criminels. »

Le 21 octobre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Poniatowski se plaint que « le comportement trop laxiste des magistrats compromette parfois les bons résultats de la police, notamment par la remise en liberté trop rapide des délinquants dangereux ».

On peut aussi rappeler son désir, proche d'ailleurs du non-sens, de voir instituer des « peines automatiques » *contre ceux qui se rendent coupables de port d'armes illégal.*

Enfin, le ministre avait si peu critiqué la justice qu'il avait même fini par provoquer l'exaspération de l'Union syndicale des magistrats qui, dans un assez long communiqué, s'était étonnée « qu'un membre du gouvernement puisse donner l'impression de méconnaître, à la fois le principe de la solidarité gouvernementale, la volonté du législateur et la souveraineté des juges populaires *(le Monde daté 26-27 octobre).*

M. Poniatowski, n'ignore pas davantage cette réaction qu'il ne peut avoir oublié les propos qu'il a tenus. Feindre le contraire, n'attribuer les paroles du ministre de la justice qu'à « la fatigue » *relève, dans ces conditions, de la désinvolture sinon du mépris.*

PHILIPPE BOUCHER.

L'audition du ministre de la justice par la commission des lois de l'Assemblée nationale, mercredi 12 novembre, sur le budget de la justice, a fourni à M. Jean Lecanuet l'occasion de critiquer — très vivement — les déclarations de M. Michel Poniatowski sur le « laxisme » des magistrats.

S'adressant aux membres de la commission, M. Lecanuet a indiqué :

« *Contrairement à vous, certains accusent la justice d'être trop indulgente et traient jusqu'à lui imputer l'augmentation de la criminalité. Je ne veux pas polémiquer avec le ministre de l'intérieur, je n'ai qu'un reproche à lui faire : c'est de mettre en cause la justice. Je ne mets pas en cause la police. Je pourrais lui reprocher de n'arrêter que 40 à 50 % des criminels. Je pourrais dresser le bilan des jugements qui ne sont pas exécutés par la force publique. Je ne le fais pas. Mais j'aimerais que cette polémique s'arrête. Je comprends les difficultés énormes que la police rencontre ; elle manque de moyens en personnel et en matériel. Il en est de même pour la justice. La justice et la police, la chancellerie et le ministère de l'intérieur doivent coopérer étroitement, chacun pour son secteur. Il n'est pas bon — je le dis franchement et publiquement — qu'un ministre porte des jugements de valeur sur la justice, surtout lorsqu'ils sont défavorables.*

» *La police fait son devoir, mais il lui arrive de commettre des erreurs ; il arrive que des policiers s'entretuent ou abattent des innocents. Je n'ai jamais fait de déclarations publiques à ce propos. J'aimerais que cessent les attaques contre la justice : tout un chacun a le droit d'en faire, hormis les ministres, tous solidaires.* »

Puis le ministre a ajouté : « *Je tiens à votre disposition à tous des documents qui prouvent que la justice prononce des peines généralement sévères ; s'il y a un problème, c'est en ce qui concerne l'exécution de ces peines. Pour vous dire mon sentiment personnel sur la question du châtiment, j'estime qu'il faut, bien entendu, maintenir les dispositions législatives concernant la libération conditionnelle et les réductions de durée d'emprisonnement, mais qu'il est une catégorie de crimes particulièrement odieux, ceux par exemple dont les victimes sont des personnes âgées ou des enfants ou des otages pris au hasard, qui appellent des peines particulièrement rigoureuses.*

» *Ce sont d'ailleurs ces crimes-là qui, en se multipliant répandent le sentiment d'insécurité assez généralement partagé par les Français. Faut-il les punir de mort ? Non sans regret, pour ma part, je propose, en effet, de maintenir cette peine pour les crimes odieux. Elle est prévue dans une quarantaine d'articles de notre code pénal, et peut-être est-ce trop, mais il est des cas où elle doit être maintenue. C'est du moins mon sentiment personnel, je le répète.* »

Informé des déclarations le concernant, M. Poniatowski s'est déclaré « *étonné des propos de M. Jean Lecanuet* », qu'il a jugés « *sans intérêt* » et dus « *à la fatigue* ». Sur le fond, le ministre d'État a affirmé qu'il n'avait « *jamais critiqué la justice, jamais fait de polémique au sujet de la criminalité ni avec la justice ni avec le garde des sceaux* ». Il a conclu : « *J'espère que c'est un malentendu.* »

QUERELLE PC-PS...

ÇA CONTINUE!

(Dessin de Konk.)

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

L'HUMANITE : règlement de comptes.

« *Que deux ministres, membres d'un même gouvernement, s'affrontent en apparence violemment, pourrait donner à croire qu'il existe des divergences profondes au sein de la majorité présidentielle concernant la politique à suivre sur un problème particulier.*

» *C'est un trompe-l'œil. M. Poniatowski comme M. Lecanuet croient l'un et l'autre aux vertus de la répression face aux difficultés que soulève la politique d'un gouvernement dont ils sont solidaires. (...)*

» *Mais sous prétexte de porter attention à la sécurité des Français ou à la justice qui les régit, les deux compères semblent en fait régler des comptes qui n'ont pas grand-chose à voir avec le prétexte qu'ils se donnent.* »

LE FIGARO : une faille.

« *Autrement dit, M. Lecanuet n'a-t-il pas voulu hier amener M. Giscard d'Estaing à choisir entre M. Poniatowski, président des républicains indépendants, et lui-même, qui représente le Centre démocrate, c'est-à-dire l'élément nouveau de la majorité présidentielle issue de l'élection de 1974 ? On est d'autant plus en droit de poser la question que — ce n'est pas un secret — les centristes sont de plus en plus agacés, voire ulcérés, de ce qu'ils appellent l'* « impérialisme » *des républicains indépendants et des* « débauchages » *d'élus centristes par les* « giscardiens » *(...).*

» *Il n'en demeure pas moins que c'est la première faille sérieuse qui apparaisse au grand jour dans la majorité. Du coup, le remaniement ministériel prévu pour la fin de l'année risque d'être, quelle que soit son ampleur arithmétique, politiquement significatif.* »

(PIERRE THIBON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le clash.

« *En réalité, MM. Lecanuet et Poniatowski, qui appartiennent l'un et l'autre à la* « majorité » *du premier tour de l'élection présidentielle, n'ont pas de motifs de querelle politique. Mais Ponia a pris, depuis cinq cents jours, l'habitude de rouler des épaules à tout propos tandis que certains militants du Centre démocrate reprochent à leur chef de les avoir trop étroites. Cela agace M. Lecanuet, qui, par une forme de compensation, prend la défense du matériel humain confié à sa charge ministérielle avec d'autant plus de vigueur qu'il connaît la fragilité sociologique de celui-ci. Et du coup s'identifie à lui : « Il n'est pas bon qu'un » ministre porte des jugements de » valeur sur un autre ministre. » Or il semble que jusqu'alors M. Poniatowski avait épargné la personne de M. Lecanuet. Du moins en public.* »

Le chef de l'État rend hommage au garde des sceaux

(Suite de la première page.)

Le projet de « grande fédération des centres » lancé en août 1971 par le secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants était surtout apparu comme une machine de guerre dirigée contre les gaullistes : il n'avait pas inquiété outre mesure le maire de Rouen, gardien jaloux de l'identité de sa formation. Les mêmes intentions expansionnistes reprises par le bras droit de M. Giscard d'Estaing au lendemain de la conquête de l'Elysée avaient revêtu un caractère tout différent.

M. Lecanuet s'était employé, dès lors, à résister à son envahissant partenaire, lâchant un jour pour mieux reprendre le lendemain, acceptant en octobre 1974 de signer avec M. Poniatowski un protocole d'accord pour s'empresser de l'oublier, multipliant les déclarations de bonnes intentions à l'égard des giscardiens pour mieux proclamer l'indépendance du Centre démocrate, ne craignant pas, en janvier 1975, de faire cause commune avec son concurrent de longue date, M. Servan-Schreiber, pour lancer la Fédération des réformateurs.

Isoler l'aile « démocrate chrétienne »

Il s'agissait en l'occurrence de répondre à une nouvelle offensive des giscardiens en direction du centre, offensive qui visait à créer un nouveau centre-gauche (autour de personnalités comme MM. Durafour et Rossi) susceptible d'isoler l'aile « démocrate chrétienne » des modérés et de la rendre plus vulnérable à des propositions de rapprochement avec les républicains indépendants. Cette fois encore, M. Lecanuet avait paré le coup et maintenu vaille que vaille son parti hors d'atteinte, quitte à laisser la Fédération des réformateurs, une fois l'alerte passée, retrouver la quiétude. Cette mésentente politique ne pouvait pas ne pas aigrir aussi les rapports « techniques » des deux ministres.

Pour vif que soit le conflit, ou plutôt le rebondissement du conflit, entre le ministre d'État et le garde des sceaux, faut-il dramatiser, aller jusqu'à prévoir un éclatement de l'équipe gouvernementale, une rupture entre les formations majoritaires ?

Il convient de se garder d'aller aussi loin car il est évident que de telles cassures remettraient en cause, ni plus ni moins, un système qui, depuis plus de dix-sept ans, se flatte de sa solidité et de la stabilité qu'il a apportée au pays. Au demeurant, le choc Poniatowski-Lecanuet n'est pas sans précédent.

On n'a pas oublié la vive querelle qui, à propos de l'affaire Lip, avait longtemps opposé M. Messmer, premier ministre, à M. Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique, et qui avait éclaté sur la place publique en janvier 1974. On sait bien, d'autre part, que, depuis l'installation de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, les relations entre gaullistes et giscardiens sont empreintes d'aigreur et qu'il y a entre eux compétition, rivalité, susceptibilité et non émulation.

Il reste que l'autorité du président de la République est mise en cause dans la mesure où deux de ses principaux ministres demeurent sourds à ses appels et insensibles à ses admonestations. Le chef de l'État s'en est parfaitement rendu compte, et a tenu à rendre hommage, dès jeudi matin, à l'« adversaire » du ministre d'État. Les querelles n'en ont pas moins tendance à se multiplier, ce qui crée problème. Verra-t-on bientôt le jour où M. Giscard d'Estaing devra revenir au langage de la IVe République, et prendre les accents du bon M. Queuille pour supplier ses « amis » de comprendre qu'ils sont « condamnés à vivre ensemble » ?

RAYMOND BARRILLON.

Le bureau exécutif de l'U.D.R. réaffirme son « soutien loyal » au président de la République

Le bureau exécutif de l'U.D.R., qui a siégé mercredi 12 novembre en présence de M. Jacques Chirac, premier ministre, n'a pas évoqué l'éviction de M. Alexandre Sanguinetti de la présidence de l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer). « *Il ne faut pas confondre la politique politicienne avec la politique de la France* », a noté M. Couve de Murville, tandis que M. Michel Debré lançait un nouveau cri d'alarme contre l'inflation, en soulignant que ce phénomène constitue « *la plus grande menace qui puisse peser sur un pays car la dégradation de l'État suit toujours* ».

Le bureau exécutif a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux problèmes de structure en définissant une politique de la famille « *adaptée aux nécessités démographiques* » et une politique économique « *non conjoncturelle* ».

Dans son intervention, M. Jacques Chirac, après avoir invité l'U.D.R. à favoriser le développement du secteur « jeunesse » de la formation, a évoqué les « *petits frémissements* » que la majorité a connus. « *Nous sommes loyaux parce que nous sommes responsables,* a expliqué le premier ministre, *et que c'est l'intérêt national qu'il y ait une majorité constructive et cohérente.* »

A l'unanimité, le bureau exécutif a approuvé une déclaration réaffirmant le « *soutien loyal* » de l'U.D.R. à l'action du président de la République et du gouvernement. Le bureau exécutif ajoute que cette action doit continuer « *à donner à la France les moyens nécessaires à son indépendance, notamment en matière de défense nationale et dans le domaine d'une diplomatie libre de toute allégeance* ».

Il a souligné « *l'importance qu'il attache à l'unité nationale et à la garantie de la sécurité des citoyens* ».

Samedi 15 novembre, l'U.D.R. doit réunir ses sept cents cadres régionaux et locaux à l'Hôtel Sheraton, en présence du premier ministre. A l'ordre du jour de cette session figure « *l'examen de la situation politique dans la perspective des élections cantonales* ». L'U.D.R. doit en outre étudier le lancement d'une campagne d'information et d'adhésions, la préparation des journées nationales U.D.R.-Jeunes des 6 et 7 décembre au Bourget, la création de clubs de réflexion et les grandes actions prévues pour 1976.

● *Pour son ouvrage* « *Prévention et contrôle social* », M. Pierre Lascoumès a reçu le prix Gabriel-Tarde 1975, décerné par le comité de coordination des recherches criminologiques au ministère de la justice, que préside M. Paul Amor, premier avocat général honoraire à la Cour de cassation.

Les renseignements concernant cet ouvrage doivent être demandés au C.C.R.C., ministère de la justice, 4, rue de Mondovi, 75001-Paris.

DÉFENSE

LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT

A ANTENNE 2

M. Giscard d'Estaing : moyen essentiel la dissuasion nucléaire n'est pas suffisante

Voici des extraits de l'entretien télévisé du chef de l'État, mercredi 12 novembre, avec Roger Stéphane, diffusé par Antenne 2 (voir nos dernières éditions datées jeudi 13 novembre) :

« *Nous sommes la troisième puissance nucléaire. Nous sommes naturellement loin derrière les deux premières, c'est un fait, mais nous sommes la troisième, nettement avant les Britanniques,* explique le chef de l'État, *je veux dire par là, par exemple sur le plan sous-marin, nous avons, comme vous le savez, la maîtrise complète de notre dispositif de sous-marins, nous avons fabriqué nous-mêmes les engins transportés, alors que les Britanniques utilisent des Polaris fournis par les États-Unis. Alors le choix était un choix économique, savoir ce que nous devions développer à l'heure actuelle ; alors ce qui assure pour l'instant la meilleure sécurité à la France, c'est une combinaison de trois éléments : d'une part, les fusées sol-sol, c'est-à-dire celles du plateau d'Albion qui peuvent être utilisées très rapidement, leur mise en place est instantanée ; d'autre part, le transport aérien par Mirage-IV qui est assez souple puisqu'il peut choisir ses objectifs, mais qui pose, comme vous le savez, un problème de portée car nous sommes à la limite de portée de nos appareils, et enfin le lancement par sous-marins.* »

Considérant qu'il ne faut pas toujours penser « *à la grande guerre continentale européenne* », mais qu'il existe d'autres formes possibles de conflit, le chef de l'État ajoute : « *Il faut voir que notre problème, c'est à la fois, dans la mesure de nos moyens, d'éviter l'agression contre la France et c'est également de donner à la France ce sentiment de la sécurité, et je dirais d'une certaine puissance ; il ne faut pas que, vis-à-vis des incidents qui peuvent se produire ici ou là, des menaces sur ses personnes, sur ses biens, la collectivité française ait le sentiment d'être une collectivité faible ; or, pour qu'elle ait ce sentiment de sécurité, de puissance, il faut qu'elle ait un certain nombre de moyens conventionnels.*

La nécessité des forces conventionnelles

» *Pour la collectivité française, les Français, le fait de savoir qu'il y a des moyens comparables à ceux des autres pays nous permettant de réagir vis-à-vis de crises moyennes, c'est-à-dire d'assurer à tout coup la sécurité de nos frontières ou de faire en sorte qu'on ne puisse pas se livrer vis-à-vis de tel ou de tel de nos départements d'outre-mer à une agression soudaine, même limitée, je crois que le sentiment de cette sécurité suppose l'existence de forces conventionnelles.*

» *L'originalité de l'alliance atlantique, ça n'est pas qu'il y ait une alliance, c'est le fait qu'il y ait un dispositif militaire intégré, c'est-à-dire qu'en temps de paix et non pas en temps de guerre, la structure militaire, le commandement militaire, soient intégrés et, par exemple, à l'heure actuelle, qu'il y ait un commandement militaire américain pour l'ensemble du dispositif intégré de l'alliance en Europe, dont nous ne faisons pas partie. Ce qui fait que le caractère automatique de l'engagement en cas de guerre résulte de la combinaison de l'alliance et du dispositif intégré et non pas du fait de faire partie de l'alliance. Or, la France ne faisant pas partie du dispositif intégré, elle fait partie d'une alliance, elle en a fait souvent partie dans le passé, elle a donc effectivement la liberté d'appréciation des conditions dans lesquelles jouent les clauses de l'alliance.*

» *J'ai pensé, je pense, qu'il n'est pas inutile à l'heure actuelle de parler des problèmes de la défense européenne parce que les conditions politiques n'étant pas remplies, c'est un débat qui, à l'heure actuelle, ne peut pas aboutir et je note que, ne pouvant pas aboutir, il y a deux inconvénients : le premier c'est que, comme les Européens sont en désaccord sur ce sujet, cela risque d'accentuer certaines divisions de conception entre eux, et d'autre part, que cela provoque une réaction d'inquiétude de la part de l'Union soviétique. Mon attitude était donc de dire : puisqu'à l'heure actuelle on ne peu[t] pas attendre de résultats positif[s] d'une telle discussion et qu'ell[e] comporte, par ailleurs, des inconvénients, pourquoi l'entreprendre ? Parce que, la vérité, c'es[t] qu'il peut y avoir une défense d[e] l'Europe, et je vais plus loin, il [y] aura une défense de l'Europ[e] mais il ne peut y avoir une défense de l'Europe que du jour o[ù] il y aura un pouvoir politiqu[e] reconnu et fonctionnant en Europe, et il est évidemment impossible, absurde, d'imaginer un système de défense sans structur[e] politique commune ; ça n'[a] jamais existé nulle part. On retombe dans les schémas d'alliance. Or la mise en place d'institutions politiques en Europe e[st] une œuvre qui est en cours ; naturellement, on ne le voit pas encore beaucoup ; mais je peu[x] vous dire que je constate qu['à] l'heure actuelle, cette œuvre e[st] en cours et qu'elle aboutira pro[-]bablement dans des délais vo[i]sin, de ceux qui ont été prévu[s] les années 80.* »

La dissuasion

« *Dans les plans qui sont étudiés pour l'éventualité d'une bataille en Europe, il y a des plan[s] qui prévoient une bataille par d[es] moyens purement conventionne[ls] et, dans cette bataille conventionnelle, les forces de l'alliance atlantique sont à même de men[er] ce combat avec des moyens adaptés ; donc, il ne faut pas imagin[er] que cette situation, c'est une situation dans laquelle il n'y aura[it] que le passage immédiat au conflit nucléaire qui puisse assur[er] une certaine sécurité à l'Europ[e] de l'Ouest. Mais je répète pou[r] conclure : je crois qu'à l'heu[re] actuelle, d'abord toutes les grandes puissances du monde font u[n] effort de puissance ; c'est ains[i] bon ; je suis par nature pacifiqu[e] mais je constate que toutes le[s] grandes puissances le font et [je] dirais même c'est un de leu[rs] grands efforts, l'Union soviétiqu[e] fait un grand effort, les Chino[is] font un grand effort, les Améri[-]cains un grand effort, les Allemands un grand effort, donc l[a] France qui est une puissance, qu[i] a l'histoire d'une puissance, l[a] capacité d'une puissance, doi[t] avoir une défense. Par rapport [à] ce qui a été fait jusqu'ici, [je] considère qu'effectivement la dissuasion est le moyen essentiel, l[e] moyen ultime de la sécurité d[e] l'existence de la France, et qu'en même temps elle nous donne pa[r] rapport aux autres une certain[e] autonomie de notre situation d[e] défense, donc cette dissuasion doit être maintenue, ce qui veut dire qu'elle doit être toujours portée au niveau technique nécessaire ce qui est un problème puisqu[e] comme les autres progressent nous sommes obligés nous-mêmes de progresser ; mais qu'elle ne suffirait pas, quoi que puissent penser certains spécialistes, à donner à la France le sentiment de la sécurité* », conclut M. Giscard d'Estaing.

● *Les gendarmes de Valence ont arrêté M. Jean-Louis Barbanson,* sous le nom duquel s'étaient présentés les jeunes gens interpellés pour avoir perturbé la cérémonie du 11 novembre. Poursuivi pour insoumission, M. Barbanson devait être transféré dans une prison militaire.

Un autre insoumis, M. François Chevignon, continue à Lyon, à l'hôpital militaire, une grève de la faim commencée à Roanne, le 27 octobre. Le statut d'objecteur lui ayant été refusé, il réclame que le droit à l'objection puisse être reconnu à tous moments, pour tous motifs.

● *Le tribunal correctionnel de Rouen* a jugé, mercredi 12 novembre, en flagrant délit, huit jeunes gens qui avaient profané le monument aux morts de la commune de Duclair le jour de la commémoration de l'armistice. Sept des prévenus, parmi lesquels un ingénieur et trois universitaires, condamnés à des peines de prison avec sursis et d'amende, ont déclaré qu'ils avaient estimé que ce genre de cérémonie commémorative entretenait l'esprit guerrier, mais qu'ils n'avaient pas réfléchi à l'émotion que leur acte pouvait susciter dans la population. — *(Corresp.)*

DÉFENSE

[...]ATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR SA POLITIQUE MILITAIRE ET LES CONTROVERSES SUR L'ARMÉE

Des choix inévitables

Continuer à perfectionner l'arsenal nucléaire sur le double plan de la quantité et de la qualité des armes. Réviser l'organisation des forces classiques pour en améliorer la mobilité et la disponibilité. Modifier le stationnement des unités lequel privilégie une défense trop exclusivement orientée sur le front de l'est au détriment d'une frontière trop dégarnie au sud de la France. Ce sont les directives données par le chef de l'Etat au commandement militaire, telles qu'elles apparaissent dans ses derniers entretiens sur la défense.

Un ton assuré dans les commentaires. Un vocabulaire plus précis et plus exact — presque de technicien de la chose militaire — pour expliquer ses intentions dans ce domaine. De l'aisance, même pour souligner les ambiguïtés ou les faiblesses de la stratégie française, par exemple à propos de l'emploi de l'arme nucléaire tactique Pluton ou de l'insuffisance des moyens navals de protection du trafic commercial maritime. Tel est apparu, à la télévision du moins, le chef de l'Etat, chef des armées, qui a réussi à surmonter le manque d'expérience dont a longtemps fait preuve l'ancien ministre des finances lorsqu'il voulait évoquer les questions de défense. Dix-huit mois après son élection, le président de la République a donné l'impression qu'il savait — désormais — mieux maîtriser un « dossier » qui relève en dernière analyse de sa décision.

D'où vient alors que ce discours sur la sécurité et l'indépendance de la défense a toutes les chances de ne pas convaincre tout à fait les partisans, civils et militaires, des thèses gaullistes ou, tout au moins, de laisser son auditoire sceptique sur l'opportunité des directives gouvernementales ? Une approbation semble se dessiner sur les principes, réaffirmés avec vigueur, d'une défense qui ne doit rien à ses alliés, même si, du côté des gaullistes intransigeants, on rappelle qu'un arsenal nucléaire national, garantissant l'« insularité » de la France dans un monde instable, est incompatible à terme, avec la perspective, ébauchée, d'une défense commune de l'Europe.

Plusieurs lièvres à la fois

Pour le reste, la crainte existe que demeurent sans effet les intentions du chef de l'Etat en faveur d'un renforcement des forces classiques, qui viendrait s'ajouter au développement de l'effort nucléaire. Tout ne peut pas être mené à la fois. C'est ce que le ministre de la défense observait récemment, à Lille, pour en tirer argument et réclamer des crédits supplémentaires chaque année. Mais c'est aussi ce qu'ont fait remarquer, au Parlement, des députés de la majorité, comme MM. Michel Debré ou Joël Le Theule, inquiets de constater combien le gouvernement sera acculé, plus vite que prévu, à des choix qui, s'ils s'exerçaient sans référence à une doctrine précisément établie, ressembleraient fort à des renoncements ou à des abandons de circonstance.

Le chef de l'Etat a imaginé, sur ce point, une réplique puisqu'il a indiqué que la part du budget de la défense continuerait d'augmenter sensiblement et que les crédits de 1976 amorcent, déjà, cette évolution avec une hausse plus importante que celle de l'ensemble des dépenses publiques. En fait, cet accroissement est davantage lié à l'amélioration de la condition militaire qu'à une augmentation des investissements pour les matériels. Si l'on exclut les dépenses nucléaires qui sont en hausse à cause, en partie, du coût des essais souterrains et du perfectionnement technique des armes, les études, la mise au point et la production en série des matériels classiques marquent le pas en raison d'une inflation des prix très supérieure à la hausse des crédits militaires.

Ainsi, le pouvoir d'achat des armées a diminué. Le projet de budget pour 1976 ne traduit pas les impulsions données par le chef de l'Etat en faveur d'un développement des forces classiques. De surcroît, le gouvernement hésite à s'engager dans l'élaboration d'un nouveau plan d'équipement quinquennal — qui prendrait, en 1976, la succession des trois plans précédents, — de crainte de se sentir lié par des programmes qu'il lui serait ensuite difficile de remettre en question.

Comment, dans ces conditions, espérer rénover un « appareil » militaire qui s'essouffle et peut-on, même, réaliser progressivement les ambitions de M. Giscard d'Estaing ? Les plus sceptiques considéreront que le gouvernement préfère courir le risque de s'engager dans une impasse ou pratiquer une éternelle fuite en avant. Une nouvelle fois, ils constateront que le gouvernement élude le véritable débat, qui est de mettre, enfin, par souci de réalisme, sa politique de défense en harmonie avec les moyens qu'il prévoit de lui attribuer. Les plus pessimistes concluront que le chef de l'Etat n'a toujours pas tranché sur le fond et que, si la France persiste à vouloir courir plusieurs lièvres à la fois dans le domaine militaire, cette absence de choix ou le refus d'en faire menace la cohérence et l'équilibre — s'ils existent encore — du système de défense.

Les crédits militaires ne sont pas, en effet, inépuisables et, tôt ou tard, le gouvernement sera contraint à des choix inévitables dans sa construction militaire. Pour ne l'avoir pas admis, les gouvernements précédents, après avoir réalisé des années durant des économies sur l'amélioration des conditions de vie du personnel militaire, ont disposé de cadres et d'appelés du contingent mal ou insuffisamment rétribués pour servir des matériels perfectionnés, mais coûteux. Aujourd'hui, faute de pouvoir consacrer à la conception d'armements modernes les sommes que ceux-ci requièrent, la France pourrait avoir un personnel militaire mieux rémunéré au service d'une panoplie périmée.

JACQUES ISNARD.

LA LETTRE DE LA NATION : on reste sur sa faim.

« Pourquoi cette étrange impression d'inachevé que laissent les deux interviews du président de la République sur sa politique étrangère dans le Figaro *et sur la défense à Antenne 2 ? Elle ne vient pas des omissions. Tout ne pouvait pas être traité. Elle ne vient pas des réponses elles-mêmes aux questions posées sujet par sujet. Valéry Giscard d'Estaing a donné des analyses extrêmement claires de son attitude.*

» Il y a deux explications suggérées par lui-même. La première est celle du myope qui regardant un tableau à la loupe n'y voit que des points de couleur. La comparaison est bonne. Mais on peut dire à l'inverse qu'en prenant du recul on devrait voir autre chose que des points de couleur.

» La deuxième explication, plus probante, est qu'une politique qui refuse de se classer dans un système est fatalement exposée à des interprétations ambiguës. Valéry Giscard d'Estaing a tout à fait raison de dire : « La seule politique qui paraîtrait claire et simple à formuler serait celle qui consisterait à ne pas en avoir. Si nous n'avions pas de politique, tout serait, en effet, très clair, car alors nous ferions partie d'un système. » *De fait, personne ne se poserait de question si la France était dans le système américain ou soviétique. (...)*

» Sur le rôle de la France dans la détente, sur l'importance essentielle de la défense pour l'existence même d'une politique, sur les responsabilités qui découlent de la puissance nucléaire, sur la nécessité de développer et redéployer les forces conventionnelles, le président de la République a été à la fois très ferme et très net.

» Que manque-t-il donc à ce bilan, dans l'ensemble extrêmement positif ? Parfois un peu de réalisme — sur l'Europe, par exemple, dont les progrès paraissent plus relatifs qu'il ne veut bien le dire. Mais si, au bout du compte, on reste un peu sur sa faim, c'est sans doute parce que cette politique paraît plus analytique qu'inspirée, plus raisonnée que voulue. La démonstration l'emporte sur la conviction. Cette impression est peut-être injuste. Valéry Giscard d'Estaing, en effet, assigne bien à la France une grande mission : la conciliation dans un monde qui se durcit. Mais la conciliation est-elle une fin en soi ? »

(PIERRE CHARPY.)

Un documentaire à Antenne 2

LE VISAGE D'UNE ARMÉE DE MÉTIER

Le visage d'une armée de métier, dans laquelle les personnels de carrière assurent les missions nobles du technicien tandis qu'aux appelés du contingent reviennent les tâches les plus ingrates et les moins exaltantes : voilà l'impression qu'on pourrait tirer après la diffusion, mercredi 12 novembre, par Antenne 2 du documentaire de Roger Stéphane et Roland Darbois sur la défense de la France.

Beaucoup de chiffres assénés au téléspectateur. Beaucoup de nucléaire, avec la référence constante à la puissance de la bombe d'Hiroshima, qui est devenue l'unité de mesure ! Mais, finalement, au travers des visages à peine entrevus, peu d'hommes, avec leur sensibilité véritable de tous les jours, et pratiquement des robots au service du seul chef de l'Etat, assez fier, de toute évidence, de proclamer que la France est, aujourd'hui, la troisième puissance nucléaire dans le monde, avant les Britanniques...

Rassuré ou inquiet, selon son tempérament, le téléspectateur aura au moins conservé en mémoire le luxe des précautions déployées pour que l'usage capricieux de l'arme nucléaire soit impossible. Pour autant, il n'aura probablement pas été convaincu, bien que le commentaire l'ait largement expliqué en reprenant — sans la discuter — la thèse officielle, que l'arme nucléaire n'est pas une arme de guerre, qu'elle n'est pas faite pour gagner la bataille mais pour l'éviter.

LE GÉNÉRAL MÉRY : tant que les cadres feront valoir des revendications, ce sera le signe d'une certaine vitalité.

Dans un entretien au mensuel *Armées d'aujourd'hui* de novembre, le chef d'état-major des armées, le général Guy Méry, déclare notamment en réponse à une question sur le renouveau d'intérêt de l'opinion publique en faveur des problèmes de la défense :

« Je dirai tout d'abord que je me félicite de ce renouveau d'intérêt pour les problèmes militaires ; ce qui serait le plus dramatique serait l'indifférence, et je ne m'inquiète pas, même quand on en parle dans un sens défavorable ; je pense que c'est mieux que de ne pas en parler du tout. Je pense de même que tant que les cadres feront valoir des revendications, ce sera là le signe d'une certaine vitalité, signe qu'ils sont attachés à leur métier, qu'ils veulent pouvoir le remplir dans les meilleures conditions possibles, c'est donc un signe positif.

» Il est exact qu'il y a une certaine évolution dans la presse et dans l'opinion et je la rattache au fait que, consciemment ou inconsciemment, les gens éprouvent maintenant le sentiment de vivre dans un monde dangereux (voyez le Proche-Orient, Chypre, le Portugal, etc) et, contrairement à ce que pensent certains pacifistes ou utopistes, le sentiment de vivre dans un monde qui n'est pas encore mûr pour la paix éternelle. C'est pourquoi ils s'intéressent davantage aux problèmes de sécurité et aux moyens possibles et nécessaires pour garantir cette sécurité », conclut le général Méry.

★ « Armées d'aujourd'hui », service d'information et de relations publiques des armées, 231, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ; 5 francs.

La suppression du débat télévisé de mardi

Le gouvernement décline toute responsabilité

Mercredi 12 novembre, à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, M. CHANDERNAGOR, député socialiste de la Creuse, a évoqué les incidents survenus mardi soir pour empêcher la participation de M. Krivine au débat des « Dossiers de l'écran » sur les problèmes de l'armée. Il a rappelé qu'« *un commando d'extrême droite avait occupé, pour ce faire, les locaux d'Antenne 2* ». « *Il a bien fait !* », s'est exclamé alors M. PIERRE WEBER (app. R.I., Meurthe-et-Moselle). M. CHANDERNAGOR a demandé au premier ministre « *s'il lui paraissait conforme aux principes de la société libérale avancée qu'un commando musclé puisse s'ériger en censeur des émissions de radio et de télévision, ainsi que de l'appartenance politique de ceux qui sont appelés à y participer ; et quelles mesures il comptait prendre pour mettre fin à des agissements qui rappellent fâcheusement ceux des commandos fascistes ou nazis de triste mémoire, et pour assurer une égale liberté d'expression à toutes les tendances politiques de notre pays* ».

M. ROSSI, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a affirmé que « *le gouvernement n'avait aucune responsabilité dans ces incidents. Contrairement à ce qu'on a dit*, a-t-il ajouté, *le ministre de la défense n'avait pas demandé la participation de M. Krivine ou de quiconque à l'émission. Invité par un responsable de l'émission huit jours avant, le ministre a aussitôt fait savoir qu'il ne s'y rendrait pas. M. Bigeard, sollicité, a, lui, aussi, refusé. Le ministre a refusé l'autorisation de participer à l'émission à tout militaire en activité. Il n'y a rien qui ne soit clair dans cette affaire.*

M. FANTON (U.D.R., Paris). — *Sauf l'attitude de M. Jullian !*

M. ROSSI. — *Dans le système actuel, l'émission est sous la seule responsabilité d'Antenne 2, qui a été alertée par de nombreuses associations d'anciens combattants sur le risque que faisait courir la participation d'un homme connu pour ses opinions antimilitaristes à une émission de grande audience le 11 novembre, jour où la quasi-totalité des Français se retrouvent dans le recueillement du souvenir.* »

● *Dans une question écrite, M. Hamel*, député républicain vues pour les 15 et 16 novembre au ministre de la défense « *s'il n'estime pas, dans l'intérêt de l'armée et de ses rapports avec la nation, devoir publiquement condamner l'action d'un groupe d'activistes qui, le soir anniversaire d'une victoire pour la patrie, la liberté et le respect des droits de l'homme, sous prétexte de défendre l'armée française contre des menées anarchistes, compromet la liberté d'information par des méthodes fascistes empêchant par la violence une émission à la télévision nationale* ».

DES APPELÉS DE REIMS RÉCLAMENT DES ASSISES NATIONALES DES COMITÉS DE SOLDATS

Trois jeunes gens en uniforme et le visage masqué, affirmant être des appelés du 1er groupe de chasseurs mécanisés de Reims, ont réclamé, mercredi 12 novembre à Paris, la création d'assises nationales qui réuniraient des « *élus et mandatés des comités de soldats de France et d'Allemagne* ». Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., FEN (Fédération de l'éducation nationale), MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales), paysans, travailleurs, seraient invités, à titre d'observateurs.

« *Ces assises*, ont-ils souligné, *auraient pour but de réactualiser l'« appel des cent » et de doter le mouvement des soldats d'une plate-forme de lutte unique et homogène ; de déterminer les prochaines initiatives nationales des comités et d'entamer un débat de fond sur la nécessité d'un syndicat unitaire de soldats.* » Aucune date, aucun lieu n'a été précisé.

Au cours de cette rencontre avec la presse, organisée par la Ligue communiste révolutionnaire, les trois jeunes gens ont précisé que le comité de soldats du 1er groupe de chasseurs mécanisés de Reims, auquel ils disent appartenir, réunit des appelés de tendances diverses, militants ou non militants, et publie le bulletin *G.V. me fâcher*.

LE COMITÉ DE SOUTIEN A L'ARMÉE ORGANISE UN RASSEMBLEMENT A PARIS

M. Joël Dupuy de Méry, président du Comité de soutien à l'armée, a annoncé, mercredi 12 novembre à Paris, que son mouvement tiendrait un rassemblement le 9 décembre prochain à la Mutualité sur le thème « halte aux syndicats dans l'armée ».

Parlant de l'opération qu'il a menée la veille à la télévision pour empêcher M. Alain Krivine d'intervenir au cours du débat « armée de toujours et militaires d'aujourd'hui », M. Joël Dupuy de Méry a affirmé qu'il en assurait l'entière responsabilité. « *Nous ne voulions pas que Krivine puisse parler en l'absence d'un représentant du Comité de soutien à l'armée. Cette émission des Dossiers de l'écran sur Antenne 2 avec Krivine était une véritable provocation. Le débat aura lieu à une date ultérieure avec tous les participants. Je vais essayer de faire inviter à cette occasion le Comité de soutien à l'armée.* »

Syndicalismes et baïonnettes

(Suite de la première page.)

Restent les Pays-Bas et la Belgique. Celle-ci, après avoir toléré pendant des années de véritables syndicats de cadres de carrière, [v]ient d'admettre officiellement [l']affiliation du personnel d'active [à] un groupement militaire ou à [u]n syndicat de la fonction publi[q]ue. Fait symptomatique : la [c]onfédération des divers syndicats [c]atégoriels a rejeté l'adhésion [d']une union professionnelle de [s]ous-officiers qui s'était affiliée [à] une centrale d'obédience libé[ra]le : la volonté d'apolitisme est [d]onc pour l'instant affirmée.

Aux Pays-Bas, il n'en est pas [d]e même, on le sait. En effet, si [le] droit d'association des person[n]els de carrière ne soulève pas de [p]roblèmes, en revanche, la syndi[ca]lisation du contingent s'est tra[du]ite par l'intrusion dans les [ca]sernes d'un syndicat plus ou [m]oins révolutionnaire, en concur[re]nce avec le syndicat officiel. Le [fo]lklore, illustré, par exemple, par [le] port, en faction, de résilles [s]ur cheveux longs ou par la [r]étention éventuelle au paiement [d']heures complémentaires en cas [de] garde ou d'exercices prolongés, [ri]sque alors de déboucher sur [l'a]narchie ou l'inefficacité ! Il [n'e]st pas évident qu'on en arrive [là], mais les autorités peuvent [av]oir quelques raisons de s'inquiéter.

[E]n définitive, si toutes ces [ex]périences sont demeurées, sauf [au]x Pays-Bas, relativement mesu[rée]s, c'est qu'elles n'ont pas dé[bor]dé du strict plan corporatiste. [La] grève — interdite — n'a été brandie qu'en Suède. Encore ne l'a-t-elle été qu'à titre professionnel. La civilisation protestante et l'absences d'importantes menées extrémistes ont permis à ces armées de conserver, malgré tout, suffisamment de cohérence et d'unité.

* * *

En serait-il de même en France ? D'emblée, distinguons deux niveaux que les traditionalistes et leurs adversaires extrémistes ont tendance à confondre. Amalgame — ou alibi, — les uns ne voient pas de réforme possible sans syndicalisme, les autres jugent toute réforme impossible par peur de lui. Or il est évident que, en dehors de la solution syndicale, il faut tout faire pour mettre la vie militaire à l'heure moderne. A ce titre, les grands mots, s'ils sont parfois utiles, ne sauraient suffire. Nouvel esprit, nouvelle philosophie, nouvelles structures aussi : nouvelle armée des décennies à venir à mettre en chantier. Au-delà des mesures financières prises cette année, force est, d'ailleurs, de reconnaître que des pas importants ont été faits dans cette voie. Mais la résolution n'est pas toujours à la hauteur de l'idée. Certains cadres restent convaincus qu'on leur enlève démagogiquement leur autorité. Se refusant à admettre l'évolution irréversible de notre société et, par conséquent, à tout faire pour regagner en influence réelle l'autorité formelle qu'ils perdent, les voilà paralysés sans que les réformes entreprises atteignent, dès lors, leur plein effet. Bref, le pire n'est pas toujours sûr, mais il est assuré pour qui s'accroche sans espoir au passé.

Le pire pour l'armée française

Le pire, est-ce pour l'armée française le syndicalisme ? Il faut avoir le courage et la conscience de répondre : oui ! Certes, la participation à tous les niveaux et en de nombreux domaines ne peut être éludée à l'heure actuelle. Une certaine liberté d'association est donc à admettre. D'excellentes réflexions ont été faites récemment à ce sujet, qu'il convient d'étudier de près. Les exemples étrangers montrent que les stéréotypes traditionnels peuvent être largement revus et corrigés sans mettre en cause l'essentiel. Transformée en fuite en avant sans limites, toute novation, cependant, doit être écartée qui fait perdre sa nature même et sa raison d'être à l'institution qu'elle prétend transformer. Or, si la « spécificité de l'armée » peut à la rigueur se concilier avec une certaine dose de syndicalisme, celle de la France conduirait à une telle politisation de ce dernier que seuls peuvent le souhaiter ceux qui entendent priver purement et simplement notre pays de toute défense.

Détenir, apprendre à manier et, s'il le faut, utiliser sans jamais en mesurer une force dangereuse et incoercible, comme c'est la mission de l'armée, cela exige une organisation hiérarchique dont on ne peut — si elle est dépouillée de tous ses mythes — contester la nécessité. Il est vrai que les mythes ont la vie dure et que, comme chacun sait, « quiconque a du pouvoir a tendance à en abuser ». Selon la vieille méthode du « *Check and Balance* », on peut donc imaginer des hiérarchies parallèles capables, hors du domaine strictement technique, de restreindre l'autonomie militaire. C'est le principe des « commissaires politiques » qui, en U.R.S.S. d'ailleurs, ont finalement cédé le pas à la hiérarchie traditionnelle, et c'est bien l'esprit d'un syndicalisme qui interviendrait sur le plan de la vie courante et des « intérêts professionnels ». Hélas ! non seulement la vie militaire, il faut le reconnaître, est difficilement réductible à celle d'une quelconque entreprise, mais surtout la spécificité française s'oppose totalement à ce système.

Qu'on imagine notre forum politique transposé dans une cour de caserne, les murs couverts, à l'occasion, d'invectives, les délégués brandissant des mots d'ordre souvent étrangers au service, les conseils voués à tous les dogmatismes, les unités ne se distinguant plus tant par leur mission que par leur couleur idéologique, bref, l'armée en proie à une sorte de folklore universitaire où les idées, toutefois, pourraient être remplacées par des baïonnettes. Dans ce pays où tout débat militaire est passionnel et où la conscription même n'est encore acceptée que parce qu'elle constitue un creuset, rien n'est plus clair : toute politisation directe de l'armée doit-être, tout prix, rejetée.

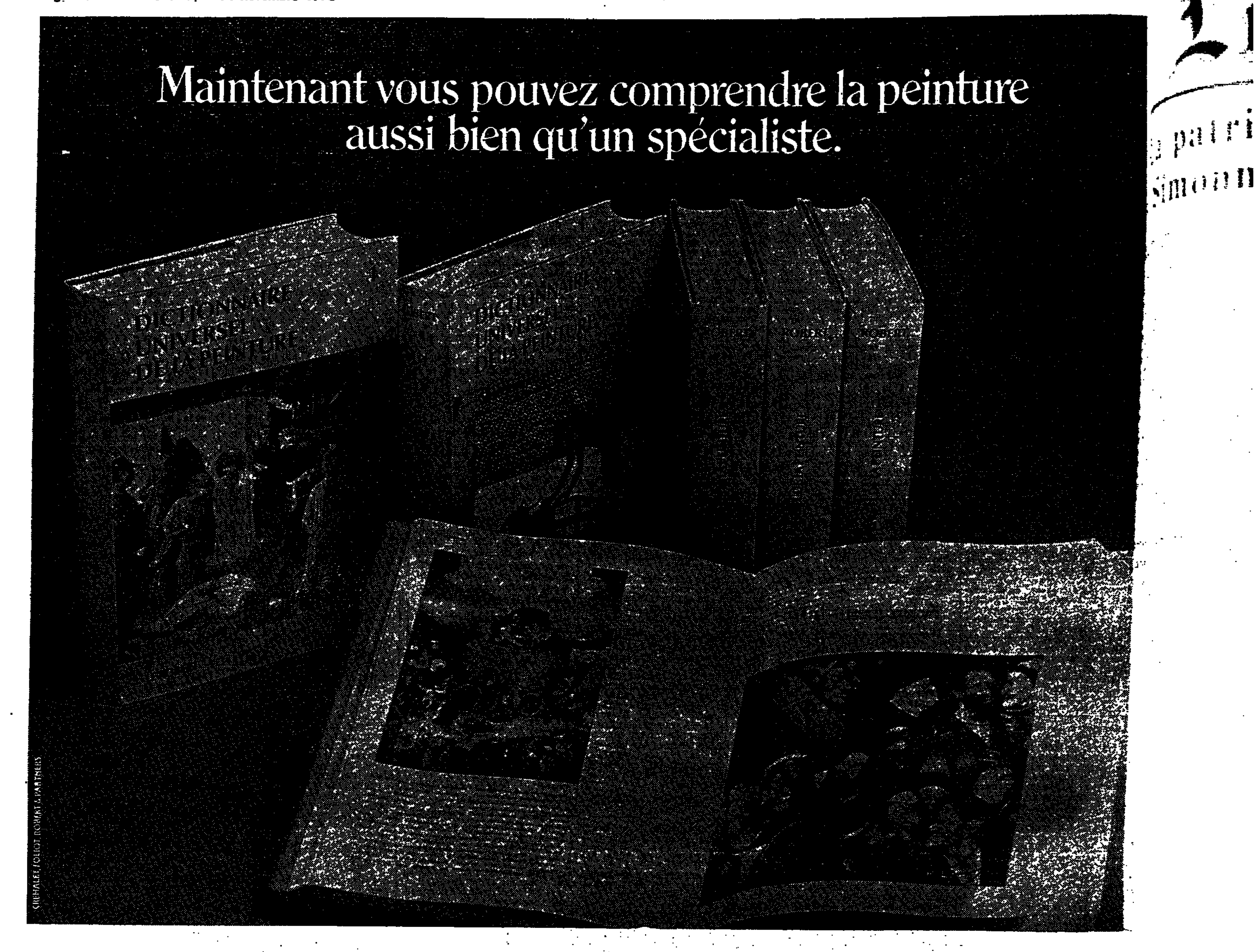
Que les polémistes se consolent : le débat politique ne sera pas pour autant épuisé ! Ce débat, la droite le nie... ! L'armée appartient à la France, elle n'appartient à aucun parti... Mais sans succès, puisque la gauche, elle, ne cesse de le poursuivre. En quels termes se pose-t-il ? Disons que, d'un côté, il est dérisoire de croire, ou d'affirmer, qu'on rentre à Saint-Cyr pour servir le capitalisme, dont, d'ailleurs, les cadres de l'armée sont parmi les derniers à avoir profité. Mais il est tout aussi illusoire de paraître ignorer, d'une part, que, fonctionnellement, le métier des armes pousse souvent vers un certain conservatisme, d'autre part que, par définition, l'armée est au service du pouvoir, et même — si l'on veut — au service de la « bourgeoisie », puisque depuis bientôt deux siècles celle-ci, en fait, n'a cessé de régner. Que de portes ouvertes enfoncées et de contradictions à ce sujet ! Car, enfin, on ne peut à la fois reprocher aux militaires certaines indisciplines passées, et leur en vouloir d'être normalement disciplinées. De cette discipline dont elle ne peut plus aujourd'hui douter la gauche, tôt ou tard, finira bien par profiter.

Sauf pour ceux qui veulent le détruire, le problème n'est donc pas de syndicaliser l'armée pour mieux la politiser. Le parti communiste — quelles que soient, par ailleurs, son souci de prosélytisme et ses arrière-pensées — l'a très bien compris. Il sait qu'il n'y a pas de théorie marxiste de l'armée. Si le marxisme l'emporte un jour chez nous, l'armée endoctrinée prendra sa place dans l'appareil d'Etat. Mais d'ici là une armée divisée et politisée serait une armée de guerre civile, une armée de style portugais à laquelle l'immense majorité des Français est opposée.

Bien que Charles Hernu — par ailleurs si conscient en ce domaine — ait écrit dans ces colonnes mêmes qu'en vertu du programme commun, « *on ne peut plus demander à l'armée d'être neutre politiquement* » (1), il faut maintenir la neutralité d'ensemble du corps militaire. Non, bien entendu, la neutralité plus ou moins fictive des individus. Il est heureux, à ce titre, que tant de cadres suivent à l'université des études politiques qu'on peut souhaiter voir s'étendre dans les écoles de l'armée. Qu'en dehors du service les uns ou les autres militent pour leurs idées, il n'y a pas davantage à s'offusquer. Toute armée sans pluralisme devient un danger. Mais toute cristallisation en groupements opposés à l'intérieur des casernes serait la fin de l'armée. Ou plus sûrement le coup d'envoi d'une armée de métier.

PIERRE DABEZIES.

(1) Voir *le Monde* du 24 septembre 1975.



Paul Robert présente le Dictionnaire Universel de la Peinture.

(6 volumes, 3.000 pages, 2.700 reproductions en couleurs).

Un dictionnaire qui n'existait pas.
Paul Robert vous propose une formule inédite permettant à chacun d'étendre et d'approfondir sa connaissance de la peinture.
Dans cet ouvrage d'un type nouveau, à la fois dictionnaire et livre d'art, figurent les peintres et leurs œuvres, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours : 3500 articles classés par ordre alphabétique, 2700 reproductions de grand format, en couleurs.

Bon de documentation gratuite.

Je désire recevoir gratuitement et sans engagement de ma part une documentation complète et en couleurs sur le Dictionnaire Universel de la Peinture.

M., Mme, Mlle ______________________

Adresse ______________________

____

____

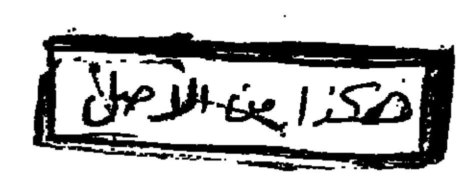
Découpez ou recopiez ce bon et retournez-le dès aujourd'hui, sans affranchir à :
SNL LE ROBERT 107, avenue Parmentier 75011 Paris

Une somme de la peinture.
Pour la première fois sous la forme d'un dictionnaire se trouvent réunis une abondante source d'informations, un traitement original et une très riche iconographie constituant une indispensable synthèse.
Parce qu'il n'est pas d'art sans technique, ce livre initiera le lecteur aux procédés fondamentaux de la peinture : détrempe, clair-obscur, sfumato, collage, dripping... Il fera mieux comprendre comment ont évolué les techniques depuis les origines.

Un ouvrage de référence.
Un système de renvois permet de situer tout ce qui concerne l'artiste et ses œuvres et de reconstituer, à partir d'un seul article, l'histoire d'un mouvement ou d'une école.
De nombreux articles consacrés aux musées du monde en répertorient les principales richesses.

Un ouvrage contemporain.
Le Dictionnaire Universel de la Peinture ne s'arrête pas aux impressionnistes. Il analyse avec la même précision le Pop-Art, le Nouveau Réalisme ou l'Art Conceptuel. Le Dictionnaire Universel de la Peinture : pour la première fois toute la peinture du monde entier en 6 volumes.

Offre spéciale de souscription: 25% de réduction jusqu'au 31 décembre 1975.



Le Monde DES LIVRES

La patrie intérieure de Simonne Jacquemard

★ LE MARIAGE BERBÈRE, de Simonne Jacquemard. Le Seuil, 25 F.

LE dernier roman de Simonne Jacquemard, *le Mariage berbère*, porte en son centre une figure de femme, Anne, qui parfois est la narratrice enchantée de ce beau récit, et que d'autre fois l'auteur montre à distance, comme la voient ses interlocuteurs. Anne vit en France, dans une forêt, comme Simonne Jacquemard elle-même, une vie aussi simple que possible, loin des vains tapages de nos villes ; son mari, Denis, et elle ont institué entre eux une relation amicale et respectueuse, où chacun est libre de ses choix. Ainsi, Anne devient-elle, presque tous les ans, une voyageuse solitaire. Il arrive alors qu'elle change de nom, et devienne Laïla Zahra, quand elle bénéficie de l'hospitalité traditionnelle et spontanée de ses amis berbères.

Les malentendus amers de l'amour

Elle aime alors à se mêler aux autres femmes, et, parée comme elles, elle danse dans leur troupe rieuse et bigarrée, ou bien elle file et tisse avec les mêmes gestes immémoriaux. Mais, quand il lui plaît, elle transgresse les règles de la bienséance locale et discute avec les hommes, sur un pied d'égalité, ou reprend son sac à dos pour aller plus loin.

De quel œil regarde-t-on cette femme mariée que son mari laisse aller si loin sans aide et sans surveillance, cette femme qui n'a pas de fils ? Il est parfois difficile de concilier le naturel, la liberté d'Anne, et la dignité de Laïla Zahra. Comment être soi-même sans scandaliser ? Anne sait, au besoin, improviser au pied d'un arbre une conférence sur la cour de Louis XIV, sachant que l'on respectera en elle la culture française et le savoir. Le jeune Lahcen, qu'elle a connu presque enfant, paré de grâce adolescente, et que d'un séjour à l'autre elle voit s'affirmer, aime-t-il Anne comme une amie, son aînée qui le prend au sérieux, comme un professeur, comme une belle incarnation de cette France dont il porte l'image simplifiée, idéalisée, ou simplement comme un homme peut aimer une femme ? Elle-même, pourquoi est-elle si attachée à ce garçon ? Elle est touchée par sa beauté, sa noblesse innée, sa bonne foi, mais aussi il représente pour elle un monde ancien et sage, qui est comme sa patrie intérieure : ne s'est-elle pas inventé un style de vie tout proche de celui des Berbères ? Elle aussi trait ses chèvres, fait son fromage, et passe de longues heures devant son métier à tisser ; mais où sont les fortes structures familiales qui protègent la femme ? Où les traditions respectées ? Où les fêtes somptueuses qui éclatent au cœur du plus sévère dénuement ? Anne s'afflige de voir ses amis convoiter des biens qu'elle sait illusoires. Elle déplore que les hommes tentent de s'habiller à l'européenne, abandonnant volontiers leurs belles robes bruissantes pour de méchants costumes étriqués qu'ils portent gauchement.

Fascinée par l'identité d'un peuple où elle voudrait se fondre, elle est consciente d'évoquer pour ses hôtes une civilisation à laquelle certains voudraient s'assimiler totalement. N'est-ce pas un des malentendus amers de l'amour que de chérir en l'autre la différence tout en souhaitant l'absorber ?

L'aveu déchirant d'une nostalgie

Lahcen, devenu par la mort de son père chef de famille, porte sur ses épaules la lourde charge d'une nombreuse maison. Il assume ses nouvelles responsabilités avec cette fierté ombrageuse qui le caractérise. Il est temps qu'il se marie. Puisque Laïla Zahra est heureuse sous son toit, pourquoi n'y resterait-elle pas toujours ? Il lui demande de l'épouser.

« Une partie de moi désirait passionnément ce retour aux origines. Mais ce ne pouvait être de cette manière. Ma vie était vécue déjà, j'avais eu mon lot, j'avais tracé ma voie... » La narratrice ajoute : *« Ce n'était pas le monde occidental que je regrettais, certes. Il se décomposait comme un cadavre exposé dans les champs aux corbeaux. »*

Au sein de cette décomposition, le livre de Simonne Jacquemard est l'aveu déchirant d'une nostalgie. Plus encore que les admirables nuits étoilées, plus encore que les danses chatoyantes et les plantureux repas partagés dans la joie, Anne chante un ordre humain perdu, l'harmonie cosmique des destins acceptés, la paix d'une culture authentiquement vécue par chacun, de la naissance jusqu'à la mort.

JOSANE DURANTEAU.



LE BRUIT DU TEMPS

Les Mandelstam et la poésie pure

★ TRISTIA ET AUTRES POÈMES, d'Ossip Mandelstam, choisis et traduit du russe par François Kérel. Gallimard, 344 pages, 49 F.

★ CONTRE TOUT ESPOIR, SOUVENIRS III, de Nadejda Mandelstam. Collection « Témoin », Gallimard, 336 pages, 49 F.

PIERRE ET AIR, solidité et fluidité, structure et résonances, la poésie de Mandelstam est architecture et musique. Il s'agit là non d'une opposition, mais d'une fusion harmonique.

On est retenu par la densité de chaque mot, revenu, grâce aux poètes acméistes, des brumes du symbolisme. Les mots ont ici une valeur propre, chacun d'entre eux est une pierre, est un des éléments fondamentaux de l'édifice. Le poète est un artisan, un bâtisseur. Ce n'est pas un hasard si dans toute l'œuvre de Mandelstam l'architecture est présente, avec Notre-Dame de Paris, Sainte-Sophie, les cathédrales du Kremlin de Moscou ou l'Amirauté de Petersbourg. Certains mots sont des clefs de voûte. Ils ont une importance particulière pour chaque poème et pour toute l'œuvre. Ils créent aussi des chaînes, qui se retrouvent dans la prose du poète, comme : cristal-blancheur-vitre - neige - sel - crisser - diamant glace-étoile.

L'air, le vide, la transparence, l'absence, le silence sont les compléments de la pierre et du mot dans l'édifice. Nul autre, peut-être, que Mandelstam n'a su les rendre aussi sensibles, aussi présents. « Ce jour est comme une césure », « l'ouïe aiguisée gonfle la voile », « le silence est là comme un rouet », ou encore le souvenir de la forme et de l'action dans le fer à cheval devenu objet inanimé, forcé au repos.

« Chérissant le monde incréé », le créateur est aussi fasciné par le matériau originel, quand tout n'est que promesse. « Demeure écume, ô Aphrodite. Et rends le mot à la musique ! » s'écrie-t-il dans « Silentium ».

« L'éternité est un présent éternel, comme l'Eucharistie, comme l'harmonie », l'instant se fond avec l'éternité, telle était la conception de Mandelstam, comme le dit sa veuve. De là vient l'importance du temps retenu, du « filet de miel doré » qui « coulait de la bouteille si épais et si lent... » (1).

Le choix de poèmes proposé par F. Kérel donne une excellente idée de l'œuvre du poète depuis le début jusqu'à la fin de sa vie. Toutes les étapes de ce chemin y sont bien représentées et on peut suivre pas à pas l'évolution du poète. En fait, il n'y a pas à proprement parler d'évolution dans les procédés de Mandelstam, le ton est déjà tout entier dans le premier recueil, « La Pierre », qui date de 1913. Mais à partir de « Tristia », paru en 1922, la langue se resserre et se concentre, les poèmes sont de plus en plus denses, les métaphores, dont il n'est pas toujours facile de saisir le nœud, se succèdent avec une richesse inouïe. Le pouvoir d'incantation se fait plus intense. Le lien avec l'époque, cette bête à l'échine rompue, de plus en plus fort, atteint un tragique inégalé en particulier dans les poèmes sur la terreur, dans « Léningrad » (de 1930), par exemple, que tant de gens connaissent par cœur en Russie ; le français ne peut malheureusement garder les rimes en « ok » qui tombent comme des couperets ou celles en « a » qui élargissent la bouche dans des cris d'horreur.

Un enchantement ingénu

La joie de l'existence, que Mandelstam a gardée jusqu'à sa dernière et fatale arrestation, est présente aussi ; le cycle sur l'Arménie, contrée particulièrement bénéfique à celui qui avait été « de tout temps l'ami de tout vivant sur Terre », contient des vers remplis d'allégresse, d'enchantement ingénu devant sa capitale « dessinée par un oiseau et coloriée par un lion ».

Il faut faire les plus grands éloges de la traduction proposée. Une langue aussi difficile a trouvé un interprète soucieux d'exactitude et se permettant, le plus souvent avec bonheur, les transpositions nécessaires. « Le Saule », par exemple, est une superbe réussite qui donne presque totalement le pouvoir enchanteur de l'original. Mais on pourrait citer la traduction de bien d'autres poèmes...

EDITH SCHERRER.

(Lire la suite page 22.)

(1) Cet admirable poème est malheureusement absent de l'anthologie de F. Kérel. On en trouvera la traduction dans la remarquable *Anthologie de la poésie russe. La Renaissance du vingtième siècle*, par N. Struve. Aubier-Flammarion, 1970.

DES TAS DE PETITS SECRETS...

Choix de « Journaux intimes » à la N.R.F.
« Parousie », de Marcel Jouhandeau

Par Bertrand Poirot-Delpech

LE Journal intime n'a aucun intérêt en soi. Il vaut ce que vaut la personnalité de son auteur. S'il s'agit de ministres ou de hauts fonctionnaires au rancart, qui profitent de la notoriété acquise aux frais de l'Etat pour vendre quelques secrets et en cacher d'autres, trop importants ou gênants, sous des souvenirs d'enfance, ce n'est évidemment qu'une opération de librairie. C'est, au mieux, un marché de dupes quand, moyennant des ragots sur de grands hommes, des dîneurs introvertis refilent leurs mélanges passe-partout de confidences, de maximes et de citations du style : *« Untel me confie que... Mes chaussures me serrent.... L'âme serait-elle dans les pieds ?... Me souviens de mes premiers souliers vernis... Préfère me mettre au lit avec Nietzsche... Sacré bonhomme, qui écrivait... »*

Le genre tend enfin au néant dans les cas, hélas ! les plus fréquents, de « diarisme » diarrhéique, où il tient lieu de recours maniaque contre une vie ou une œuvre nulles.

POUR Emmanuel Berl, qui s'en explique en ouverture d'un numéro spécial de la N.R.F. consacré aux diverses formes de journaux intimes, la vie privée des grands personnages, comme celle des obscurs, reste le *« misérable tas de petits secrets »* dédaigné par son ami Malraux. A quoi bon surprendre Bossuet en caleçon ou Louis XIV sans perruque, ainsi que la curiosité s'en ...end, et les réduire, par on ne sait quel esprit de revanche, à des fantoches de Labiche ? Qu'importe de savoir s'il arrivait à Valéry de souper, comme Berl l'a entendu le faire : *« Je vais piquer un roupillon. »* L'idée que l'esquisse vaudrait le tableau ou que les notes de blanchisseuse expliquent les chefs-d'œuvre lui paraît un ...x prétexte. *La Chartreuse* dépasse toujours les *Voyages en Italie*, et les *Choses vues* de Hugo ses *Notes intimes*.

...ans son refus de toute indiscrétion, ...i qu'elle vienne, Berl ne condamne pas seulement la chasse posthume aux secrets, telle que l'a pratiquée Painter sur Proust, mais l'aveu volontaire, ...ément truqué. Champion de la sincérité, Gide n'a-t-il pas exclu de son *Journal* les passages, comme *Numquid et tu*, les plus révélateurs de son ...ence ? Alain Clerval et Henri ...mas le notent avec pertinence : l'introspection est une entreprise illusoire et qui, face à la vie, abandonne la proie pour l'ombre.

LES échantillons réunis par la N.R.F. montrent pourtant qu'il y a toujours quelque chose à glaner si le mémorialiste est de qualité.

Chez les uns, ce sont des contributions à la petite histoire ou des bons mots dignes de passer à la postérité. Ainsi Jouvet, disant à Dullin, au sujet de *l'Inconnue d'Arras* — c'est Salacrou qui rapporte le propos : *« C'est du Pirandello clair ! »* Chez d'autres, qui se veulent simplement témoins de singularités exemplaires, c'est l'occasion de découvrir une certaine Chine (Robert Mallet), une banlieue méconnue (Roger Vrigny), ou la mort d'un père (Christian Giudicelli).

Chez des esprits anticonformistes comme Ionesco, la confidence intellectuelle a valeur de remède contre les modes : ici, contre la psychologie de condamnés en sursis où nous plonge l'annonce, sur tous les tons, du déclin de l'Occident.

Enfin, l'aphorisme n'est pas seulement l'euphorisant avec lequel les diaristes d'occasion brillent à peu de frais et donnent aux valeurs de leur milieu une apparence d'universalité impérissable. Manié par un Cioran, il devient l'instrument d'une analyse au scalpel, un tremplin fulgurant pour la réflexion et la preuve que la concision cocasse remplace avantageusement les sommes pontifiantes.

Comment mieux expliquer la *« pérennité du fatras »* en littérature sinon par le goût du lecteur de *« piétiner »*, d' *« être puni »* ? Si Pascal avait parlé de suicide — un sujet « pour lui » ! — n'est-il pas évident qu'il aurait été *« contre »*, mais *« avec des concessions révélatrices »* ? On donnerait beaucoup de thèses sur les rêves de culpabilité contre ce raccourci malicieux : *« Il est plus facile de se rendormir après un rêve où on est assassiné, qu'après un rêve où on est assassin : un bon point pour l'assassin !... »*

QUE l'intérêt du Journal intime dépende entièrement de qui le tient et sait ne pas être tenu par lui, Marcel Jouhandeau en donne un des exemples les plus étincelants. Au terme d'une œuvre déjà très autobiographique, il a réussi à consacrer deux volumes par an aux menus faits de sa vie entre 1957 et 1967, sans jamais lasser ni même donner le sentiment de complaisance.

Le vingt-deuxième tome de ces *Journaliers*, qui paraît aujourd'hui sous le titre de *Parousie*, et porte sur 1967-1968, années de ses quatre-vingts ans, rassemble les charmes des précédents, avec une note nouvelle d'apaisement, de sérénité.

L'actualité du moment n'est pourtant pas faite pour le rassurer. Les révoltes étudiantes heurtent son sens de l'ordre — *« On considère avec stupeur les désordres auxquels on assiste de loin »* — et son individualisme élitiste : *« Tout existe sans doute pour permettre l'épanouissement de quelques individus incomparables »* ; *« Ma vie intérieure me suffit. Les affaires de la cité ne sont pas mon affaire »* ; *« Les hommes qui s'assemblent pour faire peur me font pitié et horreur »* ; *« Rien ne me semble insignifiant comme la foule »* ; *« Les animaux nobles sont solitaires. »*

Quant à l'avenir de cet individualisme, il ne se fait pas d'illusions : *« L'homme libre tel que Dieu l'a créé, conçu, rêvé, se meurt »* ; *« Un raz de marée va balayer nos traditions, nos coutumes, nos mœurs »* ; *« Les régimes totalitaires vont s'installer, il n'y aura plus aucune liberté d'aucune sorte »* ; *« Je finirai dans un camp de concentration. »* Les « intellectuels » auront eu leur part dans cette issue : *« On dirait qu'ils sont las de leur privilège, dont ils abusent comme exprès, pour chercher à s'intégrer au communisme ou à un fascisme qui les en privera... »*

COMME beaucoup de gens de son âge, il se laisse peu assombrir par ces perspectives, dans la mesure où il vit surtout au passé.

Ses souvenirs sont l'occasion de retrouver intact son art de l'anecdote et de la formule. *« Il y a je ne sais quoi de Catilina chez Mitterrand »* et, chez Aragon, *« des jésuites de la meilleure époque. »* D'autres mots, rapportés, valent les siens, tel celui de Dorgelès à propos d'Aznavour : *« Son visage et sa voix sentent l'hôpital. »*

L'aphorisme prend aussi chez lui, comme chez Cioran, une saveur moraliste particulière : *« Nos écarts de conduite ont moins d'importance que les mouvements intérieurs qui les accompagnent »* ; *« Il est plus facile de se réconcilier avec les gens qui ne sont pas irréprochables, comme Roger Peyrefitte, qu'avec les incorruptibles comme Montherlant. »*

Mais l'apaisement de ces pages a des causes plus profondes. Après un ultime sursaut de fierté physique — *« Je n'ai rien de flétri »*, *« ma vigueur est intacte »*. — Jouhandeau fait son deuil des exploits dont le récit agaçait tant certains de ses lecteurs. *« La sensualité s'éteint à quatre-vingts ans »*, écrit-il, *« il me semble en avoir fini avec l'amour »*, *« enfin je ne dépends plus de rien ni de personne »*, *« enfin étranger à l'Etranger »*...

CETTE retraite amoureuse le rend disponible pour un autre amour qui éclaire ses jours et chacune de ces pages : celui du petit Marc, fils de sa fille adoptive Céline, martyrisé par ses parents et confié par jugement à « pépé » et « mémé » Jouhandeau.

Non que l'enfant réconcilie un des couples les plus infernaux de la littérature. L'auteur lui communique même sa haine pour Elise, son *« visage ravagé »*, sa *« voix hargneuse »* : *« Si on la tuait ? »*, suggère tranquillement l'enfant, à bonne école. Mais ce dernier lui est plus qu'un complice ou l'occasion de découvrir l'art d'être grand-père. Il touche en lui *« une fibre mystérieuse »*. C'est son *« œuvre dernière et capitale »*. *« Avoir quelqu'un à aimer*, répète-t-il, *c'est le paradis ! »*

Le moindre « mot » de Marc l'émerveille : le singe est un *« homme à quatre mains »*, *« mon cœur bâille »* (pour : je m'ennuie), *« pourquoi mémé écrit-elle ses yeux ? »* (quand elle se maquille).

Dans cet émerveillement percent le narcissisme de l'auteur, qui n'a pas peu contribué à l'originalité de l'enfant, ainsi que la curiosité d'entomologiste dont Gide entourait sa petite Catherine. Il s'y ajoute des réflexes d'ancien enseignant, de prêtre manqué — *« le sacerdoce me va comme un gant »* — et d'homme de foi, pour qui cet enfant, à en croire le titre du volume, *Parousie*, est presque un second avènement du Christ.

JAMAIS la religion proclamée par Jouhandeau n'a paru plus sincère, vécue. Son Dieu n'a certes jamais eu de préoccupation morale, mais il rejoint en cela celui de l'Eglise d'aujourd'hui. Malgré l' *« air de néant »* que Dieu se donne par *« suprême élégance »*, l'auteur estime que sa *« signature est apposée sur toute chose »*, pour peu qu'on apporte à vivre *« un peu d'attention »*.

Cette recherche du divin le console des renoncements du vieil âge et le rend docile par avance à la mort : *« Je me sens épuisé et personne ne s'aperçoit de cette détresse purement physique »* ; *« On se perd de vue soi-même »* ; *« On finit seul avec ses souvenirs en présence de l'Eternel »* ; *« Il n'y a pas d'incompatibilité entre l'amour passionné de la vie et l'acceptation sereine de la mort. »*

On est loin du narcissisme et de l'exhibitionnisme conjugal qui envahissaient certains tomes précédents. Mais l'homme qui manifeste maintenant un dépouillement et une noblesse pathétiques habitait déjà le personnage plus complaisant d'autrefois. Avec le recul, Jouhandeau pourrait valoir mieux que la douzaine d'*« amateurs de qualité »* auxquels il destine ses livres et apparaître, aux côtés de Gide, comme un maître *« à se reviser »*, *« à se raviser »*.

Son naturel y aura été pour beaucoup, derrière une comédie et des afféteries qui ne trompaient que les fourbes et les lecteurs superficiels : ce naturel auquel Paulhan a attribué sa langue *« où les mots ne sont pas différents des pensées »* et dont Jouhandeau a pu dire qu'il était *« une espèce de nudité »*.

★ Numéro spécial d'octobre 1975 de la « Nouvelle Revue française », 406 pages, 18 F.

★ « Parousie » (« Journaliers », XXII), de Marcel Jouhandeau, 364 pages, 42 F.

LITTÉRATURE

Un questionnaire de la revue «Digraphe»

Qu'est-ce que l'avant-garde ?

JEAN Ristat et la revue Digraphe *(Flammarion, édit.) ont demandé à deux cents écrivains ce que signifie pour eux la notion « d'avant-garde », s'ils estiment en « faire partie », quelle « fonction politique ils lui assignent » et s'ils se considèrent « comme un vivant ou un mort ».*

L'ensemble des réponses publiées dans le numéro 6 de la revue, qui paraîtra dès la semaine prochaine, tend à montrer que le mot d'« avant-garde », sinon la chose, a mal vieilli par rapport à l'entre-deux-guerres, où il était mal vu de ne pas en être.

De nos jours, c'est plutôt en termes de rupture et de doute sur le langage que semble se poser les rapports entre la minorité en quête d'autre chose et le gros des écrivains.

Jamais ce problème et ses implications politiques n'ont autant été affaire de définitions, dont voici des extraits parmi les plus éclairantes ou les plus significatives.

Louis Aragon

Il est pourtant difficile de prétendre définir « l'avant-garde » comme un fait répondant à une même formule, quand on ne saurait considérer « les » avant-gardes sans référence au temps où elles surgissent, à l'état de la littérature, de l'art, de la philosophie quand se lève, se forme soudain *contre* ce qui l'a précédé je ne sais quoi à la fois d'analogue et de différent par essence, gardant pourtant ce caractère de négation que portent à travers les siècles les détachements de l'avenir. Lesquels, à leur tour, au bout de plus ou moins longtemps, feront figure *d'arrière-garde* d'un passé en déroute. En d'autres termes, plus brefs, demander de définir *l'avant-garde* comme une donnée fixe serait de même absurdité que de prétendre définir la jeunesse chez ceux qui, chaque jour, la perdent.

Pierre Bourgeade

Si j'avais, aujourd'hui, à définir les traits de l'avant-garde, je dirais qu'il existe en ces années 70 une nouvelle littérature (dont les repères pourraient être Le Clézio, Guyotat, Almira) et dont les caractères s'opposent point par point à ce que fut la littérature des années 50-60 (symétrie qui, aux commentateurs inhabiles à ce jour à concevoir *l'ensemble* que forme cette littérature nouvelle, ne manquera pas d'être utile).

Je citerai trois de ces caractères : 1) *Le temps :* le nouveau roman fait l'économie du temps (littérature réduite au présent) ; la nouvelle littérature insère l'œuvre littéraire dans le temps (temps subjectif, temps historique, temps fictif).

2) *L'humain :* le nouveau roman fait l'économie de l'humain (littérature réduite à l'apparence) ; la nouvelle littérature est une écriture de l'humain (et, plus souvent encore, de l'inhumanité actuelle de l'humain).

3) *La langue :* le nouveau roman ignore la langue, dont il utilise l'apparence avec plus ou moins d'élégance (tout est apparence chez Robbe-Grillet, sauf les solécismes, qui sont réels) ; la nouvelle littérature sait qu'elle ne peut être que dans, par, contre la langue. (temps de la langue, ou rythme : Le Clézio) ; (histoire de la langue : Almira) ; (abandon systématique de la langue : Guyotat).

Michel Deguy

A la fin, quels seraient « mes » critères pour discerner et typer un homme d'avant-garde d'*aujourd'hui* ? Ceux-ci, par exemple : *l'intellectualité*, en tant que choix irréversible et « renversant la vie », des valeurs de connaissance et de vérité, choix de se tenir à l'utopie archimédique de penser-dire ce qui a lieu ; la *pratique* d'une recherche, ou « polarisation » comme dit le dialecte étudiant, des investissements de désirs, de temps, de compétence, dans une activité « poiétique » systématiquement préférée ; la *politisation* de la vie ; l'affinité pour certaines tentatives homologues ou homologables ; conduisant au désir de *l'entreprise en commun ;* la *mécréance* en tant que défiance à l'égard de tout lieu commun, de toute théorie établie, de toute position acquise, de tout dogmatisme, y compris celui sur lequel le praticien en question ne saurait progresser...

Jacques Derrida

L'avant-garde est donc, s'il y en a, l'imprésentable. Cela sans doute a toujours eu lieu mais on n'a pu penser l'avant-garde comme telle (imprésentable, obscène et pourtant nommée) qu'à partir du « moment » où cette structure (après coup de l'imprésentable, etc.) se remarque d'une étrange manière dans un champ de lutte sans bordure, l'agonistique d'une différence sans limite externe.

On peut donc risquer cette réponse : l'avant-garde politique (mais il n'y a pas de région pour l'avant-garde) est nécessairement méconnue au présent, dans le maître-code du politique, dans les repères programmés de l'analyse politique autorisée à un moment donné, par le savoir d'une situation donnée. Pour aucune lecture politique elle n'est admissible ou décidable au présent. Mais l'avant-garde, s'il y en a, politise (pratiquement et théoriquement comme on dit) des zones soustraites (selon des intérêts qui n'ont rien de fortuit) à l'investigation ou à l'investissement du politique comme tel dans le champ qui lui est tout apparemment contemporain...

Yves Navarre

Deux sortes d'avant-gardes. La première, apparente, fracassante, phénomène de surface et de mode, anticonformisme qui devient un conformisme, sans tarder. La seconde, profonde, solitaire... Les vraies contestations ne sont pas apparentes. Elles ne se parent pas de thèses. Je ne fait pas partie de la première catégorie. Si je fais partie de la seconde, de toutes les façons je ne peux pas le savoir.

Michel Tournier

Ouvrons le « Littré » : *« Avant-garde. Terme de marine. Vieux bâtiment placé à l'entrée d'un port pour la surveillance. »* Tout est dit : un rafiot, loqueteux et faisant eau de toutes parts, jouant les flics à l'entrée d'un asile de vieillards.

Alain Jouffroy

S'il y a une avant-garde, aujourd'hui, c'est toujours pour un groupe caché, une sorte de « société secrète ». Dès qu'elle se transforme en mythe publicitaire, avec articles et interviews dans toute la presse, elle a perdu sa fonction en gagnant la bataille, et rejoint le corps d'armée.

Les liens avec la politique

Sur les liens de l' « avant-garde » avec la théorie ou la pratique politique, les divergences sont plus marquées.

Michel Deguy

La politisation de l'avant-garde se marquerait à la collectivisation de l'avant-garde : peut-être sa sauvegarde. Je songe aux activités pluridisciplinaires, aux traversées et regroupements tels que ceux qu'un Edgar Morin sait favoriser. Ailleurs, le caractère « collectif » se met en jeu dans le travail d'une revue ou sous la forme du séminaire, ou de l'association des coopérateurs autour d'un « promoteur ». Et parfois je me prends à croire que c'est être suffisamment d'avant-garde que de lutter localement contre la bêtise, le racisme, le fascisme diffus, les peurs réactionnaires et le pessimisme de la conviction philosophique pour laquelle tout est fatalement inutile.

Jean Dutourd

Je ne donne jamais aucune fonction politique à quoi que ce soit. Toutefois, il semble que la notion d'avant-garde artistique et littéraire soit particulièrement incompatible avec le progressisme et la révolution. Chaque révolution (la française, la russe, la chinoise) s'accompagne d'un retour à l'académisme, pour ne pas dire au pompiérisme.

Henri Meschonnic

Le contraire d'une politisation directe, affichée, thématisée : les signatures au bas des pétitions... Mais une fonction de transformation de l'idéologie. D'où un agir nécessairement critique : 1) sur la relation même entre ce qui se structure et ce qui est perçu ; 2) sur la théorie et la pratique du langage et de l'écriture comme occultation du politique.

Michel Tournier

Si par malheur l'avant-garde devait assumer une fonction politique, elle ferait régner la terreur la plus réactionnaire au nom de la révolution. Cela s'est vu. Cela se voit encore.

JEAN-PIERRE FAYE

Dans l'enfer des transformations

★ INFERNO, VERSIONS, coll. « Change », Seghers, Laffont, 290 p., 35 F, et L'OVALE (DETAIL), de Jean-Pierre Faye, coll. « l'Ecart », Laffont, 168 p., 22 F.

A l'excès, à la « mise en abîme », à l'enlisement, bref à tous les outrages dont les romanciers modernes ont abreuvé, depuis vingt ans, le récit traditionnel et que Jean Ricardou récapitulait naguère avec autant de froide jubilation que Sade égrenant les infortunes de Justine (1), Jean-Pierre Faye se propose d'ajouter, transgression ou mutation suprêmes, la *transformation*.

Dans la « ville de la langue », scène métaphorique d'*Inferno, versions*, se croisent, spasmodiques, lacunaires, une série de messages dont l'origine n'est jamais précisée mais qui renvoient tous à un même événement, à un « choc » imminent, espéré par les uns, redouté par les autres. Quel « choc » ? Sur ce point essentiel, les messages diffèrent ou plutôt s'opposent terme à terme. De ruptures en reprises, le lecteur découvre en effet que « l'enfer des versions » s'organise autour de deux pôles, le pôle souterrain et le pôle aérien, le pôle juif et le pôle palestinien. Structure antithétique, ou pour mieux dire antinomique, et qui nous vaut, notamment pour le pôle souterrain, des pages où l'action parle seule, comme dans tel chapitre sec des *Conquérants* ou dans telle séquence, tendue à se rompre, de l'admirable film de Wajda, *Kanal*, sur le ghetto de Varsovie.

Mais ce sont là, sans doute, plaisirs d'un autre âge et que l'auteur serait le premier à désavouer. Car son propos est ailleurs. Il est dans les renversements d'un pôle à l'autre, par dérapages et transferts. Il est dans l'introduction, en plein cœur de ce récit des récits, de nouvelles versions qui vont multiplier, précipiter, les transformations. Version de l'union, qui tente d'accorder les versions entre elles. Version de la « calonge » ou du challenge, qui voudrait renchérir, tout au contraire, sur leur diversité. Chacune de ces versions, à un moment ou à un autre du livre, passe par une femme, prend la forme, le nom, lui-même ambigu et réversible, d'une femme que possède ou s'imagine posséder le narrateur.

Car il existe, ou plutôt il a existé, dans les deux premières parties du livre, un « narrateur central », présence anonyme et pourtant perceptible, quelqu'un qui s'est cru « à même de capter et réunir les récits épars, leurs modes et leurs temps, leurs émetteurs divers ». Comme s'il existait un point de vue sur les messages qui ne soit pas compris dans leur jeu, comme si l'on pouvait s'empêcher soi-même de sécréter ou de transmettre l'un de ces innombrables récits dont la ville de la langue est incessamment traversée.

Indissociable et pourtant dissocié d'*Inferno, versions, l'Ovale (détail)* dit cette « interception » du narrateur central pour cause de narration parasitaire : un récit de rêve qu'il a eu l'imprudence de faire va provoquer, dans l'ovale de la ville et du livre, d'étrangers effets dont il sera l'une des premières victimes. Le narrateur disparu, les versions se déchaînent (ou, comme aime écrire Jean-Pierre Faye : se dé-chaînent), les phrases éclatent en fragments convulsifs : la dernière image d'*Inferno, versions*, insupportable plan fixe, sera celle d'une prisonnière éventrée.

L'entreprise s'impose, de toute évidence, par son ambition et sa rigueur. Elle rompt, d'une manière plus radicale encore que Robbe-Grillet ou Claude Simon, avec la logique narrative héritée du dix-neuvième siècle, mais elle ne donne à aucun moment cette impression de nécessité qui faisait pour Bataille tout l'intérêt d'un livre. Peut-être parce que l'écriture, en dépit d'un recours discret et toujours motivé à la typographie (décalage des lignes, disposition en deux colonnes), parvient mal à caractériser les différentes versions les unes par rapport aux autres. Peut-être parce que les Béatrice qui peuplent cet *Inferno* hésitent un peu trop entre l'allégorie et l'incarnation. Peut-être surtout parce que la fiction s'aventure ici dans un domaine qui n'est pas le sien.

S'il s'agissait de nous persuader, comme Jean-Pierre Faye l'a clairement établi pour les *Langages tota[litaires]* (2) et pour les *Migration[s] du récit sur le peuple juif* (3) qu' « *il existe, dans l'histoire, u[n] effet de production d'action par l[e] récit* », était-il besoin d'un roman [...] *Inferno*, et c'est tout son mérit[e] [...] prétend refuser le double piège d[u] poétique et du politique. *Mais,* [...] faisant, il suscite une contradictio[n] dans laquelle il se perd. La fictio[n] éclatée ou non, se désigne tr[op] explicitement comme telle pour [ne] pas frapper la thèse de l'irréalité, [...] *inversement la thèse est trop insi[s]tante et l'exemple choisi trop br[û]lant pour ne pas tuer la fiction.* C[...] ne *mélange* pas impunément, dans [le] même livre, l'histoire du romanci[er] et celle de l'historien, même s'il e[st] vrai que ce sont des histoires q[ui] *font l'Histoire : mais ce sont rar[e]ment* les romanciers qui les inve[n]tent...

JACQUES BERSANI.

(1) *Le Nouveau roman*, éd. [...] Seuil, 1973.
(2) Ed. Hermann, 1972.
(3) Ed. Belfond, « Eléments [...] 1974.

Vient de paraître

Romans français

MICHEL AUDIARD : *Répète un peu ce que tu viens de dire.* — Après *le P'tit Cheval de retour.* (Julliard, 190 p., 28 F.)

VIRGIL GHEORGHIU : *Dieu ne reçoit que le dimanche.* — Un roman de l'auteur de *la Vingt-Cinquième Heure*, qui mêle l'intrigue policière à un document sur les régimes totalitaires. (Plon, 520 p., 40 F.)

MARIE MAURON : *Il pleut, il fait soleil, le Diable bat sa femme...* — Au pays du thym, du soleil et du raisin. Par l'auteur du *Quartier Mortisson.* (Plon, 190 p., 25 F.)

Essai

MICHEL RAGON : *l'Homme et les villes.* — Une histoire des villes, de Jericho à Brasilia, et une analyse de la pratique de la ville et de ses idéologies. (Albin Michel, 260 p., 33 F.)

Mémoires

ROLAND DORGELES : *Images.* — Une galerie de portraits d'Utrillo à Colette, de Giono à Jules Renard. Préface d'Hervé Bazin. (Albin Michel, 260 p., 29 F.)

CARLO BRONNE : *Compère, qu'as-tu vu ?* — Souvenirs familiaux, littéraires et judiciaires de l'auteur, écrivain magistrat et journaliste né à Liège en 1901. (Louis Musin, 99, av. de la Brabançonne, 1040 Bruxelles Belgique.)

VICTOR MALKA : *le Judaïsme.* — L'auteur explique les bases essentielles du judaïsme à partir d'une expérience vécue. Que veut dire : « être juif » ? (Le Centurion-Basic, 145 p., 20 F.)

Récits

ANDRE CHAMSON : *Suite guerrière.* — La réédition de trois textes de l'auteur des *Hommes de la route*, *Ecrit en 1940...*, *le Dernier Village* et *le Puits des miracles (1946).* Préface de l'auteur. (Plon, 290 p., 42 F.)

ANNE-XAVIER ALBERTINI : *Journal fou d'une infirmière.* — Pendant dix ans, une femme travaille dans un hôpital psychiatrique : la détresse au jour le jour... (Laffont, coll. « Participe présent », 200 p., 24 F.)

Souvenirs

TATIANA TOLSTOI : *Avec Léon Tolstoï.* — Les souvenirs de la fille de Tolstoï. Préface de Daniel Gillès. Trad. du russe par Bernadette du Crest à l'exception de deux textes écrits directement en français. (Albin Michel, 320 p., 49 F.)

Témoignages

PATRICE CHAIROFF : *B... comme barbouzes.* — Sous un pseudonyme, un ancien membre du SAC raconte ce qu'il a vu et su des réseaux et polices parallèles, de leurs recrutés et de leurs recruteurs. Haute protection pour basse police. (Alain Moreau, 513 p., 39,50 F.)

PAUL PAILLOLE : *Services spéciaux (1935-1945).* — Les souvenirs d'un « patron » du contre-espionnage. Du « Deuxième Bureau » à la D.G.E.R. dix ans de guerre secrète. (Robert Laffont, 567 p., 59 F.)

Histoire

CHRISTIAN BERNADAC : *le Neuvième Cercle.* — La suite — consacrée cette fois aux camps annexes [de] Mauthausen — d'une littérat[ure] concentrationnaire désormais b[ien] rodée. (France-Empire, 381 p., 32 [F.])

JEAN MICHEL : *Dora.* — La vie [in]fernale des déportés qui travaillè[rent] à Dora, camp secret nazi où fur[ent] élaborées les premières fusées conç[ues] par des hommes qui s'appelaient e[ntre] autres Magnus et Wernher [von] Braun. (J.-C. Lattès, 440 p., 49 [F.])

ALAIN DESROCHES : *la Gestapo.* L'inquisition nazie et ses grands [in]quisiteurs. (Editions de Vec[chi], 869 p., 59 F.)

BATONNIER JEAN LEMAIRE : *Tattements de Napoléon.* — Les prenantes difficultés qu'il y eu[t à] faire respecter les dernières volo[ntés] du prisonnier de Sainte-Hél[ène]. (Plon, 248 p., 40 F.)

GEORGES SPILLMANN : *Na[po]léon III et le Royaume arabe d'[Al]gérie.* — Un regard neuf sur [les] idées personnelles de Napoléon concernant l'évolution de l'Algérie, les réactions de Mac-Mahon [...] directives impériales (N° 3 de la n[ou]velle série des travaux et mémo[ires] de l'Académie des sciences d'ou[tre-]mer, 118 p.)

Critique littéraire

JENNIFER WAELTI-WALTERS [:] *Alchimie et littérature.* — A pro[pos] de *Portrait de l'artiste en jeune si[nge]* de Michel Butor. Les étapes d'[une] « initiation » par un auteur d'orig[ine] anglaise qui écrit directement [en] français. (Denoël, « Lettres n[ou]velles », 192 p., 32 F.)

Sciences humaines

MAX SCHUR : *la Mort dans la [vie] de Freud.* — Médecin personnel [de] Freud et psychanalyste, l'auteur re[lie] l'œuvre freudienne à ses donn[ées] biographiques. Traduit de l'angl[ais] par Brigitte Bost. (Gallimar[d], « Connaissance de l'inconscient [»], 696 p., 98 F.)

Société

W. H. MASTERS et V. E. JOHNSON [:] *l'Union pour le plaisir.* — Les de[ux] célèbres sexologues américains répo[n]dent à des questions sur la v[ie] sexuelle des couples. Avec la collab[o]ration de Robert J. Levin. Traduit [de] l'américain par Yves Malartic. (Ro[]bert Laffont, 272 p., 35 F.)

Hommes et destins, dictionnaire bio[]graphique d'outre-mer. — Cet ouvrag[e] constitue le premier tome d'un en[]semble beaucoup plus vaste, qui doi[t] permettre le recensement, et la pré[]sentation, de toutes les personnalités qui ont joué un rôle politique, écono[]mique, militaire, médical, reli[]gieux, etc., dans l'ancien domaine colonial français. Sur deux cent qua[]rante notices que comporte ce diction[]naire, plus des trois quarts concernent l'Afrique. (N° 2 de la nouvelle série des travaux et mémoires de l'Aca[]démie des sciences d'outre-mer, 668 p., 40 F.)

Littérature étrangère

MARIO VARGAS LLOSA : *Pantaleon et les visiteuses.* — Le portrait, burlesque, d'un dictateur des Temps modernes. Par l'un des meilleurs écrivains du « boom » latino-américain, né en 1936, au Pérou, et dont c'est le cinquième livre publié en français. Traduit de l'espagnol par Claude Couffon. (Gallimard, « Du Monde entier », 290 p., 42 F.)

هكذا من الأصل

RATUR ET CRITIQUE

Auteur-éditeur en marge

JEAN GUÉNOT ET SON DOUBLE

JEAN GUENOT (alias Albert Sigusse au Nouvel Observateur), agrégé de l'Université, docteur ès lettres, maître de conférences à l'université Paris-VII, a écrit deux thèses (dont l'une est intitulée « Structuration sémantique et programmation audio-visuelle », avec un sous-titre aussi attrayant), une cinquantaine d'articles dans des revues pour spécialistes et une dizaine de livres concernant la linguistique appliquée.

Parallèlement, sous le pseudonyme d'Albert Sigusse, il a écrit des articles, des nouvelles et des romans policiers. S'il pose à plat sur le sol le premier de ses manuscrits et s'il empile les autres dessus, cela forme une tour de papier noirci d'une hauteur égale à la taille de sa fille Adèle. Elle a eu seize ans le 7 avril 1969. Albert Sigusse a commencé sa carrière d'écrivain inconnu seize ans et neuf mois pus tôt. « La Tour de papier », roman dans lequel il raconte ses aventures avec les éditeurs, est publié par ses soins (1).

C'est un roman à clefs, mais ces clefs ouvrent de très petites portes selon l'aveu de l'auteur. Albert Sigusse n'est pas invité aux cocktails Gallimard pas plus qu'aux autres. Les personnages de Jean Guénot traversent le bouquin au pas de charge, font trois pirouettes puis s'en vont : Carton Flambard, l'illustre éditeur; William Turd, natif de Joinville-le-Pont, moulé dans des pantalons très ajustés, terreur de l'édition policière; Ulrich d'Espoir Floutis, le poète... D'autres figures émergent du flou de la mémoire, des figures qui sont un peu cousines de celles qu'on croise chez Albert Paraz. « J'aime écrire pour ne plus avoir à me souvenir... » déclare Jean Guénot. Mais il a aussi entre les mains le fouet de la satire, et il fouette dur tout ce petit monde — ou grand monde — de l'édition.

ANDRÉ LAUDE.

(1) En vente chez l'auteur, 85, rue des Tennerolles, 92210 Saint-Cloud. C.C.P. 3295-65 Paris.

● *Jean Guénot, combien de livres écrits au total ?*

— Soixante. Tous mes livres signés Sigusse ont été refusés au moins par quatre éditeurs, chacun. En Guénot, par contre, le prestige des diplômes doit jouer, on m'a toujours édité tout de suite. Pourtant, tout était composé sur la même machine à écrire.

● *Vous détestez les éditeurs qui vous ont refusé ?*

— Pourquoi ? C'était leur droit. En m'éditant, je deviens leur confrère.

● *Etes-vous plus auteur qu'éditeur ou l'inverse ?*

— J'écris depuis vingt ans, alors que je m'édite seulement depuis deux ans. Il y a plus de prestige à être éditeur. Lorsqu'on fait de mauvaises affaires, les gens pensent qu'on a pris des risques. Si on devient prospère, on a du mérite dans un commerce aussi difficile. Alors que l'auteur, s'il n'a pas de succès, on dit qu'il n'a pas de talent. Et s'il a un énorme succès, on le soupçonne d'écrire comme un sabot.

● *Est-il facile de s'éditer soi-même ?*

— C'est rude, mais passionnant. Il faut savoir faire le ménage dans ses propres manuscrits, mettre en pages, lire des devis, imaginer des couvertures. Dépôt légal, I.S.B.N., service de presse, tout s'apprend. Il faut payer les factures. Je n'ai pas encore amorti mon premier livre.

● *Combien y a-t-il en France d'auteurs qui s'éditent eux-mêmes ?*

— Des floppées. Ceux qui réussissent le mieux sont les auteurs d'ouvrages techniques, ils connaissent leur clientèle...

● *Qui vous finance ?*

— Moi. Mon traitement de professeur est entièrement géré par ma femme. Ainsi, j'évite de ruiner mes futurs orphelins au poker de l'édition. En plus, je travaille comme rédacteur à la pige. Quand je veux, j'écris plat comme un trottoir de rue, des prospectus, des notes d'information. Avec cet argent, j'édite mes livres au lieu de changer de voiture.

● *Qui vous lit ?*

— J'ai vendu 284 exemplaires de *la Tour de papier*, pour la plupart à des gens qui avaient lu mon essai sur Céline. Le guénophile est rare, infiniment, mais fidèle. Ma clientèle se fait de bouche à oreille.

● *Pourquoi vous lit-on ?*

— Je suis un romancier comique de gauche. On me lit d'un trait et sans ennui.

● *Où achète-t-on vos livres ?*

— Chez les libraires qui se sont approvisionnés. Ou directement par commande au dos d'un chèque postal.

● *Vous allez au-devant de la clientèle ?*

— A l'automne de 1973, je proposais mes œuvres dans les couloirs du métro, entre un violoniste aveugle et une marchande de bijoux en fer.

● *Les gens s'arrêtaient ?*

— Pour se foutre de moi. Un auteur pas célèbre qui s'édite et se vend seul; ça ne peut avoir aucun talent. En France, le bon écrivain est un écrivain mort, comme les Indiens du général Custer.

● *Vous exagérez !*

— Depuis combien de temps n'avez-vous pas acheté un recueil de vers d'un poète français vivant et peu connu ? Presque tous s'éditent au prix d'acrobaties nuisibles à l'estomac. L'avenir de la littérature n'est plus dans l'industrie du livre.

François Châtelet et les splendeurs de la décadence

★ LES ANNEES DE DEMOLITION, de François Châtelet, Ed. Hallier, 285 pages, 38 F.

POUR qui le prend-on, ce grand quinquagénaire aux cheveux voletants ? Un musicien peut-être ? Il a le masque beethovenien... Un comédien, pour cette mobilité du sourire, du regard ? Un cinéaste, à cause de sa culture filmique ? Qui penserait à l'art — décrié — de la philosophie ? Et pourtant... A son cours, à Vincennes comme à la Sorbonne, des étudiants très jeunes et d'autres, mûrissants, établissent un constant « multilogue ». Apparent paradoxe : François Châtelet honnit avec éloquence les « outrecuidances » des sciences humaines. Psychologie, sociologie, ne sont que les outils du pouvoir. Celui dont le Platon a connu de gros tirages dénonce, dans les Dialogues, ce moment où la leçon platonicienne se déclare dépositaire de la vérité. « *L'appétit du pouvoir a pris pour fanfare l'amour de la vérité...* », dit Châtelet.

Et pourtant, son cours s'enracine dans le vécu. Au point que ses étudiants attendent de lui la solution de leurs difficultés, non seulement philosophiques, mais administratives, familiales, sentimentales.

François Châtelet a présidé à une *Histoire de la philosophie*, qui serait plutôt une géographie des différences. Là encore, le paradoxe n'est pas absent : parmi ceux dont les idées ont bâti un monde nouveau, il admet Malebranche et Kierkegaard, mais non Pascal.

Cet auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages nous donne, pour son demi-siècle, un récit à mi-chemin du rêve et de l'autobiographie qu'il intitule : *les Années de démolition.*

— *Oui, la soudaine disponibilité que donne la maladie m'a fait rêver. Ce rêve phantasmait autour de notre génération, de ses moments-clés : l'occupation au sortir de l'adolescence, la rencontre, pour moi très concrète, avec le colonialisme (j'ai enseigné à Oran et en Tunisie) avec l'existentialisme, avec le marxisme et le P.C.F. Et, bien sûr, avec l'amour et les amours. J'ai rêvé autour de nos grands rêves démolis...* »

Une idée domine le livre. Nous vivons un temps de décadence, et ce qui, pour les romantiques, s'est appelé « années de formation » devient, pour nous, années de démolition. Cette décadence semble à Châtelet assez féconde : elle engendre la diversité, la fin des manichéismes, la tolérance d'individus différents et la lutte, possible, contre les institutions.

— *Il y a des périodes de construction, de formation. J'aurais adoré vivre au Siècle des Lumières. Mais les décadences sont riches et fertiles. Les deuxième et troisième siècles de notre ère pour l'Empire romain ou le quatrième avant le Christ pour la Grèce : ce n'est plus le manichéisme d'Athènes contre Sparte : un troisième facteur entre en jeu, Thèbes, qui multiplie les possibles et les sollicitations. De même le début de la Renaissance pourrait être considéré comme la fin du Moyen Age. A mon sens, c'est une période de ce genre que nous vivons. C'est pourquoi je combats le manichéisme, même quand il se croit progressiste : nous sommes en un temps de mobilité. Nous éprouvons pleinement ce que Nietzsche avait décelé en germe : le phénomène de démolition de l'individu.* »

Dans le récit, le combat avec l'ange des mythes : celui de l'amour unique, mais aussi celui du libertinage, celui de la force pulsée dans l'alcool, mais aussi celui d'un parti révolutionnaire ou d'un dogme philosophique, se traduit par une lutte de l'individu contre tous les appareils : Universités, Etat, etc.

— *Les appareils me paraissent tous « orthopédiques ». Ils forcent, contraignent, remettent dans des normes peut-être périmées. Est-ce que les an-archies, les dés-ordres ne sont pas plus à la mesure de notre aujourd'hui ? La décadence, ce n'est pas à mes yeux une dégénérescence (ou plus exactement une « dégénération ») mais la tolérance de la diversité...* »

Le philosophe prépare à présent un livre sur les voies parallèles de l'art en notre temps de décadence. Il pense qu'aujourd'hui le penseur doit être un Samson allant de temple en temple pour en secouer les colonnes... même au risque qu'elles l'écrasent en s'écroulant...

DOMINIQUE DESANTI.

ECHOS ET NOUVELLES

Édition

— LES EDITIONS FAYARD publient le texte des entretiens entre Gustave Thibon et Christian Chabanis, diffusés par TF 1 en février et mars derniers. Le philosophe chrétien y parle de Dieu, de l'Eglise, de la famille, de la science, etc. (25 F).

— LE COLLOQUE DE CERISY, consacré à « La production du sens chez Flaubert », sous la direction de C. Gothot-Mersch, vient d'être publié en livre de poche chez « 10-18 ». On peut y lire, comme pour les autres volumes d'actes de ces colloques, l'intégralité des nombreuses communications et l'essentiel des discussions qui se sont déroulées du 21 au 28 juin 1974 au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle et constituent une importante contribution aux études flaubertiennes, ainsi qu'un aperçu des préoccupations de la critique actuelle. (443 p., 15 F.)

— UNE NOUVELLE MAISON D'EDITION VIENT DE NAITRE : les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, Paris, qui se séparent, avec leur plein accord, d'Armand Colin et des P.U.F. Ces éditions qui depuis 1947, sous la direction de Louis Bodin, avaient publié trois cents titres et deux revues : « la Revue française de science politique » et celle du « Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine », se proposent de faire paraître une vingtaine de livres par an et d'assurer elles-mêmes leur distribution. Au programme du mois de novembre : « l'Agitation paysanne en Russie de 1881 à 1902 », par Sylvain Bensidoun ; « la Politique soviétique au Moyen-Orient (1955-1975) », par Hélène Carrère d'Encausse ; « les Paysans face au progrès », par Maryvonne Bodiguel ; « Histoire de mots : culture et civilisation », par Philippe Beneton ; « l'Algérie politique : institutions et régimes », par Jean Leca et Jean-Claude Vatin ; « le Moyen-Orient contemporain », par Guy Feuer ; « Instituteurs algériens (1883-1939) », par Fanny Colonna.

Prix

— LE PRIX RAYMOND-POINCARE a été attribué, pour l'année 1975, à Christian Durandet pour l'ensemble de ses ouvrages consacrés aux « maquis » français durant l'occupation. Le dernier en date de ces volumes : « les Maquis des Ardennes », a été récemment publié par les éditions France-Empire.

— L'ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER, au cours de sa séance solennelle du jeudi 6 novembre, a procédé à la remise des prix suivants, décernés en 1974 :

● Prix Eugène-Etienne, au docteur Goarnisson, pour l'œuvre exceptionnelle que ce Père blanc a accomplie en Haute-Volta ;

● Prix Georges-Bruel, à Martial Sinda, pour « le Messianisme congolais » (Editions Payot, 1972) ;

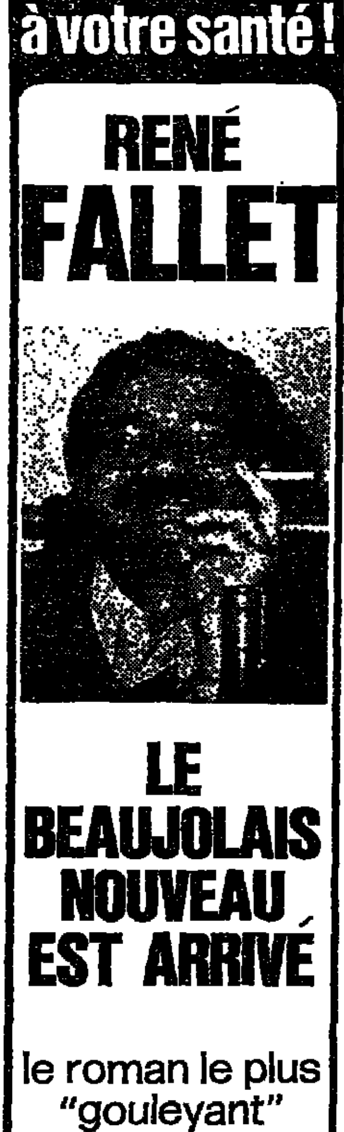
● Prix Emmanuel-André-You, partagé entre J.-D. Carrère, pour « Missionnaires en burnous bleus » (Editions Lavauzelle), et Claude Riblère, président départemental et fondateur de l'association Amitiés France-Madagascar du Vaucluse, pour son action en faveur de l'amitié franco-malgache ;

● Prix du Centenaire du maréchal Lyautey à Raymond Delval, pour « Radama II » (Editions de l'Ecole).

Ventes-expositions

— AFIN DE RETABLIR LA SITUATION FINANCIERE DE « LA QUINZAINE LITTERAIRE », plus de cent peintres et écrivains vendront leurs peintures, gouaches, dessins, manuscrits, éditions de luxe, à la Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, du 21 novembre au 1er décembre.





L'U.R.S.S., des certitudes bolcheviques

LÉNINE vu par Soljénitsyne

★ **LENINE A ZURICH, de Soljenitsyne, trad. du** ***russe par J.-P. Sémon.*** **Ed. du Seuil, 224 p., 29 F.**

CONSIDÉRÉ *comme* un tableau, ce livre est brun cuivré : tavernes enfumées, lanternes dans les ruelles sombres. Avec des pointes de rouge : roues de locomotive en Galicie, costume d'une cavalière au Zürichberg. Mais aussi des touches de lumière : lac brillant comme l'étain poli, nuages d'un jaune délicat au soleil du soir...

Au centre, la figure d'un révolutionnaire russe inconnu, tournant en rond, sachant depuis 1902 « ce qu'il faut faire », convaincu, depuis 1914, que *l'heure est venue mais pensant qu'elle va lui échapper.* Et soudain la révolution l'appelle. Partir ! Partir !

Cette intensité poétique n'est pas le fruit d'une *élaboration savante. Soljénitsyne a rassemblé onze* chapitres de l'ensemble immense dont il a conçu l'idée dès sa jeunesse et dont « Août quatorze » est la première pierre. Ces chapitres épars, pourquoi les *publier aujourd'hui ? Pour qu'ils soient lus. Car le* temps presse.

Si les textes n'ont donc pas été écrits comme un ensemble, ils sont cependant le fruit d'un art authentique. L'intensité du ton, *déjà* si marquée dans le « Goulag », s'accompagne d'une sorte de virtuosité, parfois *excessive,* dans les mots, les rythmes, les assonances, les contrastes : du trivial au grandiose, du *furieux au tendre. A cela s'ajoute* une composition subtile. A travers les trois épisodes, « Août quatorze », « Octobre seize », « Mars dix-sept », s'entrelacent, dans une sorte de monologue intérieur, soucis quotidiens, pensées secrètes, nostalgies, fureurs, calculs et espoirs, avec des moments extarordinaires comme le dialogue (imaginaire) entre *Parvus le tentateur, sorte de Falstaff aux yeux* délavés, et Lénine, étriqué mais indompté. Moins prenants sont les rappels historiques (début du chapitre 48), récits de Théramène, d'où rythme et *couleur se sont enfuis.*

La tâche du traducteur n'était pas simple. Sa connaissance du russe est excellente. Il a démêlé pas mal d'énigmes. C'est beaucoup. Mais son style est inégal. Parfois, les mots cliquettent sans que l'image se forme. Surtout, on trouve une abondance d'expressions vulgaires qui ne correspondent ni au langage de Soljénitsyne ni à tout ce qu'on sait de Lénine, mort, faut-il le rappeler, avant mai 1968 (ces « cons de bonnes femmes », cette « foutue opposition », « le gendarme il est gentil, le gendarme il est méchant », etc.). Une traduction parfaite (elle n'existe pas) serait transparente comme un cristal. Débarrassée de ses taches, celle-ci aurait mieux servi l'auteur et le lecteur.

Une personnalité divisée

Mais l'art n'est qu'un moyen. Il y a aussi le sens. Que signifie ce dialogue à Zürich entre l'émigré de 1914 et l'exilé de 1975 ?

Certains discuteront la valeur historique du récit. Est-il vrai que Lénine ne s'attendait ni à la guerre *de 1914 ni à la révolution de 1917 ? A-t-il réellement* pensé provoquer une révolution en Suisse ? Quels ont été ses rapports avec l'Allemagne en général, les services allemands en particulier ?

C'est le problème du roman historique. Comment faire entrer une personnalité réelle dans un monde imaginaire ? Pas plus que Tolstoï, ou d'autres plus grands encore, Soljenitsyne n'a surmonté complètement la difficulté. Tout roman est une transposition poétique. Comment celle-ci agit-elle, lorsqu'il s'agit d'événements controversés, comme les relations du *groupe bolchevik avec certains milieux allemands ?* Comment distinguer les paroles réelles des paroles imaginées ? Inévitablement, les idées personnelles de l'auteur sont ici déterminantes. Elles peuvent, *dans certains cas, prêter à discussion.*

Ces réserves faites, le portrait de Lénine, même si certains traits sont trop appuyés, est un portrait authentique. Dans ce livre, comme, croyons-nous dans la réalité, Lénine est une personnalité divisée. Le fanatisme, l'autoritarisme, la volonté de puissance sont d'autant plus frappants qu'ils s'exercent sur un groupe minuscule : quelques socialistes suisses, une poignée d'émigrés. Que de temps dépensé à dénoncer, démasquer, agiter ! Le mot d'ordre,



★ *Dessin de D. Levine*
Copyright Opera Mundi, *New-York.* Book Review.

en 1916 comme en 1903, est la scission, le raskol, *la formation d'un noyau dur,* quasi invisible, pourvu, comme le dit Soljenitsyne, qu'on puisse l'intituler « Comité central ». Mais on découvre aussi un autre Lénine, sous-jacent et comme refoulé, celui qui *souffre encore de sa rupture avec Plekhanov en* 1902, qui s'émeut au spectacle de « la Dame aux camélias » et qui, au bord du lac, s'entretient en rêve avec celle dont il attend un signe et qui ne répond guère.

Nul ne sait pourquoi, entre les deux moitiés de lui-même, l'harmonie ne s'est pas établie. Mais, à travers le livre de Soljenitsyne, comme à travers les textes auxquels il renvoie le lecteur, on peut deviner à quoi s'alimente le surmoi de Lénine, le super-Lénine, l'homme de la violence, de la rupture et *bientôt de* la terreur.

De l'émigré à l'exilé

Le socialisme, pour lui, est la science, la seule certitude. Ni anarchiste ni révisionniste, le socialisme bolchevik se veut avant tout scientifique. Et cette science est celle de la lutte des classes, seule *réalité. Ou cela ou rien.* Ou bien... ou bien... « Ou eux ou nous ». En août 1914, l'Internationale s'est écroulée, le prolétariat s'est divisé. Mais, pour Lénine, le socialisme scientifique est au-dessus des *défaillances,* individuelles ou collectives. Un nouveau socialisme naîtra de la guerre, universel cette fois et, en même temps, concret, absolu non sans relativité, réconciliant les extrêmes, résolvant par une dialectique sans fin les contradictions. Il ne peut pas ne pas naître car il est immanent dans les masses. Il suffit que la croûte révisionniste et patriote *soit brisée quelque part,* le feu central apparaîtra, « l'incendie se répandra sur la terre ».

Cette certitude « scientifique », Soljenitsyne la montre à l'œuvre, avec d'autant plus de force qu'il la connaît bien lui-même. *Refroidie, pétrifiée, elle* est toujours présente chez les héritiers. Car, sans elle, le système s'écroule.

Soljenitsyne, en même temps, laisse deviner la fragilité de cette science. Lénine est coupé de la Russie, il ne comprend pas grand-chose à la Suisse pastorale pour ne pas dire prosaïque. Il s'enferme *dans sa conviction.* Au *nom de cette conviction,* devenue presque une manie, il va tenter la percée de l'année 1917 en Russie. Mais qu'advient-il si le mouvement populaire retombe, si le monde ne *prend pas feu ? Devant le choix entre le retour au* réel et la fuite en avant la tragédie apparaîtra dans son ampleur.

Aux affirmations de l'émigré, quittant Zurich il y a soixante ans, répondent l'expérience et la réflexion de l'exilé d'aujourd'hui, reflétant celle de millions d'autres. Comment s'étonner qu'entre ces deux hommes le dialogue soit âpre, sinon ciolent ? Il porte sur les raisons de vivre.

DIDIER SIMON.

LE CHEVAL DE TROIE DU CAPITAL

★ **LA TERREUR SOUS LENINE, de Jacques Baynac. Le Sagittaire. 383 p., 45 F.**

JACQUES BAYNAC, qui interroge l'histoire — et notamment l'histoire russe (1) *— pour essayer de comprendre l'échec des stratégies révolutionnaires, a réuni, avec la collaboration d'Alexandre Skirda (2) et de Charles Urjewicz, divers témoignages et documents sur la terreur léniniste. Ces textes, qui furent écrits longtemps avant* l'Archipel du Goulag, *composent une peinture tragique du régime instauré par les bolcheviks. Jacques Baynac en tire des conclusions théoriques dans une préface intitulée : « Socialisme et barbarie ». Le léninisme y apparaît comme le cheval de Troie du Capital.*

Entretien avec Jacques Baynac

« TOUT LE POUVOIR AUX TCHÉKAS »

● *Personne n'ignore plus la terreur stalinienne ; on connaît moins celle qui fut pratiquée sous Lénine...*

Certains mettent l'accent sur la terreur stalinienne pour dissimuler la terreur léniniste. Ils se refusent à mettre en cause le léninisme : cela les conduirait à une réévaluation générale des stratégies révolutionnaires. Ils se retrouveraient devant un vide théorique... En faisant du stalinisme une perversion, on sauve le léninisme, sans voir que celui-là est l'héritier de celui-ci. Sous Lénine, tous les aspects du stalinisme sont *déjà présents : les structures,* les expériences, les *hommes* ; la terreur obéit aux mêmes buts : mater la paysannerie et le prolétariat, et leur imposer une politique féroce d'accumulation du capital, sous le couvert d'un langage marxiste.

● *D'une façon plus concrète, comment se manifestait la terreur sous Lénine ?*

1) Par le développement d'un pouvoir policier tentaculaire : « *tout le pouvoir aux soviets* » est vite devenu « *tout le pouvoir aux tchékas* ». « *Aucun domaine de notre vie,* disait le tchékiste Moroz, *n'échappe à l'œil d'aigle de la tchéka.* »

2) Par la répression qui s'exerçait, au nom d'un prolétariat abstrait, sur la quasi-totalité de la population : « *La contrainte prolétarienne sous toutes ses formes, en commençant par les exécutions capitales, constitue une méthode en vue de créer l'homme communiste* » déclarait le tchékiste Dzerjinsky. La terreur a *fait un million de morts, au moins,* dans la paysannerie, et six cent mille environ parmi les ouvriers. C'est ainsi qu'à Astrakhan, quatre mille ouvriers, qui *s'étaient mis en grève* pour réclamer une augmentation de salaires et des vivres, ont été massacrés à la mitrailleuse et au canon. Curieusement, les anciennes couches dirigeantes (notamment celles de la police et de l'armée) ont été moins touchées que les travailleurs.

La répression prenait, parfois, des formes délirantes : à Novorossiisk, la tchéka emprisonnait, un jour par semaine, tous les habitants. Souvent, les bourreaux devenaient fous : Maga, qui se vantait d'avoir exécuté onze mille personnes, faillit, une fois, tuer son chef, qui passait à proximité.

3) *Par* l'élimination des forces politiques, qui se trouvaient en concurrence avec les bolcheviks : les socialistes révolutionnaires (S.R.), *qui étaient leurs rivaux les plus* dangereux, les anarchistes et les mencheviks, qui tenaient le pouvoir en Géorgie.

4) Par l'ouverture de nombreux camps de déportés : il en existait déjà cinquante-six en 1922.

● *Vous écrivez, dans votre texte de présentation, que « le léninisme... portait en lui la terreur d'Etat comme la nuée l'orage »...*

En Russie, ni la bourgeoisie ni le prolétariat n'étaient assez forts pour imposer une réorganisation de la société. Ils ne pouvaient ni l'un ni l'autre exercer une influence décisive. Lénine a été contraint de se substituer à la bourgeoisie et au prolétariat, et de faire de son parti le *nouveau* centre réclamé par la *société. Dans un pays arriéré, dont* le bouleversement résultait de la contradiction entre un mode de production précapitaliste décadent et un mode de production capitaliste ascendant, les bolcheviks se retrouvaient au pouvoir pour jouer le rôle *historique d'une bourgeoisie* défaillante. Lénine n'avait pas le choix : il lui fallait accomplir la révolution du Capital. Cela exigeait une politique *de fer : la terreur était* nécessaire pour résister aux poussées contradictoires qui agitaient la société russe : notamment, la poussée de la paysannerie, qui réclamait la propriété de la terre, c'est-à-dire un capitalisme privé. Les bolcheviks, *qui* voulaient abolir celui-ci mais *ne* pouvaient abolir le Capital, ont instauré, sous le nom de socialisme, un capitalisme d'Etat policier.

● *Le parti léniniste était, selon vous, le plus apte à tenir ce rôle... Pourquoi ?*

Parce qu'il était, lui-même, une reproduction du modèle capitaliste : centralisation rigoureuse, division entre les dirigeants et *les exécutants,* mystique du travail, idéologie productiviste.

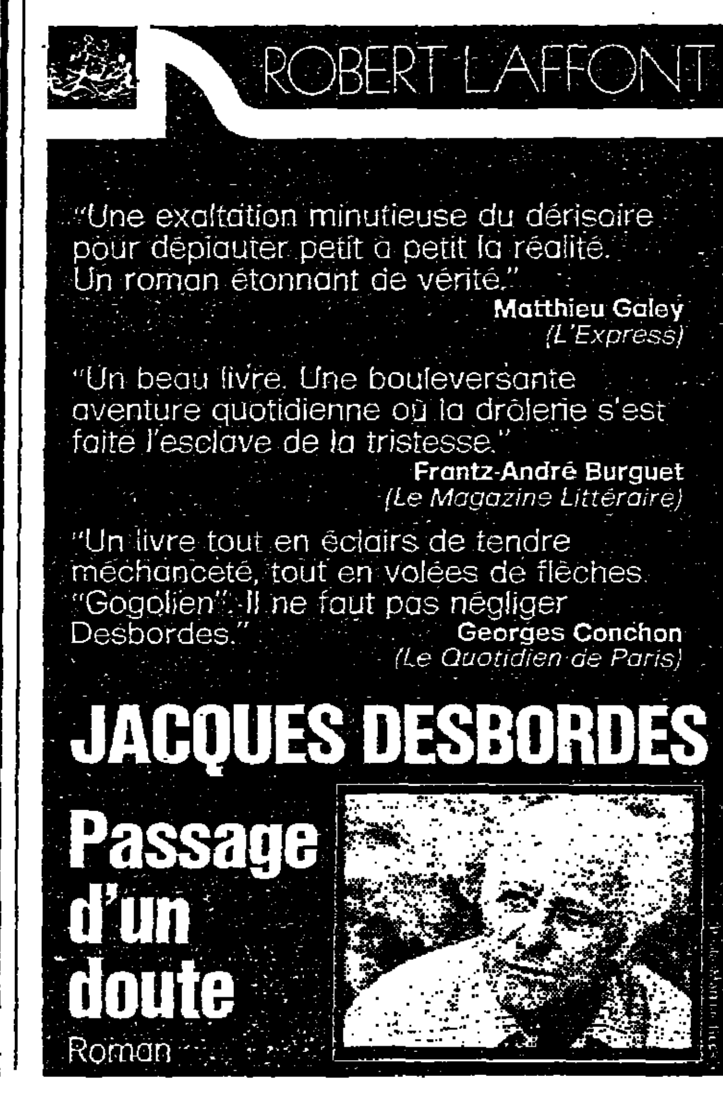
● *Staline était dans Lénine. Lénine était-il dans Marx ?*

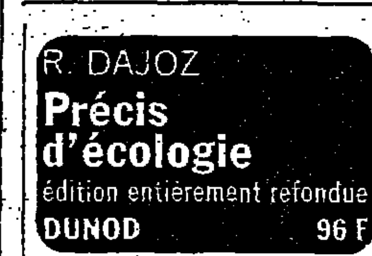
Oui, si on considère le marxisme comme une idéologie productiviste. *Mais le réduire ainsi, c'est le trahir* ; c'est oublier le projet de Marx : l'abolition du salariat et la destruction des rapports de production *capitalistes.* Loin de supprimer ces rapports de production, le léninisme les a généralisés. Il a poussé la logique du Capital jusqu'à ses conséquences les plus tragiques. Si on veut détruire celui-ci, il faut inventer une autre stratégie, changer de terrain, cesser de se battre dans la dimension du Capital : l'espace, donc la quantité, et déployer ses forces dans la dimension du *communisme :* le temps.

Propos recueillis par
FRANÇOIS BOTT.

(1) Jacques Baynac a publié *Kamo, l'homme de main de Lénine* (Fayard) et il a participé à un recueil collectif *Sur 1905* (Champ libre).

(2) Alexandre Skirda a publié *Kronstadt 1921, prolétariat contre bolchevisme* (Ed. de la Tête de Feuilles), *les Anarchistes dans la révolution russe* (même éditeur), *les Anarchistes russes et les soviets* (Spartacus).





aux doutes d'un prix Nobel

Ce que pense Sakharov

★ **MON PAYS ET LE MONDE, d'André Sakharov. Traduit par Paul Deyfat. Seuil, 105 p., 15 F.**

DEPUIS des années, André Sakharov est accusé par la propagande soviétique de s'être mis au service des ennemis de son pays. L'attribution du prix Nobel de la paix a ravivé la querelle. L'académicien serait un suppôt du capitalisme, un adversaire de la coexistence : peut-être même aurait-il quelques complaisances pour le fascisme. La publication de *Mon pays et le monde* vient à point pour apprendre, non pas ce qu'il faut penser de Sakharov, mais ce qu'il pense en 1975.

Le tableau qu'il brosse de son pays n'a certes pas de quoi réjouir le gouvernement de Moscou. Il révèle *« derrière la façade... une mer de malheurs, de difficultés, d'aigreurs, de cruauté, de lassitude et d'indifférence profondes, accumulés au cours de décennies et qui sapent les fondements de la société »*. Mais qu'est-ce qui est fâcheux ? La description *« du nombre exceptionnellement élevé de malheureux accablés par le destin »* ou la réalité du phénomène ? Sakharov rejette le postulat selon lequel le régime établi en U.R.S.S. est, par définition, le meilleur du monde. Il examine donc la réalité sans être aveuglé par le dogme et il en conclut que le système soviétique est *« un capitalisme d'Etat... qui se distingue du capitalisme contemporain par la nationalisation complète de l'économie, par la mainmise absolue du parti et du gouvernement »* sur les domaines fondamentaux de l'existence.

Ce système, il veut naturellement le changer, non le détruire. *« Je suis un évolutionniste, un réformiste convaincu ; je suis, par principe, hostile aux changements révolutionnaires violents du système social. »* Est-il, comme on le lui reproche parfois, hostile à la détente ? Il reconnaît que celle-ci a apporté des *« signes d'amélioration »*, mais regrette qu'un fossé se soit creusé entre les mots et les actes, ce qui suscite de dangereuses illusions. En définitive, il reproche aux Occidentaux de ne pas vouloir ou de ne pas savoir user de leurs atouts pour obliger le gouvernement soviétique à respecter les droits de l'homme. Cette admonestation s'accompagne d'un avertissement : *le salut du monde est lié à celui de la Russie*. Et que faut-il à l'U.R.S.S. ? Non pas d'abord des idéologies nationales ou religieuses mais des réformes démocratiques.

Sakharov demande, bien sûr, l'amnistie complète pour les détenus politiques (il pense que leur nombre se situe aujourd'hui entre deux mille et vingt mille) et pour ceux qui ont été arrêtés à cause de leurs croyances. Peut-être n'est-il pas tout à fait exempt d'idéalisme lorsque, à propos des criminels de droit commun, il ne se contente pas d'exiger l'abolition de la peine de mort mais rejette également la réclusion à vie *« qui équivaut quasiment à la peine de mort »*.

Les propositions qu'il présente gagneraient à être précisées. Ainsi demande-t-il *« confirmation dans les textes du droit de chaque République associée à se séparer de l'Union »*. A quoi bon, puisque ce droit est déjà reconnu par la Constitution ? Quel genre de texte faudrait-il ajouter à la loi fondamentale ? Lorsqu'il avait fondé son comité pour les droits de l'homme, Sakharov lui-même ne demandait pas une réforme législative ; il réclamait simplement l'application des textes existants.

Il est vrai que les lois d'apparence libérale sont contredites par les règlements et plus encore par la pratique des dirigeants et fonctionnaires. Faut-il tout bouleverser à la fois ? Un changement décisif serait accompli, estime pour sa part l'académicien, si les Soviétiques — et pas seulement des groupes de Juifs — pouvaient émigrer, si chaque citoyen pouvait aller librement là où il veut, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. L'U.R.S.S. cesserait alors d'être une société *« hermétiquement close »*.

Lui, en tout cas, s'est efforcé d'élargir son horizon aux dimensions du monde. Il a pris la mesure des dangers écologiques et thermonucléaires. Il se refuse à ne dénoncer les atteintes aux droits de l'homme que dans les pays communistes. Il se préoccupe aussi du sort des prisonniers politiques en Indonésie, qui sont communistes, et des Noirs d'Afrique du Sud. Même s'il insiste davantage sur la situation dans le camp socialiste, on ne peut, sans injustice, lui reprocher de sélectionner les victimes auxquelles il s'intéresse.

A partir de son expérience, il a acquis une vision globale. Parfois trop. Ainsi souhaite-t-il que les pays occidentaux adoptent une stratégie unique, qu'ils se donnent un leader, poste qui, selon Sakharov, revient de droit aux Etats-Unis. Peut-être se fait-il quelques illusions sur les pressions que peut exercer l'Ouest pour obliger les dirigeants du Kremlin à accepter la libre circulation des hommes et des idées. Mais comment contester l'objectif qu'il propose à ses lecteurs : *« Un rapprochement authentique du premier, du deuxième et du tiers-monde ? »*

BERNARD FÉRON.

LIBRES OPINIONS

A-t-il lu la Constitution soviétique ?

par NIKOLAI EFIMOV (*)

QUE Sakharov critique-t-il et comment ? Quand il demande de « confirmer législativement les droits des républiques fédérées à l'autoséparation », ignore-t-il l'article 17 de la Constitution de l'U.R.S.S. : « A chaque république fédérée est réservé le droit de sortir librement de l'U.R.S.S. » ? La législation qu'il réclame existe donc.

Il faut en conclure que Sakharov est irrité parce que les républiques fédérées ne se séparent pas et que l'Etat soviétique ne s'effondre pas, Sakharov, en posant sa question, appelle les républiques soviétiques à utiliser sans manquer l'article 17. Mais ces républiques ne le veulent pas, alors que lui le voudrait. En même temps, l'académicien ne semble pas étonné que le Nouveau-Mexique, les îles Hawaï ou le Texas ne veuillent pas sortir des U.S.A.

Autre « pensée » qui illustre la méthode de Sakharov : « Il n'est pas vrai que chez nous les appartements soient le moins chers du monde, assure-t-il. Le prix du mètre carré d'habitation exprimé en unités de salaire mensuel n'est pas inférieur à celui pratiqué dans la majorité des pays industrialisés. Si une famille reçoit un appartement, c'est tout simplement une chance que l'on attend toute une vie. » Que le lecteur juge : le loyer en U.R.S.S. représente au maximum 4 à 5 % des revenus d'une famille et n'a pas changé depuis 1928. L'actuel premier ministre britannique, M. H. Wilson, a déclaré que « ce fait à lui seul est déjà une grande révolution ». Si dans la majorité des pays capitalistes il en est de même, nous, Soviétiques, nous en sommes très contents.

En ce qui concerne les « cas rares et heureux », prenons les chiffres des cinq dernières années. Cinquante millions de personnes environ (c'est-à-dire un cinquième de la population de l'U.R.S.S. !) ont pendu la crémaillère. Peut-être est-ce peu selon les unités de mesures occidentales ?

JE ne cherche aucunement à dire que chez nous, en Union soviétique, il n'y a aucun problème ni aucune difficulté. Il y en a et il y en aura encore. Il n'y a pas de société sans problèmes. Pour l'instant, il n'y a pas non plus de socialisme sans problèmes. Nous avons de quoi critiquer et nous n'avons pas peur de la critique si elle est juste.

Mais André Sakharov déforme les faits. Pour quelles raisons ?

Certains de mes collègues raisonnent ainsi : Sakharov est un renégat; dans sa lutte contre le système soviétique, il déforme et tronque sciemment certains faits et en tait d'autres. Certains autres expliquent le « phénomène » de l'académicien de manière différente : occupé dans le passé à des travaux ultra-secrets, il s'est, pour son malheur, trouvé écarté de la réalité soviétique. Il n'a jamais connu ni la vie ni les usages de l'Occident, et c'est pourquoi il fait preuve d'une naïveté rare dans ses conclusions et ses appréciations.

Je pense qu'il est encore trop tôt pour adopter une opinion définitive. Mais on peut poser cette question : que veut malgré tout l'académicien Sakharov ? Son livre permet de répondre à cette question.

André Sakharov voudrait mettre dans des affaires privées toute la sphère des services et toute l'industrie, « sauf l'industrie lourde, les transports de fret et la poste ». Autrement dit, c'est une marche arrière vers le capitalisme !

Sakharov est loin d'être le premier homme qui, sur notre planète, se soit prononcé pour un retour en arrière. Après les révolutions bourgeoises en Europe, il y eut de nombreuses personnalités qui appelèrent à revenir en arrière, vers le féodalisme. En vain. Mais je rappellerai, qu'alors déjà, quelque part en Europe, on les appelait aussi « dissidents ».

* Commentateur de l'agence de presse Novosti.





NOVEMBRE 1975 LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

ESSAIS ET DOCUMENTS POLITIQUES

★ Daniel Colard : *Edgar Faure ou l'intelligence de la politique. 1945-1975.*

Jean Dullis, 360 p., 43,60 F.

« Edgar étonne et étonnera toujours... », écrit, étonné lui-même et admiratif, l'auteur de cette monographie. Encouragé dès 1967 à consacrer la première étude exhaustive à trente ans de carrière politique du sigisbée de la IVe et céladon de la Ve, Daniel Colard, maître-assistant à l'université de Besançon, se veut à égale distance « de la morne apologie ou du méchant pamphlet »: il y réussit, ma foi, assez bien, tout en faisant la part belle à son héros.

S'il a tout lu, beaucoup interrogé, reçu de son modèle nombre de confidences, l'auteur n'avait que treize ans en 1952, quand Edgar Faure devint président du conseil. Il ne peut donc savoir vraiment ce que fut cette époque mouvementée et difficile ni restituer les situations complexes dans lesquelles se débattait, parfois avec bonheur, parfois aussi avec moins de chance, l'un des hommes les plus souples et habiles d'une classe politique où ces deux traits étaient bien représentés.

Sauvé de la pompe officielle par un humour à toute épreuve et de maintes vicissitudes par une faculté de récupération exceptionnelle, Edgar Faure, grand inventeur de ces mots qui, sous la IVe République, tenaient le plus souvent lieu d'action, présente une personnalité intéressante et attachante. Il méritait bien cet hommage qui constituera une pierre d'angle pour le monument que ne manqueront pas de lui élever un jour ses électeurs au pays de la pipe et du gruyère. — P. V.-P.

« Les majorettes du régime »

★ **LES FEMMES DE GISCARD, de Claire Cauvin et Dominique Poncet, dessins de Bertrand Danlié. Tema Editions, 150 p., 35 F.**

D'abord, qu'on ne s'y trompe pas : les huit « femmes de Giscard » dont il est ici question ne sont pas « celles qu'on prend dans ses bras » et « avec lesquelles on dort », mais celles qui servent « à endormir l'opinion pour lui dorer la pilule ». En somme, les « majorettes » du régime, c'est-à-dire les quatre femmes membres du gouvernement (Mmes Simone Veil, Hélène Dorlhac, Annie Lesur et Françoise Giroud), trois vedettes de la vie publique (Mmes Marie-France Garaud, Jacqueline Baudrier et Solange Troisier), enfin Mme Giscard d'Estaing elle-même. Un choix curieux, sur lequel il y aurait beaucoup à dire : par exemple, la présence sur la liste de Mme Jacqueline Baudrier étonne au moins autant que d'autres absences.

Ensuite, et surtout, que cette petite déception ne décourage pas le lecteur. Car les deux jeunes journalistes qui signent ce pamphlet n'y vont pas, si l'on peut dire, avec le dos de la cuiller. Certes, elles semblent prendre la défense de leurs sœurs, souvent, assurent-elles, « des otages », toutes « placées à des postes difficiles dont les hommes ne voudraient pas », ce qui n'est d'ailleurs pas si sûr. Mais, après cette salve d'honneur, les gentes dames tirent au bazooka, à la mitrailleuse, au canon, et pas à blanc. Marie-France Garaud ne sera pas secrétaire d'Etat : « Obliger une taupe à se montrer à la lumière, c'est la condamner à la mort lente par asphyxie. » Françoise Giroud a « un goût de bouchon ». Hélène Dorlhac, c'est « la maldonne des prisons, « l'anonyme de Nîmes ». Annie Lesur représente « le néant pédagogique ». Solange Troisier est surnommée « Madame Moi-je ». Crac ! Boum ! Hue ! comme dit la chanson. Il n'y a guère que Jacqueline Baudrier, « la dame à la lucarne », et Anne-Aymone Giscard d'Estaing, « fleur bleue pour un Narcisse », qui trouvent grâce aux yeux des deux championnes de la détente.

Ah, si ! Il y en a une troisième qui survit au massacre : Simone Veil. « Intelligente », « courageuse », « habile », les deux ardentes combattantes font en son honneur des moulinets avec leur sabre, lequel comporte, on le voit, deux tranchants, l'un pour défendre les femmes et l'autre au besoin pour les attaquer. Pourquoi cette soudaine indulgence ? Pourquoi Mme Veil est-elle épargnée ? On vous le donne en cent, en mille. Tout simplement parce que, aux yeux des deux enragées, cette femme-là, elles l'écrivent en toutes lettres, c'est, dans leur galerie de portraits, « un homme fort ». — P. V.-P.

★ Claude Barley : *Des Irlandais vous parlent.*

Nouveau bureau d'édition, B.P. 97, 75662 Paris Cedex 14, 153 pages, 27,50 F.

Un album dont la présentation luxueuse surprend étant donné son propos : ce recueil — fort bien choisi — de témoignages, de photos, de poèmes, de dessins militants, est, en effet, une « lecture » gauchiste du problème irlandais. L'éditeur Patrick Kessel, qui publie actuellement les œuvres complètes de Joseph Staline, annonce la couleur : ce qui se passe en Irlande du Nord annonce la révolution socialiste en Europe. A partir de là, l'analyse de la situation en Ulster surprendra bon nombre de ceux qui s'y rendent souvent. Pour assurer, par exemple, que la grève générale protestante qui fit capoter, en mai 1974, le premier exécutif interconfessionnel mis sur pied dans la province ne fut *« pas une arme de la classe ouvrière »*, il faut ne pas avoir vu ni entendu les ouvriers des chantiers navals de Belfast : 95 % de protestants, comme le précise justement Claude Barley... Certaines photos — comme celle de cette vieille dame taillant sa haie devant un jeune soldat assis, l'arme au poing — sont beaucoup plus révélatrices des réalités irlandaises. — N. B.

★ Emile Derlin-Zinsou : *Pour un socialisme humaniste.*

Ed. Kesselring, Yverdon, Suisse.

Emile Derlin-Zinsou, qui, de juillet 1968 à décembre 1969, présida aux destinées de la République dahoméenne, expose ici sa conception de la cité africaine. Chrétien, homme politique formé à l'école du parlementarisme européen (il fut conseiller de l'Union française et sénateur), l'auteur est profondément attaché au socialisme démocratique. Aujourd'hui en exil, il combat avec détermination pour ce qu'il appelle *« un socialisme humaniste non marxiste »*, dénonçant les excès du régime dahoméen actuel qui a transformé l'ancien *« quartier Latin de l'Afrique occidentale »*, cher à Emmanuel Mounier, en un nouvel *« archipel du Goulag »*. Un des mérites de cet ouvrage, dont on regrettera qu'il soit écrit sous forme de questions et de réponses, est de montrer tout ce qui sépare le *« socialisme verbal »*, exalté par de nombreux dirigeants d'Afrique noire, du socialisme authentique. — Ph. D.

SCIENCES HUMAINES

★ Henri Mendras : *Eléments de sociologie*

Armand Colin, coll. « U », 264 p., 39 F.

C'est un manuel — et déjà, à sa manière, un classique. Issu, en 1967, d'un enseignement à l'Institut d'études politiques, il vient d'être remanié et remis à jour. Cette initiation méthodique aux sciences sociales, dont l'auteur, maître de recherche au C.N.R.S. est connu pour ses divers travaux de sociologie rurale, n'est pas seulement un instrument de travail presque indispensable aux étudiants débutants.

Un public plus vaste peut trouver, dans ce volume, sous une forme claire et accessible, un panorama des diverses tendances de la sociologie et un exposé succinct de leurs principaux thèmes de recherches.

La concision et l'exactitude des informations, les bibliographies sommaires mais judicieuses, les repères historiques, le glossaire des termes « techniques » font de cet ouvrage le « guide pratique » d'un domaine de connaissances dont la diversité rend parfois l'abord difficile — ou trop partiel — au non-spécialiste. — R.-P. D.

★ *Psychanalyse et cinéma.* Revue « Communications », n° 23.

Le Seuil, 350 p., 23 F.

100 000 dollars à Freud pour un film sur « les amours célèbres »... Ce fut une offre de M. Goldwin — celui, avec Meyer, de la « Metro » au lion rugissant — à la grande époque de Hollywood. Ce n'est décidément pas d'hier que la psychanalyse intéresse le cinéma...

C'est pourtant la première fois qu'est réuni, sous une forme aisément accessible au public, un dossier aussi varié et complet sur les diverses approches possibles du phénomène cinématographique à partir des théories analytiques.

Réalisé à l'initiative de Raymond Bellour, Thierry Kuntzel et Christian Metz, ce très spécial et volumineux numéro de *Communications* rassemble — outre d'importantes études des trois auteurs cités — des articles de J.-L. Baudry, J. Kristeva, G. Rosolato, J. Farges, F. Guattari, R. Barthes, D. Percheron, N. Browne, C.-B. Clément et M. Vernet.

On y découvre une réflexion plurielle, et la plupart du temps non dogmatique : *« Le langage du cinéma et des médias audio-visuels est vivant,* écrit Guattari, *tandis que celui de la psychanalyse ne parle plus, depuis aussi longtemps qu'une langue morte. »* — R.-P. D.

★ Viktor Frankl : *le Dieu inconscient.*

Trad. de l'allemand par M. Neusch et J. Feisthaue Ed. du Centurion, 180 p., 16 F.

Proche par certains aspects de C. G. Jun Viktor Frankl est un psychiatre viennois ens gnant conjointement aux universités de Vien et de San-Diego, en Californie Auteur d' ouvrage bouleversant *« Un psychiatre dépo témoigne »* — comme Bruno Bettelheim il l'expérience des camps nazis. — Frankl surtout connu pour avoir parlé d'un « incoi cient spirituel » et ouvert la voie à une analy existentielle reconnaissant la dimension r gieuse de l'être humain. — R. J.

★ L. Szondi : *Liberté et contrainte da. le destin des individus.*

Edit. Desclée de Brouwer, 124 p., 35 F. Traduit Claude Van Reeth.

Ce dernier livre du psychiatre hongrois Szor créateur du test du même nom, réunit diver études traitant des principaux points de doctrine : la génétique et l'inconscient fami la psychologie du choix, l'instance du r L'analyse du destin de Léopold Szondi prét unifier dans une perspective à la fois généti et psychanalytique la connaissance de l'hom Peu connue en France, elle tient une pl importante dans les pays de langue allemar Ce recueil d'articles devrait aider à connaître une œuvre déroutante et complexe déborde largement le champ psychiatrique. R. J.

★ Docteur H. Bernheim : *De la suggesti*

Ed. Retz, 215 p., 50,50 F.

C'est une excellente initiative d'avoir réé — après *les Leçons du mardi à la Salpêtr* de Jean-Marie Charcot, — le livre d'Hyp Bernheim, de l'Ecole de Nancy.

De la suggestion a été écrit en 1916, trois avant la mort de Bernheim (1846-1919) ; souc de combattre « l'apparence mystique et thau turgique » de l'hypnotisme et de la sugges Bernheim, qui était considéré à l'aube de siècle comme le plus éminent psychothérap d'Europe, livre à un « vaste public les observés et les idées que trente ans d'e rience » lui ont permis d'élaborer.

On regrettera cependant qu'un texte de importance ne soit pas précédé d'une pré tation de l'Ecole de Nancy et d'un rappe la rivalité acharnée qui opposait Bernhei Charcot, le premier dénonçant le caractère ficiel des états hystériques cultivés à la S trière. — R. J.

SOCIÉTÉS

★ Bernard Oudin : *le Crime et l'argent.*

Laffont-Tchou, 436 p., 54 F.

Cela aurait pu être un sujet de thèse, en tout cas de réflexion et de recherche. Si l'argent n'est pas le seul mobile du crime, il apparaît à coup sûr comme le plus puissant, le plus permanent. C'est cependant à tort que le crime commis pour de l'argent est qualifié crime d'intérêt. L'intérêt n'est pas seulement pécuniaire. On tue aussi bien par passion amoureuse ou politique, passion du cœur ou passion du pouvoir.

Ainsi Bernard Oudin disposait-il d'un vaste domaine. Il a choisi pour le traiter la manière de l'anthologie, c'est-à-dire la présentation rapide, cursive, d'un maximum d'affaires, dont les auteurs eurent pour mobile l'argent. Il les a trouvées sans peine du quinzième au vingtième siècle, de l'Europe au Japon, sans négliger le filon américain, particulièrement riche. En deux ou trois pages, quelquefois plus, souvent moins, le lecteur retrouve ou découvre aussi bien Jules Bonnot que Landru, Dillinger que Guérini, Al Capone que Stavisky, la Mafia et les « parrains », Tropmann ou Hauptman, les « bandes » comme les « gangs », les Mandrin comme les Emile Buisson, les Jo Attia ou les Bouchesseiche.

Les exposés sont simples, sommaires, parfois entachés d'approximations, dans leur obligée concision. Çà et là, on devine pourtant que Bernard Oudin ne condamne pas aveuglément tous ceux qu'il présente, et qu'il ne les présente pas davantage pour que son lecteur les condamne. C'est pourtant à son préfacier, Me Paul Lombard, qu'il a laissé le soin d'écrire : *« Comment parler sérieusement de l'exemplarité de la peine dans ce contexte de permanence et de répression. »* — J.-M. Th.

★ Jean-Marc Pottiez : *les Vainqueurs de la défaite.*

Presses de la Cité, 256 p., 32 F.

Comment ont vécu ces soldats de l'armée impériale, ces Nippons d'hier surgis ces dernières années, comme des laissés-pour-compte de l'histoire, des jungles de Guam ou des Philippines, où ils continuaient à combattre l'ennemi de 1945 sans savoir qu'il était devenu leur allié ? Jean-Marc Pottiez, qui fut correspondant de l'O.R.T.F. à Tokyo, a interrogé ces fantômes du rêve du Grand Japon qui, parce que le code militaire leur interdisait de se rendre, ont attendu trente ans une relève, un renfort. Son enquête l'a conduit à travers l'Asie du Sud-Est, sur les traces de trois survivants qui se terrent encore à Guam. Pour eux, comme pour ceux qui ont été « capturés », le Japon ne peut pas être battu ; et aucun n'a jamais supposé, au fond de sa jungle, qu'il était abandonné, oublié. Odyssée de l'instinct de vie, le livre de Pottiez se lit comme un roman d'aventures. Mais c'est aussi un document sur la guerre du Pacifique, vécue, racontée par des hommes dont l'esprit est encore enfiévré de l'endoctrinement qu'ils ont subi. Leurs confidences, parce qu'elles participent d'un discours qui fut celui d'une nation, sont aussi des éléments pour une analyse de l'idéologie totalitaire. — P. P.

★ André Burnat : *la Brigade des mœurs.*

Presses de la Cité, 208 p., 25 F.

L'histoire récente de feu la brigade mondaine à travers quelques-uns des dossiers roses ou bleus et qu'elle eut à ouvrir, avec au détour la révélation des pratiques en vigueur dans ce service très spécial *« qui n'a jamais eu la cote d'amour à la préfecture de police »* et où *« le code pénal n'a pas force de loi »* : le lecteur apprend ainsi l'existence d'une caisse noire qu'alimentent *« de généreux donateurs »* qui se sont *« laissé surprendre dans des situations plutôt compromettantes »*.

Passant longuement en revue les aspects les plus divers du « marché du vice », de l'Auberge du roi René aux messes noires, des romans pornographiques aux prostituées de quinze ans, le livre d'André Burnat constitue un saisissant catalogue des « turpitudes » humaines : proxénétisme, prostitution féminine ou masculine, drogue, perversions en tous genres. — J. Sn.

★ Paul-Claude Innocenzi et Jean Dhoran : *la Brigade anti-gang.*

Ed. Olivier Orban, 272 p., 36 F.

Dans un roman à clés rempli de pseudonymes transparents et d'anecdotes à peine travesties, un journaliste fait revivre la brigade antigang de Marseille — qui fut démantelée en 1974 après la découverte de certaines affaires douteuses.

Avec l'aide de celui qui la dirigea, Paul-Claude Innocenzi évoque la lutte quotidienne d'une poignée d'hommes contre un gangstérisme féroce, il ressuscite le climat régnant dans ces services de pointe parmi des hommes bien éloignés de ceux que popularisent les feuilletons télévisés. Des hommes, *« étrangers dans la cité »*, qui se posent des questions — il arrivera au héros de dire que *« les flics sautent des rien-du-tout à longueur de journée, alors que des gros prospèrent comme c'est pas permis »*, — qui doivent trancher des cas de conscience en une fraction de seconde et n'ont pas toujours le temps de cultiver les inquiétudes métaphysiques.

« Le titre de « flic » exige avant tout de ne pas décevoir », explique le co-auteur du livre — un policier — dans son avant-propos. Revers de cette médaille, *« le flic peut quelquefois aller très loin, trop loin même, dans le combat qu'il mène. Son zèle pour sa maison le fait parfois se perdre. Ou encore, ce qui est plus déchirant, se damner »*. C'est ce qui va arriver aux héros de la brigade, leurs faiblesses transformant les chasseurs en gibiers, les précipitant en un instant de la gloire à la honte. Avec une grande minutie, et une aisance de plume qui ne laisse aucun répit au lecteur, Paul-Claude Innocenzi retrace un itinéraire qu'il avait suivi en tant que journaliste : l'ascension, le triomphe et la chute d'une équipe d'hommes qui ont cru en eux et en leur métier. — J. Sn.

Ces notes ont été rédigées par Nicole Bernheim, Philippe Decraene, Roger-Pol Droit, Henri Fesquet, Ginette Guitard-Auviste, Roland Jaccard, Michel Lelong, P. Pons, James Sarazin, Jean-Marc Théolleyre, Pierre Viansson-Ponté.

ARMÉE

★ Erwan Bergot : *la Légion au combat.*

Presses de la Cité, 308 p., 45 F.

★ Antoine Mattéi : *Tu survivras longtemps.*

Olivier Orban, 286 p., 37 F.

La Légion étrangère garde son public. Et pour celui-là, les képis blancs, les tabliers de cuir, le bélier mascotte et le pas légendaire des défilés du 14 juillet ne suffisent pas. La littérature doit donc se charger du reste.

Erwan Bergot et Antoine Mattéi sont l'un et l'autre d'anciens officiers de la Légion. Sans prétendre aucunement se présenter en historiographes de leur unité, ils font, chacun à leur manière, en sorte que soit prolongée l'épopée pour ceux qui en ont la nostalgie, même si elle est déchirante, ce qui est bien évidemment leur cas.

Erwan Bergot traite de trois combats où fut la Légion : Narvik (1940), Bir-Hakeim (1942), Dien-Bien-Phu (1954). Antoine Mattéi se limite au « baroud » indochinois. Pour le « genre », les deux auteurs se retrouvent : descriptions, dialogues simples, une façon romancée de raconter sinon de témoigner. Et puis, bien sûr, le doigt de lyrisme indispensable, sans oublier la rancœur, jamais effacée, à l'endroit de ceux qui parlaient — à partir de l'affaire indochinoise — de « sale guerre » et de « guerre coloniale ». — J.-M. Th.

RELIGION

★ Sayyed Hossein Nasr : *Islam, perst tives et réalités.*

Buchet-Chastel, 223 p., 29,85 F. Traduit de l'ang

L'auteur est un universitaire iranien, a versé dans la connaissance de la trad islamique qu'attentif aux divers courants d culture contemporaine. Dès l'introduction de livre, il exprime sa conviction que « partou fait sentir la nécessité de présenter les vé de l'Islam dans un langage que puissent c prendre ceux qui ont grandi dans le syst d'éducation moderne ».

La pensée de Sayyed Nasr ne s'inscrit toutefois dans une perspective théologique ticulièrement « progressiste ». On notera contraire qu'il a — selon ses propres termes choisi de présenter « le point de vue musul traditionnel ». Insistant sur le fait que la dition chiite fait, autant que le sunnisme, « pa intégrante de l'orthodoxie islamique depuis origines ». Il souligne les aspects spirituels mystiques du message coranique, sans oub cependant sa dimension sociale, juridique politique.

Lorsqu'il parle du christianisme, Sayyed N le fait toujours avec un souci d'objectivité de respect. Se gardant autant d'un trop fac syncrétisme que de toute perspective polémiq Il souligne à l'occasion les points de rapp chement ou de divergence entre foi musulma et foi chrétienne.

Tous ceux qui ont l'occasion de s'interro sur l'islam doivent lire ce livre : il les aide à mieux comprendre — par l'intérieur — grande communauté musulmane. — M. L.

★ André Manaranche : *Ceci est ma corps.*

Le Seuil, 125 pages, 28 F.

L'Eucharistie s'est prêtée au cours des âg à de multiples présentations accordées a besoins historiques. Aujourd'hui on s'interro volontiers sur le symbolisme sacramentel. L'a teur, dans un texte nourri, aux multiples rés nances, commente les paroles de Jésus découvre une éthique englobant la famille, politique et l'économie. — H. F.

★ Ph. I. André-Vincent : *Las Casas, apô tre des Indiens.*

Edit. Nouvelle Aurore, 27, avenue Duquesne, 75007 Paris, 205 pages, 28 F.

L'histoire est pleine d'enseignements. En retraçant la carrière et les activités du Père Bartolomé de Las Casas, dominicain espagnol (1474-1566), qui sut défendre les Indiens contre l'oppression brutale des colons, son confrère André-Vincent invite à réfléchir sur ce que l'on appelle aujourd'hui la théologie de la libération. Las Casas est-il l'ancêtre des « curés rouges » ? Même si des révolutionnaires des dix-huitième et dix-neuvième siècles ont voulu l'annexer, la vérité est plus nuancée. C'était un apôtre de la loi naturelle et c'est au nom de l'enseignement de l'Eglise qu'il s'opposa à la traite des Noirs. — H. F.

Débat

LA PSYCHIATRIE EN QUESTION

Le point de vue de Cyril Koupernik (*)

Une opinion préconçue

IL existe dans « le Monde » que nous lisons une situation paradoxale : les ouvrages de psychiatrie ou traitant de la psychiatrie sont, dans l'ensemble, commentés et critiqués par des représentants des sciences humaines. Je n'y verrais pour ma part aucun inconvénient si je n'avais pas l'impression que ces critiques ont de la psychiatrie une opinion préconçue. Et généralement péjorative.

C'est dans cette optique que j'ai cru utile de prendre la plume. Non pas pour contester la validité des sciences humaines, je ne m'en reconnais pas la compétence ; mais pour faire savoir aux lecteurs du « Monde » que certains ouvrages sont en fait jugés différemment par les psychiatres et n'emportent pas leur conviction. Et aussi qu'une appréhension globale de la théorie et de la pratique psychiatriques, telles qu'elles sont présentées par les non-psychiatres, me paraît relever de l'amalgame plus que d'un essai authentique de compréhension.

Je commencerai par le livre de Szasz : *le Mythe de la maladie mentale*. Szasz est un homme subtil que son bilinguisme (hongrois-anglais) pousse à se servir de métaphores linguistiques. Je suis prêt à admettre que le langage de l'hystérique demande à être décodé et que, quand on le fait en se cantonnant à une démarche strictement médicale, on est très exactement dans la situation du médecin qui ne sait pas l'anglais et dont le malade ne parle que le hongrois. Mais pourquoi appeler ce livre *Mythe de la maladie mentale*, alors qu'il n'y est question que d'hystérie ? Et que l'hystérie ne résume pas toute la pathologie mentale et n'en est pas un modèle idéal.

Nous ne savons, nous psychiatres rattachés à la médecine, rien de l'hystérie. Elle est une image en négatif, autrement dit, elle n'est pas ceci, elle n'est pas cela. Mais, bien que la psychanalyse soit née des travaux de Freud sur l'hystérie, peut-on dire qu'elle en ait percé le mystère ? A moins d'admettre que, dans la mesure où elle ne guérit pas l'hystérique, elle le respecte dans sa dignité, dans sa façon d'être au monde.

Il y a d'autres maladies (je ne mets pas de guillemets) qui ne sont pas un mythe au sens szaszien. Nous (c'est-à-dire les fondamentalistes et nous) avons pu établir dans les quinze dernières années qu'il y avait dans les grandes psychoses, la maladie maniaco-dépressive et la schizophrénie, une viciation du jeu normal des médiateurs de l'influx nerveux, c'est-à-dire des substances qui transportent l'information d'un neurone à l'autre. Le mérite des médicaments chimiques est précisément de pallier ce trouble biochimique. Et c'est pour cela que je mets en garde contre l'opinion globale que MM. Bruno Bettelheim et Roland Jaccard portent sur la « médicalisation » (électrochocs, cures d'insuline, chimiothérapie). Les deux premiers sont aveugles, la chimiothérapie est éclairée. Et éclairante.

Je ne puis que m'étonner quand M. Delacampagne, normalien, philosophe, auteur d'une *Antipsychiatrie* (1), dit que la société étant malade tout le monde est malade et que la seule différence est que le malade fou a pris conscience du fait que sa normalité est malade. Le psychiatre qui décrète qu'il est schizophrène ne fait que se livrer à une interprétation destinée à masquer le caractère *collectif* de la maladie. On en arrive au concept selon lequel l'homme que nous appelons fou est celui qui est à la recherche de la santé. Mais s'il est assez habile, il évite l'internement, il devient « sain » et vit dans et malgré la société.

Je me demande si M. Delacampagne a vu des schizophrènes, s'il s'est rendu compte du fait qu'ils souffraient de leur état et qu'ils faisaient souffrir les autres.

J'en viens maintenant au réquisitoire de Phyllis Chesler (2). La suivrons-nous quand elle dit que « les femmes sont empalées sur la croix de l'abnégation », image hardie et qui aurait pu séduire l'habile magouilleur de la version cinématographique d'*Histoire d'O*. Je ne peux pas plus suivre M. Jaccard quand il explique la « folie » de quelque six cent mille femmes internées aux Etats-Unis par l'expérience intime de la castration biologique, sexuelle et culturelle (*le Monde* du 13 juin 1975). Mais alors pourquoi toutes les Américaines ne seraient-elles pas « folles » et en vertu de quoi plusieurs centaines de milliers d'Américaines le seraient ?

On ne voit pas quelle solution prônent ceux que l'institution psychiatrique révolte. Je veux bien qu'on crée les lieux d'accueil que propose Bettelheim, un peu plus directifs que le Kingsley Hall de R. Laing qui a sombré. Mais peut-on fonder sur un tel système vague et optimiste le programme d'assistance à ceux que, faute d'un meilleur mot, je continue à appeler des malades mentaux ? Et ne devrait-on pas s'astreindre à ne porter des jugements que sur ce dont on a une expérience personnelle ? C'est-à-dire en fait une expérience thérapeutique dont nos patients se chargeraient de nous donner la vocation si nous ne l'avions pas. Car ils ne savent pas, eux, que c'est être normal que d'être fou.

(*) Neuro-psychiatre de l'Hôpital américain.

(1) Ch. Delacampagne, *Antipsychiatrie : les voies du sacré*. Paris, Grasset, 1974.

(2) *Les Femmes et la folie*.

La réponse de Roland Jaccard

L'EXPÉRIENCE DE QUI ?

SANS entrer dans le fond du débat, l'article du docteur C. Koupernik appelle cependant quelques remarques :

1) De plus en plus nombreux sont les psychiatres qui portent un regard critique sur leur discipline et qui envisagent leur travail sous un angle à la fois psychologique, sociologique et politique. Ce sont leurs ouvrages ou les récits de leurs expériences qui ont fait l'objet de recensions dans « le Monde des livres ». Les ouvrages plus traditionnels, plus techniques ou plus médicaux trouvent, en revanche, leur place dans « le Monde de la médecine » ;

2) Curieusement, le docteur C. Koupernik parle, dans son article, au nom « des » psychiatres. Il est pourtant bien placé pour savoir que, si l'on rencontre peu de désaccords parmi les hommes de science quant aux théories physiologiques, biochimiques ou physiques fondamentales, il n'en va pas de même en psychiatrie, discipline qui ressemble davantage à la religion ou à la politique qu'à la science. Ce qui, soit dit en passant, n'a rien d'étonnant, car la folie n'est pas un fait, mais un problème. Dès lors, et Roger Bastide a maintes fois insisté sur ce point, on ne peut en trouver la signification qu'à la condition de la replacer à l'intérieur d'une philosophie de l'homme dans le monde, monde biologique ou monde social, afin de pouvoir lui donner, par contrecoup puisqu'on ne peut le faire directement, une valeur sémantique quelconque ;

3) Il m'apparaît que la lecture que propose le docteur C. Koupernik du livre de Szasz *le Mythe de la maladie mentale* est fautive : il n'y est pas question que de l'hystérie, mais de la maladie mentale en général, que Szasz refuse d'un double point de vue, scientifique et éthique, de considérer comme relevant de la médecine. Thomas Szasz lui-même est professeur de psychiatrie à l'université de New-York. Bien que le docteur C. Koupernik et Thomas Szasz aient une formation médicale et psychiatrique à peu près identique, ils ne partagent que leurs différences ;

4) Phyllis Chesler, elle aussi psychiatre, dans son livre *les Femmes et la Folie*, dit simplement que la folie est souvent un cri d'impuissance et que ce cri est puni impitoyablement. Elle estime, à la suite de Szasz d'ailleurs, que les « sorcières » et les « malades mentaux » sont en fait créés par l'interaction sociale des oppresseurs et des opprimés. Prenant parti pour les victimes, son livre ne pouvait être qu'un réquisitoire contre ceux (psychiatres, psychologues, psychanalystes) qui acceptent l'idéologie de la santé mentale et s'en font les instruments dociles. Est-ce là un point de vue si outrancier qu'il conviendrait de le passer sous silence ? ;

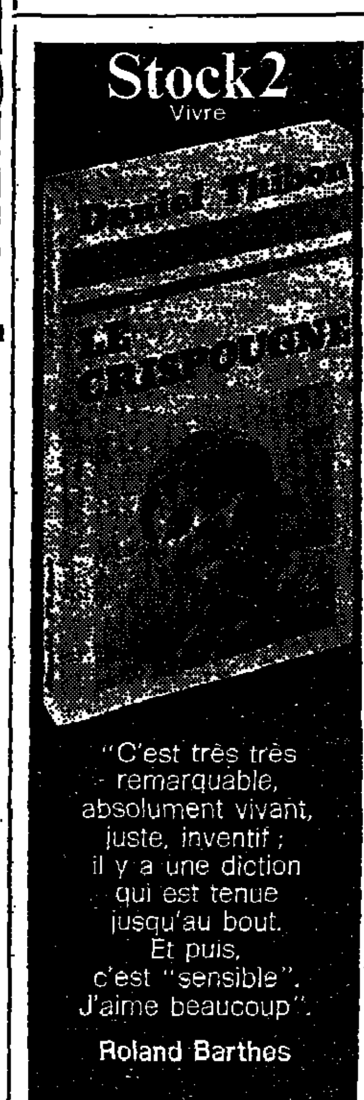
5) Le docteur C. Koupernik mentionne son expérience thérapeutique, qu'il oppose à la légèreté des non-professionnels. Faut-il vraiment préciser que les auteurs dont nous avons parlé durant ces dernières années (Bruno Bettelheim, Thomas Szasz, David Cooper, Ronald Laing, Franco Basaglia, Phyllis Chesler, Maud Mannoni, Roger Gentis...) ont eux aussi, pour la plupart, une formation psychiatrique, même si leur pratique s'éloigne considérablement de la psychiatrie telle que l'entend le docteur Koupernik ? Pour ma part, c'est mon expérience thérapeutique, beaucoup plus que des *a priori* philosophiques ou politiques, qui m'a convaincu de l'intérêt des analyses de Szasz ou d'expériences telles que celles qui furent menées à l'école orthogénique de Chicago par Bruno Bettelheim ou à Kingsley Hall par Ronald Laing ;

6) Les écrivains ou les cinéastes qui ont décrit la psychiatrie institutionnelle, celle qui prétend « guérir » des « maladies » mentales à l'aide de traitements de choc ou de la chimiothérapie et en hospitalisant le patient contre sa volonté, l'ont-ils vue autrement que comme une prison ou un camp de concentration ? Les textes ne manquent pas — le dernier en date, un roman danois, que je recommande au docteur C. Koupernik, étant : *l'Homme qui veut être coupable*, de Henrik Stangerup (1) — ni les films d'ailleurs. Et tous aboutissent aux mêmes conclusions que les rares psychiatres qui se sont désolidarisés de la psychiatrie institutionnelle, à savoir que celle-ci est, sous une forme caricaturale dans les pays communistes, sous une forme plus subtile mais non moins dégradante dans les pays capitalistes, « un crime contre l'humanité ».

(1) Traduit aux Editions du Sagittaire. Voir l'article de Françoise Wagener dans « le Monde des livres » du 24 octobre.









Lettres étrangères

Franco Lucentini, nouvelliste

UN MAITRE BRICOLEUR

★ RUINES AVEC FIGURES, de Franco Lucentini, Le Seuil, 182 pages, 25 F. Traduit de l'italien par Philippe Jaccottet.

VOUS vous souvenez de *la Femme du dimanche* (1), l'éblouissant feuilleton qui fit les délices de l'intelligentsia italienne en 1972, avant de poursuivre ailleurs sa carrière de best-seller ? *Ruines avec figures*, ce n'est pas du tout le même genre. Pourtant, ce sont les mêmes signatures, à cette différence près que la distribution des rôles a changé : l'un des deux complices de naguère (Fruttero) s'est fait le préfacier de l'autre (Lucentini). Bref, on passe de *Fruttero et Lucentini* à *Lucentini (et Fruttero)*.

Dans sa préface, *Portrait de l'artiste en belle âme* (dont la sophistication est très *Femme du dimanche*, avec, çà et là, des impudeurs d'intellectuel écorché vif), Fruttero nous rappelle que Lucentini « *idolâtre l'Arioste et Flaubert* », qu'il a traduit le *Coup de dés* de Mallarmé « *pour son plaisir* » et Robbe-Grillet pour son éditeur, qu'il « *peut citer des pages entières de D'Annunzio romancier* » et qu'il « *a donné des* Fictions *de Borges une version italienne où ne manque pas une seule veinure des marbres ironiques et somptueux de l'original* ». Rien, là, qui surprenne les amateurs de *la Femme du dimanche*, où la maîtrise de l'écriture le disputait à la virtuosité du divertissement.

On s'étonnera plutôt d'apprendre que Lucentini est aussi l'auteur de récits (réunis aujourd'hui dans le recueil traduit par Philippe Jaccottet), dont l'un d'eux au moins, *les Compagnons inconnus* (de 1950), a pu passer longtemps pour un modèle du genre néo-réaliste. On devine aisément les origines du malentendu. Comme les deux autres (*la Porte*, de 1947, et *Ruines avec figures*, qui donne son titre au recueil, de 1964), *les Compagnons inconnus* met en scène un monde interlope de misère et d'épaves humaines à l'identité vague. On ne saurait dire si elles vivent en marge de la société ou si, plus simplement, dans la débâcle européenne de l'après-guerre, il n'y a plus de société du tout.

Huis clos à l'envers

Dans *la Porte*, une jeune Romaine, qui vit d'expédients et de « *petits tours* » à droite et à gauche — « *à 3 000 ou 4 000 lires la nuit* » (des prix d'il y a trente ans), — décide brusquement de consacrer ses économies à l'achat de stocks en tous genres, et « américains » en particulier, lui permettant de tenir le coup « *environ trois ans* », isolée dans un souterrain où elle veut affronter la seule expérience qui lui paraisse encore mériter d'être vécue : celle de la peur. Non sans tenter d'y entraîner son frère, à qui l'attache une liaison incestueuse. Mais lui se contentera de vivre par intermittence une expérience parallèle : en prison. Il a la mauvaise surprise de retrouver, quand il en sort, la cave de sa sœur pleine de monde. Toute une petite société : un journaliste, deux Américains, un sergent italien, un ecclésiastique, un commissaire, « *une fille du genre moitié putain, moitié employée de bureau* », qui causent philanthropie entre deux distributions de lait (condensé) aux besogneux. On dirait *Huis clos*, à l'envers.

Traqué à la fois par la police et par ses complices dans un obscur trafic de drogue, plaqué par une certaine Clara, malade (syphilis avancée), blessé, fauché, le narrateur des *Compagnons inconnus* a fini par échouer à Vienne, sous l'occupation, hébergé par une logeuse tchèque. Convalescent, il erre en somnambule à travers la ville, à la recherche d'un parapet d'où se jeter dans le Danube. Il est sauvé au bord du vide par un soldat russe qui montait la garde sur le pont et l'entraine dans le sous-sol d'un immeuble menacé de ruine, où il vit avec une jeune Polonaise prématurément vieillie (« *Danil voulait l'épouser, mais le commandant avait dit non, parce qu'elle était une prostituée. Ce n'était pas vrai et elle se désespérait : en temps de guerre, allez savoir..., surtout quand on a un enfant à nourrir, « un petit garçon grassouillet, mais au cou mince* »). Un dialogue balbutiant, chaleureux, dérisoire se noue peu à peu, sans cesse menacé de silence, entre les « *compagnons inconnus* », et c'est comme si soudain la vie valait encore une fois d'être vécue. Mais la difficulté de s'entendre en quatre langues : allemand, tchèque, russe, polonais — sans compter les énigmes de la logique enfantine — n'est rien auprès du malaise de ne pas trouver « ses » mots, de la conscience de parler toujours « à côté ». « Mais était-ce cela que je voulais dire ? »... « malgré que ce n'était pas cela que je voulais dire »... Et la lassitude guette...

La Marquise sort de l'hôpital

Le professeur de *Ruines avec figures* est, par antiphrase, l'homme à tout faire d'un bordel romain tout ce qu'il y a de moins huppé, le confident de ces dames, leur chien de garde dans les bus de banlieue où elles risqueraient, seules, de se faire peloter gratis. Et aussi leur chien de compagnie, bien qu'à son avis : « *Mais moi... dis-je, excuse, mais quelle espèce de compagnie je suis, moi ?* » C'est plus qu'il n'en faut, en tout cas, pour la Marquise, ex-pensionnaire plaquée par Léa avec qui elle s'était mise en ménage en quittant la « maison », et qui vient de se « rater ». Entre deux visites à l'hôpital auprès de la rescapée, le professeur accompagne Gina chez un client à Tivoli, où pour passer le temps (le temps d'une « passe ») il va visiter la villa d'Hadrien, guide en main. Les perplexités du « livre », le fouillis des ruines, l'embrouille des [illegible] ont un étrange air de p[...] renté avec sa conscience nét[...] leuse de tous les jours. Pau[...] pour paumé, autant laisser [...] Marquise s'accrocher à son b[...] à la sortie de l'hôpital, et m[...] cher au hasard. « *On était l[...] se serrer, à pleurer, à ne [...] même savoir où on était.* »

Comme l'indique *a contrario* [...] ratage grandiloquent de *la Po[...]* la grande affaire des récits [...] Lucentini ce n'est pas la rech[...] che de la solitude, mais le de[...] zéro de la communication. [...] art saisissant des mots d'ap[...] che, à mi-chemin entre Pinge[...] Nathalie Sarraute, servi par [...] écriture qui a la « sensibilit[...] des machineries de Kafka.

La traduction de Jaccottet [...] *digne de l'extrême subtilité e[...]* l'infinie souplesse de l'original [...] dépit, çà et là, de certaines t[...] vailles ou « solutions » gramm[...] cales qui, *marquant* ce qui ne [...] pas dans le texte italien, surc[...] gent celui-ci d'excessives con[...] tations d'avant-garde : alors [...] pour ce maître bricoleur q[...] Lucentini, le comble de l'art [...] d'effacer toute trace de sa n[...] Mais ne remuons pas le fer [...] une plaie dont le traducteur [...] même, dans une note en fi[...] volume, nous dit n'avoir déjà [...] trop souffert.

JEAN-MICHEL GARDAI[...]

(*) Le Seuil, 1973.

Scott Fitzgerald a retrouvé Zelda

SCOTT FITZGERALD et Zelda, sa femme, se sont enf[...] retrouvés unis, reposant vraiment en paix, dans une tom[...] de l'église Sainte-Mary-de-Rockville (Maryland). « *Il ne m[...] déplairait pas du tout que dans quelques années, Zelda et m[...] puissions nous serrer l'un contre l'autre sous la pierre d'un vie[...] cimetière...* », avait écrit un jour le célèbre écrivain. Et Zelda, da[...] une lettre, bien plus tard, lui avait dit : « *Mourir vieux, c'est merveilleux... Nous mourrons ensemble..., je le sais.* » Mais ils mo[...] rurent séparés par les années et à des milliers de kilomètres [...] Scott, d'une attaque cardiaque, à quarante-quatre ans, à Holl[...] wood en 1940, Zelda, brûlée vive dans sa maison de santé [...] Carolines.

Parce qu'il n'avait pas rempli ses devoirs de croyant à Pâqu[...] et en raison de ses écrits « *indésirables* », l'archevêque de Bal[...] more jugea bon de refuser son inhumation en « *terre chrétienne* [...] à côté de ses parents, dans l'église Sainte-Mary. Alors, avec Zel[...] il attendit trente-cinq ans, sous une pierre tombale décrépite, da[...] le sol raviné et sans herbe du triste cimetière communal [...] Rockville...

Samedi dernier, grâce à sa fille, et à l'évolution de l'Egli[...] leurs restes furent transportés et de nouveau enterrés dans [...] cimetière bien calme de Sainte-Mary, maintenant site clas[...] L'archevêque de Washington parla de l'homme « *touché par [...] foi* », de sa « *conscience catholique* ». « *Il joua à cache-cache av[...] les anges... C'était un moraliste, une personne très religieuse* [...] commenta un de ses biographes.

Ainsi le couple fabuleux et maudit des années 20 fut, po[...] la seconde fois, uni dans une sépulture décente et consacré[...] Etrange chapitre final pour ces deux romantiques forcenés... Ma[...] sur la nouvelle tombe, où s'accumulaient déjà les feuilles jaun[...] et or d'un magnifique automne américain, on pouvait voir la mêm[...] rose rouge mystérieuse, souvent déposée sur l'ancienne pier[...] tombale, avec une note griffonnée : « Good night, sweet prince... Personne n'a jamais su, ni même cherché à savoir quel était c[...] Horatio inconnu, honorant la mémoire de ce « noble cœur...

HENRI PIERRE.

Les Mandelstam

(Suite de la page 15.)

« La poésie n'est pas une devinette pourvue d'une solution », dit Nadejda Mandelstam, mais bien des idées poétiques ou même des poèmes entiers de Mandelstam seraient presque incompréhensibles sans les commentaires de la veuve du poète. Les renseignements qu'elle donne sur la genèse de nombreux textes et sur la façon dont il faut les interpréter sont irremplaçables. Ce troisième volume de souvenirs, deuxième moitié du second volume de l'édition en russe, achève l'œuvre d'une vie de solitude et de tribulations à partir de 1938, consacrée totalement à Ossip Mandelstam. Ce sont des souvenirs non ordonnés, présentés comme la mémoire les fait surgir, où les trois personnages principaux sont constamment le poète, sa femme et Akhmatova, l'amie de toujours. Son portrait, magnifiquement humain, se détache aussi comme un monument à la mémoire de cet autre grand poète.

Le livre est un témoignage infiniment précieux sur la vie littér[...] et sur la vie tout court, de t[...] une époque. Il présente l'en[...] du décor dans son effrayante [...] dité. La bonté profonde de g[...] plongés dans le malheur ou le [...] toyant se manifeste également d[...] bien des pages. Nadejda Mand[...] tam a pu se permettre de tout di[...] elle a dépassé la peur depuis lo[...] temps, elle a enfin pu réaliser [...] tâche qu'elle s'était fixée. On p[...] survivre, dit-elle, avec un but. E[...] lance sa profession de foi : « [...] suis la veuve de Mandelstam. [...] Mais elle ajoute : « Je peux att[...] ter une chose : avec les années, [...] douleur ne passe pas et ne dimin[...] pas. »

Elle a une ironie mordante, el[...] ne ménage personne, elle appel[...] un chat un chat, enfin elle a vé[...] tablement un style. Elle n'est p[...] seulement une « veuve », elle e[...] un écrivain qui a su, lui aussi, e[...] tendre — avec quelle acuité — le bruit du temps.

EDITH SCHERRER.

JUSTICE

L'affaire de Bruay-en-Artois

Mᵉ PIERRE LEROY ET SON ÉPOUSE DEMANDENT UNE INDEMNISATION

Mᵉ Pierre Leroy, notaire à Bruay-en-Artois, et son épouse, née Monique Mayeur, veulent être dédommagés pour le préjudice considérable que leur a causé le fait d'être impliqués dans l'affaire du meurtre de Brigitte Dewèvre : le 30 octobre 1974, un non-lieu avait été rendu en leur faveur par la chambre d'accusation de la cour de Paris, dont l'arrêt a été confirmé le 24 avril dernier par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Aussi M. et Mme Leroy ont saisi par voie de requête la commission créée par la loi du 17 juillet 1970 pour indemniser les personnes ayant fait l'objet d'une détention provisoire avant de bénéficier d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement.

Mᵉ Leroy, qui a été incarcéré pendant cent jours, réclame 3 millions de francs en réparation de son préjudice tant moral que matériel (il a été suspendu de ses fonctions pendant trois ans) : sa femme (détenue dix-neuf jours) sollicite, de son côté, 1 300 000 francs.

La commission ne pourra certainement pas statuer sur leurs cas avant de longs mois étant donné le volume des dossiers que le conseiller rapporteur et l'avocat général devront examiner avant de donner leur avis sur le bien-fondé de ces deux requêtes.

UN ADMINISTRATEUR CIVIL DEMANDE LA SAISIE DE « DOSSIER B. COMME BARBOUZES »

M. Philippe Rossillon, administrateur civil, mis en cause dans le livre « *Dossier B... comme barbouzes* », de M. Patrice Chairoff, à propos du voyage qu'il effectua au Canada en 1968 pour y rencontrer des séparatistes québécois, s'est présenté mercredi 12 novembre, en compagnie de Mᵉ Pierre Lacaille, devant M. Philippe Bertin, vice-président du tribunal de Paris, afin de demander en référé la saisie de cet ouvrage. M. Rossillon se plaint d'avoir été assimilé aux « agents de Foccart ».

« *Je n'étais pas un agent ni de M. Foccart ni de quiconque*, affirme-t-il. *J'étais un fonctionnaire. J'ai milité pour les droits des minorités francophones, je ne m'en cache pas. Mais j'avais un ordre de mission signé du directeur de cabinet du premier ministre. Je ne veux pas être considéré comme faisant partie d'une certaine pègre s'adonnant sans scrupules à des trafics de drogue, de fausse monnaie, etc.* »

« — *Nous n'avons pas écrit que vous aviez une activité illégale* », a rétorqué M. Alain Moreau, l'éditeur, lui aussi présent à l'audience de référé. « *Barbouzes ne veut pas forcément dire membre de la pègre. C'est M. Ponchardier, haut fonctionnaire lui aussi, qui a inventé le mot.* »

« — *Cette mission*, ajouta Mᵉ Jean-Paul Chazal, son conseil, *a suscité une vive réaction de M. Trudeau, qui a demandé le rappel de M. Rossillon. Il y a eu, c'est certain, une « affaire Rossillon.* »

Quoi qu'il en soit, un accord est envisagé sur la suggestion du magistrat : un encart pourrait être inséré dans le livre.

LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES COMPRENDRAIT LES DÉPARTEMENTS DES YVELINES DES HAUTS-DE-SEINE ET DU VAL-D'OISE

Plusieurs textes, loi et décrets vont être nécessaires à la mise en place de la cour d'appel de Versailles, dont la création a été réaffirmée au conseil des ministres du 12 novembre *(nos dernières éditions)*.

La création proprement dite est du domaine du décret. Dans l'état actuel des travaux le ressort de la nouvelle cour comprendrait les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. Mais ce décret n'entrera lui-même en vigueur qu'à l'occasion... d'un deuxième décret qui devrait être publié au moment de la promulgation de la loi concernant la cour de Versailles.

Il est, en effet, prévu que cette juridiction ne reçoive pas immédiatement sa plénitude de compétence, civile, commerciale et pénale.

Seul ce dernier domaine serait d'abord attribué à la cour et le domaine de compétence progressivement étendu... par décrets. Or pour permettre une telle restriction de compétence, l'intervention du Parlement étendu... par décrets. Or, pour cédure d'attribution progressive de compétence n'est pas sans précédent puisqu'elle avait été employée pour les trois nouveaux tribunaux de la périphérie parisienne : Bobigny, Nanterre et Créteil. Mais on n'avait pas, dans ces cas-ci, assisté à une multiplication de textes telle qu'un magistrat a pu y voir... *un non-sens juridique* ».

● *Six syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T. ont été condamnés*, mercredi 12 novembre, par le tribunal correctionnel d'Angers à des peines d'emprisonnement avec sursis allant de un à trois mois. Ils étaient accusés d'avoir séquestré M. Luxey, directeur de l'usine Soretex, à Angers, et plusieurs cadres lors d'une grève qui paralysa l'entreprise du 25 septembre au 31 octobre dernier. Le directeur avait alors porté plainte pour séquestration et entrave à la liberté du travail. Seul le premier chef d'inculpation a été retenu par le tribunal.

● *Quatre lycéens arrêtés après une série d'attentats.* — Quatre jeunes gens, âgés de seize à dix-sept ans et résidant à Toulon, ont avoué aux inspecteurs de la police judiciaire être responsables de trois attentats à l'explosif, entre novembre 1974 et mai 1975, contre leur établissement scolaire, le lycée Jean-Aicard, à Hyères, et d'un autre, commis le 6 octobre dernier, contre un établissement scolaire du quartier de Claret à Toulon.

Détenu pour coups et blessures volontaires

UN JEUNE OUVRIER TUNISIEN FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM

Mᵉ Jean-Jacques de Félice vient pour la seconde fois, mercredi 12 novembre, de demander la mise en liberté de M. Saïd Jertila, inculpé de coups et blessures volontaires et détenu depuis le 14 octobre. Ce dernier a d'ailleurs commencé, samedi 8 novembre, une grève de la faim pour obtenir sa libération

Le 14 octobre, une altercation avait éclaté entre M. Saïd Jertila, ouvrier à l'usine Yoplait à Ivry, et un automobiliste qui avait failli le renverser. Injures racistes, coups : le jeune Tunisien, pris de peur, donne un coup au ventre de l'automobilisme. Avec mon trousseau de clés, dit-il. Avec un morceau de métal (canif ou autre), estime le juge d'instruction, Mlle Martine Anzani, à l'examen de la blessure (l'abdomen a été ouvert). La victime restera cinq jours à l'hôpital et mettra plus de trois semaines à porter plainte.

Quant à M. Saïd Jertila — qui avait lui-même prévenu la police — il est détenu depuis les faits alors que, selon son avocat, il présente toutes les garanties de représentation et que la mise en liberté ne saurait troubler l'ordre public.

FAITS DIVERS

Deux élèves ont été grièvement blessés par une explosion s'est produite, mercredi 12 novembre, vers 18 h. 45, dans une ...e du groupe scolaire de la Vallon-de-Villeneuve à Boissy-...t-Léger (Val-de-Marne). Avec camarade, les deux élèves ...ient introduits — après les ... — dans une salle où ils ...ient chauffer un composé ...hlorate à l'aide d'un chalumeau.

Un pompier est mortellement ... lors d'un banquet en ...the-et-Moselle. — Une dis... a éclaté le mardi 11 novembre ... la fin du banquet de la ...e-Barbe organisé par les ...rs-pompiers du village de ...les (Meurthe-et-Moselle). ...n montant, l'un des protagonistes, M. Albert Lecomte, s'em... d'une arme, avec laquelle ... à trois reprises sur ses ...ades. L'un d'eux, M. Daniel ..., trente-sept ans, grièvement atteint, devait succomber à ...ssures quelques heures plus ... Deux autres participants, Christian Mercier et Guy ...ico, ont également été ...s.

...éraillement en Corse : ... blessés graves. — L'autorail ...accio-Bastia a déraillé, le ...di matin 12 novembre, à ...ie d'un tunnel, à 3 kilomètres au sud de Corte. Il y a ...ze blessés, dont quatre ...ent. La micheline avait ...e en service, il y a quinze ...ulement. L'accident pour...e dû à un affaissement ... averses, la voie étant ...ment en réfection.



RELIGION

RÉUNIE EN CONGRÈS NATIONAL

L'Action catholique générale des hommes fait le pari du pluralisme

Lourdes. — Le congrès national de l'Action catholique générale des hommes (A.C.G.H.) a rassemblé huit cents délégués à Lourdes du 8 au 10 novembre. Cette première rencontre nationale avait pour but de mesurer l'évolution du mouvement avant de déterminer les orientations d'avenir. L'A.C.G.H., qui a vu le jour il y a vingt ans, est née, comme les autres mouvements d'Action catholique, d'un mandat des évêques, mais, à l'encontre des premiers, qui s'adressent à des groupes sociologiques définis (milieux ruraux, indépendants, ouvriers), elle a reçu en partage la mission de rendre les paroisses « plus fraternelles et plus missionnaires ».

Au point de départ du colloque figurait l'interrogation de huit mille militants : « *Qui sommes-nous ?* » « *Dites-moi plutôt ce que vous n'êtes pas* », a répondu le Père René-Yves Blanchard, chargé de renvoyer aux participants l'image de leur mouvement. Malgré les autoportraits fournis par les dix-huit régions qui le composent, malgré les comptes rendus d'un échantillonnage représentatif des militants, il a été impossible aux sociologues de tracer le portrait robot du militant A.C.G.H. : aucune catégorie socio-professionnelle, aucun type d'engagement ne prédomine au niveau national. La raison en est simple : le mouvement a des racines régionales. Il se présente donc comme un puzzle de dix-huit pièces qui ne respectent même pas la composition sociologique des départements. Dans le Finistère, par exemple, la moitié de l'effectif est rural ; en Savoie, le pourcentage des ouvriers atteint 40 % ; il plafonne à 8 % dans la région de Lille.

De notre envoyée spéciale

On trouve de tout à l'A.C.G.H., même... des femmes. Une célibataire de vingt-six ans est, en effet, membre à part entière du mouvement, et les nouvelles équipes accueillent, depuis 1972, autant de couples que d'hommes.

C'est, à tout prendre, la diversité qui définit l'A.C.G.H., puisqu'elle en est la seule constante. La photographie du présent ne suffit pas malgré tout à rendre compte d'un mouvement encore très marqué par son passé. « *Nous étions de bons pères de famille*, a dit un militant au cours du congrès, *et nous aidions le curé de notre paroisse. Mais nous nous sommes peu à peu aperçus que notre vie débordait le cadre paroissial, que nous étions salariés, parents, citoyens. La réflexion que nous menions au sein du mouvement nous poussait à prendre au sérieux nos responsabilités et, par conséquent, à nous engager.* »

La diversité de l'A.C.G.H. est née d'un recrutement qui n'avait d'autre critère que celui du sexe. Les militants la vivaient jusqu'à présent comme une tension nécessaire. Ils ont décidé de la placer au cœur de leur mouvement ; la diversité de fait est ainsi devenue pluralisme. Cette coexistence, ils le reconnaissent, est de plus en plus difficile puisque le mouvement pousse ses adhérents à institutionnaliser leurs différences en prenant des engagements politiques, syndicaux et sociaux.

Pour justifier cette option et éclairer leur avenir, le mouvement avait fait appel à un théologien jésuite, le Père Paul Valadier. « *Vous aurez à vivre votre double fidélité traditionnelle : vous êtes des laïcs et vous devez construire une communauté où le pluralisme est possible*, a déclaré celui-ci. *Laïcs, vous avez à témoigner de votre foi dans vos responsabilités quotidiennes, non parce que vous êtes mandatés par la hiérarchie, mais au nom de ce que vous êtes.* »

Les militants de l'A.C.G.H. ne se sont pas caché les difficultés de leur entreprise, au moment où l'épiscopat vient de souligner, à l'assemblée de Lourdes, l'importance de l'appartenance à un milieu en admettant que, « *en fonction de leur enracinement humain, des mouvements sont parfois conduits à prendre les options temporelles qu'ils jugent nécessaires à leur action apostolique, et cohérentes avec la foi de l'Eglise* » (*le Monde* du 31 octobre).

Les participants n'ont pas manqué de se poser eux-mêmes la question. Il est significatif que le forum concernant la lutte des classes ait mobilisé le plus fort contingent de participants. Au cours du débat, une question est souvent revenue : « *L'Action catholique générale arrache-t-elle les ouvriers à leur solidarité de classe ?* » « *Vous avez à accepter, sans mauvaise conscience, que d'autres refusent, au nom de leur solidarité sociale, de vous rejoindre* », a répondu le Père Valadier.

Sans transformations radicales, le mouvement ne pourra survivre. Chacun des participants à Lourdes en était convaincu. Déjà, la mixité est un fait acquis, les adhésions de jeunes militants se multiplient, celles des ouvriers s'accroissent, mais le plus difficile reste à faire : assumer l'option pluraliste que le mouvement a prise au cours du congrès. « *Votre option est un pari*, a souligné le théologien, *car la communion est un pari, à cause de ce qu'est la société et de ce qu'est l'Eglise.* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

La Jeunesse indépendante chrétienne féminine critique le texte adopté par les évêques à Lourdes

La Jeunesse indépendante chrétienne féminine (J.I.F.C.) vient d'adresser aux évêques de France une lettre dans laquelle elle critique assez vivement le texte épiscopal adopté à Lourdes sur l'Action catholique, et dans lequel les évêques reconnaissaient aux mouvements le droit à l'engagement politique, « *sous leur propre responsabilité* ».

« *Vous comprendrez qu'au travers des textes que vous venez de publier, nous puissions déceler un constat d'échec, une démission de la part de l'épiscopat* », écrit notamment Mlle Monique Savin, présidente du mouvement, signataire de la lettre. « *Si nous nous contentons de dire que chaque mouvement peut faire des choix temporels, mais qu'il n'y engage et ni révèle rien de toute l'Eglise, où est l'Eglise ?* »

« *N'est-ce pas une façon de la rendre extérieure aux luttes collectives des hommes, et de la rendre insignifiante ? N'est-ce pas une façon de consacrer l'éclatement qui la menace ?* », se demande encore la J.I.C.F. qui estime, d'autre part, que la position de l'épiscopat sur cette question de l'Action catholique « *paraît relever de la crainte et du calcul* ».

ÉDUCATION

M. RENÉ DABARD EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES

M. René Dabard, professeur de chimie, vice-président de l'université de Rennes (Rennes-I), a été élu, mercredi 12 novembre, président de cet établissement en remplacement de M. Claude Champaud. M. Dabard a obtenu au premier tour 39 voix sur les 68 membres présents au conseil, qui compte au total 72 membres ; 18 voix se sont portées sur M. Yves Chauvel, 2 sur M. Yves Fréville ; il y a eu 9 abstentions. Le nouveau président prendra ses fonctions le 13 décembre, M. Champaud ayant avancé la date de son départ (son mandat arrive normalement à expiration en mars 1976).

[Né le 4 juillet 1931 à Nemours (Seine-et-Marne), M. René Dabard a fait ses études supérieures à la faculté des sciences et à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes, puis à l'université de Dijon, où il obtient, en 1962, le grade de docteur ès sciences. Chercheur en chimie, puis enseignant à la faculté des sciences de Dijon, il a été nommé maître de conférences en novembre 1963, à Rennes, où il a créé le laboratoire de chimie des organo-métalliques, sa spécialité. Il est professeur titulaire depuis octobre 1969, élu du conseil de l'université depuis janvier 1971, vice-président de ce conseil depuis mars 1973.]

POUR OBTENIR DES AUGMENTATIONS DE TRAITEMENT

Les inspecteurs départementaux font la grève des examens

Depuis la rentrée scolaire, la plupart des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (IDEN) n'assurent plus l'organisation des examens de qualification professionnelle et ne participent plus aux procédures qui peuvent s'apparenter à un examen, telles que la notation d'avis sur les dossiers, par exemple. Ce mouvement a été déclenché par le Syndicat national des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (SNIDEN, affilié à la FEN). Il a pour objectif, a précisé M. Michel Moisan, secrétaire général du SNIDEN, le mercredi 12 novembre, d'obtenir un reclassement indiciaire permettant notamment, dans une première étape, de rendre accessible à tous les IDEN un échelon de fin de carrière atteint actuellement par ceux qui exercent la fonction d'adjoint à un inspecteur d'académie. Au-delà de cette revendication, a ajouté M. Moisan, c'est une « *revalorisation* » de la fonction que demandent les IDEN.

Il y a actuellement mille cinq cents IDEN ; 96 % d'entre eux sont syndiqués, en quasi-totalité au SNIDEN. Leur action — suivie selon eux à 92 % — n'a pas encore entraîné de situatio[n] « *irréversible* ». Elle risque de [le] devenir s'ils n'obtiennent p[as] satisfaction avant la fin du mo[is] de novembre. M. Moisan a préci[sé] d'autre part qu'ils avaient pr[é]cédemment obtenu sur ce poi[nt] l'accord du ministre de l'éducatio[n], mais qu'un arbitrage du premi[er] ministre, intervenu en raison d'u[n] désaccord avec la fonction pub[li]que, était la cause de ce recul.

Le Syndicat des directe[urs] d'écoles normales — qui appa[r]tiennent au même corps — s'e[st] associé à ce mouvement, dont so[nt] solidaires, d'autre part, le Syn[di]cat national des inspecteurs [de] l'enseignement technique et [le] Syndicat national des inspecte[urs] de la jeunesse, des sports et [des] loisirs, tous affiliés à la FEN.



Les responsables des établissements publics délivrant des diplômes d'ingénieurs seront consultés régulièrement

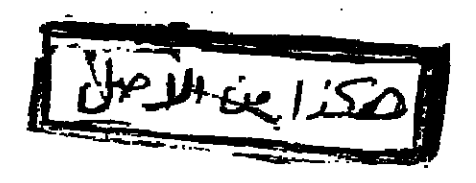
M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a annoncé, mercredi 12 novembre, au cours d'une conférence de presse, la création d'une « *assemblée des responsables des établissements publics délivrant le diplôme d'ingénieur* ». Le décret instituant cet organisme paraîtra dans quelques jours.

« *L'objectif de cette création est de permettre une consultation régulière des responsables les plus qualifiés sur les problèmes soulevés par la formation de l'ingénieur* », a expliqué M. Soisson. L'assemblée comprend les responsables des établissements suivants : le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), les universités de Lille-I, Montpellier-II, Compiègne, Paris-Nord (Paris-XIII) et Clermont-Ferrand, les instituts nationaux polytechniques, les écoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI), et, d'une façon générale, les écoles d'ingénieurs dépendant du secrétariat d'Etat.

Elle se distingue de la Conférence des grandes écoles, qui réunit les directeurs des grandes écoles — d'ingénieurs ou non — qui dépendent des divers départements ministériels.

M. Jean-Pierre Soisson officialise, en fait, une instance de consultation créée sur son initiative et qui existait depuis février 1975. L'assemblée a, en effet, déjà été consultée sur un projet de décret-cadre définissant le statut futur des écoles d'ingénieurs qui ne relèvent pas de la loi d'orientation de 1968.

« *L'assemblée s'est prononcée à la fois pour un élargissement de la vocation des écoles d'ingénieurs à la recherche fondamentale, et pour un accroissement des pouvoirs du directeur par rapport au président du conseil d'administration* », a précisé M. Laurent Citti, directeur du CNAM et premier vice-président de l'assemblée (la présidence est assurée par le secrétaire d'Etat aux universités).



CARNET

Naissances

— M. Michel Tarneaud et Mme, ...e Marie-Christine Vignon, Marie-...strid et Maxime, ont la joie ... annoncer la naissance d'
Alban.
Paris, le 9 octobre 1975.

— Nicolas, Michèle et Marie ...carme ont la joie d'annoncer la ...aissance de
David.
...57, rue du Breuil,
38350 La Mure.

— M. Francis Dreval et Mme, née ...tèle Schwartz, laissent à Fabrice ... joie d'annoncer la naissance de ... sœur
Karine,
3 novembre 1975.

— M. et Mme Marc Verdier, Ivan Alexandre, ont la joie d'annoncer ... naissance de
Mathieu,
31 août 1975.

Décès

— Mme Pierre Bouyeure, son ...ouse,
M. et Mme Philippe Bouyeure,
Marc-Antoine et Hélène,
Mlle Mary-Thérèse Bouyeure,
M. et Mme Bernard Bouyeure,
Stéphane, Edith, Christine et Pas...le, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
...t la douleur de faire part du ...cès de
M. Pierre BOUYEURE,
...génieur de l'Ecole centrale de Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
décoré du Mérite social,
...ngénieur en chef honoraire de ...ssociation normande pour prévenir les accidents du travail,
conseiller technique du ministère du travail,
...mbre de la commission d'homologation des machines-outils,
...usement survenu le 11 novembre ... l'âge de soixante-quinze ans.
...a cérémonie religieuse sera célé...ée le vendredi 14 novembre, à ...h. 45, en l'église Saint-Romain de ...uen, sa paroisse.
...L'inhumation se fera le samedi ... novembre, à 11 heures, à Marcil...-la-Croisille.
...3, rue Louis-Maillot,
76000 Rouen.
Le château,
19320 Marcillac-la-Croisille.

— Mme Jacqueline Chardavoine, son épouse,
Monique et Martin Zerner, Sylvie, Hélène et Jeanne,
Jeannine et Jean-Claude Chuat, Corinne, Mathieu et Iseut,
René et Christiane Chardavoine, Florence, Agnès et Clara,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Odette Chardavoine, sa marraine,
M. et Mme René Chardavoine,
M. et Mme André Bosshard,
M. et Mme Robert Chardavoine,
ses frères et sœur,
Tous ses neveux et nièces,
Mlle Ginette Clerino, sa belle-sœur,
Toute sa famille et tous ses amis qui l'ont entouré de leur affection durant sa longue maladie,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Montmorency le 6 novembre 1975, de
M. Marcel CHARDAVOINE,
dans sa soixante-dixième année.
Avec les siens, quelques proches amis se sont recueillis avant son départ vers la Drôme.
Un service a réuni sa famille et ses amis du Poët-Laval au temple, avant l'inhumation, le 8 novembre.
Malgré leur tristesse, tous ses proches ont eu le privilège de vivre avec lui sa mort dans la lucidité, la paix et la sérénité.
« Dites à ceux qui ont le cœur troublé : Prenez courage, ne craignez point. »
Esaïe, 35, 4.

— Mme Jean Cortet, son épouse,
M. Yves Cortet, son fils,
Docteur et Mme Jean Batier et leurs enfants,
Docteur et Mme Pierre Cortet et leurs enfants,
Ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CORTET,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
survenu le 9 novembre, à l'âge de soixante-trois ans.
Les obsèques seront célébrées le samedi 15 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Michel de Dijon.
18, Hohe Buchen,
43 Essen (R.F.A.).
52320 Vignory.
18, rue de Metz,
21000 Dijon.

— Mme Moïse Eskenasy, son épouse,
M. Sam Eskenasy, son fils,
Les familles Alcalay, Madjar, Confino et Arrié,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Moïse ESKENASY,
survenu à Paris le dimanche 9 novembre, dans sa soixante-quinzième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien le vendredi 14 novembre, à 14 heures.

— Mme Robert Lafouasse, son épouse,
Mme Marius Chatelain,
Mme Louis Specque,
Fabien et Emmanuelle,
ses enfants,
M. et Mme Paul Lafouasse,
ses parents,
M. et Mme Michel Lafouasse,
M. et Mme Coudray,
ses frères et sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Robert LAFOUASSE,
ingénieur navigant d'essais.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Denys-du-Sacrement, 70, rue de Turenne, à Paris, le vendredi 14 novembre, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Andilly (Val-d'Oise).
9, rue du Moulin-des-Vassaux-Cressely,
78470 Magny-les-Hameaux.
56, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.

— M. et Mme Jérôme Montet et leurs enfants,
Mlle Edith Launey,
Mlle Elisabeth Launey,
Mlle Catherine Launey,
font part de la mort de leur père et grand-père,
M. Jacques LAUNEY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite militaire,
pieusement décédé le 8 novembre 1975, à Paris, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 courant, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile (19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris), à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
46, quai Henri-IV,
75004 Paris.

— Mme Gabriel Lesourd,
Mlle Simone Lesourd,
Mme Léon Rallu,
M. Bernard Marion,
M. et Mme Jean-Claude Leroyer,
Les familles Lesourd, Faguet, Tanchoux et Abrioux,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gabriel LESOURD,
pharmacien honoraire,
leur époux, père, frère, oncle et cousin,
survenu le 22 octobre 1975, à Longpont (02), dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu à Châteauroux (Indre), dans l'intimité.
175, rue Lecourbe,
75015 Paris.

— Mme Yvonne Martin-Maillot,
M. André Maillot,
M. Philippe Maillot,
Et toute la famille,
font part du décès de
Mme Suzanne MARTIN,
survenu le 5 novembre.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 7 novembre 1975, à Jouarre.
8, rue du Long-Pont,
77260 La Ferté-sous-Jouarre.

— M. et Mme Jacques Perrin de Brichambaut et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Busson de Janssens et leurs enfants,
M. et Mme Guy Perrin de Brichambaut et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Jean de Bodinat, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Christian Perrin de Brichambaut et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Perrin de Brichambaut et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Pierre PERRIN DE BRICHAMBAUT,
née Yvonne Hersent,
survenu le 9 novembre 1975, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Gouvieux (Oise).
Une messe sera célébrée à son intention à Paris, en l'église Sainte-Madeleine, sa paroisse, le 18 novembre, à 11 h. 30.

— M. et Mme Karol Wald,
Caroline, Raymond, Fabrice Audy-Waldé,
Genia et Jean Gemahling,
Docteur Janine Waldé-Gonsiorek,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur I.G. WALDÉ,
chirurgien-dentiste,
président de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance,
membre du Conseil national et vice-président de l'U.F.A.C.,
médaille de la France libérée,
médaille des combattants volontaires de la Résistance,
médaille de la Reconnaissance polonaise,
médaille des Garibaldiens,
survenu le 27 octobre.
L'incinération a eu lieu à Paris, le jeudi 30 octobre, dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
Mme Roger WORMSER,
une pieuse et affectueuse pensée est demandée par son époux, ses enfants et tous les siens à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

Avis de messe

— Pour unir dans le souvenir et la prière ceux qui aiment
Bernard LECHARTIER,
une messe sera célébrée le vendredi 14 novembre, à 18 h. 30, en la chapelle du couvent Saint-Jacques, 18, rue des Tanneries, 75013 Paris.

— L'Amitié Charles Péguy invite tous les amis de Bernard Guyon à participer à la messe qui sera célébrée pour lui et pour sa famille le mercredi 19 novembre, à 18 h. 30, dans la crypte de l'église Saint-Léon (square Dupleix, Paris-15e).

— La messe annuelle organisée par les Amitiés Robert Garric, aux intentions de Robert Garric et de ses amis disparus, sera dite le mercredi 19 novembre 1975, à 19 h., 29, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris-7e, par le T.R.P. Besnard O.P.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de
Mme René PARENT,
une messe sera célébrée, le mardi 18 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e.

Communications diverses

— Au cours d'une réception qui s'est déroulée à l'hôtel Intercontinental le 12 novembre, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Jean Abonnenc, président du Syndicat national des industriels de l'alimentation animale (SNIA). La cérémonie a eu lieu en présence des administrateurs du SNIA, des représentants des organisations professionnelles agricoles et des industries agricoles et alimentaires, ainsi que de nombreux membres du Parlement.
Cette nomination est parue au « Journal officiel » de la République française du 13 juillet 1975.

— L'Union mayennaise, 11, rue du Regard à Paris-6e, organise sa vente de charité annuelle le dimanche 16 novembre 1975 (avec repas servis de 12 heures à 14 heures), 22, rue de Babylone, à Paris-6e, de 10 heures à 19 heures.

Soutenances de thèses

— Lundi 17 novembre, à 9 h. 30, université de Paris-Sorbonne, institut d'art et d'archéologie (salle Catalane, deuxième étage), 3, rue Michelet, Elvira Garcia Cambeiro : « L'édifice d'Eumachia à Pompéi ».

Remerciements

— Mme Jean Ducourneau et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jean DUCOURNEAU,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— M. Roger Hibon et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
Mme Berthe HIBON.

— M. Raymond Poignant, son fils Bernard et leur famille, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
Mme Raymond POIGNANT,
née Suzanne Anxionnaz.

Visites et conférences

VENDREDI 14 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., métro Glacière, Mme Legregeois : « De la cité Daviel à la Cité fleurie et le nouveau quartier de la Glacière ». — 15 h., entrée de la basilique, Mme Puchal : « La basilique de Saint-Denis ».

Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).
14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Annette Fochier-Henrion : « Faïence de Rouen ».

CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Shankara et la tradition védantique » (L'homme et la connaissance). — 18 h. 30, Centre culturel suédois, 11, rue Payenne : « Finie la famille ? ».

L'HOTEL DROUOT

Vendredi

...NTES

...S. 1 - Beaux tabl. mod. Tabl. anc. ...bjets d'art, beau mobilier XVIIIe s. ... Schoeller. Me Libert.
S. 3 - Curiosités. Mes Boisgirard.
S. 10 - Collection M. N... et fils et ...ivers. Haute curiosité. Antiquité, ...oyen Age, Renaissance. M. Ratton. ...es Ader, Picard, Tajan.
S. 11 - Tableaux anc. et mod., céra...ques. Obj. d'art d'Extrême-Orient. ...ubles. Me Deurbergue.
... 14 - Mbles, céram. Me Peschsteau.

VENTE A VERSAILLES

Me G. BLACHE, comm.-priseur à VERSAILLES, 5, rue Rameau
Tél. : 950-55-06 et 951-23-95
DIMANCHE 16 NOVEMBRE à 14 h.
250 TABLEAUX MODERNES
des Ecoles Impressionniste, Cubiste, Expressionniste, Surréaliste, Contemporaine et de la fin du XIXe.
Exp. vend. et sam. 9-12 - 14-18 h.

PALAIS DES CONGRES, place d'Armes
DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1975
11 heures : MEUBLES ET OBJETS D'ART, époque Charles X
14 heures : TABLEAUX ANCIENS - SIEGES ET MEUBLES des époques Louis XIV, Louis XV, Louis XVI.
Mes Paul MARTIN et Jacques MARTIN, commissaires-priseurs associés,
3, impasse des Chevau-Légers - 950-58-08.
Exposition vendredi et samedi.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 18 novembre à 14 h. 15 - Fonds de DETAIL-PRESTATIONS DE SERVICE AVEC BAIL - 172, rue Gallieni à BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
M. à p. (p. ét. b.). 25.000 F. Consign. 20.000 F. S'ad. Me PERNOT, syndic, 144, rue de Rivoli ; Me CHARDONNET, notaire, 9, rue des Pyramides.

ADJUDIC. Chambre des Notaires de Paris, mardi 2 décembre, à 14 h. 30
APPARTEMENT à usage de BUREAUX ou HABITATION - 91 m2 env. en DUPLEX
6 PIÈCES - REZ-DE-CHAUSSÉE ET PREMIER ÉTAGE
4, rue de Montevideo, Paris (16e)
60 et 62, boulevard Flandrin
Entrée particulière - Exposition Est sur rue et Sud sur jardin - 2 lignes téléphoniques - 6 postes intérieurs
LIBRE - MISE A PRIX : 450.000 F.
Consignation pour enchérir 50.000 F par chèque certifié.
Mes THION DE LA CHAUME et PICHON, notaires associés, 8, boulevard de Sébastopol, Paris (4e), tél. 277-76-10 et 272-65-08. — VISITES : Sur place, lundi, mardi, samedi de 13 heures à 20 heures, s'adresser à la gardienne ou sur rendez-vous.

Vente sur saisie au Palais de Justice à Paris, jeudi 27 novembre 1975, à 14 h.
EN UN LOT
UN GRAND APPARTEMENT
4e étage à droite, comprenant : galerie, s. de bains, cuis., 4 pièces - CAVE
UN PETIT APPARTEMENT 4e étage à gauche - Comprenant : cuisine, 2 pièces - CAVE
dans un immeuble sis à Paris (2e)
7 bis et 9, boulevard BONNE-NOUVELLE
MISE A PRIX : 250.000 F
S'adresser à Me Jean NOUEL, avocat à Paris (7e), 26, boulevard Raspail ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, le mercredi 3 décembre 1975, à 10 heures
UNE MAISON D'HABITATION AVEC JARDIN
au Perray-en-Yvelines (78)
12, chemin de Montfort
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Pour les renseignements s'adresser à Me Pierre COURTAIGNE, avocat à Versailles, 32, avenue de Saint-Cloud, et à tous avocats postulant près le Tribunal de Grande Instance de Versailles.

Vente au Palais de Justice à Versailles, mercredi 3 décembre 1975, à 10 h.
UNE PROPRIÉTÉ sise à MARLY-LE-ROI
(Yvelines)
39, rue de l'Abreuvoir
Contenance 1 HA. 3 A. 95 CA.
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adresser : S.C.P. Mes Roger et Xavier SALONE, société d'avocats, 19, rue Sainte-Sophie à VERSAILLES.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La fin du mot

Les Français détestent les phrases et adorent les mots. Ils n'ont pas tort. Rien de meilleur qu'un bon mot. Le mot fuse, fouette à l'improviste. Le mot déconcerte, stimule, fait éclater dans le rire l'ordre établi. Le mot résume sans l'imposer un point de vue, une pensée autre. Et puis, le mot vieillit bien. On le retient, on le collectionne, on le colporte, on se le transmet de père en fils. Il relève de la tradition orale et survit souvent mieux que l'œuvre à son auteur.

Dans le cas de Tristan Bernard — Dominique Nohain lui rendait hommage mercredi sur TF 1, — c'est assez hallucinant. A entendre ses amis, à voir ses écrits, on avait l'impression bizarre d'assister à un dialogue de sourds-muets. Entre les mots cités, vifs, pleins, lourds et légers, chargés d'humour, et les pièces présentées, pas des pièces courtes, de petites pièces creuses, ternes, minces, il y avait coupure, panne. Le mot ne passait pas dans la réplique. L'anglais tel qu'on le parle, le Prétendant, le Captif : *du Feydeau, du Labiche, du Guitry ? Allons donc ! Des esquisses, des ersatz.*

Cela plaisait pourtant à l'époque. S'il a accumulé, entre 1931 et 1934, les fours au Théâtre Charles-de-Rochefort, aujourd'hui rebaptisé à son nom (« J'ai résolu le problème du vestiaire : quatre ou cinq fauteuils vides autour de chaque spectateur »), *Tristan Bernard a connu bien des succès. Certains mérités :* Triplepatte, le Sexe fort, *voilà ce qu'il aurait fallu nous montrer, ou bien alors consacrer toute la soirée à nous le raconter, lui. Sa barbe, sa voix, sa silhouette dessinée par Toulouse-Lautrec, sa passion du jeu, de la bicyclette, des courses — son prénom, il l'avait emprunté à un cheval.*

Avant son arrestation à Cannes pendant l'occupation, cette introduction à une conférence : « Mesdames, messieurs, j'appartiens au peuple élu, disons plutôt en ballottage » ; *et à sa sortie de Drancy, à qui lui demandait s'il avait besoin de quelque chose :* « D'un cache-nez ». *Sa profonde humanité :* « Je ne hais que la haine » *et, par-dessus tout, son sens aigu de l'observation, de la taille, de la dérision, pour lui, en lui d'abord, chez les autres après. D'où la force, la richesse et le succès de son esprit de repartie. La trajectoire d'un mot se mesure à sa source. Plus il vient de loin, plus il va loin.*

CLAUDE SARRAUTE.

UN NOUVEL EMETTEUR FR3

● M. Jean Autin, président de Télédiffusion de France, vient d'inaugurer le nouvel émetteur FR 3 d'Auxerre-Molesmes, qui desservira 75 % du département de l'Yonne et la moitié nord du département de la Nièvre.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 13 NOVEMBRE

— *M. Gabriel Peronnet*, secrétaire d'Etat à la fonction publique, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

— *La peine de mort* est le sujet d'un « Dossier spécial IT 1 », sur TF 1, à 21 h. 40.

VENDREDI 14 NOVEMBRE

— *Georges Brassens* répond aux questions d'Yvan Levaï, à 8 h. 20, et à celles de Jean-Michel Desjeunes, à 17 h. 30, sur Europe 1.

— *Les dangers du crédit à la consommation* est le sujet de « L'actualité pratique », sur France-Inter, à 10 heures.

— *M. Olivier Guichard*, député (U.D.R.) de Loire-Atlantique, est l'invité de Jean-Pierre Elkabbach, sur France-Inter, à 13 heures.

— *MM. Neuschwander* (Lip), *Chenevier* (B.P.), *Estienne* (« Les entreprises et la gauche ») et *Montaron (Témoignage chrétien)*, participent au magazine « Apostrophes », pour lequel Bernard Pivot leur demande : « Un patron peut-il être de gauche ? », sur Antenne 2, à 21 h. 40.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 13 NOVEMBRE

PROGRAMME MINIMUM SUR LES TROIS CHAINES ?

Des préavis de grève ayant été déposés à TF 1, A 2 et FR 3 pour le jeudi 13 novembre, les programmes risquent fort d'être perturbés.

A FR 3, le personnel et les journalistes (S.N.J. et C.F.D.T.) sot en grève ce jeudi 13 novembre. Les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.) et SURT-C.F.D.T. maintiennent également le mot d'ordre de grève sur TF 1 ce jeudi 13 novembre. Une assemblée générale du personnel, réunie dans la matinée, devait décider de la poursuite de cette grève, après avoir pris connaissance des propositions de la direction.

En principe, les adhérents du syndicat F.O. devaient reprendre le travail sur TF 1 dès jeudi matin. Cependant, les responsables syndicaux de TF 1 (S.N.R.T., SURT-C.F.D.T. et F.O.) ont l'intention de déposer, dans la soirée, un nouveau préavis de grève pour le mercredi 19 novembre. Les syndicats de TF 1 espèrent toutefois rencontrer la direction, le lundi 17 novembre, afin de connaître l'ensemble des grilles de salaires des agents de cette société.

Sur Antenne 2, les syndicats avaient une dernière entrevue avec la direction ce jeudi 13 novembre. Si les responsables syndicaux l'estimaient satisfaisante, ils envisageaient une reprise du travail, sur cette chaîne, dans la journée.

A Radio-France, le S.N.R.T. et le SURT-C.F.D.T. ont déposé un préavis de grève pour le mardi 18 novembre 0 heure, la direction de Radio-France n'ayant toujours pas notifié par écrit les propositions avancées le vendredi 7 novembre (« le Monde » du 11 novembre). La prochaine rencontre entre syndicats et direction de Radio-France est prévue le vendredi 14 novembre.

D'autre part, les journalistes de TF 1 ont confirmé leur préavis de grève du mardi 18 novembre, en attendant une nouvelle réunion avec la direction vendredi 14 novembre ; les journalistes de Radio-France ont voté le principe d'un dépôt de préavis de grève pour le mardi 18 novembre, également ; à la rédaction d'Antenne 2, un préavis pourrait aussi être déposé le vendredi 14 novembre.

En revanche, la Fédération nationale autonome de la presse et de l'audiovisuel demande à ses adhérents de ne pas suivre la grève ce jeudi, estimant que, « dans la grille de salaires, les emplois à rémunération faible seront en quelque sorte « favorisés ». En ce qui concerne FR 3 et Antenne 2, la Fédération nationale autonome appelle ses adhérents à arrêter le travail de 14 heures à 16 heures, estimant que les directions avaient manifesté un refus de concertation.

Voici comment serait composée la soirée au cas où le programme minimum serait appliqué :

— Sur TF 1 est prévu un journal télévisé à 13 heures ; celui de 20 heures serait suivi d'un film de Delmer Daves, « Trois heures dix pour Yuma », et de l'enquête déjà inscrite à cette date, Dossier spécial IT 1 : la peine de mort ;

— Sur Antenne 2, le film de René Clément, « la Maison sous les arbres », est maintenu ; un documentaire, « l'Héritage européen : le palio de Sienne », clôturerait la soirée ;

— Sur FR 3, à partir de 20 h. 30, même film, même soirée que d'habitude.

Nous publions cependant ci-dessous les programmes initialement prévus.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série. Shaft, réal. H. Harris ; 21 h. 40, Dossier spécial IT 1 : La peine de mort, de J.-P. Berthet ; 22 h. 40, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 23 h. 10, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Film : « la Maison sous les arbres », de R. Clément (1971). Avec F. Dunaway, F. Langella, B. Parkins, M. Ronet.

Les jeunes enfants d'un couple américain installé à Paris sont enlevés par une mystérieuse organisation.

22 h. 5, Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot ; 23 h. 20, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Paulina 1880 », de J.-J. Bertucelli (1972), avec O. Kariatos, M. Schell, M. Bouquet, S. Frey.

La vie ardente d'une jeune fille de la grande bourgeoisie milanaise, partagée entre sa passion pour un homme marié et des élans mystiques.

22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « le Palais d'hiver », de Rezvani, avec L. Terzieff, A. Medina, Ph. Moreau, P. Villa, J. Martin, D. Manuel, G. Montero, réalisation J.-P. Colas ; 22 h. 35, Entretiens avec Habib Bourguiba ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert. En direct des Champs-Elysées. Concert avec M. Rostropovitch, violoncelle, I. Stern, violon, et J.-P. Rampal, flûte : « Septième symphonie » (Schubert) ; « Concerto pour flûte en sol majeur » (Mozart) ; « Concert pour violon en sol majeur » (Mozart) ; « Triple concerto » (Telemann) ; « Concerto pour violoncelle en do majeur » (Haydn) ; 22 h. 30, Festival d'automne ; 24 h., Non écrites : Japon ; 1 h., Plans sur plans.

VENDREDI 14 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre, ce soir : Docteur Glass, de H. Weigel, mise en scène Ch. Alers, avec D. Cowl.

Un démarcheur en assurances joue les psychiatres dans une famille de milliardaires américains auprès de qui il espère réaliser un gros contrat.

22 h. 30, Emission littéraire : Des milliers de livres écrits à la main (Saint-Malo, les travailleurs de la mer), de P. Dumayet ; 23 h. 30, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Variétés : Spécial Jean Ferrat,

De retour à Paris, pour une soirée, Jean Ferrat présente ses nouvelles chansons : « Le bruit des bottes », « Un air de liberté », « Dans le silence de la ville », « Je meurs », etc.

21 h. 55, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Un patron peut-il être de gauche ?). (Voir tribunes et débats).

22 h. 45 (R.), Ciné-club : Film, « les Anges aux figures sales », de M. Curtiz (1938). Avec J. Gagney, H. Bogart, P. O'Brien, A. Shéridan.

Un prêtre, qui s'occupe d'un foyer de rééducation pour délinquants juvéniles, retrouve un camarade d'enfance devenu gangster. Il cherche à le ramener dans le droit chemin.

0 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 heures, Emissions régionales.

20 h. 30, Magazine vendredi : « Faits divers, les enfants délaissés » ; 21 h. 20, Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (Le culte de la nature) ; 22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes, par M. Bernard. Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. P. Boulez : « Aura » (Maderna), « Nomos » (Birtwistle) ; « Etude » (Globokov), « Rituel in memoriam » (Boulez) ; 22 h. 35, Entretiens avec Habib Bourguiba ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Concours international de guitare ; 20 h. 30, Concert donné par le Kuijken Consort : « Première leçon des ténèbres » (Couperin) ; « Trio en si bémol majeur » (M. Marais) ; « Les goûts réunis » (Couperin) ; « le Romain, quatrième suite du deuxième livre » (J. Hotteterre) ; « Quinzième verset » (Couperin) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; 23 h., Cabaret du jazz : Les producteurs de Norman Granz ; 24 h., Musiques marginales, par D. Caux.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

L'ENGAGEMENT D'AUTODISCIPLINE DES DIRIGEANTS DU BLIC REMIS A L'ÉLYSÉE

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, mercredi 12 novembre, à 15 h. 30, le bureau de liaison de l'industrie cinématographique. Ce bureau, présidé par M. Noël, président de la Fédération des industries techniques du cinéma, est composé, en outre, de MM. Danon, président de la Chambre syndicale des producteurs ; Edeline, président de la Fédération française des cinémas ; Lorin, président de la Chambre syndicale des distributeurs ; Sallar, délégué général du bureau de liaison. M. Viot, directeur général du Centre national de la cinématographie, devait accompagner la délégation. Au cours de cette entrevue, le bureau de liaison devait remettre au président de la République l'engagement professionnel d'autodiscipline (*le Monde* du 31 octobre).

[Sortant de l'Elysée, le délégué général du BLIC, M. Sallar, a déclaré que la profession cinématographique s'engageait à circonscrire la diffusion des films pornographiques dans un nombre restreint de salles : cent quatre-vingts sur quatre mille. Ce chiffre doit être une simple estimation, puisqu'il faudra attendre la fin de l'année 1975 avant que la commission de contrôle des films n'ait procédé au classement des longs métrages interdits aux moins de dix-huit ans, classement indispensable à la qualification des salles, puisque seules celles qui ont diffusé 50 % de films « pornographiques » du 1er janvier 1974 au 30 juin 1975 sont concernées par les mesures d'« autodiscipline ».]

LE DERNIER PASOLINI CENSURÉ EN ITALIE

(De notre correspondant.)

Rome. — La commission de censure du cinéma italien s'est refusée, mercredi 12 novembre, à autoriser la sortie du dernier film de Pasolini, *Salo ou les 120 journées de Sodome*. Le producteur Alberto Grimaldi fera appel, mais la projection du film, prévue pour le 22 novembre à Milan, vient d'être annulée. Le « testament » de Pasolini sera donc montré pour la première fois le lendemain au Festival cinématographique de Paris.

A l'unanimité, précise le communiqué du ministère du tourisme et des spectacles, la commission a jugé que les images « *aberrantes et répugnantes de perversion sexuelle offensaient certainement les bonnes mœurs et, comme telles, dominaient le thème inspirateur du film sur l'anarchie de tout pouvoir* ». Le ministère « *dément formellement* » avoir influencé le travail de la commission de révision cinématographique et précise que les différentes sections de celle-ci « *agissent en pleine autonomie de jugement sous la présidence de hauts magistrats* ». Les censeurs de Pasolini comptent parmi eux un avocat général près la Cour de cassation, trois professeurs d'université, un journaliste, un représentant de l'industrie cinématographique et un metteur en scène, Oscar Brazzi, auquel on doit notamment *le Sexe du diable* et *Intimité interdite d'une jeune mariée*.

La décision de la commission a provoqué de vives protestations dans les milieux culturels : « *Il faut en finir de considérer les Italiens comme des immatures* », a déclaré pour sa part Alberto Moravia.

ROBERT SOLÉ.

Cent cinquante films au Festival de Par[is]

Autant prévenir tout de suite : on ne pourra pas tout voir. Parce que le *premier* Festival cinématographique international de Paris représente environ cent cinquante films projetés en l'espace d'une semaine. Du 17 au 24 novembre, ils se succéderont, jamais les mêmes, à raison de quatre ou cinq séances par jour, au Théâtre national de Chaillot et dans douze salles parisiennes.

Pas de compétition. En principe, tous les films sont bons. Pierre-Henri Deleau, délégué général, et ses *adjoints, Henry Chapier et Jacques* Poitrat, ont procédé à leur sélection et tenté de reconstituer une image à peu près représentative de la création mondiale actuelle.

La soirée d'inauguration sera, en *revanche, consacrée au seul cinéma* français. Cela commencera par un hommage à Gérard Philipe, dont un montage rappellera les grands rôles *qu'il a créés au théâtre.* Pierre-Henri Deleau évoque, non sans une certaine tendresse, les « *coups de chapeau* » qui seront donnés tout au long de la soirée aux frères Prévert, à Jean Renoir ou à tel acteur, tel réalisateur, présents dans la salle. Il a convié, en effet, tous ceux qui représentent le cinéma pour une « *photo de famille* ».

Deux heures durant, ce sera une sorte de « *happening* ». Au centre de la salle, un film de montage d'Henri Langlois, qui retrace *Quatre-vingts ans de cinéma français*, sera projeté sur grand écran. Sur les côtés, des « *carrousels* » de diapositives viendront illustrer et prolonger les « *coups de chapeau* ».

Le 21 novembre sera la grande journée du festival avec la remise du prix Jean-Epstein, créé à cette occasion, qui récompensera l'auteur d'un ouvrage sur le cinéma. Suivra une nuit de festivités à Chaillot.

Enfin, une exposition permanente de livres, de photos et d'affiches complétera la vue panoramique que le Festival entend donner du cinéma.

Avant de se plonger corps et âme dans cette manifestation, qui a de quoi rendre fou n'importe quel c[iné]phile, il sera bon de se renseig[ner] sur les programmes auprès [des] lieux de projection, des changem[ents] pouvant survenir à la dern[ière] minute. — Cl. D.

● **THEATRE NATIONAL [DE] CHAILLOT :**

— Section information, à 14 h. sept films inédits en France, p[armi] lesquels « l'Extase du sculp[teur] Steiner », de W. Herzog.

— Section des « incunables » sept copies rares de films que [l'on n'a] jamais vus comme ils aur[aient] dû l'être. Ainsi, le montage ori[ginal] de « la Soif du mal », d'O[rson] Welles.

— Section des « inédits », à 19 et 22 h. : quatorze films, premières mondiales, dont « Sal[o ou] les Cent Vingt Journées de Sodo[me] » de Pasolini.

● **LES TROIS ENTREPOTS :** [qua]rante-deux films choisis parm[i la] sélection de la Quinzaine des [réali]sateurs 1969-1975.

● **LE SEINE :** six films de M[arcel] L'Herbier.

● **MAC-MAHON, LOGOS, LE [...]RAIS :** quarante-six films sélec[tion]nés par la critique français[e et] internationale. Des grandes re[prises] pour la plupart. (Jusqu'au 2 dé[cem]bre).

● **THEATRE PRESENT :** films réalisés par des mettea[urs en] scène venus du théâtre (Ch[...] Cocteau, Arrabal et quelques au[tres]).

● **STUDIO PARNASSE :** pr[...] du cinéma italien, avec une d[...] de films inédits. Ouverture le 1[...] vembre avec « I Guappi » ([« les] Goupapes »), de Pasquale Squ[itieri]. Débat en présence du réalisateu[r], hommage à Comencini, un ar[...] Pasolini.

● **STUDIO 28 :** six avant-pre[mières] françaises (Claudine Guilmain, [Mar]cel Hanoun, Alain Fleischer, [Luc] Moullet, Jacques Baratier, J[acques] Doniol-Valcroze).

● **STUDIO BERTRAND :** en [hom]mage aux « Cahiers du ciné[ma] » six films, quatre auteurs (Tru[ffaut,] Rivette, Rohmer, Godard).

● **ESPACE CARDIN :** fê[te du] cinéma italien. Projection de « [...] citta », montage sur les g[rands] moments du Hollywood italien.

Petites nouvelles

■ Une délégation du conseil national du S.F.A. (Syndicat français des artistes-interprètes) s'est rendue mercredi à l'Elysée pour remettre au conseil des ministres un questionnaire portant sur les droits des artistes et la sauvegarde des activités du spectacle. Reçue par le chef des huissiers, la délégation n'a pu obtenir qu'une demande d'audience auprès de M. de Combray, conseiller technique, et la transmission du questionnaire au secrétariat de M. Giscard d'Estaing.

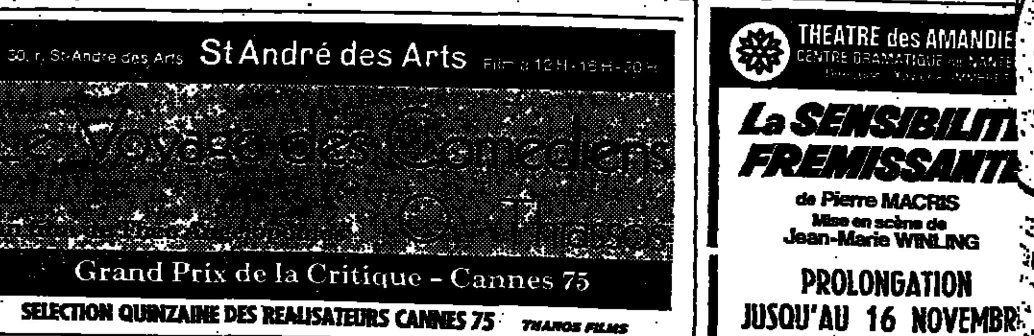
■ Un débat sur l'« apartheid » en Afrique du Sud est organisé vendredi 14 novembre, à 23 heures, au Studio Saint-Séverin ; il opposera M. Jacques Leguebe à MM. J.-L. Sagot-Duvauroux et J.-P. Garcia, tous deux du M.R.A.P., à l'issue de la projection de « la Dernière Tombe à Dimbaza ».

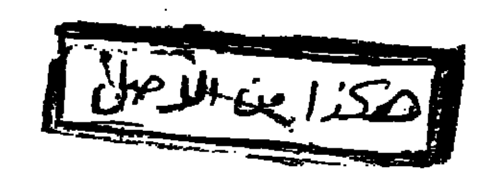
■ Jean-Jacques Birgé et Jorge Shiroc donnent une série de concerts électro-acoustiques tous les dimanches, à 21 heures, jusqu'à la fin de l'année, au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse.

■ Au cours d'une rencontre avec les journalistes de la région lyonnaise spécialisés dans les questions culturelles, M. Jacques Chambaz, député communiste de Paris, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré que la charte culturel[le] sera signée à Lyon vendredi, une manifestation supplément[aire de] l'autoritarisme du pouvoir [...] estime qu'« en général, les c[...] ne se traduisent par aucun [...] nouveau d'ampleur important[e]. Elles ne comportent aucun e[ngage]ment financier nouveau de [...] surtout aucun engagement de [...] durée ».

● Le Théâtre national de Ch[aillot] présente, jusqu'au 16 novembre[, une] rétrospective du quatrième Fe[stival] de Grenoble (Festival interna[tional] du film de court métrage et du documentaire).

■ La Compagnie drama[tique] d'Aquitaine présentera les spec[tacles] de sa saison 1975-1976 (« G[eorges] Dandin », un spectacle Obaldia, [« les] Meurtrières », de Victor Haim). [Les] Entrepôts Lainé de Bordeaux, recevront également « Timon d'[Athè]nes », deux spectacles du Th[éâtre] national de Chaillot (« Vingt-q[uatre] heures », par le groupe T.S.[...] « Le Triangle frappe encore » [...] Marc'O), la compagnie Denis [...] (« les Mille et Une Nuits de [Cyra]no »), le mime Amiel, les B[allets] Russillo, le Centre théâtral du [Li]mousin (« Intermezzo ») et [la] compagnie du Grand Théâtr[e de] Bordeaux (« l'Opéra de quat' so[us] »).





ARTS ET SPECTACLES

Musique

A L'OPÉRA DE LYON

« Carmen » chez Goya

Le programme de l'Opéra de ...on pour Carmen porte en cou...rture les gradins d'un théâtre ...tique, symbolisant sans doute ...rchétype de tragédie grecque ...e Louis Erlo discerne dans ...uvre de Bizet, mais qu'il déses...re de faire apparaître sous la ...ultitude des épisodes et des ...usiques anecdotiques et pitto...sques. Pourquoi s'en étonner ? ...ns le théâtre en rond de la ...rrida il y a de même drame, ...frontement radical, mais aussi ...bleries, finasseries, bagatelles, ...lanterie et flons-flons vulgaires. L'indispensable compromis, René ...lio et Erlo l'ont trouvé en s'ins...rant d'un grand tragique, Goya, ...is dans des scènes où l'anec...te est exhaussée par l'art et le ...ffinement le plus exquis, les ...Goyescas ». On est à l'opposé de ...spagne sanglante, charbon...euse, de Buffet et, bien sûr, de ...us les chromos habituels. Struc...res légères, avec pour seul ...otif dominant les palissades ...un toril, se déployant sur un ...mense panneau de ciels brouil...és et merveilleux entre deux ...ntures. Des costumes frais et ...gers, de nombreux personnages ...ventices qui animent la foule ...sespérément conventionnelle de ...zet par mille actions impromp...es et charmantes, un peu trop ...argées cependant au premier acte, et dont la fonction symbolique n'est pas toujours évidente.

Et puis le drame qui faillit abrupt au milieu de cette mise en scène foudroyante : une grande Carmen, Viorica Cortez, à la voix corsée, très grave, à peine un peu râpeuse ou nasale par moments, mais intense, pleine de feu, d'ironie, de mépris, jouant de sa prestance, de son corps, avec une élégance sans provocation vulgaire, admirable dans les scènes de « don » que sont « La fleur que tu m'avais jetée... » et la mort. Auprès d'elle Ermanno Mauro, un puissant ténor dans la plus pure tradition, avec de rudes ports de voix, d'une rusticité qui explique le rapide détachement de Carmen, mais rend bouleversante au dernier acte son incompréhension désespérée.

Distribution excellente, d'ailleurs (Andrée François, Yves Bisson, Jocelyne Taillon, Michèle Pena, etc.), avec les chœurs parfaitement préparés de José Aquino et l'Orchestre de Lyon, sous la direction de Theodor Guschlbauer, admirable de tension nerveuse, de brio, de rigueur, qui fait ressortir la qualité mélodique exceptionnelle de cette partition si galvaudée. — J. L.

★ Dernières représentations les 14 et 15 novembre.

...es quatre-vingts ans de Wilhelm Kempff

Wilhelm Kempff aura quatre-...ngts ans le 25 novembre; il va ...rrêter de jouer pendant un an ...ur écrire ses Mémoires, prolon...ant ainsi ce merveilleux livre ...e souvenirs d'enfance, Cette note ...ave, *qui est malheureusement ...uisé en France. Cependant, il ...st venu la semaine dernière à ...aris donner un récital à l'issue ...uquel M. Michel Guy, secrétaire ...'Etat à la culture, lui a remis ...a cravate de commandeur de ...Ordre des arts et des lettres. ...près quoi, laissant très simple...ent déborder l'effusion de son cœur, Kempff a déclaré en allemand :*

« Je n'avais jamais accepté de ...décoration; pourtant je me trouve très honoré par celle-ci, parce ...qu'elle n'est pas politique mais ...rtistique, et de plus française. ...epuis mon premier concert à ...aris en 1938, j'aime me retrouver ...n France et je m'y sens comme ...chez moi. J'ai l'impression d'être ...ieux compris ici qu'ailleurs, d'y ...trouver une vivacité d'esprit que ...aime, peut-être parce qu'une de ...es grands-mères était originaire ...e Rhénanie. La musique nous ...ermet de nous entendre, bien ...ue je ne parle guère français. ...le me semble de plus en plus ...écessaire aujourd'hui, où le bruit ...st si fort : c'est elle qui, par-...essous le bruit, parle le langage ...e l'âme. »

Rien ne s'interpose en effet ...ntre Kempff et nous. L'alacrité ...anquille de son jeu, la précision ...e ces accords jetés, nets et francs, ...tte sonorité de beaux galets ...lis par le temps, qui craque ...mme une branche, claque ...mme une pierre à fusil, ce ...ant qui ne cesse de courir et de ...ntiller comme le murmure d'un ...isseau, révèlent, immuable, ...lasticité de l'intelligence dans ...e âme limpide.

Le Mozart volubile et diaphane la Sonate en si bémol *donne ...main à la* Fantaisie de Schu...nn, *qui éclate d'emblée comme ...le soleils à travers une forêt ...fonde. Le jeu ne s'alanguit pas, garde une sorte de frémissement électrique sous le calme, la sérénité du cœur déborde à travers ce romantisme sublimé d'où émergent les voix magiques. Et le lied nocturne monte comme une vague qui emplit l'âme jusqu'à ces vastes accords hymniques qui redescendent ensuite dans l'ombre originelle.*

Les sonates de Beethoven, Kempff les joue et les aime toutes comme ses filles, et elles lui ressemblent toutes la belle et profonde et lointaine opus 109, *qui vogue dans les étoiles et accoste à l'intérieur du cœur, comme* l'opus 26, *avec ses variations simples et même simplettes, ce scherzo printanier qui joue comme un enfant et la marche funèbre sans pompe d'orphéon où un instant passe l'image d'un héros éclatant.*

Avant de fermer doucement le couvercle de son piano, Kempff joue encore, en hommage à la France, le Carillon de Cithère, *de Couperin, vision calme, adorable, aux couleurs de Watteau, ce carillon qui sonne en rêve, égrène si tendrement les heures de l'existence au cadran de l'éternité.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Pour célébrer l'anniversaire de W. Kempff, les disques DG publient en « offre spéciale » cinq coffrets : *Les Sonates de Beethoven* (11 disques : 295 F), *les Concertos de Beethoven* (4 disques : 125 F), *les Sonates de Schubert* (9 disques : 250 F), *Quinze œuvres de Schumann* (6 disques : 180 F) et des *Œuvres célèbres de Beethoven* (3 disques : 98 F).

Variétés

Léo la vie

On n'avait pas vu Léo depuis deux ans. Là-bas, en Italie où la vie l'a conduit, où il habite, où il est un peu en dehors, un peu l'étranger, il prend son temps. Près de Florence, plus que jamais en liberté, il est heureux, il déborde de bonheur. C'est qu'il y a six, sept ans, il a repéré la parole amour, *love, love, love,* qui se barrait du dictionnaire et il l'a saisie et, depuis, cela coule en lui et cela lui a donné Mathieu, *« conçu le 12 septembre 1969 à 2 heures du matin ».*

Léo, quand il rentre en scène, il faut qu'il ait vingt ans. Autrement, il ne pourrait pas, ça ne serait pas possible. Comme il a éclaté un peu avant mai 1968 — pure mais belle coïncidence, — comme il a retrouvé alors ses vingt ans, le problème ne se pose pas. Léo est heureux, et c'est sa nouvelle provocation. Léo qui est dans la marge, qui est disponible, qui regarde quand il a le temps ou quand l'époque le provoque, Léo la passion, Léo qui se révolte et mord à pleines dents la bêtise et les oppressions, Léo revient après avoir parlé avec Mathieu de musique, « *musique des ports, musique de l'eau quand les oiseaux l'emièrent, musique du ciel à peine se couchant et celle des amants qui partent à l'automne, musique des portes et celle des outrages, celle des ennuis calmes avec le plein hiver quand la neige durcit sous l'autan qui la crève* ». Léo s'est alors souvenu que la première fois qu'il avait entendu Beethoven il avait perdu la tête. Et il a chuchoté à Mathieu qu'à son âge il dirigeait des orchestres fantômes. Il a évoqué « *Ludwig le sourdingue, Ludwig qui a laissé le vin rouge faire des taches sur la portée des contrebasses* ». Il a dit que les violons, par exemple, « *il faut les prendre comme des femmes, il faut les tordre et les convaincre* », les craindre aussi dans certaines nuits fantastiques.

Léo est revenu avec un grand orchestre de cent vingt musiciens et choristes. Eux, jeunes et moins jeunes, viennent des concerts Pasdeloup. Aux répétitions, ils ont vu Léo s'approcher d'eux avec beaucoup d'humilité, puis, avec son énorme vitalité, son instinct, chantant les notes, décomposant les plans, ouvrant son cœur, dialoguant avec eux, se faisant applaudir à la fin de la séance et leur disant : « *Maintenant, on est vraiment marié pour un mois.* ».

Léo est sur la scène du Palais des congrès avec toujours la même crinière blanche, le pantalon et la chemise noirs. Face au public, l'orchestre en deux quarts de cercle autour de lui, il chante et s'accompagne. *La Chanson du mal-aimé.* Et *le Concerto pour la main gauche,* de Ravel, parce que, dit-il, « *c'est plein de morts, c'est une danse macabre* ».

Mathieu, dans les coulisses, « *Mathieusalem* », comme dit Léo, regarde Ferré, voit son visage pleuvant de sueur, écoute. Léo chante ses nouvelles chansons, fait rouler les mots, crie, évoque « *les loups endimanchés, les loups qui tendent la patte* », ceux qui dérangent la nuit et ceux qui ressemblent à des anges blonds et que l'on flingue dans un café de Clignancourt. Léo part dans un délire de je t'aime, mais se rappelle l'Espagne, mais se souvient d'une vie qui a parcouru cinquante-neuf ans, qui a connu des déboires et des faillites, qui a eu ses faiblesses, qui a connu des rencontres de hasard et des femmes aujourd'hui perdues, hors du champ. Et puis Léo heureux, Léo la vie, sait bien que malgré tout il y a toujours et encore la solitude.

Léo. Ferré Léo s'offre avec une immense, une pure *générosité.* Et c'est beau. Grandiose par instants. Emouvant.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des congrès, 21 h.

■ Racheté par M. Jean Bauchet (ancien directeur du Moulin-Rouge, propriétaire des casinos de Forges-les-Eaux et de Marrakech), le Casino de Paris présentera en mars 1976 une revue produite et animée par Line Renaud. La gérance de Roland Petit prend fin le 1er janvier 1976.

■ Le gala de l'Union des artistes, organisé chaque année en France depuis sa création en 1973, aura sans doute lieu à Los Angeles en 1976, à l'occasion des fêtes du bicentenaire.

Patrick Font

Tout en continuant dans un autre lieu (Le Vrai Chic parisien) à faire équipe avec Philippe Val avec qui il a déjà commis *En ce temps-là les gens mouraient* et *Sainte Jeanne du Larzac,* Patrick Font s'affirme peu à peu dans le récital, ici au Théâtre de Dix-Heures.

Patirck Font est l'un des rares comiques à savoir mordre à pleines dents dans la « khonnerie » comme l'écrivait jadis Vian, à se lancer avec agressivité, avec insolence, dans la satire. Rien que cela justifie le déplacement.

Patrick Font fait cavalier seul depuis quelques mois. Il est donc normal que certaines de ses séquences ne soient encore pas suffisamment ajustées, parfois pas assez élaborées, pas assez affinées dans le délire. Mais cela importe peu car avec son humour sans aucune retenue, qui se nourrit de sarcasmes, de diversions, avec son style en liberté, son sadisme flegmatique, Font apparaît à l'évidence comme une personnalité originale et moderne. On le souhaite encore un peu plus violent, plus destructeur, et il fera comme on dit un « malheur » ! — C. F.

★ Théâtre de Dix-Heures, 20 h.

Théâtre

« Fragments pour Guevara » au TEP

Le metteur en scène Michael Lonsdale et le musicien Michel Puig ont modelé une métamorphose de reliefs optiques et auditifs, très digne et de toute beauté, à propos d'une vingtaine de phrases que Pierre Bourgeade a prises dans le journal que « Che » Guevara a tenu pendant ses onze mois de maquis bolivien.

Deux femmes, dont une Blanche, tournent autour d'une table de bois rectangulaire. Elles ont pour accessoires un drap et une bougie. Le théâtre est éclairé par une simple ampoule électrique dans un abat-jour de fer placé tout près de la table.

Ces deux actrices — Mariann Matheus et Catherine Ringer — émettent des lamentos prolongés par les cordes d'un violon (Régis Pasquier) ; ces sons « directs » se marient aux paroles, la plupart chantées, du « Che », et à d'autres lamentos, tout cela préenregistré sur bande magnétique.

Gestes et chants sont très « resserrés » et chaque détail compte.

Le champ de l'action restant parfois inanimé, muet, ou tout noir, ces *Fragments pour Guevara* sont extrêmement proches de la statuaire, ou de telles ébauches naturelles se détachant, au point du jour, sur un ciel blanc, dans un silence juste frôlé par une caresse de vent ou le cri éteint, lointain, d'un chacal. Mais le regard de ces deux femmes, leurs mains en offrande, la ligne si pure de leurs épaules emprisonnée dans la toile blanche, transposent, dans un souci et un recueillement, les doutes d'un combat, l'absence du maquisard que l'on tient dans son cœur, dans son corps, l'exténuation, la soif, la mort. Et les muscles sonores de Michel Puig, les crampes sonores, parcourent bien des stades de l'asthénie et du courage, avant de n'être plus qu'un souffle au cœur, qu'un souffle aux lèvres, qui finit par se taire.

Puig comme Lonsdale ont su, avec une grande dimension de tact politique et de cœur tout court, garder bien visible un climat d'artisanat, d'humilité, de saltimbanques amateurs, qui retire à cette méditation théâtrale le trop de splendeur qui, en fait, la projette au ciel, mais qui, ainsi, reste quand même à hauteur de caillou, de pieds en sang.

Le théâtre ici se surhausse, échappe à la représentation sensible, accède à une substance spirituelle qui est celle, toute pure, de la conscience politique, historique, et amoureuse.

Fragments pour Guevara est une chose d'un rare génie : Michel Puig et Michael Lonsdale, au-delà de l'art, y gagnent à jamais, pour la guerre partisane comme pour l'invention créatrice, la reconnaissance de ceux qui verront ce qu'à eux deux, sur une terre inexplorée, ils ont fait de leurs quatre mains nues.

MICHEL COURNOT.

★ Petit TEP, 20 h. 30.

Galeries

Deux fois Kœnig

Une peinture qu'il faut aller voir, c'est celle de John Franklin Koenig. Américain de naissance, arrivé à Paris en 1948, vivant aujourd'hui dans la région parisienne, Koenig expose régulièrement, pas trop, avec la tranquillité, la certitude de ceux qui ont trouvé leur voie, attendent que les modes passent, même s'ils leur font parfois de gentils sacrifices, laissent mûrir les pommes et les blés. La peinture abstraite, on sait que l'on ne peut pas en parler, qu'il n'y a pas de mots pour la décrire. Tout ce que l'on peut dire, c'est que devant certaines toiles on se sent morose, rétréci dans son être, fibreux, découragé de poursuivre l'exploration : des couleurs, des formes, de grands coups de balai, rien derrière. Devant d'autres, on respire bien, la veilleuse intérieure se rallume, le ciel s'éclaircit, la journée sera bonne.

C'est ce que nous avons éprouvé en voyant les deux dernières expositions de Koenig. Grandes, mais sans mégalomanie, ou de format plus recueilli, plus confidentiel, ses toiles tout de suite retiennent, imposent la réflexion, vont au-delà du regard et de l'euphorie purement musculaire qui est la limite de tant d'œuvres non figuratives.

Une sensibilité très juste, des suggestions très personnelles d'espace, de formes libres et fluides dont le mouvement est contrôlé par des signes plus géométriques, triangles, carrés, en général collés sur la toile : tout espace qui se respecte est fait de cela, de points fixes, d'amarres et d'horizons où bouge la lumière, le travail du pinceau méritait ici d'être signalé par la qualité des liaisons, des ruptures et des reprises de plan. La couleur ? Très bien : le ton juste, heureux, hardi, un lyrisme dense, sans bavure, qui fait merveille dans les petits formats.

Plus encore que les toiles, les collages de Koenig ont ranimé notre optimisme. Le parti est le même, et la main nous a paru très sûre, émue, souple, avec une extrême élégance dans la mise en œuvre d'éléments venus de n'importe où, ce qui est la loi du genre. Les collages de Koenig, c'est une des meilleures choses que l'on puisse voir actuellement à Paris. Pourquoi en dire plus ?

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Galerie Arnaud, 212, boulevard Saint-Germain et, pour les collages, Galerie A.B.C.D., 36, rue des Saints-Pères.

SPECTACLES

théâtres

Jeudi 13 novembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Les salles subventionnées

Opéra, 18 h. : Parsifal.
Odeon, 20 h. : Lear
Petit-Odéon, 18 h. 30 · Surena.
Chaillot, grande salle, 18 h., 20 h. et 22 h. : Cinéma (sélection Grenoble 1975).
TEP, 20 h. : Cinéma.
Petit TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.
Opéra-Studio, 20 h. 30 : Madrigali Guerrieri e Amorosi, Monteverdi.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 21 h. : Chants et danses de l'Orissa ; 20 h. 4e : Folk (Larry et Barry).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco ; 20 h. 30 : La guerre de Troie n'aura pas lieu.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Ah-Kiou. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Géronimo.
Centre culturel américain, 19 h. 30 : Bumba-Men-Bol.
Centre culturel, 17, 20 h. 30 : Mémoires vénéneuses.
Centre culturel du Marais, 19 h. : la Compétition-Théâtre Image III ; 21 h. 15 : les Colombaioni.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Gymnase, 20 h. 30 : le Black Mikado.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pique-Soleil.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 23 h. : Sade.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Marcel Dadi ; 21 h. : Anne Sylvestre.
Mouffetard, 20 h. 30 : Feux de rouille ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie
Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles ; 14 h. 30 : Rencontre (Je chante les couleurs).
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Plaisance, 20 h. 30 : Moby-Dick.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Récamier, 20 h 30 : Spectacle Maïakovski.
Saint-Georges, 15 h. : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Besoin d'ailleurs.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Théâtre des sourds de Paris.
Tertre, 22 h. 30 : Capitaine Lola.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Catherine Lara ; 22 h. : Pit à Pat.
Théâtre de la Cité universitaire, la Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie. — La Galerie, 21 h. : les Troyennes. — Grand Théâtre, 21 h. : Rashomon.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre de l'Etincelle (église américaine), 20 h. 30 : Richard II.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : Patrick Font.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Créanciers.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres. — Petite salle, 20 h. 30 : C'est beau.
Théâtre Paris-Nord, 14 h. 30 et 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre ; 22 h. 30 : Julos Beaucarne.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream. — Ranch, 20 h. 30 : Trio pour deux canaris.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 : Hamlet.
Théâtre 13, 14 h. 30 et 20 h. 30 : l'Avare.
Théâtre Tristan-Bernard (ex-Charles-de-Rochefort), 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 14 h. 30 : Dom Juan ; 20 h. 45 : la Margrave.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : l'Ensemble des Archets de l'itinéraire, dir. F. Miroglio et B. de Vinogradow (Milhaud, Decoust, Bancquart, Miroglio).
Créteil, Maison des arts, 20 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : la Sensibilité frémissante.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 14 h. 30 et 21 h. : Voyage au centre de la Terre.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Mort d'un commis voyageur.

Festival d'automne

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Education of the Girlchild.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Toro.
Chapelle de la Sorbonne, 22 h. : le Grand Prisme, spectacle audiovisuel.
Complexe du Théâtre des Champs-Elysées, de 17 h. à 23 h. 30 : Forum de la danse.

La danse

Centre culturel du Marais, 23 h. 30 : Andy Degroat.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures, portes ouvertes.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Brasil Tropical, B. Powell.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire dosée.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Palais des congrès, 21 h. : Léo Ferré.

Les concerts

Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Caen, dir. J.-P. Dautel, avec H. Dreyfus, clavecin (Rameau, Bach, Respighi, Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Rostropovitch, violoncelle ; J.-P. Rampal, flûte ; I. Stern, violon, avec l'Orchestre de chambre, dir. G. Bouillon (Schubert, Mozart, Telemann, Haydn).
Musée Guimet, 20 h. 30 : N. Banergee, sitar (musique de l'Inde).
Salle Gaveau, 20 h. 45 : D. Ranki, piano (Mozart, Schumann, Chopin, Debussy).
Salle Rossini, 20 h. 45 : le Triptyque, avec l'ensemble Prospection et G. Kuhn, piano (B. Bontempelli, Debussy, Fauré, D. Roger).

Les cirques

Nouveau Cirque de Paris, 20 h. 30 : Spectacle P. Etaix et A. Fratellini.
Centre culturel du Marais, 15 h. et 21 h. 15 : les Colombaioni.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Du mouron pour les petits oiseaux, de M. Carné ; 18 h. 30 : la Grande Pagaille, de L. Comencini ; 20 h. 30 : Rome, ville ouverte, de R. Rossellini ; 22 h. 30 : la Splendeur des Amberson, d'O. Wells.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h. 30).
A SEPARATE PEACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLACK MOON (Fr.) : Studio Medicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (723-69-23).
CACHE-CACHE PASTORAL (Jap., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
CATHERINE ET Cie (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CHOBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e 544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75, Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551 12-15).
LE FAUX-CUL (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Boul'-Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, deux salles, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Rex, 2e (236-83-93).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
HU-MAN (Fr., version anglaise) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 14 h., 18 h. 15 et 22 h. 30).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Clef, 5e (337-90-90), Vendôme, 2e (073-97-52). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MILESTONES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 14 h. 05, 17 h. 55, 21 h. 55).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Omnia, 2e (231-39-36), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE PARRAIN DEUXIEME PARTIE (A.) (*) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).
PHASE IV (A.) v.o. : Elysées-Point show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55), Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

QUAND LA VILLE S'EVEILLE, film français de Pierre Grasset. — Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Calmeo, 9e (770-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).
LA TOILE D'ARAIGNEE, film américain de Stuart Rosenberg, avec Paul Newman. — V.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Nations, 12e (343-04-67).
SHAMPOO, film américain de Hal Ashby, avec Warren Beaty, Julie Christie. — V.o. : Biarritz, 8e (deux salles) (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (734-20-70), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24).
ROYAL FLASH, film américain de Richard Lester, avec Malcom Mac Dowell. — V.o. : Danton, 6e (326-08-18), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96), Montparnasse 83, 6e (326-65-13), ABC, 2e (236-55-54).
LA BATAILLE DU CHILI, film chilien de Patricio Guzman. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
WAND THE DIXIE DANCE-KING, film américain de John Avildsen avec Burt Reynolds. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
DERNIERE PAROLE, film bulgare de Binka Jeliazkova avec Tsvetana Maneva, Leda Tasseva. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

PIROSMANI (Georg.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
POUR ELECTRE (H.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (son stéréo) (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ROLLERBALL (A.) (**) v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. am.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Caravelle, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11).
VERITES ET MENSONGES (A.-Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 15 h. 45 et 19 h. 35).
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ZACHARIAH (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

SPORTS

FOOTBALL

En match de qualification pour les Jeux olympiques

Les amateurs français battent les Néerlandais par 3 à 2

Pour son premier match dans le tournoi de qualification aux Jeux olympiques de Montréal, l'équipe de France amateurs a réussi une performance en battant celle des Pays-Bas par 3 buts à 2, le 12 octobre à Veendam. Pour se rendre au Canada l'été prochain, l'équipe de France devrait terminer première d'un groupe qui comprend, outre les amateurs néerlandais, l'équipe nationale de Roumanie.

Un tournoi dévalué

Depuis la création officielle et le développement du professionnalisme en Amérique du Sud et en Europe occidentale, le tournoi olympique de football a beaucoup perdu de son éclat. En lui demandant de se référer à l'esprit, sinon à la lettre, de l'article 26 de la charte olympique qui définit les critères de l'amateurisme, le Comité international olympique (C.I.O.) a délégué ses pouvoirs à la Fédération internationale de football-association (FIFA) pour établir les règles de participation à ce tournoi.

En fait, les compétiteurs peuvent se diviser en trois grandes catégories :

— Les équipes nationales des pays de l'Est européen où le professionnalisme n'est pas reconnu ;

— Les équipes amateurs des pays d'Amérique du Sud ou d'Europe occidentale où existe le professionnalisme ;

— Les équipes nationales des pays du tiers-monde, d'Amérique du Nord ou d'Océanie.

Si l'on se réfère au palmarès olympique, l'hégémonie des nations socialistes est absolue depuis 1952, avec la Hongrie (gagnante en 1952, 1964 et 1968), l'Union soviétique (1956), la Yougoslavie (1960) et la Pologne (1972). Tous les quatre ans, des voix s'élèvent pour dénoncer cette forme d'hypocrisie qui consiste à qualifier d'amateurs certains athlètes d'Etat des nations socialistes.

Selon la FIFA, est considéré comme amateur le joueur qui perçoit exclusivement :

— Le remboursement de ses frais réels entraînés par le voyage, l'entretien et l'hébergement ;

— Le remboursement de ses frais d'équipement, de préparation physique et les primes d'assurances contre les risques d'accidents de jeu et de voyage ;

— Une indemnité pour salaire perdu résultant de la participation à un match.

Placée devant l'impossibilité de différencier les vrais amateurs et les joueurs qui conservent ce statut avec la complicité de leur club ou de leur Fédération nationale, la FIFA se contente d'écarter du tournoi olympique les professionnels et, depuis son congrès de Mexico, en 1970, tous les joueurs ayant pris part à une phase finale de la Coupe du monde.

Ainsi, en 1972, la Pologne, dont la dernière participation à la Coupe du monde remontait à 1938, a remporté le tournoi olympique avec des joueurs comme Gorgon, Maszcyk, Deyna et Gadocha, qui, deux ans plus tard, ont pris à Munich la troisième place de la Coupe du monde. Ces derniers ne pourront plus désormais participer aux Jeux olympiques.

Pour rencontrer les équipes de France et des Pays-Bas amateurs, Stefan Kovacs, qui prendra la direction de l'équipe de Roumanie le 1er décembre, pourra pratiquement utiliser tous ses meilleurs éléments puisque la dernière qualification de cette équipe à la Coupe du monde remonte à 1970.

Afin de limiter les abus sur l'étiquette « amateur » et les trop grandes inégalités sur la valeur des équipes, certaines fédérations de l'Europe occidentale avaient proposé de transformer le tournoi olympique en une grande confrontation internationale « espoirs ».

Privées de plus en plus tôt [...] meilleurs éléments qui pass[...] professionnels, les équipes a[...] teurs des pays occidentaux [...] en grande majorité formées [...] jeunes, doués mais inexpérim[...] tés. Ainsi, contre les Pays-[...] l'équipe de France était comp[...] de footballeurs comme le Stép[...] nois Schaert (vingt-deux ans), [...] Nantais Sahnoun (vingt ans [...] Amisse (vingt et un ans), les N[...] céiens Rubio (vingt et un ans [...] Rouyer (dix-neuf ans), ou [...] Marseillais Fernandez (vingt [...] un ans), qui sont encore stagi[...] ou amateurs dans les grands cl[...]

Cette éventualité était tout[...] repoussée par les représent[...] des pays européens socialistes [...] des raisons de prestige évide[...] (Pologne, Hongrie, U.R.S.S. [...] R.D.A. en demi-finales en 1[...] mais aussi par les pays du t[...] monde du football à qui le tou[...] olympique est beaucoup plus [...] gement ouvert (huit qualifiés [...] seize en 1972) que la Coupe [...] monde.

Dans le marchandage qui [...] side aux répartitions géogra[...] ques des places pour les p[...] finales, la revalorisation du t[...] noi olympique peut passer pa[...] élargissement de la Coupe [...] monde.

TENNIS DE TABLE. — *La Fr[...] a battu la Hongrie par 6 [...] toires à 1 le 12 octobre à [...] ged, dans un match com[...] pour le championnat d'Eu[...] Les Hongrois étaient priv[...] leurs meilleurs élémen[...] Jonyer, Gergely, Judith M[...] et Beatrix Kishazi.*

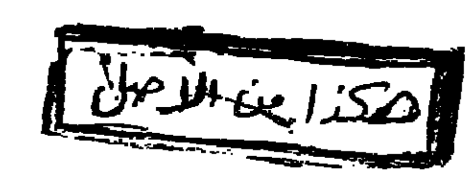
PRESSE

Le conflit du « Parisien libé[ré] »

LES PROCÉDURES JUDICIA[IRES] ONT ÉTÉ ENGAGÉES

M. Lecanuet, garde des sc[eaux], qui répondait, mercredi 12 [no]vembre, à l'Assemblée natio[nale] à une question de M. Flo[...] député U.D.R. de Seine-et-M[arne] a déclaré : « *L'une des mis[sions] de la justice est de garanti[r la] liberté du travail, la libert[é de] la presse et de la libre diffu[sion] des publications. Depuis quel[ques] mois, de nombreux agissem[ents] ont mis en échec la diffusion* [du] Parisien libéré. *De telles entr[aves] ne sont pas acceptables. [...] certains cas, ces agissements [ont] abouti à des violences contre [des] personnes, à des dégradation[s de] véhicules ainsi qu'à des vols [sui]vis de destruction. A l'occa[sion] de chacun des incidents, une [en]quête judiciaire a été ordon[née]. Quand on a découvert une inf[rac]tion caractérisée à la loi pé[nale] des informations ont été ouve[rtes]. Soixante procédures ont été [en]tamées dans les ressorts de [plu]sieurs cours d'appel, notamm[ent] à Paris. Tous les auteurs d['in]fractions qu'on a pu identi[fier] ont été immédiatement incu[lpés] après garde à vue lorsqu'on a [pu] les arrêter. La chancellerie [suit] de très près toutes les infor[ma]tions qui sont en voie de rè[gle]ment. »*





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL PRES GARE DE LYON RECHERCHE

ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PLUS PARTICULIÈREMENT CHARGÉ DES AFFAIRES JURIDIQUES

Formation DES de droit privé et expérience de 3 à 5 ans acquise dans service juridique ou secrétariat général d'une entreprise industrielle.

CE CADRE SERA ASSOCIÉ ÉTROITEMENT AUX DIVERSES ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

et s'occupera plus spécialement de gérer la vie sociale des différentes sociétés, des assurances, du contentieux...

Ecr. ss référence CK 166 CM 4, rue Massenet, 75016 PARIS.

DISCRETION ABSOLUE.

etap

emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL

demandé par la société LOISIRS/CAMPING, couvrant le pays Breton et une partie de la Normandie pour animer et développer le réseau de revendeurs - gérer l'ensemble de la fonction commerciale. Devra être vendeur confirmé - gestionnaire averti - *(poste possible pour un couple)* - 30 ans minimum.

Réponse avant le 29/11 aux candidats retenus.
Ecrire sous No 231 av. référ., photo, prétentions

Saint-Malo

CEIP 29 CONSEIL D'ENTREPRISES 5, av. du Lycée 29210 Morlaix

SOPELEM
(4 ETABLISSEMENTS - ENVIRON 2.000 PERSONNES)
recherche pour son
USINE CHATEAUDUN (550 PERSONNES)

CHEF DE PERSONNEL

en relation fonctionnelle avec la Direction Centrale du personnel de Paris, ce cadre sera responsable ou assistera le Directeur de l'usine pour :
- le recrutement, la promotion et les rémunérations,
- la formation,
- la gestion du personnel,
- les relations avec syndicats et représentants du personnel,
- les relations humaines en général.

SITUATION INTÉRESSANTE POUR CADRE FORMATION SUPÉRIEURE OU ÉQUIVALENTE 30 ANS MINI. AYANT ACQUIS BONNE EXPÉRIENCE SERVICE PERSONNEL DANS INDUSTRIE.

Ecrire sous référ. NY 237 C, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

etap

JE CHERCHE
UN RESPONSABLE
VENTE MAISONS INDIVIDUELLES

ut de gamme, capable de structurer et de velopper une agence nouvellement créée, ensuite nimer et développer les autres agences existantes. Je cherche une très forte personnalité.

tre avec C.V. et prétentions à Agence HAVAS BOURGES, 27, rue des Arènes (18000) sous N° 738, qui transmettra.

URGENT
recherchons pour une société de la région LYONNAISE

UN CHEF
DU SERVICE ORGANISATION ET INFORMATIQUE

eur Grenoble, maîtrise ou formation supér. similaire, ayant : nnaissance du matériel

rience de l'informatique gestion en entreprise. mes réel serait appré-

ystème informatique est à remodeler par ganisateur intelligent ache trier et utiliser mation, en étendant les applications ec des terminaux.

C.V. manuscrit, photo prétentions sous la rence n° 1.068 à :
Centre de Psychologie et d'Efficience
r. des acacias Paris

---

expansion recherche tablissement principal VERS UN CHEF LE âgé de 28 ans édant une expérience able très qualifié ou à Chef Comptable. avec C.V., photo entions à FIDEX venue Saint-Just 002 NEVERS.



URGENT. Centre d'observation réadaptation « la Prévalaye » 35700 RENNES recherche

éducateurs spécialisés

internat. Conv. Collective 66, possibilité logement de fonction. Téléph. : 30-79-84 ou écrire.

Importante Sté phytosanitaire province recherche responsable

TECHNICO-COMMERCIAL

haut niveau, ingénieur agricole, équivalent ayant expérience commercial technique. Réponse discrétion assurée. S'adresser N° 7701 HAVAS 37018 TOURS CEDEX.

Société Minière Sud-Est Siège Social actuel « Var » Transfert CANNES fin 1976 recherche

CHEF COMPTABLE

homme ou femme min. 40 ans. Connaiss. Informatique souhait.

Ecr. n° 145.097 REGIE Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Ets HUOT 20, av. de la Gare 10800 ST-JULIEN-LES-VILLAS. Recherchent pour diriger leur scierie et parquet. chêne

CADRE COMMERCIAL

Ambit., ing., angl. ou alle. parlé. Il sera amené à voyager, et en + de ses qualités commerciales, devra avoir de fortes connaissances techniques et de gestion. Nous envoyer C.V. détaillé, manuscrit, photo et prétentions.

---

offres d'emploi

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
Fr. 200.000 Max.

La filiale française d'un important Groupe Pharmaceutique de renom international, recherche un Collaborateur dynamique, capable de seconder efficacement son Président.

Dans un premier temps, il sera particulièrement chargé de la fonction Ventes/Marketing, impliquant la responsabilité de définir la politique et les stratégies de marketing, en collaboration avec la direction, et d'assister la force de vente. Ses objectifs seront le développement de la Société et l'augmentation du Chiffre d'Affaires.

A plus long terme, et après un délai raisonnable, le cadre choisi pourra se voir confier un poste de Directeur Général Adjoint, si les résultats obtenus ont prouvé sa compétence.

Le candidat idéal serait un homme de 35 ans minimum, bilingue français/anglais, actif et imaginatif, possédant une connaissance approfondie des méthodes modernes de la Visite Médicale et pouvant justifier d'une expérience réussie de Ventes/Marketing, acquise dans l'Industrie Pharmaceutique.

Les candidatures sont considérées comme strictement confidentielles. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord, donné au cours d'un entretien personnel.

Adresser CV détaillé sous référence 3564 en indiquant votre rémunération actuelle et votre adresse privée à :
emgey conseil 12, bd Jean MERMOZ 92200 NEUILLY

---

responsable des transports routiers

PARIS 70 000 F/an +

Nous sommes un Groupe International ; nous recherchons un VRAI Spécialiste des Transports Routiers Internationaux.

Age, sexe, formation et nationalité indifférents mais anglais courant indispensable et allemand souhaité.

Il nous faut un négociateur et un gestionnaire qui sache faire voyager nos marchandises au moindre coût.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. 1145/M à :

Prochantiers
CONSEILS EN RECRUTEMENT
42, RUE DE FONTENAY - 92320 CHATILLON-sous-BAGNEUX - TEL. 656.03.30



PUBLICIS
conseil

recherche

Chef de Publicité

- Formation : Univ. - HEC - ESSEC - Sup. de Com. Paris.
- Deux ans minimum d'expérience polyvalente de chef de publicité en Agence, décidé à parfaire son expérience.
- Goût du commercial, de ses problèmes, et de la gestion par la réflexion et l'action.
- Sens de l'équipe et de l'épanouissement de ses membres.
- Généraliste, doué de créativité et capable de le faire entendre.

Un travail de qualité garantit l'évolution de carrière.

Ecrire avec C.V. à Publicis Conseil, Jacques MOULIN, 35, rue du Pont, 92200 NEUILLY-sur-SEINE.
Discrétion assurée.

Emplois et Carrières

INGENIEURS METHODES

TOLERIE (tôle fine)
MECANIQUE
ORGANISATION

Nous sommes un très important Groupe de Constructions Mécaniques.

Nous recherchons pour nos Usines en France et à l'Etranger, PLUSIEURS INGENIEURS METHODES, qui, après quelques années de première réussite en milieu industriel cherchent une évolution dans un ensemble offrant des perspectives de carrières variées.

Ecrire avec C.V. à No 29575 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

GFF

GENERAL FOODS FRANCE
RUEIL MALMAISON

CHEF DU SERVICE ORGANISATION ET METHODE

Pour supporter son expansion et adapter en permanence les systèmes de gestion, méthodes et structures, G.F.F. veut poursuivre l'action de son Département des Systèmes d'Information.

L'homme qui sera chargé d'animer ce service devra conduire toutes études destinées à optimiser les systèmes de gestion à tous les niveaux de la Compagnie.

Le candidat de formation supérieure aura déjà assumé des responsabilités analogues dans une société de produits de grande consommation ou un cabinet d'organisation. Il sera rodé à l'utilisation des systèmes évolués d'informatique et la pratique de la langue anglaise devra lui être familière.

Les perspectives d'avenir de la Compagnie autorisent à prévoir une intéressante évolution de carrière au sein de G.F.F.

Les candidatures seront traitées avec rapidité et discrétion par Philippe VAZ, G.F.F., B.P. 106, 92504 RUEIL MALMAISON.

CABINET DE CONSEILS D'ENTREPRISES
recherche

INGÉNIEURS D'INTERVENTION

pour missions temporaires en :
- Contrôle de gestion.
- Informatique.
- Organisation administrative.
- Analyse de la valeur.

Ecrire à LAMCO, 10, rue Raspail, 92270 BOIS-COLOMBES.

SOCIETE INTERNATIONALE recherche HOMME DYNAMIQUE Célibataire de préférence, connaissance parfaite français-anglais-russe pour poste de représentation permanente en Afrique Ouest anglophone. Ecr. avec C.V. + photo récente à CASACRUS International S.A. BP 174, 06404 CANNES Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION PARIS ET PROVINCE C.A. 350 millions, recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour prendre en charge ensemble du réseau. Formation ESC, 35 ans minimum. Expérience obligatoire dans distribution alimentaire. Rémunération élevée. Voiture de fonction. Poste appelé à s'élargir rapidement. Envoyer C.V. sous n° 29.754, à : Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

RECHERCHONS pour collaboration extérieure :
1) REVISEURS traductions ;
2) TRADUCTEURS, angl.-franç., domaines divers. Expérimentés, 5 ans minimum organisations internationales, maisons d'édition, etc. Ecrire avec C.V. Epreuve sur place demandée : Ambassade des Etats-Unis, ARS, BUREAU 405, 2, rue Saint-Florentin, 75042 PARIS - CEDEX 01.

GROUPE COMMERCIAL
à vocation internationale
offre poste :

INSPECTEUR COMPTABLE

(Expertise comptable ou niveau équivalent)

Résidence à Paris
Inspections en AFRIQUE Francophone pouvant représenter 2/3 de l'activité.

Rémunération élevée tenant compte des déplacements.

Env. lettre manuscrite avec C.V. à n° 29.532

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Importante maison d'édition médicale et scientifique recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance des milieux médicaux et scientifiques et posséder une solide formation dans le domaine de la gestion.
Outre les fonctions traditionnelles de Directeur Général, il sera chargé de la définition de la politique éditoriale, il établira avec l'aide du comité scientifique les programmes de production, sera responsable de leur réalisation et aura de nombreux contacts avec les auteurs.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous N° 677, AJAX PUBLICITE, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

HERRING DAW FRANCE

recherche pour sa
DIRECTION COMMERCIALE

JEUNE COLLABORATEUR
de haut niveau

- formation universitaire ;
- 2 ans expérience immobilier minimum, si possible en locaux de bureaux et industriels ;
- anglais non indispensable.

Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous à : Paul BOGGIS-ROLFE, 256-07-61, 63, rue Pierre-Charron, 75008 PARIS.

---

offres d'emploi

CENTRALES D'ACHATS
QUINCAILLERIE
Située à Paris
recherche
Pour 1er Janvier 1976

ACHETEURS
de Haut Niveau

IL FAUT POUR POSTULER :
- Connaître de façon étendue les gammes de produits toutes clientèles ;
- avoir une forte personnalité ;
- être bon négociateur et connaître les fournisseurs ;
- être dynamique, persuasif, et pouvoir animer des groupes de travail.

Salaire selon expérience et compétence.

Ecr. avec C.V. et prétentions à N° 44.518 BLEU 17, rue Lebel, VINCENNES 94300

MANPOWER

recherche pour PARIS (9e)

CHEF DE CENTRE

Pour nous,
diriger une unité de travail temporaire, c'est :
- *Participer à l'élaboration des programmes commerciaux et à leur réalisation ;*
- *Animer une équipe de recrutement, détachement et gestion de personnel.*

Mais aussi :
- *Savoir prendre des initiatives ;*
- *Vouloir convaincre ;*
- *Aimer les contacts à tous les niveaux.*

Si vous voyez les choses comme nous,

envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à J.-F. GUITTON, Direction du Personnel, 88, rue Lafayette - 75009 Paris.

Importante Société Electronique BANL. NORD-OUEST PARIS

INGÉNIEUR
SUPELEC III A
pour poste chef plate-forme essais. Matériel électronique (Télec Radar embarqué).

Le candidat devra avoir le sens du commandement (50 person.). Anglais souhaité.

Envoyer C.V., prétentions, photo sous référ. 2.711, GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Institut d'études par sondages recherche CADRE COMMERC. pour prospection et relations des clients, expér. études en instit. ou agence. Ecr. avec C.V. à : IRSEC, 18, bd Montmartre (9e).

Amnesty International offre un poste de chercheur sur l'Europe de l'Ouest.
Le poste implique action et recherche sur l'emprisonnement politique et les violations de Droits de l'homme en Europe de l'Ouest, en particulier sur l'Espagne, le Portugal et le Royaume-Uni. — Qualifications requises : excellents anglais et espagnol, français courant, études supérieures et expérience dans domaine correspondant, capacité d'évaluer objectivement une situation politique. Expérience de la recherche et qualités d'organisation souhaitées. Envoyer candidature à Amnesty International, 53 Theobald's Road, London WC 1X 8SP, Royaume-Uni, avant le 28 novembre 1975. Please correct mistakes.

Cherche pers. sér. pr s'occuper 2 enfts, 2 ap.-m. par sem. (idl et sam. de préf.), Pte St-Cloud. T., Mme Rey, 605-27-28, ap. 19 h.

SOCIETE TRADUCTIONS ch. pour son bureau parisien

RESPONSABLE DISPATCHING

capable traiter à tous niveaux et mener à terme travaux complexes de traduction impliquant choix, formation et encadrement d'équipes pluridisciplinaires de traducteurs et contacts permanents avec entreprises clientes.

Candidat trilingue anglais, allemand, français. Nationalité indifférente. Devra s'intégrer dans petite équipe jeune, dynam., efficace.

Envoyer C.V., prét. et photo à ROSE ET BILLET, 3, rue René-Bazin, Paris-16e, qui transmettra. Ne pas se présenter.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour mission longue durée auprès gouvernement AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

UN EXPERT
en économie d'entreprise (expérience audit/contrôle de gestion).

UN EXPERT
en économie industrielle (expérience normalisation).

Adres. C.V. manuscrit et photo sous référ. RIME (à mentionner sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, PARIS (8e).

JEUNE ENSEIGNANT SANS POSTE

NE GASPILLEZ PAS vos connaissances. UTILISEZ votre énergie, votre sens des contacts humains et votre volonté de réussir en devenant :

NOTRE DELEGUE CULTUREL

- Fixe + commission.
- Formation assurée.
- Promotion possible.
- Voiture obligatoire.

Ecr. av. C.V. à OPF (n° 1.824) 2, rue de Sèze, Paris-9e, qui transmettra.

STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud (95) ARGENTEUIL

recherche pour
Département Etudes

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS II
B.T.S. exigé

Envoyer C.V., photo, prétent., à l'adresse ci-dessus.

Importante Société d'expertise comptable intervenant dans le domaine de l'Audit et des études financières recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

de préfér. une année d'expér. Formation : H.E.C., E.S.C.P., I.E.P. ou licence DROIT. D.E.C.S. souhaité. Connaissance anglais ou allemand indispensable. Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme alliées au sens du travail en équipe.
Ecrire avec C.V. à n° 29.738, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Important Groupe Industriel français spécialisé dans production de masse d'articles métalliques cherche pour siège PARIS

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce poste intéressant, au côté d'un Ingénieur-Directeur dynamique, conviendrait à un candidat ayant :
- soit un diplôme commercial supérieur, et qui serait alors intéressé par la technique ;
- soit un diplôme d'ingénieur, mais avec un tempérament vendeur, pour lui permettre d'animer, avec l'aide d'adjoints, l'ensemble des activités vente et gestion du Service commercial.

- Allemand courant ;
- Anglais souhaité ;
- Déplacem. de courte durée.

Adresser C.V. et prétentions n° 76.985 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra (Discrétion assurée)

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

INGENIEUR D'ETUDES ELECTRONICIEN
POSITION II

Une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine analogique industriel est indispensable.

Adr. C.V. et prétentions au : Service du personnel B.P. n° 74, 91301 MASSY.

Importante Société quart. Etoile recherche

COMPTABLE

titulaire B.P. ancien régime ou B.P. nouveau régime pour responsab. des applications comptabilité générale en informatique et ayant expérience analyse des comptes et préparation bilan. Semaine 5 X 8, avantages sociaux, horaires personnalités. Ecrire avec C.V. et photo au n° T 078.299 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Association laïque des Parents d'Elèves CORNEC recherche
PROFESSEUR STENO-DACTYLO pour le Lycée d'Etat de THIAIS Tél. 684-98-41

Recherchons PROFESSEUR **AGREGE DE PHYSIQUE** pour leçons particulières élève Math-Sup. Paris rive gche: Ecr. n° 25.354 M. Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Centre audiovisuel langues vivantes (Enseignem. Supérieur et Formation d'Adultes) proche Banlieue Ouest (Métro) recherche à plein temps
ASSISTANTE
Pédagogique et Administrative Angliciste
Expérience audiovisuel et enseignement langues pour assistance Enseignants et relations av. Entreprises. Lib. tr. rapid. Ecr. à I.F.P.C., 26, rue Clément-Bayard, 92300 Levallois-Perret

Organisation professionnelle transports routiers recherche pour seconder délégué général.
COLLABORATEUR
Sciences-Po., Eco. ou HEC. 30 a., expér. transp. souhaitée. Ecrire avec C.V. : TABARAN 49, bd Berthier, Paris-17e.

secrétaires

Sténo-dactylo

Recherche pour Asnières **SECRETAIRE-STENODACTYLO** confirmée, 30 ans minimum. Libre de suite. Tél. : 793-84-02.

représent. offre

Société d'importance nationale rech. pour diriger et animer réseaux ventes (existants et en cours de création) HOMME D'APLOMB, bon gestionnaire, possédant réelles aptitudes au commandement, négociateur de 1re force, formation assurée, accès cadre et rémunération très élevée suivant valeur. Ecrire avec C.V. détaillé, à REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, n° 145.112, qui transmettra.

Cherche **REPRESENTANTS** introduits pour chemises et jeans toutes régions. Prix très compétitifs. Tél. ou se prés. Société KORDE 6, avenue de la Motte-Picquet. Tél. : 551-51-54.

capitaux ou proposit. com.

SOCIETE HOTELIERE rech. CAPITAUX av. ASSOCIATION, en vue création complexe. — Ecr. Havas Avignon, n° 2.164.

Cherche CAPITAUX, rentabilité élevée. Ecr. Havas Lyon 3.153.

Pour mise sur pied société gros bénéfices recherche bailleur de fonds. Capitaux acceptés à partir 200.000 F. Ecrire HAVAS LYON, 3.155.

ENTREPRISE en développem. recherche CAPITAUX PRIVES en vue de son extension. Ecrire HAVAS LYON 3.151.

occasions

LIVRES. Achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e). TEL. 326-68-28.

Part. vd Encyclopaedia Britanica parf. état. 1.500 F. T. 997-19-63.

ACHETONS PIANOS DAUDE, 75 bis, av. Wagram-17e, WAG. 34-17 - Vente-Location.

perdu-trouvé

Forte récomp. à qui ramènera petit chien LHASSA poil long blanc-gris, tatoué cuisse droite. Perdu Bourse. - 833-23-34.

demandes d'emploi

Cadre supérieur autodidacte, 40 ans,
ACCEPTE REPARTIR BAS DE L'ÉCHELLE
Esprit math. Fort esprit synthèse. Grande faculté adaptation. Meneur d'hommes.
FINANCIER GESTIONNAIRE COMMERCIAL, haut niveau.
Capable s'adapter tous milieux, aimant autant bureau, atelier, électricité, mécanique, Travaux Publics, Immobilier. Homme à idées concrètes.
RECHERCHE URGENCE CAUSE CHOMAGE :
Toute situation même étranger, tous niveaux de salaires. Accepte stage de formation si nécessaire. Libre.
Ecrire n° 7.683, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

URGT. Jeune Femme, 1 enfant à charge, excellente présentat., MAITRISE DE LETTRES, anc. profess., ch. empl. stable, étudiera ttes proposit. sérieuses. Ecr. n° T 078.385 M.Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Femme, 32 ans, reconversion, C.A.P. aide-compt., ch. emploi stable et de conf. - 672-78-32.

Perfo-vérif. IBM 129, conf., ch. place stab. Mlle Nicole Rosnel, 12, bd H.-Barbusse, 93-Montreuil.

Jeune Femme, titre, anc. élève de l'Ecole du Louvre, ch. empl. ch. antiquaire pour apprendre métier. - Téléphone : 604-20-53.

J. F., étudiante en sociologie, connaissance allemande et dactylo, expérience tourisme, cherche travail de préférence à mi-temps. — Téléphone : 073-48-25.

Assist. à l'univers., 28 a., dipl. IEP et lic. en dr., 1 a. univers. améric., lib. O.M., 2 a. expér. ens. et rel. pub., ch. empl. à tps part., possib. envisag. plein tps si offre intéressante. Ecr. n° 773, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. - 20 ANS
DIPL. C.A.P. AIDE-COMPTAB. 1er et 2e degré sténodactylo, NIVEAU BEPC
CHERCHE EMPLOI MI-TEMPS ou 3 jours par semaine dactylo, sténodactylo ou bureau. TELEPHONE : 772-50-85.

Jeune Homme, 28 ans, 4 ans de médecine, étudie toutes propositions d'emploi. Tél. : 371-43-31.

CADRE FEMME GENERALISTE 40 a., DROIT (D.E.S.) FINANC. expér. analyse, gestion études industr. et écon., comptabilité anglo-améric., BIL. ANGLAIS (B.A. américain), notions espagnol, allemand, cherche situat. active secrétariat général, direction financière, internationale, information études. Ecrire à : REGIE-PRESSE, n° T 78.374 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Iranien, 31 ans, ENSP Rennes administration hospitalière, cherche poste dans société française en Iran; anglais, arabe courants. Ecrire sous le n° 768, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PHOTO
J. H., 25 a., très bon tireur NB, cherche place stable mi-temps ou 40 heures. Tél. : 208-81-49, jusqu'à 10 heures.

Etud. en phys., dipl. ing. CESTI, ch. trav. tps part., dessin., ens., surv. ou autr. Ecr. J. Guerry, ch. 518, rés. univ., 4, r. Citeaux, Paris-12e. - Téléphone : 343-35-81.

M. 54 a., format. électro-mécan., empl. précéd. respons. service apr.-vte, permis VL, ch. situat. simil. / ou commerce, industrie. Téléph. : 939-68-84, ou écrire à : H. Delacou, 22, av. de Savigny, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

J. F., 33 ans, clerc de notaire, 15 ans expérience, cherche situation notariat, cabinet juridique, éventuell. immobilier. 972-40-48.

DIRECTION DU PERSONNEL-CONSEIL
Recrutement pers. admin. et V.R.P., législation du travail et du commerce, gestion prévisionnelle des effectifs, de la formation, des plans de carrière, relations avec syndicats.
Organis. dans cabin. conseil, gestion informat., analyse diagnostique d'entreprise.
43 ans, formation supérieure. Etudierais toutes propositions Société rég. PARIS.
Ecrire N° 25.258 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Attaché presse, chargé relations publiq., responsab. cabinet élus locaux, dipl. E.S., rech. poste respons., secteur privé, public, journal entreprise, syndic., prof. Ecr. n° 52.700, P.A. SVP, 37, r. du Général-Foy. - 75008 Paris.

Si vous avez la vocation export. Si vous êtes déjà présent sur le marché allemand, ou vous désirez y être, je suis l'homme qu'il vous faut, souhaitant changer d'orientation, j'ai 15 ans d'expérience dans ce marché indispensable, parfaitement bilingue, de nationalité française, je dispose de références de premier ordre.
Ecrire sous le n° T 78.365 M : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE FEMME, SECRETAIRE **DIRECTION CCIALE**
6 ANS EXPER., niveau Bacc. français, italien parlé, écrit, bonnes notions anglais, allem., recherche : emploi SIMILAIRE, de préférence région 78 ou 91. LIBRE 24 NOVEMBRE Ecrire à Mme DAUGE, 25, rue des Buissons - Cressely, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

SECRETAIRE DE DIRECTION trilingue, diplôme d'Etat B.T.S. français, anglais et allemand, actuellement secrétaire P. D. G. grande société, cherche un poste stable à responsabilités. Ecrire, n° T 078.359 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

travail à domicile

Demande

Tout trav. dactylogr. français, allem., anglais, espagn. Travail sérieux. Tél. h. repas. 421-50-85.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique **l'agenda du Monde**.
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par tél. au 233-44-21, p. 364 et 392.

automobiles

A la SFAM il y a Mercedes
- Exposition, essais, ventes, crédits, leasing.
- Ateliers mécanique, peinture, carrosserie ultra modernes, quick-service.
- 120 personnes pour vous servir.




SFAM-France
23 bd de Courcelles
75008 PARIS Tél. 292.02.50

Part. vd MORRIS 1800 Année 68. 57.000 km. Px 3.000 F. Tél. au 660-84-04 (Poste 468), Mme MARY.

AMIENS. Part. vd très belle Alfa-Roméo, 72, 68.000 km. Px 10.500 F. (Argus — 16 %). T. h. b. (22) 92-05-81. Soir (22) 94-51-25

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE SUR CONTRAT 2 ANS
KILOM. ILLIMITE
Gge des PATRIARCHES
11 r. Mirbel Paris 5e
336.38.35 +

enseignem[ent]

CLUB ANGLAIS à P[...]
Cours, conversatio[n]
stages linguistiques - [...]

animaux

Vds cheval S.F. Hongre, prêt C.H. et C.C.E. [...] Tél. (74) 77-07-36 (Po[...]

Chiots, dogue allem. [...] noirs à vendre par par[...] Téléph. le soir : 430[...]

L'immobilier

appartements vente

à moins de 2 heures de Paris par l'autoroute ou le turbotrain
Le Calme
TROUVILLE
Appartements de grande qualité dans 4 petites résidences de style colonial. avec tennis privé.
Panorama exceptionnel sur la mer
D.FEAU
Trouville, Place du Casino, (31) 88.58.68 | Paris 8e, 132, bd. Haussmann, 622.13.89

Paris-Rive droite

20e R. DES PYRENEES, dans immeuble 1974, standing, beau living + 3 chbres, 96 m2 loggia, appart. jamais habité. Park. Urgent. — Tél. : 628-79-40.

20e 100 m Mo ST-FARGEAU Résidence sur jardin Bel appart. 75 m2, tout confort. Box. Prix : 270.000 F. - 343-62-14.

BUTTES-CHAUMONT près parc ATELIER ARTISTE 40 m2 Cft. S/jdin. 140.000 F. 326-88-94.

MADELEINE 4 PIECES A rénover 120 m2. Balc. Bel imm. Asc. TEL. 550.000 F. — Tél. 704-88-18.

3e RAVISS. STUD. Caractère. Poutr. TT CFT. Refait neuf. **A ENLEVER** 325-75-42

18e Vds directem. splend. 3 P. Entr. cuis. w-c. bns. 3e ét. s/rue. Px 160.000 F. Vis. ce jour, 16 h. 30 à 19 h. : 57, bd Ornano. Agence s'abstenir. Tél. 252-03-96.

Près PL. DES VOSGES Dans bel imm. pierre, ravalé **3 PIECES** Entrée. cuis., salle de bns, w.-c., tél. Impeccable. 2e étage. Px 285.000. Vis. : vendr., samedi, 14-18 h. : 44, RUE DES TOURNELLES.

PLACE CLICHY **3 PIECES. 165.000** Confort. T. : 272-75-76 (h. repas).

17e PEREIRE - 100 m2 Sél. + 2 chbr. Imm. réc. Gd conft. 5e étage. - 567-22-88.

XXe NATION Immeuble 1975 BEAU 2 PIECES + gd balcon. 6e étage. Px total 206.000 F. Sur place : vendredi et lundi, de 14 h. 30 à 17 h. : 72, RUE DES GRANDS-CHAMPS ou téléphoner : 742-74-75.

12e NATION Imm. neuf. 5 P. Soleil - S/jardin 1er ét. très clair. Balcon. 415.000. Tél. : PROFINA 742-74-75

12e Près PORTE DOREE Imm. RENOVE 100 % 1 living, cuisine équipée + chambre en loggia, salle de bains, chauff. centr. à part. 121.000 F. — 343-97-23.

8e AVENUE MONTEIL IMMEUBLE GRAND STANDING Etage élevé - Luxueux appart. 300 m2 - Décorat. except. CAB. JOUBERT et ANDRE Tél. : 622-16-98, P. 26

BUTTES-CHAUMONT - S/parc Liv. dble + 2 chbres, tt cft. Imm. récent. 285.000. Vendr. et sam. 14-19 h. 58, r. des Alouettes.

MONTMARTRE - Grand atelier Terrasse. Tt cft. Etat neuf. 360.000 F - 306-41-73

PARIS - Rapport 11 %, studios et 2 pièces dans immeubles rénovés. - Loyers indexés. BOURSE IMMOBILIERE 46, rue Vivienne-2e. 236-50-18.

LOUVRE - RIVOLI 2 PIECES haute décoration, grand confort. - 343-98-54.

AV. MONTAIGNE Très grand standing. Et. élevé. Luxueux living + chbre 70 m2. FRANK ARTHUR - 924-67-69.

PARIS (16e) Dans nid de verdure Impeccable, 300 m2 hab., gde réception, bur., 5 chbres, 2 bns. JARDIN. - KATZ : 970-33-33.

LAMARCK-CAULAINCOURT Bel immeub. asc. studio avec terrass. 2-3 pièces tout équipé. Prop. sur pl. jeud., vend., sam. 14-18 h. 113, rue Caulaincourt.

Mo BONNE-NOUVELLE 1 PIECE moquette entrée + cuisine équipée, douche, w.-c., Chauffage électrique. Téléphone. Prix : 62.000 F. - 926-97-68.

9e. IMM. ANCIEN, 3 PIECES confort, 70 m², soleil, calme. Vis. merc., jdi, vend. 16 à 19 h. 8, rue Drouot, 2e étage.

20, RUE MANIN 1er étg. s/rue. stdg. 2 pièces, tt cft, box. Samedi 15, 14-18 h.

BASTILLE - Lux. grenier aménagé, 3e étg., 3 chbres, salon, cuis., s. bs, 2 logg., balc., cheminée, tél., ch. cent. individ., poutres, moquette. T. 370-54-53.

Proxim. BUTTES-CHAUMONT 3 p., entr., cuis., wc, bains, chauff. cent., cave, 2e étage. Prix 150.000 F - 206-76-47.

PRONY. Imm. P. de T. 1906. Idéal pour couple. Appt de réception et grand confort. Lumineux. 6e étage, 200 m², Hall, galerie, living double + 2 pièces, 2 salles de bains, boudoir, salle à manger près cuisine, dressing-room et chambre serv. Profess. libér. autor. 208-52-43.

Mo BROCHANT. Société marchand de biens vend direct. 5 appts de 2 pces cuis., wc, s. de bs. Px de 85.000 F à 100.000. Avec 20.000 F compt. S'adress. vend., samedi, de 14 à 18 h. 30. 43, rue POUCHET. SODIM, 628-94-97.

RUE DE L'ECHIQUIER Ds imm. RENOVE totalement, STUDIOS tout confort avec TELEPHONE - PLACEMENT. 65.000 F - 343-97-15.

S/PARC BUTTES-CHAUMONT 3e étg., très beau 6 p., 140 m², Jolie vue, balc. impec., 2 boxes. SION, 887-44-46.

CROIX-PETITS-CHAMPS Bon imm., 4e étg., sans asc., 45 m², 2 p., cuis., salle eau, 205.000 F - LAB. 42-94.

16e. Porte Maillot, vue dégagée, beau 4 p., 120 m² + chbre serv. + box. 650.000 F - TUR. 97-81.

GAMBETTA. Part. vd studio stdg sur jard., cuis., bs, loggia, cave. 366-84-04, après 17 heures.

AV. SAINT-MANDE Duplex 130 m2 - Tt cft Tél. - 430.000 F. — 306-41-85.

TROCADERO 4 p., moderne, 2e étage, tt cft, 100 m² - Vue sur jardin. MICHEL & REYL - 265-90-05.

TROCADERO Immeuble ancien, 4 pièces, cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

NATION - Récent, étage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

FAIDHERBE-CHALIGNY Gentil 2 pièces. tout confort, calme, impeccable. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BD MURAT. Immeuble récent, gde récept. + 3 chb., cuis., office, 2 bs, 2 wc. Chb. serv., 190 m², 850.000 F. — 288-07-45.

VICTOR-HUGO (près) 1er étg., 210 m², gd standing, 2 réceptions, 4 chb., 3 bains, 2 chbres serv., cft.- 224-08-10.

AVEN. PAUL-DOUMER même. Imm. réc., étage élevé, asc., LIV.+CH. S/RUE, TEL., cuis., wc, bs, TERRASSE. 870-87-78.

LA PIERRE reste le meilleur placement.
INVESTISSEZ A PARIS
dans de beaux immeubles rénovés à 100 %. STUDIOS, 2 P., tout confort. Un maximum de :
— Sécurité ;
— Rentabilité ;
— FISCALITE avantageuse.
Location et gestion assurées sur demande.
GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, PARIS-2e. 073-15-51 - 073-80-23.

IMMEUBLE BON STANDING LUXUEUX STUDIO TT CFT. PX RARE. 535-25-24, le matin.

Paris-Rive gauche

AV. GENERAL-LECLERC Livrables immédiatement 3 pièces tout confort 76 m2 + VASTE LOGGIA. Visite sur place. SENEZE. - 331-47-76. 65, avenue Général-Leclerc.

6e CHERCHE-MIDI - 85 m2, 4 pièces, cuis. aménagée, gd cft, imm. récent. - 547-22-88.

15e Mo COMMERCE Reft neuf, tt cft, chff. cent. rad. **2 P.** dble exposit. Moquette **180.000 F** S/pl. vend., sam., dim., 14-18 h : 9 BIS, RUE LAKANAL

ASSAS MAGNIFIQ. 6-7 P. + SERVICE Prix intér. Poss. prof. libérale. Imm. p. d. t. Promotic, 325-15-89.

14e RECENT 4-5 P., profession libérale, 2 sanitaires, téléph. Parking. Cave. Prix 438.000 F. URGENT. 2e étage : 22, rue JONQUOY - 577-96-85.

R. GAY-LUSSAC 2 Pces, cuis., wc, s. d'eau. 1er ét. Imm. classé, rav. Prix 125.000, facil. SERIC : 523-33-93.

Part. vend **XVe** rue Lecourbe (Mairie) **3 P.** tt conft, 6e ét., 57 m2, garage. Imm. 1964. Prix 285.000 F. Tél. 627-78-82

PARIS-14e - PAVILLON 4-5 p., cuis., toil., chauffage. 105, rue Didot, pavillon 2.

5e arrt. Grenier tout confort, 3e étg., tél., vue sur arbres, calme. 033-36-76, 326-34-63.

QUAI VOLTAIRE. Studio, cuis. équ., bs, 5e étg., asc., tél. Luxueusem. agencé - 734-74-84.

PL. CONTRESCARPE (près), imm. classé, liv. + chbre en loggia, cuis., bs, wc, POUTRES, CHEMINEE. - 276.000. 577-29-29.

Paris-15e. Mo MONTPARNASSE placement intéressant, coquet 2 p., entrée, cuis., s. eau, imm. P. de T., ravalé. Px 140.000 F. Me voir ce jour et samedi. 14, avenue du Maine.

PRES ODEON - ODE. 42-70. TERRASSE, SOLEIL, TEL. DUPLEX, SEJOUR, 2 CHBRES.

13e - MONTSOURIS Part. vend magnifique 2-3 p., 73 m² + 2 loggias, 10e étage, soleil, immeuble 1968, 330.000 F. Téléphone : 589-18-25.

QUARTIER LATIN. Studios placement dep. 73.000. CAR. 19-75.

PRES ST-SULPICE. ODE. 42-70. 230 m² - GRAND LUXE. 7 P., 4 sanitaires. TEL., ASC.

BD ST-MICHEL - ODE. 42-70. LUXUEUX APPT 150m². BALC. 5 P., SOLEIL, CALME, ASC.

13e - PARC MONTSOURIS Imm. neuf, standing, 2e étage, 115 m², 5 p., TEL., parking, 630.000 F - 522-82-60.

EDG-QUINET, 3e, asc., 2 p., gd stdg, 62 m², décorat. 326-88-94.

SENAT (près) Immeuble Directoire rénové, asc., poutres, tél., tout confort, 4e étage, 2 PIECES, 45 m², 5e et 6e étg. DUPLEX 4 p., 100 m², cheminée, balcon + terrasse. FRANK ARTHUR - 924-67-69.

PARC MONTSOURIS Imm. récent, étage élevé, vue, 5 p., tout conft, impeccable. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

15e - PARNASSIUM. Vue exceptionnelle, imm. récent, étg. élevé, 5 pces, tt cft, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

SUR CHAMP-DE-MARS Luxueux appartem. duplex 10 p. 4 s. bs, r.-de-ch. et 1er étage. Jardin 250 m², Parfait état. Profession libérale. Prix élevé. MICHEL & REYL - 265-90-05.

XIVe - 9, RUE MORERE Dans bel hôtel particulier, joli petit duplex tout confort, refait neuf - Ce jour, 13-17 heures.

15e - INSTITUT PASTEUR CESSION D'OPTION Neuf, gd stdg, livr. de suite, double living, 2 chb., 2 bs, cuis. équ., 9e étg., 90 m² + 15 m² logg. PX EXCEPT. PALTSOU. Tél. : 250-99-05.

MAZARINE - ODE. 95-10. Caractère - SOLEIL, TEL. Appt, Séjour, Chbre, tout conft.

PRES ODEON - ODE. 42-70. 160 M2 DERNIER ETG. ASC., PARKG, TERRASSE.

SUR COGNAC-JAY 5e étg., beau 5 pièces, 182 m², tout confort, chbre serv., box. SION - 887-44-46.

Mo BOUCICAUT. Ds imm. réc., stdg, beau stud., tt cft, ét. él., SUD, 140.000 F - 533-68-86.

BOBILLOT - IMM. MODERNE 2 p., 40 m² + TERRASSE 20 m², 7e ét., 175.000 F. - 589-49-34.

Région parisienne

ST-CLOUD Gd stdg. 85 m2. Box double. 360.000 F. Vendredi 14 et samedi 15, 14 h. à 17 h., 138, bd de la République.

BOULOGNE (Près Bois) SOL. 39-10 Grand liv. + chbre, balc. s/jardin, tt conft, tél., garage. Immeuble récent. - 475.000 F.

NEUILLY - MAIRIE Immeuble pierre de taille, 1925 **4 P.** 80 m2 env., tt conft, chff. centr. imm., tél., 3e étage, ascens., très ensoleillé (SUD). Pr rens. et visites : 755-98-57.

VAUCRESSON Près gare Résid. standing. Beau 3/4 pces, tt cft. 95 m2 + loggia, cuis. éq. Rangements. Tél. Cave. Garage. TIFFEN : 924-93-33, et après 18 heures : 469-35-60.

RUEIL CENTRE CALME BEAU 225 m2, dernier étage Avec 150 m2 jardin-terrasse Récept. 60 m2, 4/5 chbres, tt cft. TRES RARE. - F.P.I. : 976-07-06.

FONTENAY-aux-Roses, centre Propr. vend dans petit immeub. stdg, appt 4 pièces, parking, ss-sol. Px 200.000. Pour vis. voir s/place, 20, r. Blanchard, rez-de-chaussée, sam. 15, dim. 16.

PARC DE **MAISONS-LAFFITTE** dans immeuble grand standing, appartem. 182 m2, comprenant : séjour double, 5 chbres, 2 bains, 1 douche, cuisine, séchoir, 2 caves, 2 garages, téléphone. Tél. CAGIF : 912-16-28.

MONTROUGE 5e PTE CHATILLON. EXCEPT. MAGN. 4 P., asc., ch. cent., v.-o. **PRIX SACRIFIE** 833-56-72

PORTE SAINT-CLOUD BOULOGNE, aven. de la Reine bon imm., 3 p., cft, 85 m², tél., ascens., 260.000 F. T. 246-57-17.

Sur GOLF SAINT-CLOUD (92) Dans bel immeuble classé, appt 140 m², 4 pièces + dépendanc. Jardin privé 330 m².

Mme MEYER-SABATIE 260-15-51 - 260-16-04.

L'HAY-LES-ROSES Très bel imm., 1970, asc., beau séjour, loggia, 2 chbres + cuis., bs, radiat., parking, 158.000 F. 702-92-34 - 350-58-86.

ASNIERES. Propriétaire vend dans immeuble neuf, JARDIN, 2 p., cft, tél., étage élevé. Téléph. avant 10 h. et après 19 h. 30 : 544-00-08.

CHAMPIGNY. Bord de Marne, liv. dble + 2 ch. Px 155.000 F. Exclusivité SNEC, 266-25-02.

SEVRES. Pl-pied s/jardin, 4 p., 85 m², cuis. équ., gar., 270.000 F dt C.F. à 10.7 %. T. OBS. 03-37.

MEUDON VAL-FLEURY 116 m2. Séjour + 4 chbr. Park. Tt cft. Jamais habité. Droit réduit. 490.000 F. - Tél. 027-41-75.

MEUDON. Splend. 5 P., 120 m² + terrasse 350 m² + gar. Vue sur Paris, 600.000 F - ETO. 45-10.

SEVRES - Près Gare. Chaville Rive Droite. RESIDENCE GRAND STANDG Lisière forêt. Vue dégagée. 5 P., 130 m² + grand balcon. Liv. 50 m² avec cheminée, 3 ch., 2 bs, cuis. équ., 2 parkg. ETAT IMPECCABLE, 630.000 F. 604-51-98 - 605-55-19.

VAUCRESSON dans parc privé avec tennis. Tr. BEAU 3 p., 80 m², Cuis., bs, BALC., nombx rang., 280.000 F. 604-51-98 - 605-55-19.

Porte Pantin, Mo Hoche. 4 p., neuf ens. asc., cuis. équipée, 1 s. bs, 1 s. douche, moquette, fac. crédit. Tél. : 260-38-22. Bernard Pytel, heures bureau.

BOULOGNE. Mais. 7 p., 150 m², très agréable jard. de 100 m². ALGRAIN. 285-00-59 et 09-54.

VERSAILLES - MONTREUIL 5 pièces, 320.000, 4 p. 220.000 F. Tél. 225-59-05.

Province

06-LE CANNET Vds superbe APPT F 2 3e étage, 60 m2 - Imm. gd stand. Cuisine équipée - Garage. TERRASSE EXPO SUD VUE PANORAMIQUE S'adr. : M. BACONNIER P., 01680 LHUIS

AVORIAZ Vends appt meublé, 95 m2. - M. Barbier, La Roncière, 60240 Chaumont-en-Vexin. T. - 449-01-95.

Nice-Cimiez : vaste appt artiste, poutr. appar. Prof. libér. Imm. bourg. 450.000 F. T. (93) 81-32-15.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE ANTIBES - JUAN-LES-PINS Dans petite résidence de très grand luxe, parc, piscine; 5 p., 150 m², 4e et dernier étage, séjour 55 m² avec cheminée. Calme - Vue - Proximité plage et commerce, 2 caves, 1 garage, très grande terrasse circulaire multi-exposition. F 135.000 F. Tél. (93) 34-44-68.

NANTES - STE-THERESE Cadre moté vd quart. calme et résidentiel appt moins de 5 ans. Très b. stdg, 90 m² living, 3 ch., cuis., séchoir, salle de bns et salle d'eau, cave, park. couvert. Px 200.000 F. Tél. (40) 76-71-03.

appartem. achat

URGENT - Achète à Particul. STUDIO ou 2 P., Paris. Paiement comptant. - 734-28-83.

Achetons APPTS 2 à 6 P. Paris - Neuilly. Faire offre. **GILER S.A.** 59, av. d'Iéna 260-36-80

PAIE COMPTANT 2/3 P. tt confort, PARIS. A particulier - 266-32-35.

Part. rech. appt 3-4 pièces, 70-80 m², banlieue Ouest, proche R.E.R. Agence s'abstenir. Tél. WAG. 17-17, après 20 h.

Ch. appart. RIVE GAUCHE, 5-6 pièces, 800.000 F. DEGOVE, H.E.C. SUF. 80-53.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT, VILLA, PARIS BANL. PAIEM. CPT. 28, RUE SAINT-CHARLES-15e. TEL. : 577-46-10.

PAIE COMPTANT 4-5 P. tout confort PARIS. LEGASSE, 196, Bd Saint-Germain (7e).

IMMOBILIERE FRIEDLAND recherche appts de 80 à 150 m², beaux quartiers. 225-74-14.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

Sté rech. à acheter appt stdg, 11e, 12e, 20e. T. 343-62-14 ou écr. G.I.E.R.I., 7, av. Ph.-Auguste.

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPTANT Immeuble import., de qualité, libres ou occupés, préf. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, Tél. : 225-09-21 - 359-82-67.

POUR PLACEMENT, Part. vend PETIT IMMEUBLE MEUBLE. Rapport. 77400 LAGNY. Tél. : 026-63-57, heures repas.

hôtels-partic.

XVIe VILLA MONTMORENCY hôtel particulier exceptionnel 12 pièces sur 3 niveaux, jardin 1.000 m2. Prix élevé justifié. BAG. 44-94.

XVIe RESIDENTIEL Parfait état. Prix justifié : 3 millions de F. 500 m2 + jardin. Tél. : 288-45-26. Agences s'abstenir.

NEUILLY - MADRID Voie privée, superbe réception, jardin, soleil. - 577-69-10, matin.

bureaux

Hôtel particulier, 8e - 700 m2 rénové, équipement moderne, location bail, 3, 6, 9. BUROPA 266-36-60 - 266-44-28.

3/4 bureaux 75 m2, ROME. Bail ss-p.-porte, 4.500 mensuels. 387 - 95 - 45.

Xe - PRES GARES Propriét. vend bureau, tt conft, 121, rue La Fayette. - 203-59-54.

PALAIS-ROYAL 295 m2 neuf en location sans pas-de-porte Equipements et prestations de luxe. **359-99-70**

AV. CH.-DE-GAULLE **NEUILLY** A LOUER Bureaux neufs - Bail précaire. 3 niveaux 500 m2. 225-50-35.

BUREAUX TOUTES SURFACES LOCATION OU VENTE. Agence MAILLOT : 293-45-35.

constructions neuves



8% net **LE PASCAL** 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard
un petit immeuble de grand standing
Un placement garanti
Réalisation SEGIC
Claude LACHAL S A Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

UNE CLÉ POUR VOUS LOGE[R] OU POUR INVESTIR
525 25 25
Centre Etoile
Centre Nation : 346-11-74 - Centre Maine : 539-22-1[...]
vous proposent :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'acha[t]
— une documentation précise sur chaq. programm[e]
— un entretien personnalisé avec un spécialist[e]
— des conseils juridiques, fiscaux et financier[s]
Sans aucun engagement de votre part. Service gratuit de la Compagnie Bancaire.
INFORMATION LOGEMENT

20e PRES NATION Imm. P. d. T. mass. STUDIOS 2-3-4 p. Balc. et jdins. Px ferm. et définit. Livr. déb. 76. Bur. de vie s/pl. ouv. ts les jrs, de 10 à 19 h. 74-76, r. des Vignoles, se renseign. : Treval, 277-62-23.

GARCHES (92) 29-33, rue Henri-Régnault (près du golf de Saint-Cloud) 3 petits imm. gd stdg de 2 ét. p. de t., chauff. électr. intégré, cuis. équip., parking en ss-sol. du studio au 5 pièces. Prix moyen 4.600 F. le m². FERME ET DEFINITIF Bur vente s/pl. sam. et dim. de 11 à 18 h. ou GECOM 747-59-50.

PARIS (20e) 9-11, rue du Télégraphe. Immeuble en pierre de taille. Confort total électrique du Studio au 4 pièces. Prix ferme et définitif. Livraison hiver 1975. Appt témoin sur place ts les jrs 11 à 18 h. ou GECOM 747-59-50.

NEUILLY **65, BD DU CHATEAU DU STUDIO AU 6 PCES** TRES GRAND STANDING Grand jardin. Tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30. Livraison 1er trimestre 1976. PRIX FERME ET DEFINIF. P. DOUX. Téléph. : 553-14-62.

ELANCOURT (78) **LES PATIOS** 75 maisons individuel[les] de 5 et 6 pièces. Construction traditionne[lle] sur terrain de 500 à 1.30[...] Chauffage électrique in[...] Crédit PIC à 80 %. Visite sur place tous les [...] de 10 h. à 18 h. 30, [...] mardi et mercredi. Le Berceau 78190 Elancourt. (050-46-28).

CHATOU dans un immeuble neuf 2 A 7 PIECES **2.900 LE m2 ET** [...] suivre pancartes « CHA[...] VILLE NOUVELLE » [...] 86, ROUTE DE MAISO[...] H. LE CLAIR T. ALM. [...]

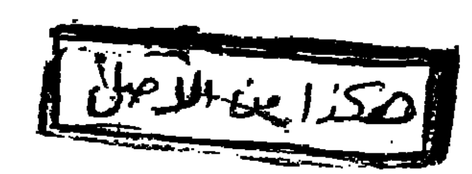
LA VARENNE SAINT-HILAIR[E] pr. RER, commerçants, éc[...] PETIT IMM. de LUXE R[...] **STUDIOS, 2-3-4 P.** Dernier étage, appartement **150 M² + LOGGIA** Prix fermes et définitifs Livraison AOUT 76 G. HERVIEU - 962-02-2[...]

exclusivités

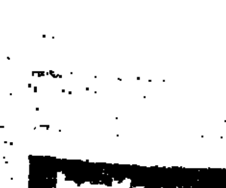
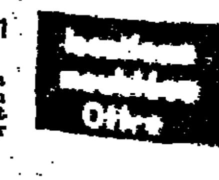
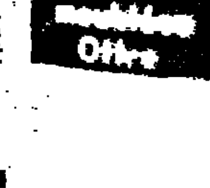
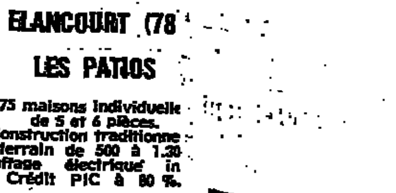
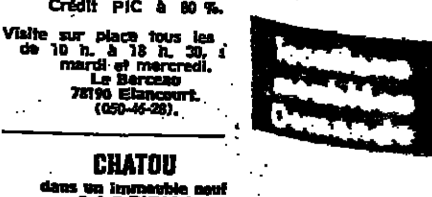
Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.
- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

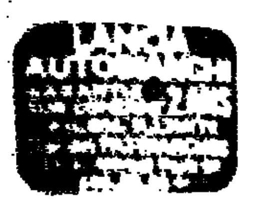
30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	84,00	98,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

...rtement 4 pièces, téléph. ...ise 5.000 F. Libre. 878-43-87.

... R. Desbordes - Valmore ... p. en duplex, 2 s. de bns. ... 186 m2 + jardin privé ... m2. Possibilité profession. ...redi, de 13 h 30 à 16 h.

...ION. Etage élevé, séjour + ..., tt cft, sur verdure. 1.500 ...h. Vendr., 11 h à 11 h 30, ...3, rue Sergent-Bauchat

Studio moderne, 63, rue du ...rche-Midi. Entièr. équipé. 1.100 F + 150 F c. fixes, tél. ...u pr déc. Ec. M. Bertin, c/o ...en, 23, r. Simart, 252-17-64.

...CATIONS SANS AGENCE ...FICE DES LOCATAIRES ... la Michodière, Mo Opéra. ... rue d'Alésia. Mo Alésia. ...nem. 380 F - 742-78-93.

... loue direct. à partic., XVe. ...Vaugirard, magn. 3 pces ..., 80 m2, cuis. équip. nbrx et rangmt, 2 balc., tél., interph., cve. Lib. 1-1-76. 1760 + ch. réelles. Téléph. 531-46-11. - Agce s'abstenir.

2 PIECES neuf. Parking. Tél. 1.200 F c.c. 607-38-55, après-midi.

STUDIO neuf. Téléph. 750 F, parking compris ...rges. 607-38-65, après-midi.

...N 2 PCES tt confort, tél. 1.800 F/p. m., ch. comp. ...724-47-59 et 407-87-98

...D SAINT-GERMAIN ...10 m2, park. Tél. 3.800 F ...IMO 23. Tél. 033-38-39.

... (Près). Luxueux 2 très gdes P., tél., tt conft. ...ch. - 331-95-19 - 523-15-46.

...on parisienne

...-Laffitte - 2 P. tt cft, ch. c. (voir gardienne), 43, avenue Lakain

...NTON, Bois, Mo - Bus. ...nd., 4 p., c., bns, boxe, c. 21 m2, 2.500 net, libre ...ls. 15-11-75, 14 à 18 h, ..., r. de la République.

BOULOGNE
... Duplex, 1er/2e étage, ... pièces, 2 bains. ... 2 pièces, tt cft, entièr. ...uf - Tél. : OPE. 96-03.

...FENSE, pt immeuble, ...s nf. 1.400 F C.C. ...-15-35 après-midi.

...FENSE, pt immeuble, ...DIO nf. 950 C.C. ...5-35 après-midi,

..., 50, av. de Roule, ...gd stand. tt équipé, calme et ensoleillé. ...ing sur place. 14-18 h. ...57-92 - 508-45-31.

DEFENSE R.E.R. ...uf, 51 m2, park., tél. 950 F + ch. ...-53-93 - 11-19 h.

DEFENSE R.E.R. ...uf, 76 m2, park., tél. 1.300 F + ch. ...4-53-93 - 11-19 h.

DEFENSE R.E.R. ...nf, 101 m2, park., tél. 1.880 F + ch. ...74-53-93 - 11-19 h.

...IEUVE-LA-GARENNE ...s intermédiaire ...ments bon confort : 77 m², loyer 695 F ..., charges 239 F. 96 m², loyer 822 F F, charges 286 F. Bureau de gérance. ...ures à 12 heures, ...de Saint-Exupéry, ...euve-la-Garenne. ...l. : 752-54-51.

locations non meublées Demande

Paris

Part. préfér. Part. ch. Appt ancien, 148 m2 min. 16e, Boulogne Bois, Neuilly et 7e. Tél. : Bureau, 603-01-73 (Poste 37).

Ingén. ch. Paris sa Agence 2 p. vides, cuisine, salle de bains, 50 m2 minim., préfér. Centre-Nord-Est. 1.200 F C.C. max. Téléph. : 355-44-99, Poste 378, (heures bureau).

Région parisienne

Ingénieur ch. ss. Agce 3 à 5 P. Paris ou Pavill. banl. 742-85-05.

Ing. cherc. sans age pavillon banlieue Ouest - 958-36-70.

locations meublées Offre

Paris

Part. loue Stud. cft, tél., calme, à Jussieu. 950 F CC. 331-52-13.

Région parisienne

Loue Stud. calme, nf, confortab. 875 F/mois, C.C. Boulogne 604-52-76 (avant 11 h du matin).

Région CHANTILLY A louer pr 1 an
30' gare Nord. 4 chbr., séjour, bur., 2 bns. Jard. De 20 à 21 h. Tél. : 421-40-71.

locations meublées Demande

Paris

SOCIETE INTERNATIONALE FORAGE PETROLIER ch. PR CADRES SUPERIEURS ANGLAIS - 2 à 6 P - URGENT. Mlle DICKSON - 551-21-16

locaux commerciaux

Achète comptant LOCAL commercial libre avec murs, centre PARIS ou 5e, 6e, 7e, ou Neuilly. 637-39-95, matin.

Vends dossier complet terrains 5 ha, zone activité entrepôts région parisienne. LAB. 05-96.

Pour 1976 et 1977 ch. LOCAL pour format. de postiers (envir. 250 m²) desservi par métro. — Téléph. Mme ROCHE, 742-03-89.

Locaux commerciaux à louer 150 m² avec magas. expos., tél. disp. A visiter sur place heures bureau. 3, sente des Dorés (19e). Téléph. 202-52-23.

BOURSE LOCAL tous commerces. 150 m2 + 100 m2 sous-sol. tél. - VENTE ou locat. poss. — Tél. 233-53-80.

LE SAINT-SAENS
Proximité Champs-de-Mars
Locaux neufs pour PROFESSIONS LIBERALES
Architecte, cabinet médical, cabinet dentaire, kinésithérapeute, laboratoire d'analyses. Activités commerciales possibles.
VENTE ou LOCATION
CORI 254, bd St-Germain (7e) 260-38-22 (p. 267-202)

fonds de commerce

Bail à céder atelier de vernisseur 35 m², 7e arrondissement. Téléphon. le soir : 588-41-20.

A vendre centre urbain importante ville du Midi FONDS DE PRIMEURS - CREMERIE en pleine extension. Ecr. no 7.679, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

5e 45, rue Bonaparte angle Place
ST-GERMAIN-DES-PRES
A vendre MURS de BOUTIQUE Café-Tabac - Vêtements luxe 387-14-63 - 387-57-84

Cause santé-retraite vendons ou mettons en gérance ou en viager. Fonds de charcuterie industrielle et salaisons situé dans ville Midi, affaire saine. Possibilité d'extension. »
Ecr. no 7677 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

16e PROPRIETAIRE CEDE RESTAURANT
637-04-10 MATIN 9 HEURES

usines

Usines - Ateliers - Entrepôts libres - Vente ou location
Suresnes : 1.400 m² + bureaux.
Montrouge : 1.260 m². Bail 9 a.
Montreuil : 600 m² + logement.
Vanves : hall 1.000 m² bureaux.
Arpajon : grand bail 2.130 m² + ateliers 2.000 m² sol + 2.000 m² étages, sur terrain 12.000 m². Accès camions.
Bagneux : sur Nationale 20. Dépôt 3.000 m² couv. sur 4.200 m².
76-Port de Rouen : ter. 20.000 m². Prix 700.000 F.
CHAUMENY, 874-22-98, matin.

COURBEVOIE
R.E.R. - LA DEFENSE
A louer : 5.635 m² locaux sur 2 niveaux dont 200 m2 bureaux sur terrain de 4.000 m2, 2 acc., tous commerces, parking. Force. Téléphone. M.-ch. 2 tonnes, bail 9 ans. Loyer : 700.000 F par an. H.T. Ateliers-Dépôts. Chauméry. - 874-22-98 matin.

STE Mécanique de précision recherche USINE 2.000 m2 environ. - 522-20-74.

propriétés

BARBIZON (Seine-et-Marne). Trois bâtim. luxueux aménagés. Piscine couverte, sauna, etc. Vigne centenaire. Avec ou sans meubles. Prix 1.300.000 F. S'adr. Agence Théoulé, 45, Grande-Rue, 77630 BARBIZON, 066-44-78.

ANDRESY. Bord de Seine, propriété 1900, actuellement usage commercial, sur 3 nivx 450 m² + étage mansardé aménagé, état impeccable, parc 1.500 m², pavillon gard. indépend., idéal profess. libérale, bureau étude, maison repos, etc. Prix justifié.
AGENCE VIOLA, 78570 ANDRESY. Téléph. 974-71-47.

NORMANDIE, 25 km. de la mer
MOULIN AMENAGE
12 pièces, confort
PARC ET BOIS 4 HA 27
RIVIERE à truites s/550 m.
PISCINE.
A. DUSSAUSSOY « NADEL »
073-97-27 - 073-36-93.

95 KM. AUTOROUTE OUEST
FERME AMENAGEE
Séjour, 3 chambres, 2 bains. Maison amis 2 chambres, bain. JARDIN 3.000 M2 AU CALME. Prix 435.000 F, crédit possible.
A. DUSSAUSSOY « NADEL ».
073-97-27 - 073-36-93.

Près d'AMIENS, pavillon neuf, 160 m² habitables, séjour 40 m², âtre, garage 120 m², terr. 1.362 m² clos. SIMIONI, 80440 BOVES. Téléph. 93-00-90.

28 km. Méditerranée. Propriété 1.600 ha, dont 1.200 ha entièrem. clôturés à 2 m. 50. 600 brebis. Manoir entièr. rénové. Mais. de colon. Cheptel mort important. Ecrire no 145.322, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JUZIERS. 30 Kilom. autoroute Ouest, splendide ppté 6 p., tout confort., dépend. 1.900 m² clos, bord de Seine, avec appartem. Urgent. 073-31-88.

55 KM. Par Autoroute Ouest, villa récente, gd luxe : 310 m2, 3 réceptions, 3 chbres, 3 bains, garage, service, jardin + Bois. Impeccable : 900.000 - 256-14-13.

VAL EPTE Raviss. chaumière normande. Séjour, cuis., 5 chbres, s. d'eau, jardin 2.000 m2, part. état. Belle VUE. Px 290.000 F. Cabinet Blondeau-Leblanc - 2, faub. Cappeville, à Gisors - Téléphone : 620.

Proche CHANTILLY
Propriété de caractère, bord rivière. Réception, 6 chambres, décoration intérieure. Maison de gardien. - 622-02-17.

Mme MEYER-SABATIE
9, rue Saint-Florentin, PARIS.
260-15-57 - 260-16-04.
présente à la vente :
— à 7 km DIEPPE, sur falaise bord de mer, ppté caractère, 10 pces princip., beau parc 15.000 m2 ;
— à 30 km DIEPPE dominant belle forêt, ppté Directoire, 9 Pces principales + dépend., jardin et pré 1 ha.

MAINTENON (Centre)
Propriété restaurée : entrée, cuis. 20 m2 + cuisine d'été, salle à manger, salon, living 40 m2, cheminée, 3 chbres, s. de bns, w.-c., gar., cellier, jardin 850 m2 clos murs. - Prix : 450.000 F.
M.G.N. NOGENT-LE-ROI Face église
EUR. 71-55 ou (37) 64-44-34.

FORGES-LES-EAUX
(Région). Propriété bourgeoise, hall, cuisine, séjour, salon, 4 chbres + 2 petites pièces, four pain, buanderie, bûcher, 2 caves voûtées, gar. 1.000 m2 terrain. 108.000 F, avec 22.000 F.
8, fg Cappeville, Gisors AVIS
T. (16-32-30-91-11), le 405.

JOLIE PROPRIETE
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit lieu-dit les Sablons, av. 800 m2 terr., 4 P. pr. + s. de b. amén., cuis., gar., dépend., b. grenier en cours d'aménagement. Pour renseign. et traiter s'adress. : Mes TESNIERE et SCELLES, notaires associés à YVETOT, 13, rue du Calvaire. Téléphone : 16 35 (95-08-01).

REGION NEVERS
Belle maison de caractère, indépendante, habitable de suite. Eau, élec., 4 gdes pces, cellier, grenier sur l'ensemble, dépend., cour et jardin clos 800 m2, plan d'eau à côté, ttes commodités à 5 km. Prix tr. intéress.
76.000 F
crédit possible 80 %. Renseign. Cabinet PIERRE FRANÇOIS, 20, bd P.-de-Coubertin, Nevers. Tél. : 16-86-61-13-22 (H. bur).

LE VESINET
Situation exceptionnelle
PROPRIETE XIXe SIECLE
grande réception, 6 chambres, 3 bains, tt cft, pavill. gardien, garage, beau parc de 2.200 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - Tél. : 976-05-90.

3 km GARE ST-CHERON
Petit Corps de Ferme à rénov. Gros œuvre et toit parf. état. 4 p., cuis. + grenier aménag. + grange + dép. s/2.000 m2 terr. clos. Px tot. 270.000 av. 54.000. LESIEUR, 494-86-05

VAL LOIR
Sortie bourg, tous commerces, PPTE de plain-pied, cuisine, s. à manger, salon, 2 chbres, grenier, possibil. 4 chambres, tt cft, sur 5.000 m2 aménagés et clos. Libre. 380.000 F.
INDICATEUR VENDOMOIS
41 VENDOME. T. (39) 77-35-91.

MONTIGNY-SUR-LOING
8 km FONTAINEBLEAU
Propriété, 2 réceptions, 8 chbres, 5 sal. de bains. Parc forestier 1 ha 50. Px 750.000 F. 551-48-10.

65 KM AUTOR. OUEST
TR. JOLI SITE CHAMPETRE
Charmante résidence campagnarde
gd séjour, 4 chbres, tt confort
18.000 m2 PARC AGREMENT
490.000 F
CHANTACO 478-32-83 478-33-34

YONNE, unique, 150 km Paris
PPTE dans Bourg, docteur, pharmacien - 4 P. cuis., garage, dépend., jardin. Bord rivière. 130.000 F. Crédit 80 % - THYRAULT, 89 St-Fargeau - Tél. 183.

GIEN BELLE MAISON DE MAITRE. Prix intéressant. Travaux. 260-22-26 et 260-34-88 - ZANNETTACCI.

BELLE PROPRIETE EN TOURAINE
à deux heures de Paris, comprenant : magnif. maison anc. de 10 pces, grand salon poutres apparentes et cheminée, moqu., chauff. central au fuel. Parc de 2 ha, 35 ha de forêt, le tout d'un seul tenant et en parfait état. Nombreuses dépendances.
S'adr. à Me LESCURE, notaire, 41120 LES MONTILS
Téléphone : (39) 79-01-13

terrains

EPINAL - Terrain 6.000 m2 Bordure MOSELLE. Possibilit. lotissem. Situation 1er ordre. Téléphon. Paris : 996-21-45

FOUESNANT (29 S.) pr. mer et Rias. TERRAIN 3 ha constr., convient lotissement. Propriété. Px modéré. Houdiard, B.P. 83, LAVAL, Tél. : (43) 53-25-21.

Magn. terr. à vdre en Martinique (Robert), 5.010 m2. 63.000 F. Me Ho-A-Chuck, 22, r. Lalouette, Cayenne 97300 - Tél. : 31-29-04.

Vends 2,5 ha sur colline avec C.U. pour opération groupée de plus de 15 Logts à 20 km sud Valence, près village et sortie A 7 - 10 F/ M2.
M. P. BARBIER, Les Clots 26270 LORIOL. T. (75) 61-18-34.

pavillons

Champs Courses Enghien, Villa 1957. 150 m2 habitables, garage 2 voitures. Jardin 600 m2. Prix 370.000 F. - 989-31-74.

P. à p. MAISON ORIGINALE, 180 m2, tt cft, jardin calme, proxim. parc Sceaux et Mo Antony. 540.000 F. Tél. après 20 h. ou Sam. et Dim. 350-14-35.

Cause départ, coquet pavillon banlieue SUD, 5' Mo, 3 P. tt cft, gar., tél. 350.000 F. - 229-48-20.

ST-CLOUD jolie pet. maison, 100 m2, jardinet 70 m2, part. ét. Part. à part. Prix 380.000 F. Tél. 771-07-08, après 20 h. et Samedi toute la journée.

A VENDRE EPINAY-SOUS-SENART, Pavillon : salle de séjour, 3 chbres, cell., garage, jardin, proxim. directe forêt et rivière. Téléphone : 900-92-04.

30' SUD PARIS, nf., 120 m2 seul tenant Grenier, Garage, Jardin. Px 210.000. - 580-01-20.

CHAMPIGNY Résid. UNIQUE
Vaste pavillon, 2 ent., 2 cuis. 6 pces + bureau, 2 bains, tout cft. Jard. TOT. 255.000, avec 51.000. - TIC, 32, av. M.-Thorez, Champigny - T. 706-58-16 et 14-52.

78 - ANDRESY Coquet pavillon
meulière. 5/6 P. Tt cft. Chauf. cal. TEL. 2.000 m2. Jard. Arbr. fruitiers + petite maison 2 p. 370.000 F. — Tél. : LAB. 42-94.

manoirs

Cabinet Daniel Houdiard-Laval, BP 83, tél. (43) 53-25-21, spécial. d'expertise et vente de pptés. NANTES, 8 km., petit château, parc, étang, bois, ferme. Total 28 ha, convient utilisat. cciale ; AIRAY, 15 km. près mer, manoir 17e, 20 ha parc ; LANNION, manoir 15e, partie restaurée, vue mer ; MORLAIX, 20 km., demeure granit, cadre marin ; PONT-AVEN (29 S), luxueux manoir près mer.
VILLAS BORD MER
Trébeurden, Trégastel, Plougrescant, Paimpol.

150 KM OUEST - PRES MORTAGNE
MANOIR XVe siècle aménagé, décoration intérieure à terminer, récept. 120 m2, 5 chbres, bains, chff. cl. Corps de ferme indép. Chapelle. Bergerie. Le tout sur 28.000 m2. Prairie bordée rivière
URGENT - 560.000 F.
Gros crédit possible.
CABINET MAZIERES - 483-51-55

villas

MONT-DE-MARSAN (Landes) Part. vd Villa F 4 pl.-pd, gar. atten. + indép. 650 m2 terrain. Quart. calme, prox. école, lycée. Lamazouade, rue Ormes, Lotissement Pouy, Mt-de-Marsan 40.

LA VARENNE, Résidentiel, verdure, calme. Prox. ttes commodités. TRES BELLE VILLA, 8 p. princip. constr. 67, 3 s. de bains, sous-sol total, 2 terrasses. 1.200 m2 parc clos et planté. Belles dépendances. 2 APPTS, 3 p. princip. tt cft. Ensemble parfait état.
PRIX 1.500.000 F.
LES IMMEUBLES - 883-14-22.

DIRECT. SUR PARC SCEAUX
EXCEPT. Très belle demeure p. de t. pl.-pied s/parc 2.000 m2. Séjour 90 m2, 4 chbr. pples + 2 de service. S. de bns. Dche.
PRIX ELEVE JUSTIFIE
ROB. 34-86, de 9 h. à 15 h.

Près lycée ENGHIEN Très belle villa
Séjour + 5 chambres
Très résidentiel - Grand calme
Parc décoré 1.200 m2. 989-31-74.

VESINET 300 m R.E.R. VILLA
de CARACTERE à aménager. Surface habitable 170 m2 7 p. Beau jardin boisé 1.000 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE
Le Vésinet. - 976-05-90.

domaines

VD FORET 280 HA
Feuillus, région DIJON Pavillon chasse. 1.500.000 F. RICHEZ, B.P. 29, 89 Avallon. Téléph. : (86) 34-03-44

Domaine agricole 50 ha 13 Provence, tt à l'arr. m. maître + bat. 2.800.000 F. Omnium Aixois, 5, rue des Tanneurs, 13100 AIX.

Partic. dispos. capitaux achète dom., terre, pré, bois, etc. — Ecr. no 7.680, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

viagers

PTE ST-CLOUD - Beau 2/3 P. 70 m2, 6e asc. Balc. Tt confort. Occupé 1 tête 75 ans. 130.000 F. Rente 1.500 F/mois FONCIAL 266-32-35

Libre - Clermont/Oise - Grande PPTE 9 P. PRINCIPALES tout confort, TERRASSE, PARC 2.300 m2, garage. Dépendances. 325.000 F + 2.400 F, 2 têtes.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

15e - Beau 3 p. tt cft, 3e étage 52.000 + 760 F. Occupé 83-68 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

Superbe Pavillon meulière Bois-Colombes - Résidentiel Tt conft, 3 P. + 2 pces., 2 gar. Jardin 628 m2 - 130.000 + 1.745 F Occupé une seule tête 73 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

Vendez aux meilleures conditions
FONCIAL 36 ans référence Expert. gratuite
19, bd Malesherbes - 266-32-35.

Ach. viagers ou nue-propriété Discrétion VERNEL 526-01-50
4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

JEUNESSE

A Dijon

Les dirigeants de la J.O.C. ont réaffirmé leur engagement politique

De notre correspondant

Dijon. — « Apprentis et préapprentis », tel sera le thème du prochain meeting national auquel la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) a décidé d'appeler ses militants, les 19 et 20 juin prochain, à la Bastille, à Paris. Cette décision a été prise au cours de la deuxième session nationale, qui a réuni trois cent cinquante responsables départementaux, du 9 au 11 novembre, à Dijon.

Le chômage, et plus précisément le chômage des jeunes, aura été un des principaux sujets abordés pendant cette session. Les responsables de la JOC réclament « *de véritables mesures, autrement plus efficaces que celles prises jusqu'ici* », et demandent à être reçus par le premier ministre. « *Si nous disons « non » à cette société libérale avancée qui prive les hommes de leurs moyens d'existence, si nous disons « non » à cette société qui a engendré un million cinq cent mille chômeurs, c'est que nous ne sommes pas dupes. Nous ne nous trompons pas sur les véritables causes de la crise, celle-ci est voulue par le système capitaliste, qui se restructure à l'échelle du monde par le jeu des firmes multinationales, véritables géants de domination et d'exploitation des travailleurs et des peuples* », a déclaré M. Jean-Marc Boissard, président du mouvement.

« *En pleine expansion* » depuis le grand rassemblement d'Objectif 74, le mouvement jociste compte actuellement quatre-vingt mille membres, dont trente mille cotisants, et accueille de plus en plus des jeunes sans aucun lien avec l'Eglise. Organisation de jeunesse dans le milieu ouvrier et « *lien de découverte, d'approfondissement et de vie selon la loi en Jésus-Christ, la JOC est église pour les jeunes* », a déclaré son président. « *Sérieux dans une éducation humaine et ouvrière,* a-t-il ajouté, *nous avons également à l'être dans une éducation apostolique. Les jeunes travailleurs n'ont pas à découvrir Jésus-Christ au rabais, mais le tout de sa vie, une vie totalement donnée à l'humanité, dans un combat pour la justice et pour l'homme.* »

Faisant alterner les « carrefours », les temps de prières et les chants révolutionnaires, les jocistes ont réaffirmé leur engagement politique vers « *une société où ils ne seront plus exploités* ». Un droit qui vient de leur être reconnu par l'assemblée de l'épiscopat français (*le Monde* du 31 octobre). « *Les évêques essaient de suivre ce qui s'est passé au concile,* disent à ce sujet les jocistes, *c'est une bonne chose, mais il faut maintenant voir les faits.* »

C. M.

SOCIÉTÉ

● *Le Parlement suédois* a rejeté, mercredi 12 novembre, un projet de loi déposé par les partis conservateur et libéral, et demandant l'interdiction des accouplements en public présentés dans les « sex clubs » du pays. Le rejet a été acquis (par 177 voix contre 133) grâce à certains députés libéraux, qui n'ont pas hésité, pour l'occasion, à se joindre aux députés sociaux-démocrates et communistes. — (*A.P.*)

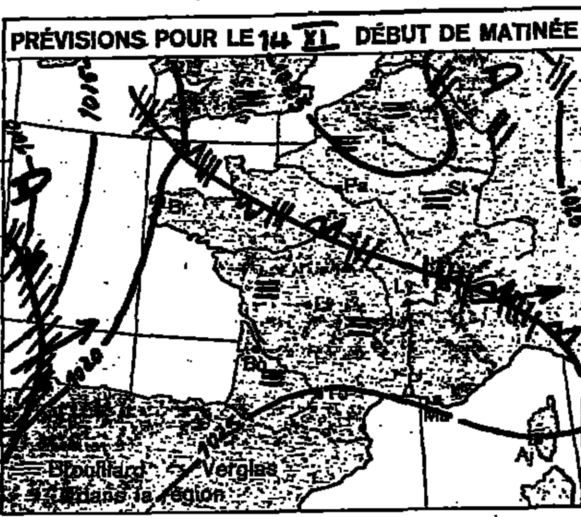
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13-11-75 A O h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14 XI DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 novembre à 0 heure et le vendredi 14 novembre à 24 heures :

La partie la plus active de la perturbation atlantique qui a pénétré sur la France s'éloignera vers l'Italie, mais sa partie septentrionale, en voie d'affaiblissement, stagnera de la Manche occidentale au nord des Alpes dans un champ de pression assez élevé, et c'est le caractère brumeux qui deviendra prédominant sur notre pays.

Vendredi, de la Manche occidentale et de la baie de Seine au Jura et au nord des Alpes, le temps sera très nuageux et souvent brumeux, surtout le matin. Dans cette zone, on notera quelques faibles précipitations éparses, qui tendront à s'atténuer dans la journée.

Au nord de cette zone, le temps restera assez froid, surtout le matin, où de faibles gelées seront observées. Des brouillards et des nuages bas matinaux feront place l'après-midi à des éclaircies locales.

Au sud de la zone très nuageuse, le temps sera relativement doux, avec des brouillards matinaux, puis un temps nuageux avec des éclaircies. L'après-midi et le soir, des nuages plus abondants apparaîtront près de l'Atlantique, à l'avant d'une nouvelle zone un peu pluvieuse.

Les vents, très variables en direction selon les régions, seront faibles.

Jeudi 13 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,4 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 15 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 9 et 7 ; Dijon, 3 et 4 ; Grenoble, 9 et 6 ; Lille, 4 et —2 ; Lyon, 12 et 8 ; Marseille, 17 et 13 ; Nancy, 3 et 2 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 13 et 10 ; Paris-Le Bourget, 4 et 3 ; Pau, 17 et 5 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 9 et 6 ; Strasbourg, 4 et 3 ; Tours, 7 et 5 ; Toulouse, 15 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et —1 degré ; Athènes, 19 et 12 ; Bonn, 5 et 1 ; Bruxelles, 4 et —2 ; îles Canaries, 26 et 17 ; Copenhague, 8 et 4 ; Genève, 10 et 5 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 10 et 2 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, 0 et —6 ; New-York, 16 et 11 ; Palma-de-Majorque, 20 et 7 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, 7 et 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 12 et 13 novembre 1975 :

UN DECRET

● Modifiant le décret nº 66-402 du 14 juin 1966 modifié autorisant la création, dans les centres hospitaliers régionaux faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire, de cadres hospitaliers temporaires d'anesthésiologie et d'hémobiologie et le décret nº 70-1040 du 6 novembre 1970 relatif à la commission paritaire et au conseil de discipline des personnels des cadres hospitaliers temporaires des centres hospitaliers régionaux faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire.

DES ARRETES

● Portant création du diplôme d'études universitaires générales (mention théologie) ;

● Portant création de sections départementales agricoles de conciliation.

UNE LISTE

● Complémentaire d'admission à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1975.

Éducation

● *L'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III)* assure, en collaboration avec le Centre national de télé-enseignement, un service de radio-correspondance qui diffuse trois émissions hebdomadaires sur Radio-France (347 mètres, ondes moyennes) à l'intention des étudiants candidats au CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ou à l'agrégation d'anglais. Ces émissions ont lieu les lundi, jeudi et vendredi, de 18 h. 30 à 19 heures. Le service de radio-correspondance comporte également l'envoi de cours et la correction de devoirs.

Exposition

● « *Deux siècles de féminisme français* », tel est le thème d'une exposition des bibliothèques de Paris ouverte à la mairie du Vᵉ arrondissement jusqu'au 25 novembre, tous les jours, sauf le dimanche, de 11 h. à 18 h., salle Arago.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	135 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne, tarif sur demande

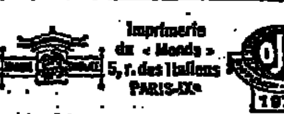
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

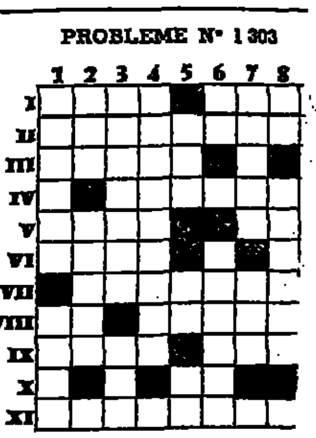
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

MOTS CROISÉ[S]

PROBLEME Nº 1 303



HORIZONTALEMENT

I. Est bien fatigué après [être] resté longtemps sur un siège[...] va, il court, mais ne vole pa[s]. — II. Ne laissent pas leurs fils [...]dre n'importe quelle directio[n]. — III. Très inclinée quand elle [...] fatale. — IV. Autant dire : [...] — V. Grand voyageur ; [...] changement. — VI. Roi tr[...] Suite alphabétique. — VII. M[...] festaient leur mécontentemen[t]. — VIII. Points cardinaux ; [...] affection dont on ne saurait [...]gir. — IX. D'aucuns lui acco[...] une certaine valeur ; De plu[...] X. Abréviation. — XI. Suscep[tible] de provoquer brutalement [...] rétrécissement de l'orifice b[...]

VERTICALEMENT

1. Battu par des militaires [...] armes ; Sigle. — 2. Temps [...]ble ; N'eut que des filles. [...] Planté dans les endroits pu[...] Le symbole d'une saine [...] quand il vient d'être frapp[...] 4. Localiserait. — 5. Pique [...] Il est fort ; Hausser (ép[...]) Saint. — 6. Préposition ; S'é[...] en couches plus ou moins ép[...] — 7. Se montre peu favor[...] C'est une façon de parler. — [...] de participe ; Petite élévati[on] 9. Très courageus ; Secouée.

Solution du problème nº [...]

Horizontalement

I. Armistice. — II. Nais[...] — III. Gi ! — IV. Edredo[n] V. Se ; Otées. — VI. Semis[...] — VII. Meg ; Ote. — VIII. [...]ton. — IX. Toit ; Reis. — X[...] Etage. — XI. Sensé ; Asa.

Verticalement

1. Anges (sourire aux an[ges]) Actes. — 2. Raides ; Ros[...] 3. Mi ; Emoi. — 4. Isle ; M[...] — 5. SS ; Doigt ; Te. — 6. T[...] Ora. — 7. In ; Né ; Oneg[...] 8. CC ; Sert ; Ies. — 9. EE ; [...]

GUY BROU[TY]

RÉGIONS

Corse

EN ATTENDANT LE RÈGLEMENT DES DOSSIERS EN SUSPENS

Attentats et contre-attentats se multiplient dans l'île

De notre correspondant.

[A]jaccio. — Après quelques [sem]aines d'un calme relatif, la [Cor]se connaît à nouveau des [ma]nifestations de violence. On s'y [att]endait trop de bombes n'ayant encore été désamorcées en [dép]it d'une prise de conscience [...]lente des pouvoirs publics dans [cer]tains domaines : premières [mes]ures de la mission Blaizot en [fi]lière viticole; projet de loi por[tan]t suppression du vote par cor[resp]ondance; versement à l'éta[bliss]ement public régional des [ress]ources du Fonds d'expansion.

[M]ais M. Edmond Simeoni et [u]n de ses compagnons d'Aléria [son]t encore emprisonnés et, de [ce f]roit, non encore admis dans [la] pratique au régime politique ; [l'af]faire des vins, qui déclencha [l'ex]plosion d'Aléria, est toujours [au] stade de l'instruction ; la créa[tio]n de l'université de Corse « sim[ple] centre universitaire » et non [« un]iversité de plein exercice », [susc]itent de graves réactions, [allan]t jusqu'à mettre en question [la n]omination à sa présidence de [M.] Pascal Arrighi, conseiller d'État [et] ancien député de la Corse ; la [con]tinuité territoriale est en sus[pen]s ; le problème des institutions [rég]ionales enfin ne semble pas [prè]s de recevoir la solution rai[son]nable — élection du conseil au suffrage universel et à la proportionnelle — souhaitée par l'immense majorité des insulaires.

Au lendemain des événements tragiques de l'été, on avait observé les premières manifestations à caractère « antiterroriste » destinées à répondre coup pour coup aux organisations clandestines nationalistes, le Front paysan corse de libération (F.P.C.L.), dissous le 29 janvier 1974 par le gouvernement, et Ghjustizia Paolina, qui ne s'est plus manifesté en tant que telle depuis le 23 août 1975.

C'était d'abord Ghjustizia e libertà (Justice et liberté), qui se signala notamment par un attentat contre un restaurant exploité par des autonomistes dans la région d'Ajaccio. C'est aujourd'hui Ghjustizia Morandina qui incendie des bungalows au ranch de Bravona, dans la plaine orientale, établissement dirigé par M. Ange-Marie Renucci, l'un des animateurs de l'ARC dissoute. Cette organisation emprunte son nom à celui du général Morand qui avait été envoyé en Corse en 1802 par Napoléon, afin d'y réprimer les troubles. Morand n'hésita pas à procéder à des exécutions sommaires, au point que l'Empereur fut contraint de le rappeler neuf ans plus tard.

Ces deux organisations affirment leur intention de protéger ceux que les autonomistes pourraient, d'une manière ou d'une autre, menacer ou intimider. *« Organisations de barbouzes, polices parallèles, provocation pure et simple »*, répliquent les mouvements nationalistes en reprenant l'offensive. Après quelques attentats isolés, au début du mois de novembre, l'action violente réapparaît.

Dans l'espace d'une semaine, une douzaine de plasticages sont commis, visant principalement des agences bancaires et des rapatriés dont les plus connus sont MM. Junqua et Siégel dans la plaine orientale, et M. Cuaz en Balagne. Le Tour de Corse automobile lui-même, pourtant organisé depuis vingt ans par les insulaires, est perturbé. Si l'ex-F.P.C.L. est le fer de lance de cette action, des attentats sont revendiqués par des groupes jusqu'ici inconnus : Commando révolutionnaire corse, Comité d elibération de la Corse, etc. Qui est qui et pourquoi ? Personne ne sait. On observe, on attend et on se demande : *« A qui le tour ? »*

Un nouveau rendez-vous : les journées d'action des 21 et 22 novembre, organisées par les comités de soutien aux *patriotes corses* incarcérés. Le journal autonomiste écrit, à ce sujet, dans son dernier numéro : *« L'esprit de justice sera restauré si les escrocs entrent en prison, si les patriotes sont libérés et si M. Poniatowski demeure le seul responsable du sang versé inutilement. Comme le système ne permet pas de lui demander des comptes, le peuple corse doit le lui faire savoir et le clamer très haut. »*

Et l'organe autonomiste n'hésite pas à qualifier de *« date dans l'histoire de notre peuple »*, la journée d'action qui, trois mois après, s'achèvera par un rassemblement à Aléria, sur les lieux mêmes de la tragédie du 22 août.

PAUL SILVANI.

● *Manifestation à Marseille.* — Une trentaine d'étudiants corses de Marseille ont envahi et occupé, le mercredi 12 novembre en fin de matinée, le restaurant universitaire proche de l'unité d'enseignement et de recherche de médecine de cette ville pour protester contre les conditions dans lesquelles a été créée l'université de Corte (*le Monde* du 6 novembre) et contre le maintien en détention de M. Edmond Siméoni, porte-parole de l'ex-Action pour la renaissance de la Corse (ARC). L'intervention des forces de l'ordre a provoqué une courte mais violente bagarre, au cours de laquelle trois policiers ont été blessés. Six étudiants ont été interpellés : quatre d'entre eux se sont vu notifier une garde à vue et seront présentés ce jeudi 13 novembre au parquet. Il s'agit d'un étudiant en médecine, de deux étudiants en pharmacie et d'un étudiant en notariat.

● *Mise en liberté d'un des membres du commando d'Aléria.* — Faisant droit à une requête déposée par M[e] Cesari, M. Eugène Gillery, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État, a signé mercredi 12 novembre une ordonnance de mise en liberté en faveur d'un des membres du commando d'Aléria, M. Jean-François Quilichini, vingt-cinq ans, transporteur, domicilié à Biguglia. Deux personnes restent encore détenues : le docteur Edmond Siméoni, chef du commando d'Aléria, et M. Louis Sarochi, commerçant à Bastia.

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

M. André Jarrot : même sans l'Europe [n]ous appliquerons notre législation sur l'eau

M. André Jarrot, ministre de la [qu]alité de la vie, a, au cours du [dî]ner qui lui était offert le 12 no[ve]mbre par l'Association des jour[n]alistes de l'environnement, fait [u]ne proposition — une journée [sa]ns voitures — et donné un cer[tai]n nombre de précisions sur sa [po]litique à l'égard des industriels. [En]vers les producteurs de bioxyde [de] titane qui rejettent les fa[me]uses « boues rouges » : *« Même [si] la Communauté européenne [bri]guée par les Anglais n'adopte [pas] une directive dans ce domaine,* [a-t]-il dit, *nous appliquerons stric[tem]ent notre propre législation [sur] l'eau. Les industriels français [mon]treront donc l'exemple, qu'ils [le v]euillent ou non. »*

[A]u sujet des agences de l'air [an]noncées par le président de la [Ré]publique : *« Comme les agences [de] bassin elles seront organisées [en] concertation avec les usagers, [les] industriels et les collectivités [loca]les. La France sera découpée [en] zones de pollution. Les res[sou]rces financières proviendront [des] taxes sur les rejets de soufre [et d]e poussière. »*

[L]e ministre a suggéré que les [gra]ndes entreprises publiques et privées, comme E.D.F., Pechiney, Usinor, Creusot-Loire, etc., engagent des ingénieurs écologistes. Il s'est étonné que cela ne soit pas déjà fait. *« Ces spécialistes,* a-t-il expliqué, *seraient mieux placés que les fonctionnaires pour déceler à l'intérieur des usines les sources de pollution. Ils rendraient d'immenses services à leurs sociétés. »*

Enfin, invité à donner son sentiment sur les critiques formulées publiquement à l'encontre de son ministère par M. Philippe Saint-Marc, deux jours après que celui-ci eut été convié à siéger au haut comité de l'environnement au titre de représentant d'association, M. Jarrot a dit : *« J'ai demandé à M. Saint-Marc de venir me voir. Il n'a pas accepté. Ce n'est pas là une attitude d'homme prêt au dialogue. Cependant, cette affaire ne modifie en rien ma politique à l'égard des associations. J'ai prescrit à tous les préfets d'associer leurs animateurs aux actions en faveur de l'environnement. Cette concertation continuera. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

A PROPOS DE...

[L]'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dépassements de vitesse

Le conseil des ministres du 12 novembre, après avoir [c]onstaté que la consommation du carburant automobile a eu [te]ndance récemment « à être supérieure aux objectifs fixés », [a] décidé qu'il convenait « d'en rester au strict respect des [m]esures prises pour la limitation de vitesse ». D'autre part, [M.] André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, propose [d']organiser chaque mois en France une journée sans voiture [au] cours de laquelle la circulation des automobiles indivi[du]elles serait interdite.

Sur les routes, c'est reparti. [La] circulation automobile, qui [av]ait été notablement freinée [du]rant toute l'année dernière, [au]gmente à nouveau dans des [pro]portions sensibles. Les spé[cia]listes estiment que, en 1976, [elle] devrait retrouver des taux de [pro]gression comparables à ceux [que] l'on connaissait avant la [cri]se : au moins égaux et sans [dou]te supérieurs à ceux d'avant [l'au]tomne 1973.

[L]a circulation augmente ; elle [est] aussi plus rapide. Chacun [peu]t le constater et les statis[tiqu]es le confirment : les limita[tion]s de vitesse édictées le [...] juillet 1973 sont moins res[pect]ées. Neuf pour cent des [auto]mobilistes les avaient igno[rées] durant les quatre premiers [mois] de 1974 ; 14 % les ont [ignor]ées durant les quatre pre[mier]s mois de 1975 et, pourtant, [il]s savent aujourd'hui qu'elles [exist]ent. Pas question d'augmen[ter l]e taux des amendes ; il est [déjà] suffisamment dissuasif. Nul [beso]in non plus d'édicter de [nouv]elles limitations de vitesse ; [il s']agit simplement d'obtenir [que] les limitations actuelles [soien]t respectées. Comment ?

En sensibilisant davantage les Français sur le fait que la limitation de vitesse est une disposition « de base » permettant de « rentabiliser » toutes les autres mesures destinées à améliorer la sécurité routière. Une campagne est organisée à cet effet. En renforçant les moyens techniques mis à la disposition de la police et de la gendarmerie ; ce qui est en cours. En améliorant les méthodes de contrôle faute de pouvoir notablement augmenter le nombre de ceux qui sont chargés de les appliquer. C'est ainsi que police et gendarmerie vont désormais procéder à des contrôles « massifs et inopinés » sur quelques axes particulièrement sensibles.

Ces quelques dispositions suffiront-elles à enrayer l'augmentation du nombre des dépassements et, à terme, du nombre et de la gravité des accidents ? Personne ne peut l'affirmer tant il est vrai que le bon ou le mauvais usage de l'automobile — une des formes modernes du civisme — s'inscrit dans un climat d'ensemble qu'il n'appartient pas aux seuls responsables de la sécurité routière de le modifier.

LA VIE ÉCONOMIQUE

MARCHÉ COMMUN

La Commission européenne suspend l'autorisation d'importation de certains produits textiles en provenance de Corée du Sud et de Taiwan

La Commission du Marché commun a décidé de suspendre jusqu'à la fin de l'année les autorisations d'importation de fils synthétiques en provenance de Corée et de chaussettes synthétiques en provenance de Corée et de Taiwan.

La Commission justifie sa décision par la progression des importations de chaussettes coréennes en France, qui sont passées de 277 000 paires en 1974 à 1,8 million de paires au cours des huit premiers mois de 1975. Elle précise, en outre, que les importations de fils synthétiques en France représentent dorénavant un tiers de la production intérieure et que l'industrie française a dû mettre au chômage un quart de ses effectifs.

La situation de l'industrie textile reste, en effet, toujours critique, en dépit de signes certains de reprise de la consommation qui, selon le Centre textile de conjoncture et d'observation économique (C.T.C.O.E.), entraînent *« un arrêt de la dégradation de la situation conjoncturelle des différents stades de la chaîne textile »*. Les indices de reprise, notables pour la confection féminine, les survêtements de bonneterie, les fils de mercerie et la laine peignée, sont cependant encore trop ténus pour permettre une reprise des rythmes d'activité.

De surcroît, la pénétration des importations, notamment en provenance des pays de l'Est et de ceux du Sud-Est asiatique, demeure très importante, bien qu'elle se soit stabilisée au cours du troisième trimestre de cette année. Elle « gêne » particulièrement les producteurs de sous-vêtements, de tissage de coton, et de tissus de laine cardée. C'était l'un des points développés par l'Union des industries textiles dans le mémorandum sur l'avenir de l'industrie textile française qu'elle a remis il y a deux semaines à M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

L'U.I.T. demandait à court terme des mesures conjoncturelles pour soutenir les entreprises du secteur et pour *« freiner les importations extra-C.E.E., qui ont pris, dans des conditions anormales, un développement excessif »*. Le gouvernement s'était engagé à prendre des mesures allant dans ce sens et avait fait des démarches auprès de Bruxelles. Les premiers effets s'en font sentir.

M. SAUVAGNARGUES : les limites de la protection communautaire.

Intervenant mercredi 12 novembre à l'Assemblée nationale, M. Debré, député U.D.R. de la Réunion, a demandé au ministre des affaires étrangères si *« le gouvernement n'estimait pas préférable de renforcer sans tarder le tarif extérieur commun et, d'une façon plus générale, la protection communautaire, plutôt que de laisser se multiplier les mesures intérieures de cloisonnement sous la pression d'intérêts lésés par des importations abusives en provenance des pays extérieurs à la communauté »*.

M. Sauvagnargues a reconnu que *« le tarif extérieur commun était effectivement un élément essentiel de la cohésion communautaire et qu'il était évidemment préférable de le renforcer plutôt que de recourir au cloisonnement intra-communautaire. Il est cependant difficile de le faire,* a-t-il ajouté, *en le relevant d'une façon générale, car nous sommes parallèlement engagés dans des négociations multilatérales [...] à une libéralisation du commerce extérieur, négociations dont nous espérons un effet de relance sur notre économie »*.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Selon le Bureau d'informations et de prévisions économiques

La croissance atteindrait 4 % en 1976 et le chômage frapperait entre 1,1 et 1,4 million de salariés

La croissance de l'économie française pourrait atteindre 4 % en 1976, après avoir baissé de 2,6 % en 1975, indique le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). Ce taux, qui « peut paraître élevé », *s'explique, pour la plus grande part (2,5 %), selon le BIPE,* « par des considérations purement techniques », *le simple arrêt du déstockage qui s'élèverait à 32 milliards de francs cette année, devant* « conduire mécaniquement » *à une remontée de la production afin de satisfaire la demande.*

La date et la forme exacte de concrétisation de cette reprise sont, selon le BIPE, impossibles à préciser, en raison du manque d'informations sur la situation réelle des stocks et des grandes disparités entre branches et entreprises.

La consommation des ménages devrait, quant à elle, progresser de 2,9 % l'an prochain contre 2,2 % en 1975. Ce « *redressement partiel* » proviendrait de la progression du revenu réel des particuliers et des besoins de renouvellement en biens durables. Un taux supérieur « *paraît peu probable* », la « *persistance d'un chômage élevé* », qui se situerait entre 1,1 et 1,4 million tout au long de l'année, « *conduira à la permanence du mouvement de constitution de l'épargne de précaution* ».

En revanche, les investissements des entreprises privées fléchiraient, « *malgré les mesures de relance* », de 1 % à 2 %, après avoir baissé de près de 10 % en 1975. Ce nouveau recul est lié à l'ampleur des capacités de production inutilisées, à l'incertitude des perspectives à moyen terme et à la forte dégradation de la situation financière des sociétés. Cependant, les investissements publics augmenteraient, comme en 1975, de 5 %, si bien que les investissements totaux, après avoir diminué de 3,8 % cette année, ne connaîtraient « *qu'une croisance très modeste* » de 1,1 %.

Enfin les exportations progresseraient de 6,9 % (— 2,9 % en 1975) grâce à la reprise technique des échanges internationaux entre les pays industrialisés. Les importations, quant à elles, augmenteraient de 9,4 % (— 11 %), si bien que l'excédent commercial serait ramené de 10 milliards en 1975 à 3 milliards de francs en 1976.

En tout état de cause, souligne le BIPE, l'inflation « *ne permettra pas la mise en œuvre d'une politique économique budgétaire et monétaire résolument expansive. Tous les facteurs jouent maintenant dans le sens d'une reprise* » de la hausse des prix (cours des matières premières, cours du franc, reconstitution des marges), à la seule exception de la productivité qui progresserait de 5 %.

A la suite aussi de revendications salariales, qui devraient accompagner la reprise, « *le risque de voir le glissement des prix à la consommation, entre le 1er janvier et le 31 décembre, être supérieur à celui de 1975 apparaît non négligeable* ».

NOUVELLE CHUTE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE : — 15,5 % EN QUATORZE MOIS.

La production industrielle a encore fléchi en septembre. L'indice — bâtiment et travaux publics exclus — s'est établi, après correction des variations saisonnières, à 109 contre 110 en juillet-août et 112 en juin (base 100 en 1970).

En un an, par rapport à septembre 1974, où il s'établissait à 122, l'indice a diminué de 10,7 %. Par rapport au point haut de juillet-août 1974 (indice 129), la chute est de 20 points, soit 15,5 %. Mis en moyenne mobile sur trois mois, il est tombé de 113 en février-mars-avril à 110 en juillet-août-septembre.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5	6	2 1/2	3 1/2	1/2	1 1/2
1 mois	5 1/2	6	3 3/8	3 7/8	1 1/4	1 3/4
3 mois	6 1/4	6 3/4	3 7/8	4 3/8	2 7/8	3 3/8
6 mois	7 1/8	7 5/8	4 1/4	4 3/4	3 5/8	4 1/8

M. François Ceyrac : il faut reconstituer les ressources financières des entreprises

« *Si la sidérurgie, la chimie de base et le textile synthétique restent en mauvaise posture, on commence à voir les autres secteurs se ranimer l'un après l'autre. Mais cela ne se traduira pas dans le domaine de l'emploi avant le début de 1976* », a déclaré M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, mercredi 12 novembre devant l'Association des journalistes économiques et financiers.

S'inquiétant de la baisse de la capacité d'autofinancement des entreprises et de l'augmentation de leur endettement, M. François Ceyrac a précisé qu'il souhaiterait voir prendre plusieurs dispositions. D'abord, pour alléger les trésoreries, la diminution du décalage de temps pendant lequel les entreprises avancent le montant de la T.V.A. à l'Etat (mesure qui avait déjà été réclamée par le C.N.P.F. avant le plan de soutien à l'économie du 4 septembre) et l'autorisation pour elles de constituer des provisions pour congés payés. Ensuite, pour faciliter la reconstitution des fonds propres, M. Ceyrac souhaiterait un retour au décret de 1957 qui permettait de passer par frais généraux les charges d'augmentation de capital, et surtout (il le demande une fois de plus) la possibilité de réévaluer les bilans et un assouplissement de la réglementation des prix industriels.

A propos du rapport de la commission d'étude du Conseil économique et social sur l'imposition des plus-values, M. Ceyrac a déclaré : « *J'ai beaucoup de raisons de penser que cette imposition nouvelle touchera surtout les plus-values boursières. Dans la mesure où l'épargnant peut se désintéresser du marché financier, je m'en inquiète. De plus, s'il s'agit de frapper les plus-values du capital des petites entreprises familiales, étant donné que les dirigeants de celles-ci sont déjà contraints par les banques de donner leurs biens personnels en garantie des crédits dont ils ont besoin, je crains qu'on puisse facilement les inquiéter...*

» *La définition d'une politique sociale*, a encore dit M. Ceyrac, *doit concilier les aspirations des salariés et les possibilités des entreprises. Toute fausse manœuvre pourrait compromettre l'acquis de la reprise.*

» *En 1975, les salaires devraient augmenter de plus de 11 %, tandis que les revenus des entreprises ne progressent que de 3,6 %. Or, les revenus des entreprises sont les investissements de demain. Continuer sur ce chemin serait hypothéquer encore l'avenir.* »

Reprenant les déclarations faites par M. Yvon Chotard il y a une dizaine de jours, M. Ceyrac a répété que, en 1976, « *comme dans les autres pays européens, les entreprises ne pourraient pas garantir que les salaires précéderont les prix. La progression du pouvoir d'achat doit s'apprécier sur une période plus longue qu'une année* ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Après la C.G.T. et la C.F.D.T.

F.O. LANCE A SON TOUR UN ORDRE DE GRÈVE A L'E.G.F. POUR LE 27 NOVEMBRE

Le mouvement revendicatif va se poursuivre à l'E.G.F. dans les prochaines semaines, après les journées d'action qu'ont menées d'un côté la C.G.T. et la C.F.D.T. (représentant plus de 70 % du personnel aux élections professionnelles) et de l'autre F.O. (15 % du personnel).

F.O. se félicite du succès de sa journée d'action de mercredi 12 novembre, qui s'est traduite dans la région parisienne par un arrêt de travail de quatre heures. Une délégation a été reçue par M. Marcel Boiteux, directeur de l'E.G.F., qui a pris acte de leurs revendications portant sur une réforme du système de rémunérations et du déroulement des carrières. Dans le prolongement de cette action, F.O. appelle ses adhérents à un arrêt de travail pour la journée de jeudi 27 novembre. Elle indique que ce mouvement n'aura pas d'incidence sur la fourniture du courant aux usagers domestiques. On peut en douter car, pour ce même jour, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont déjà lancé un mot d'ordre de grève. Les deux actions coïncident mais seront menées séparément.

La C.G.T. et la C.F.D.T., conscientes des risques d'impopularité que font peser sur elles les perturbations du service pour les usagers, organisent vendredi 14 novembre une journée « d'expression publique ». A Paris, des cortèges convergeront vers les Invalides pour expliquer aux Parisiens les motifs de leur action, qui son autant la défense de l'établissement public — les deux syndicats protestent contre les tarifications déficitaires pratiquées au profit des industriels — que des revendications internes (augmentation des effectifs et révision des coefficients de la grille des salaires notamment).

CONSTRUCTION

La réforme du financement du logemen

Les organismes d'H.L.M. proposent pour l'aide à la personne un système de « tiers payant »

A moins de trois semaines de la remise par M. Raymond B au président de la République du rapport de sa commission s financement du logement — il sera sur le bureau de M. Gis d'Estaing le 4 décembre, — l'Union nationale des H.L.M. vien rendre publics, au cours d'une conférence de presse, des « docum complémentaires » à son Livre blanc. Ainsi que le principe en été acquis lors du congrès de Grenoble, deux groupes interfédé d'étude se sont réunis au cours de l'été pour approfondir et pré les « propositions pour l'habitat » formulées dans le Livre (« le Monde » des 7 mai et 11 juin).

Les membres des groupes d'étude du mouvement H.L.M. ont tenu tout d'abord à lever une équivoque en réaffirmant que, pour eux, l'extension et l'amélioration de l'aide à la personne, qui doit permettre aux plus défavorisés de se loger, ne sauraient remplacer l'aide à la pierre qui demeure « *un outil décisif de la politique du logement social* ». La mise en œuvre d'un nouveau dispositif de financement (aide à la pierre complétée par une aide à la personne accrue) suppose d'ailleurs l'établissement d'un calendrier très progressif et la détermination de phases transitoires après expérimentation sur un échantillon représentatif d'organismes d'H.L.M.

La forme que devrait prendre l'aide personnelle au logement a soulevé bien des discussions, à Grenoble. Plusieurs solutions ont été étudiées telles « *le juste loyer* » ou « *une allocation de logement rénovée* ».

Les groupes d'études des H.L.M. se sont finalement prononcés pour une troisième formule, « *un système de tiers payant, analogue à celui qui régit les rapports entre la Sécurité sociale et l'Assistance publique* ». Les caisses d'allocation familiale continueraient à gérer cette « aide personnelle », dont le montant transiterait directement par l'organisme H.L.M., les quittances faisant cependant état du loyer réel et du montant de l'aide pour faire apparaître la somme que le locataire aurait mensuellement à débourser. Les H.L.M. ne sont cependant pas opposés au système du chèque-logement.

L'application du nouveau système au parc H.L.M. existant suppose une amélioration de ces logements et une meilleure articulation de l'aide publique. Il ne faut de toute façon pas perdre de vue que les taux d'effort (pourcentage des revenus consacré au logement par les mariages) sont extrêmement variables : 15 % des ménages en région parisienne, 12 % en province, ont des re supérieurs aux plafonds de sources, tandis que 7,8 % ménages en région parisienr 5,5 % en province paient un loyer ; mais, d'autre part, 35 % locataires d'H.L.M. en région sienne et 23 % en prov consacrent plus de 20 % de revenus à se loger, ce qu excessif. L'établissement d'une personnelle efficace est, là indispensable, sans pour autar suader les ménages disposa revenus élevés de quitter les locatives, ce qui accroîtra ségrégation que tout le condamne.

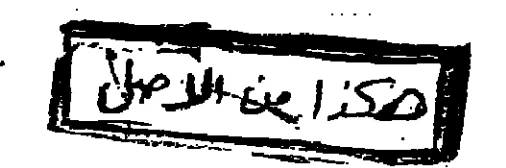
Enfin si on veut que les car au logement puissent réel choisir entre la location et d'un appartement, il convient liorer l'aide à l'accession à l priété, sans pour autant la priv par rapport à l'apport fait en du logement locatif. Un financ public plafonnant à 80 % du p vente, assorti d'un différé d'a sement de trois ans afin q mensualités de remboursement allégées durant les premières a semble souhaitable, ainsi qu'ur à la personne accrue pour les dents à la propriété.

Le rapport évalue à 900 n de francs le coût budgétaire diverses propositions (à la fo la réduction des économies p par le Livre blanc pour l'aid pierre et par l'accroissemen dépenses de l'aide à la pers ce coût supplémentaire ne re pour autant le dispositif e déficitaire avant la treizième de fonctionnement.

Enfin, l'Union des H.L.M. ré à nouveau, — avant qu'une r profonde du financement du ment ne soit mise en œuvre mesures d'urgence pour prése caractère social de l'activit organismes d'H.L.M. dans les qui viennent : telle que l'instar d'un système d'annuités progre et l'octroi de taux d'intérêt pour le financement des révisio prix. — J. D.

EMPLOI

173 000 CHOMEURS ONT BÉNÉFICIÉ DE L'ALLOCATION D'ATT



CONSTRUCTION

ganismes d'H.L.M. prop...
ar l'aide a la personne
ystème de tiers payant

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTRIQUES

La baisse des exportations inquiète les chefs d'entreprises

...s industries électriques et ...troniques (475 000 personnes, ...milliards de francs de chiffre ...faires) enregistreront en 1975, ... la première fois depuis la ...nde guerre mondiale, une ...nation en volume de leurs ...luctions, a indiqué M. Roland ...h, président de la F.I.E.E. (1), ...2 novembre au cours d'une ...férence de presse. Le chiffre ...faires des sociétés de ce sec... augmentera cette année de ... ce qui, compte tenu de l'in...ion, correspond à une baisse ... 1,5 % à prix constants. Au ...rs du premier semestre, les ...ctifs ont diminué de 3 % et ... horaires de travail ont été ...uits en moyenne de trente... minutes.

...a reprise ? On en parle beau...p, mais le plan de relance n'a ...e *peu fait sentir ses effets* ...s *nos industries* », a précisé ...Koch. On note, cependant, un ...r dégel au niveau des biens ... consommation (équipement ... foyers) et les horaires de ...ail sont revenus à quarante ...res dans cette branche. Mais dans l'industrie des constituants des matériels d'équipement électrique la morosité persiste. On ne pense pas sortir de la crise avant la fin de l'année 1976.

Jusqu'à ces derniers mois, les industries électriques et électroniques avaient réussi à compenser — en partie — la faiblesse du marché intérieur par un accroissement sensible des exportations. Or, ces dernières s'essoufflent. Leur taux de croissance, qui atteignait un rythme de 37 % au quatrième trimestre 1974, est tombé à 14,6 % au troisième trimestre 1975. Nos ventes vers la C.E.E. ont diminué de 0,7 %. Quant aux marchés des pays pétroliers, ils s'avèrent moins mirifiques que prévu. La concurrence internationale y est sévère et plusieurs contrats ont été perdus du fait des mouvements monétaires qui ont joué en défaveur du franc. Cette situation inquiète d'autant plus les dirigeants du secteur, qu'ils estiment que leur compétitivité a été affaiblie par le laminage de leurs marges bénéficiaires.

(1) Fédération des industries électriques et électroniques.

M. VERNIER-PALLIEZ EST NOMMÉ P.-D. G. DE LA RÉGIE RENAULT

M. Bernard Vernier-Palliez a été nomme P.-D. G. de la régie Renault à compter du 24 décembre 1975 et jusqu'au 24 décembre 1981. M. Pierre Dreyfus est maintenu dans ses fonctions de P.-D.G. jusqu'au 23 décembre 1975.

[Né le 2 mars 1918 à Tours (Indre-et-Loire), M. Bernard Vernier-Palliez est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales. Il entre en 1945 à la régie nationale des usines Renault dont il est nommé secrétaire général en 1948. En 1967, il devient directeur général adjoint de la Régie et succède en 1970 à M. Paul Durlach à la présidence de la SAVIEM. Après l'absorption par la SAVIEM de Berliet en décembre 1974 il est nommé président du directoire de Berliet, et revient à la Régie où il assure la direction générale du groupe poids lourds SAVIEM-Berliet. Sa nomination comme P.-D.G. de la régie Renault en remplacement de M. Pierre Dreyfus était acquise depuis le mois de juin (« le Monde » du 19 juin 1975).]

● LE DIFFEREND entre le gouvernement britannique et le laboratoire pharmaceutique Hoffmann-La Roche est réglé. Il portait sur les prix de vente à la Sécurité sociale de deux médicaments : le Valium et le Librium, deux tranquillisants largement utilisés en Grande-Bretagne. La société a accepté d'appliquer la réglementation sur les prix à compter de janvier 1970 et de rembourser 3,7 millions de livres au ministère de la santé. Elle a déjà remboursé 1,6 million de livres au titre de la période allant de 1967 à 1969.

De son côté, le gouvernement britannique a accepté d'annuler les effets de ses directives sur les prix de 1975, ce qui permet une augmentation de 50 % du « valium » et de 100 % du Librium.

Siemens négocie un accord de coopération avec Fujitsu

Siemens et le groupe japonais Fujitsu, spécialisé dans l'informatique et les communications, ont entamé des négociations en vue de parvenir à un accord de coopération technologique. Dans un premier temps, la firme ouest-allemande pourrait commercialiser les nouvelles séries de gros ordinateurs mis au point par Fujitsu.

Ces discussions s'inscrivent dans le cadre des grandes manœuvres mondiales de l'informatique, qui s'amplifient depuis l'annonce, en mai dernier, de la fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull. L'association européenne Unidata, qui regroupait la firme française, Siemens et Philips, est bien morte. Le groupe néerlandais se replie sur lui-même. Quant à Siemens, il change de tactique. On pensait généralement que Siemens allait signer un accord avec l'américain Univac. Les négociations menées avec Fujitsu semblent montrer que la société ouest-allemande préfère s'entendre avec un japonais pour faire face à l'ennemi commun I.B.M.

Un tel accord marquerait l'entrée en force des firmes nippones sur le marché européen de l'informatique. Le Japon a mené toutes ces dernières années une politique nationale dans ce domaine. Récemment, un regroupement des efforts des cinq fabricants japonais d'ordinateurs s'est opéré sous l'égide du ministère du commerce national et de l'industrie, et un plan-calcul doit leur accorder une aide gouvernementale de 650 millions de francs sur cinq ans.

En France, on attend toujours la signature de l'accord officialisant la fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull. Les négociateurs américains d'Honeywell sont, une nouvelle fois, à Paris. Ils souhaiteraient aboutir le plus vite possible. Certains négociateurs français semblent désireux d'obtenir des aménagements au protocole conclu en mai dernier. Par ailleurs, Thomson et la Télémécanique électrique souhaiteraient que le sort de l'usine de Toulouse et de l'industrie péri-informatique française soit réglé avant que l'accord avec Honeywell ne devienne définitif.

UNE DÉCISION ATTENDUE DE M. ANSQUER

Les habitants d'Hérouville souhaitent l'installation d'un centre commercial

De notre correspondant

Caen. — A Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, on attend avec impatience la décision que la Commission nationale d'urbanisme commercial doit prendre, ce 14 novembre, sur l'implantation dans le centre de la ville d'un magasin de grande surface Carrefour, avec une cinquantaine de magasins et un centre d'animation. Ce projet a été refusé au début d'octobre par la commission départementale, bien qu'il existe déjà un accord pour un projet analogue des Nouvelles Galeries, auquel le groupe commercial a renoncé il y a quelques mois.

Les Hérouvillais attendent leur grande surface depuis près de dix ans. Nécessaire aux consommateurs d'une ville de près de trente-cinq mille habitants, utile à la création d'emplois dans la ville même, indispensable pour donner des ressources fiscales à une commune toute neuve que le système actuel des finances locales pénalise considérablement, cette grande surface est aussi la dernière chance de voir Hérouville échapper à un destin de ville-dortoir.

Tous les documents d'urbanisme font état de la priorité à accorder au centre d'Hérouville pour constituer le premier centre secondaire de l'agglomération caennaise. Si le projet de centre commercial disparaissait, on voit mal ce qui attirerait dans le centre de la ville immeubles de bureau ou autres activités.

Tous ces arguments semblent d'ailleurs avoir porté, puisque, conjonction assez rare, le promoteur du projet, sept membres de la commission et le préfet lui-même ont fait appel de cette décision négative devant la Commission nationale. La municipalité a fait circuler une pétition et le maire ira en personne devant la Commission nationale.

L'Union des consommateurs, après une assemblée générale vigoureuse, a demandé elle aussi à être entendue. Elle a écrit au ministre en faisant état d'une pétition de plus de mille cinq cents ménages, mais à la revendication de création d'un hypermarché elle ajoute le vœu que la collectivité conserve la maîtrise des sols et dispose d'un espace libre et central dans l'ensemble commercial, pour des actions d'animation. — L.H.

LA VIE ÉCONOMIQUE

BIBLIOGRAPHIE

« PATRON, MAIS... »

de Claude Neuschwander

Le livre que vient de publier M. Neuschwander risque de déranger pas mal de monde. A commencer par tous ceux qui, il y a deux ans, après l'échec du plan Giraud, ont souhaité ou simplement prédit la fin de Lip. Ils ont manqué de cœur ou de jugement.

Lip vit et se développe si bien que son patron, tout en se défendant de crier au succès — *« en ces temps de crise, il n'est jamais définitivement acquis »*, — peut se permettre le luxe d'écrire un livre pour relater sa toute jeune expérience de chef d'entreprise. L'auteur ne manque pas de rappeler les obstacles auxquels il s'est heurté pour faire aboutir son plan de relance, les réticences et les hostilités qu'il a rencontrées en débarquant, au début de l'année 1974, parmi la bonne bourgeoisie bizontine et les *croisés* victorieux mais « vigilants » de l'usine de Palente.

Plus encore que ce rappel du passé, le témoignage sur le présent et les propos sur l'avenir ne manqueront pas de troubler. Dans la bibliothèque déjà abondante des ouvrages sur la réforme de l'entreprise, *Patron, mais...* se révèle, comme son auteur, inclassable. Ce centralien, que Bernard Guetta, son interviewer, définit comme *« catholique de religion, protestant de morale et bourgeois de naissance »*, est un patron qui sent le soufre. Non content de condamner l'héritage comme forme de transmission du pouvoir économique, il réclame un *« droit d'expropriation pour cause d'utilité publique »* des propriétaires qui gèrent mal leur usine.

Dans sa propre entreprise il organise la communication et le débat, non seulement avec les syndicalistes mais aussi avec l'ensemble du personnel, sous forme d'assemblées ou de réunions régulières d'ateliers. Pour lui, l'information, si elle est totale, honnête et pas seulement conçue comme relation d'autorité, offre déjà un début de contrôle aux travailleurs. C'est une première étape vers l'autogestion qu'il appelle de ses vœux.

Désireux de sortir l'entreprise du ghetto dans lequel elle est enfermée, il regrette que le débat politique n'y pénètre pas, que les consommateurs n'aient aucun moyen de contrôle sur les produits fabriqués. Il ne craint pas de lancer quelques suggestions concrètes : *« Nous avons un immense parc dans l'usine. Pourquoi les enfants du quartier ne pourraient-ils pas venir y jouer le mercredi ? Nous avons des salles de réunions libres deux jours par semaine ; à condition de garantir la sécurité, pourquoi ne pas les utiliser ? »*

Néo-paternalisme que tout cela, ne manqueront pas de commenter certains syndicalistes. De fait, M. Neuschwander n'apparaît pas, dans ce livre, plus orthodoxe en homme de gauche qu'en patron. Ce socialiste critique « l'impréparation » de la gauche à affronter les réalités économiques et sociales qu'elle rencontrerait si elle arrivait au pouvoir. Cet ancien militant de l'UNEF et du P.S.U. fait l'éloge de la croissance et rejette toute forme de rousseauisme ; partisan de l'autogestion, il défend ouvertement, au nom de la compétence et de l'efficacité, les managers et les technocrates. Ce patron progressiste, qui estime essentiel de préparer une *« mutation irréversible des conditions de travail de l'homme »*, déclare qu'il *« n'est pas réaliste de vouloir réduire les cadences pour augmenter le nombre d'emplois »*.

Ces contradictions — ces incohérences, parfois — sont celles d'un homme qui se refuse à se laisser enfermer dans un camp. A la manière de Jacques Delors choisissant d'entrer au cabinet de Chaban-Delmas sans rompre avec ses orientations socialisantes, Claude Neuschwander est un réformiste. Militant soucieux avant tout d'efficacité — *« Décidément, j'aime le mot »*, reconnaît-il — il se dit « consterné » de voir que la *« hantise de l'intégration »* conduit tant d'hommes de gauche à l'immobilisme. En choisissant de devenir patron mais de rester socialiste, Claude Neuschwander a pris le risque d'être considéré par ses amis d'hier, et ses collègues d'aujourd'hui, comme un « traître ». Mais ce « traître », qui a fait une grande partie de sa carrière dans la publicité, ne manque ni de panache ni d'arguments pour tenter de séduire tour à tour, après les avoir bien agacés, l'un et l'autre camp.

JEAN-MARIE DUPONT.

★ *Patron, mais...*, de Claude Neuschwander. Entretiens avec Bernard Guetta, Ed. du Seuil, 25 F.

FAITS ET CHIFFRES

Action sociale

● L'OPERATION « NOS MERVEILLEUX GRANDS-PERES », organisée par Radio-France dans le cadre de la semaine d'action de la Fondation de France en faveur des personnes âgées, vient de prendre fin avec le retour à Paris d'une centaine de retraités qui ont bénéficié d'une semaine de vacances dans les Pyrénées-Orientales.

Choisis par les bureaux d'aide sociale parmi ceux qui ne partent jamais en vacances, ces personnes ont été hébergées gratuitement, par l'intermédiaire de la Régie départementale du tourisme, dans des hôtels du Roussillon et ont participé à de nombreuses excursions et réceptions. — *(Corresp.)*

Économie étrangère

● EN ESPAGNE, le déficit de la balance commerciale a atteint 426 milliards de pesetas (32 milliards de francs) au cours des dix premiers mois de 1975.

Énergie

● L'AUGMENTATION DE 10 % DU PRIX DE REFERENCE DU PETROLE BRUT, décidée en septembre par l'OPEP, n'a pas été entièrement appliquée, et l'Arabie Saoudite et le Koweït ont même réduit le prix de certaines qualités, a déclaré M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, dans une interview au *Daily Telegraph*. Le ministre prévoit que le prix du brut n'augmentera pas avant la fin de 1976. Il a fait des déclarations analogues à l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste*. Confirmant les déclarations de M. Yamani, le Koweït annonce qu'il a réduit de 10 cents par baril le prix de son pétrole tel qu'il ressort des dernières décisions de l'OPEP, le ramenant de 11,40 à 11,30 dollars.

Syndicats

● FORCE OUVRIERE ET L'ACTION SYNDICALE INTERNATIONALE. — La Fédération des industries du bâtiment F.O. vient de tenir son congrès à Nantes. Dans son allocution de clôture, M. André Bergeron a constaté *« l'actuel dépérissement de l'action syndicale internationale »*. Il s'est déclaré convaincu que *« l'Europe des patries porte en elle le germe de sa dislocation dans la mesure où elle n'est pas capable d'unité d'objectif et de comportement »*.

● LE CONGRES 1975 de la C.G.C. est validé. — La demande — par le Syndicat national des cadres de la banque — d'annulation du congrès, qui avait procédé à l'élection du nouveau président, M. Yvan Charpentié, a été rejetée, le 12 novembre par le tribunal de grande instance de Paris.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (EUROPE)

Les actionnaires de la Banque canadienne nationale (Europe) se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 7 novembre 1975, à Paris, afin d'autoriser le conseil d'administration à porter le capital social de la banque de 10 millions de francs à 35 millions de francs.

Cette augmentation se fera en espèces et sera entièrement souscrite par la Banque canadienne nationale de Montréal, qui détient 100 % des actions.

A cette occasion, M. Louis Hebert, président du conseil de la Banque canadienne nationale de Montréal, accompagné de MM. Jacques Douville, directeur général en chef, et Pierre Castonguay, directeur général, ainsi que de M. Marc Dhavernas, président de la Banque canadienne nationale (Europe), a été reçu par M. J.-P. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et par M. B. Clappier, gouverneur de la Banque de France.

GROUPE S.C.R.E.G.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société des mines de bitume et d'asphalte du centre, filiale du groupe S.C.R.E.G., se réunira le 17 décembre prochain, en vue de décider une attribution gratuite d'actions.

Le capital social de 17 806 200 F serait porté à 26 709 300 F par incorporation à hauteur de 8 903 100 F du compte prime d'émission permettant l'attribution à tous les actionnaires d'une action nouvelle pour deux anciennes.

La distribution ainsi réalisée témoigne des bons résultats acquis par la société au cours de l'exercice, et des perspectives favorables tant pour elle même que pour ses filiales.

Les comptes publiés au 30 juin font ressortir une sensible progression du chiffre d'affaires T.T. atteint 258 041 000 F contre 19 llions 699 000 F à la même d 1974.

Le bénéfice avant impôt s'é 6 323 000 F après amortisseme 3 406 000 F contre 4 980 000 F amortissements) au 30 juin 19

UFIMEG

Les recettes locatives de l'e 1974-1975, qui s'est achevé le tembre, ont été de 23 911 000 F 15 536 000 F lors de l'exercic cédent.

Compte tenu des produits soires, les recettes totales s élevées à 30 092 000 F contre llons 654 000 F.

Avis de Pernod-Ricard aux actionnaires Cusenier-Distilleries Réunie

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGI CONJOINTE D'ACTIONS

CUSENIER ET DISTILLERIES RÉUNIES CONTRE DES ACTIONS PERNOD-RICARD

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ, AGISSANT POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ « PERNOD RICARD », OFFRENT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ « DISTILLERIES RÉUNIES » D'ÉCHANGER LEURS ACTIONS CONTRE DES ACTIONS « PERNOD RICARD ».

BASE DE L'ÉCHANGE

- *Contre 5 actions CUSENIER, il est offert 6 actions PERNOD RICARD plus une soulte de 40 F (p groupe de 5 actions CUSENIER) ;*
- *Contre 4 actions DISTILLERIES RÉUNIES, il est offert 3 actions PERNOD RICARD plus une sou de 8 F (par groupe de 4 actions DISTILLERIES RÉUNIES).*

Ces échanges seront faits jouissance courante.

Validité et durée de l'offre

Il ne sera donné une suite positive aux deux offres que s'il est présenté à la Société PERNOD RICARD un nombre minimum de 201 000 actions CUSENIER.

Si cette condition est remplie, toutes les actions CUSENIER et DISTILLERIES REUNIES présentées seront acceptées.

Durée de l'offre du 31 octobre au 1er décembre 1975.

L'échange ne donnera lieu à aucun frais pour le présentateur.

Remise des actions « PERNOD-RICARD » et versement de la soulte en espèces :

Les actions CUSENIER et DISTILLERIES REUNIES étant reçues conformément à la procédure des apports en nature, les actions PERNOD RICARD à remettre en échange seront créées après l'approbation de ces apports par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société PERNOD RICARD. Pour cette même raison, les soultes en espèces remises à l'échange seront versées après approbation des apports par l'assemblée.

EVOLUTION DES COURS DE BOURSE PERNOD-RICARD DU 1er JANVIER 1971 AU 30 SEPTEMBRE 1975
— Cours ajustés de l'action Pernod-Ricard (action Ricard jusqu'au 20.3.75) — Indice général CAC
500 400 300 200 100 0
1971 1972 1973 1974 75

Avis des Conseils de CUSENIER et DISTILLERIES RÉUNIES

Les conseils d'administration des deux sociétés visées ont émis l'avis que les actionnaires de CUSENIER et des DISTILLERIES REUNIES ont intérêt à répondre positivement à l'offre de PERN RICARD.

Le conseil d'administration la Société CUSENIER a notamment fait remarquer que :

« Si d'une part le divider unitaire des dernières années l'action PERNOD RICARD a sensiblement inférieur à celui l'action CUSENIER, par con les modalités d'échange propos font ressortir une importa plus-value en capital. Sur la b de la moyenne des cours de période retenue dans les calc de parité (1er avril-30 septem 1975) cette plus-value s'établ sait à environ 58 %. »

Les administrateurs des de sociétés qui possèdent ou rep sentent respectivement 40 % capital de CUSENIER et 80 % capital des DISTILLERIES RE NIES ont fait connaître qu' présenteront leurs titres l'échéance.

Motif de l'opération

La fusion des sociétés Pernod et Ricard intervenue fin décembre 1974 a eu pour effet de constituer autour de Pernod Ricard un groupe de taille et de vocation internationales dans le domaine des spiritueux et des boissons sans alcool.

Les offres publiques d'échange conjointes sur les actions de Cusenier et des Distilleries Réunies et qui sont présentées aujourd'hui par Pernod Ricard constituent le prolongement de l'opération précédente en ce sens qu'elles visent :

— à développer sa puissance commerciale ;

— à diversifier plus encore sa gamme de produits ;

— à s'assurer des sources d'approvisionnement ;

— à renforcer son contrôle sur la société C.D.C. et, à travers elle, sur sa filiale la Société des Vins de France ;

— à ouvrir de nouveaux débouchés à l'exportation.

1. — Développement de la puissance commerciale

Aux trois réseaux de vente de Pernod et Ricard ainsi qu'aux deux réseaux de vente de boissons sans alcool, viendra s'ajouter celui de Cusenier, qui dispose d'une équipe de 100 représentants spécialisée dans la vente d'une gamme complète de produits, tant auprès des cafés, hôtels, restaurants que dans l'alimentation.

2. — Diversification de la gamme

Pernod Ricard est intéressé directement ou indirectement à de nombreuses boissons alcoolisées ou non, parmi lesquelles ne figuraient pas les apéritifs à base de vin, les liqueurs, les sirops, le le cidre.

Avec l'Ambassadeur, qui occupe la troisième place sur le marché des apéritifs à base de vin, les sirops Cusenier et Freezor (cinquième sur le marché), les liqueurs Cusenier et les cidres des Distilleries Réunies, Pernod Ricard complète sa gamme, diversifie ses risques et s'introduit sur les marchés complémentaires des siens.

3. — Garantie d'approvisionnement

Au travers des Distilleries Réunies, Pernod Ricard deviendra rétrocessionnaire d'alcool et pourra assurer ses approvisionnements de calvados, de cidre et de jus de pommes au même titre que lui sont garantis ses approvisionnements en eaux-de-vie de Cognac et d'Armagnac, et que sont en cours des essais agronomiques devant lui permettre d'élaborer directement tout ou partie des matières premières aromatiques pour ses boissons à base d'anis et de gentiane.

4. — Renforcement du contrôle de CDC (Cinzano-Dubonnet-Byrrh)

Directement et par l'intermédiaire de Cusenier, Pernod Ricard détiendrait 54 % du capital de C.D.C.

5. — Ouverture de nouveaux débouchés à l'exportation

Avec ses nouveaux produits (apéritifs à base de vin et liqueurs) qui jouissent d'une solide réputation à l'étranger, le groupe peut espérer, d'une part leur ouvrir de nouveaux débouchés à l'aide de ses propres structures, d'autre part se servir de leur bonne introduction sur certains marchés pour développer l'exportation des autres produits du groupe.

Les actionnaires de Cusenier et des Distilleries Réunies qui accepteraient l'échange d'action proposé se trouveraient actionnaires d'un groupe qui représente l'une des 15 premières capitalisations boursières françaises et dont le marché des titres cotés à terme est l'un des plus actifs de la place de Paris.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de Pernod Ricard après l'opération projetée et sur les bases de l'exercice 1974 serait 2,8 milliards de francs et le bén fice net de 110 millions de franc

Directement ou indirectement, ce groupe contrôle les parts d marché suivantes :

			PRINCIPALES MARQUES
Anis	70 % du marché	1re place	Pastis 51, Pernod 45, Ricard
Apéritifs à base de vin amer, bitter ..	35 % du marché	2e place	Ambassadeur, Byrrh, Cinzano, Dubonnet, Suze
Vins doux naturels, vins de liqueur ..	8 % du marché	3e place	Byrel, Cintra, Feist, Vabé
Champagne et Mousseux	4 % du marché	4e place	Besserat de Bellefon, Café de Paris, Lanson
Cognac et Armagnac.	3 % du marché	5e place	Bisquit, Château Paulet Fromy, Marquis de Montesquiou
Calvados	15 % du marché	1re place	Busnel, Lancelot, Roy d'Yvetot
Rhum	5 % du marché	2e place	Jackie, Nauze, Vana
Rétrocession d'alcool	15 % du marché	1re place	
Vins	10 % du marché	1re place	Kiravi, Margnat, Préfontaines
Cidre	15 % du marché	1re place	Big Pom, Joyeux Normand
Sirops	6 % du marché	4e place	Cusenier, Freezor
Soda	20 % du marché	1re place	Coca Cola (concession) Fanta (concession) Finley (concession) Vérigoud
Jus de fruits et boissons aux fruits....	15 % du marché	1re place	Banga, Pampryl, Pam Pam

Extraits de la note d'information présentée au visa de la commission des opérations de Bourse.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 NOVEMBRE

arché calme et irrégulier
Recul du lingot

eu d'affaires, peu d'écarts de rs, la Bourse de Paris, qui vrait ses portes après le congé 11 novembre, est restée très ne. Contrairement à ce qu'es- ient certains opérateurs, la re hausse de Wall Street n'a re eu d'écho, les opérateurs se tentant une fois de plus d'ex- ler les affaires courantes. Le ume des transactions est resté le — toutes les cotations ent achevées au bout d'une re — et, dans ces conditions, variations que l'on peut rele- çà et là n'ont pas grande ification.

ans l'ensemble, hausses et sses s'équilibrent. Parmi les va- s en progrès citons : Hachette, sses de la Cité, Moët Hennessy, ve Cliquot, Carrefour, Dumez Bouygues.

ecul en revanche de Pater- e, CDC, Sommer Allibert et SIAS.

ux valeurs étrangères, le fait rquant a été la bonne tenue américaines (Du Pont de Ne- urs, Eastman Kodak, I.B.M.)

rogrès des allemandes.

'assement des néerlandaises.

es mines d'or ont été diverse- t traitées, de même que les es métalliques.

illeurs hausse de Norsk Hydro.

ur le marché de l'or, le volume transactions a augmenté : millions de francs (contre millions de francs lundi).

es cours du lingot et du kilo barre sont revenus respective- t de 20 750 à 20 700 F et de 00 à 20 600 F.

l'inverse, celui du napoléon t avancé de 235,20 à 236,60 F. 4 1/2 1973 n'en a pas moins hi.

LONDRES

Calme

Le marché est indécis dans l'attente de l'annonce, ce jeudi, des résultats de plusieurs importantes sociétés.

Bonne tenue des industrielles et des pétroles. Progrès de Courtaulds. Stabilité des mines d'or et des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : ... .. contre 143 85

VALEURS	CLOTURE 12/11	COURS 13/11
War Loan 3 ½ %	23 3/4	23 3/4
Beechams	322 1/2	321 1/2
British Petroleum	582 1/2	594 1/2
Shell	379 1/2	381 1/2
Vickers	145 ...	146 ...
Imperial Chemical	315 ...	315 ...
Courtaulds	153 ...	152 ...
De Beers	315 1/2	314 1/2
*Western Holdings	29 7/8	27 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	185 ...	183 ...
*West Driefontein	39 7/8	39 3/8

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/11	13/11
1 dollar (en yens)	302 55	302 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

E.L.M. - LEBLANC. — Le bénéfice avant impôt et participation atteint 0,97 million de francs au 30 juin 1975 contre 0,38 million de francs au 30 juin 1974 (après déduction de 1 million de francs pour une cession de licence effectuée au début de 1974. Le résultat pour 1975 sera supérieur à celui de 1974, et en très forte hausse en ce qui concerne le bénéfice d'exploitation. Le chiffre d'affaires hors taxes du troisième trimestre 1975 est en hausse de 30 % sur celui de 1974.

UNILEVER. — Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 1975 est en recul de 34,3 %, mais celui du troisième trimestre progresse de 24 % par rapport à 1974, et le quatrième trimestre sera également en progression, les résultats nets devant accuser une régression en 1975.

I.T.T. — Le bénéfice net du troisième trimestre 1975 revient de 1,04 dollar par action en 1974 à 0,68 dollar, mais les perspectives sont satisfaisantes pour le quatrième trimestre.

NEW-YORK

Vive hausse

Une vive hausse a été enregistrée mercredi à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 13,70 points, s'établissant à 852,25. Le volume des transactions s'est fortement gonflé, atteignant près de 24 millions de titres contre 14,6 millions. Il faut remonter jusqu'au 16 juillet dernier pour retrouver un tel niveau d'activité.

Ce sont, naturellement, les espoirs d'un prompt dénouement de la crise financière de la ville de New-York qui ont entraîné ce mouvement. Selon certaines rumeurs, le président Ford serait prêt à changer d'attitude, et les chances d'un compromis entre la Maison Blanche et le Congrès pourraient se préciser. De leur côté, l'État et la ville de New-York préparent activement un plan de sauvetage comportant un moratoire, dont les détails n'ont été connus qu'après la fermeture du marché. Enfin, les opérateurs notent que les marges bénéficiaires des sociétés se maintiennent et pourraient s'améliorer l'an prochain.

Avance des banques, des pétroles, des ordinateurs (I.B.M.), des automobiles (General Motors) et d'I.T.T., qui prévoit un quatrième trimestre satisfaisant.

VALEURS	COURS 11/11	COURS 12/11
Alcoa	38 3/8	36 1/4
A.T.T.	50 1/4	51 ...
Boeing	25 1/8	24 3/4
Chase Manhattan Bank	25 3/4	27 5/8
Du Pont de Nemours	125 3/4	128 5/8
Eastman Kodak	105 ...	107 5/8
Exxon	87 3/8	88 1/2
Ford	42 7/8	44 1/8
General Electric	48 3/8	49 1/2
General Foods	27 3/4	28 3/4
General Motors	56 5/8	57 1/2
Goodyear	21 5/8	22 1/4
I.B.M.	219 3/4	224 3/4
I.T.T.	21 1/4	22 1/8
Kennecott	29 ...	29 1/4
Mobil Oil	45 1/8	45 3/8
Pfizer	30 7/8	30 1/8
Schlumberger	68 5/8	70 ...
Texaco	23 3/8	23 1/2
U.A.L. Inc.	25 5/8	25 1/2
Union Carbide	58 1/8	58 1/4
U.S. Steel	59 1/2	60 ...
Westinghouse	12 ...	12 1/4
Xerox	55 5/8	56 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	10 nov.	12 nov.
Valeurs françaises	130,3	129,1
Valeurs étrangères	124,8	125,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,6	74,5

BOURSE DE PARIS — 12 NOVEMBRE — COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	300	300 .
Cellulose Pin	124 70	121 .
Coparex	254	250 .
Ecco	332	340
Eurafrep	1412	1438
Francarep	81 ..	81
Intertechnique	182 80	182 80
Métall. Minière	.. .	55
Pronuptia	... .	315
San. Mar. Cor.	...	150
S.P.R.	157 50	158 ..
Ufimex	... ..	118 60
Oce v. Grinten	... ..	256 ..

SICAV

Plac. institut.	11725 95	11329 42
1re catégorie	10452 81	10247 86

13/11	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	108 37	103 46
Actions Sélec.	149 73	142 94
Aedificandi	154 ..	147 02
Agfimo	158 12	150 95
A.L.T.O.	146 99	140 32
America-Valor	241 ..	229 51
Assurances Plac.	113 25	108 11
Bourse-Investiss.	123 11	117 53
B.T.P. Valeurs	127 73	123 42
[illegible]		
Indo-Valeurs	163 28	155 88
Intercroissance	148 70	141 96
Intersélection	132 70	126 68
Livret portef.	*189 33	180 75
Oblig. ttes catég.	1128 49	1092 37
Paribas Gestion	121 11	115 62
Pierre Investiss.	165 70	158 19
Rothschild-Exp.	241 43	230 48
Sélect-Croissance	509 50	486 40
Sélection Mondial	106 65	101 81
Sélection-Rend.	132 17	126 18
S.F.I. FR. et ETR.	148 ..	141 06
Silvafrance	159 35	152 18
Silvam	115 25	110 02
Silvarente	141 71	135 34
Silvinter	117 32	112 ..
Sogepargne	258 85	247 11
Sogevar	296 34	282 90
Soleil-Investiss.	142 89	136 41
U.A.P. Investiss.	118 85	113 46
Unifoncier	285 37	272 43
Unijapon	150 83	143 99
Unisic	113 78	108 46
Worms Investiss.	218 77	208 85
13/11		
Crédinter	131 60	125 63
Croissance-Imm.	134 80	128 21
Epargne-Unie	280 73	268 ..
Euro-Croissance	130 23	124 33
Financière privée	311 29	297 18
Fructidor	136 08	129 91
Gestion Mobilière	187 51	179 01
Mondiale Invest.	176 18	168 11
Oblisem	132 41	126 41
Optima	134 86	128 75
Planinter	262 28	250 39
Sicavimmo	168 82	161 16
S. I. Est	338 32	322 98
Soginco	115 43	110 20
Sogister	375 18	358 09
Univalor	154 52	147 52
Valorem	147 26	140 52

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 375	4 385	4 35
Canada ($ can. 1)	4 308	4 325	4 31
Allemagne (100 DM)	170 775	170 600	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 315	11 326	10 95
Danemark (100 krd.)	73 320	73 370	72 75
Espagne (100 pes.)	7 411	7 416	7 18
Grande-Bretagne (£ 1)	9 052	9 054	9 08
Italie (1 000 lires)	6 493	6 485	6 87
Norvège (100 krn.)	79 870	79 770	79 ..
Pays-Bas (100 fl.)	166 100	166 120	165 50
Portugal (100 esc.)	16 620	16 620	17 ..
Suède (100 krs.)	100 570	100 300	100 ..
Suisse (100 fr.)	166 350	166 110	165 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/11
Or fin (kilo en barre)	20650 ..	20600 ..
Or fin (kilo en lingot)	20700 ..	20615 ..
Pièce française (20 fr.)	236 60	235 10
Pièce française (10 fr.)	170	166 40
Pièce suisse (20 fr.)	207 50	204 ..
Union latine (20 fr.)	192 20	190 60
Souverain	198 30	196 40
Pièce de 20 dollars	1005 20	1009 40
Pièce de 10 dollars	501 ..	495 20
Pièce de 5 dollars	312 50	... ..
Pièce de 50 pesos	818 50	818 50
Pièce de 10 florins	188 80	187 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A C D E F G H

POUR LA DEUXIÈME FOIS EN VINGT-QUATRE HEURES

Le général Franco a souffert d'une hémorragie intestinale

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — L'état de santé du général Franco s'est une nouvelle fois aggravé dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 novembre. Un bulletin de santé, publié ce jeudi, à 7 h. 30, par les maisons civile et militaire du Caudillo, a annoncé qu'une nouvelle hémorragie intestinale — la deuxième en vingt-quatre heures — s'était déclarée vers 3 h. 30 du matin mais qu'elle avait été maîtrisée. On indique que le Caudillo s'affaiblit rapidement.

Tôt le matin, M. Arias Navarro, chef du gouvernement, s'est rendu à l'hôpital, avant de reprendre ses entretiens avec les représentants du Maroc et de la Mauritanie. Le prince Juan Carlos est également allé à l'hôpital, indique l'agence espagnole Europa Presse.

Les rumeurs qui circulaient mercredi, selon lesquelles le chef de l'État pourrait être ramené dans ses appartements du palais du Pardo en raison de l'aggravation post-opératoire, ont été formellement démenties à Madrid. De source autorisée, on affirmait que le général Franco ne quitterait l'hôpital de la Paz que guéri ou mort.

D'autre part, la police multiplie les arrestations. Après une semaine, cent cinquante personnes ont été arrêtées en vertu du décret-loi du 27 août antiterroriste.

Un avocat madrilène affirme même que plus de cent opposants ont été incarcérés depuis quarante-huit heures.

SITUATION TOUJOURS BLOQUÉE A AIR FRANCE

Le mot d'ordre de grève lancé pour le mercredi 12 novembre, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. d'Air France, à l'ensemble du personnel au sol semble avoir été modérément suivi.

Selon la direction, le nombre des grévistes n'a pas dépassé 25 % sur les aéroports d'Orly et de Roissy, sauf dans les services d'entretien, où près de la moitié du personnel a cessé le travail. Au siège social, moins de 10 % des effectifs ont suivi le mouvement. La compagnie nationale a annulé six vols seulement sur les quatre-vingt-dix-huit qu'elle avait programmés ; les retards au décollage n'ont jamais dépassé vingt minutes. Certains étaient dus au brouillard.

Au lendemain de cette journée de grève, les syndicats et la direction continuent de camper sur leurs positions. Aucune négociation n'est prévue pour tenter de trouver une issue à ce conflit, qui s'éternise depuis plus d'un mois. M. Georges Séguy doit s'adresser au personnel au sol d'Air France, le 13 novembre.

De son côté, répondant à une question orale à l'Assemblée nationale, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, a évoqué cette grève : « *Je suis convaincu que les personnels d'Air France ne se laisseront pas abuser par des actions d'agitation et l'entretien d'un climat artificiel d'inquiétude. La majorité des salariés du secteur public refusent, à Air France comme ailleurs, la tentation de l'aventurisme et comprennent que la politique contractuelle est la meilleure garantie de la sécurité de l'emploi et du progrès social. Le gouvernement prendra ses responsabilités. Il continuera à assurer la sécurité des installations et du trafic et à garantir la liberté du travail.* »

LES BELGES ET LES NÉERLANDAIS DÉPLORENT QUE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE NE PARTICIPE PAS « ÈS QUALITÉS » A LA RÉUNION DE RAMBOUILLET.

Dans un communiqué publié mercredi, le ministre des affaires étrangères de Belgique a exprimé le regret que la Communauté européenne ne participe pas ès qualités à la réunion monétaire de Rambouillet, le week-end prochain : cette absence « *ne manquera pas d'affecter l'indispensable effort de cohésion de la Communauté* ». De leur côté, les Pays-Bas éprouvent les plus vives appréhensions à l'égard d'une consultation dont les résultats « *ne les lieront pas* » et craignent la constitution d'un directoire des « *Grands* ».

Au cours d'une réunion préparatoire, qui s'est tenue à Londres mercredi soir, il a été confirmé que le Canada ne serait pas invité en raison de l'opposition persistante de la France. Aux États-Unis, M. William Seidman, conseiller de la présidence, a fait état des déclarations de M. Giscard d'Estaing, qui marqueraient un assouplissement notable des positions françaises en matière de changes fixes. *Le Wall Street Journal* estime que le « sommet » monétaire de Rambouillet pourrait constituer un « *tournant de l'histoire* » s'il permettait d'effectuer les premiers pas vers une coordination des politiques économiques à travers le monde. M. Giscard d'Estaing, de son côté, a souligné mercredi, en conseil des ministres, que cette réunion devait être « *l'occasion d'une prise de conscience* ».

Le numéro du « Monde » daté 13 novembre 1975 a été tiré à 554 674 exemplaires.



En Australie

M. FRASER A FORMÉ SON GOUVERNEMENT

M. Malcolm Fraser, nouveau chef du gouvernement australien, a rendu publique, mercredi 12 novembre, la composition de son cabinet — coalition des deux mouvements de droite, le parti libéral et le parti national agrarien. Les principaux ministères ont été attribués à MM. Douglas Anthony (commerce extérieur, énergie, ressources minières), Lynch (finances), Greenwood (intérieur), Peacock (affaires étrangères et environnement), Killen (défense), Drake-Brockman (affaires aborigènes), Street (travail et immigration).

La tâche essentielle du gouvernement sera de préparer les élections du 13 décembre. Dans l'attente de l'ouverture officielle de la campagne, les incidents se multiplient dans les villes entre partisans des conservateurs et militants travaillistes. — (Times.)

M. SÉGARD SE PRONONCE POUR UNE POLITIQUE SÉLECTIVE DES INVESTISSEMENTS A L'ÉTRANGER

M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, en réponse, le 12 novembre, à l'Assemblée nationale, à une question de M. Jacques Legendre, député U.D.R. du Nord, a dressé un bilan des investissements français à l'étranger.

« *Au moment où nous devons impérativement développer et redéployer nos exportations, nous pensons*, a-t-il déclaré, *qu'il est nécessaire d'accélérer le rythme de nos investissements industriels à l'étranger. L'investissement français doit toutefois être mesuré strictement et faire l'objet d'une politique sélective. Il n'en reste pas moins qu'il est indispensable, car il est un facteur essentiel du maintien de l'emploi en France.*

» *Par ailleurs, la plupart des pays en voie de développement et même certains pays industrialisés posent comme condition expresse ou implicite au développement de leurs échanges commerciaux avec notre pays l'existence d'implantations industrielles françaises. Les incitations des pouvoirs publics doivent cependant être réservées en priorité aux investissements à l'étranger, nécessaires au maintien de la compétitivité des entreprises françaises ou secteurs d'exportations nouvelles. Il conviendrait de s'orienter vers des formules d'incitation qui comporteraient de la part des entreprises qui souhaitent investir à l'étranger des engagements d'augmenter leurs exportations.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *Le « Daily Express »* n'a pu sortir, jeudi 13 novembre, ses éditions imprimées à Londres. Les éditions tirées à Manchester ont paru normalement.

La direction du quotidien conservateur (tirage : deux millions sept cent mille exemplaires) est en conflit avec les ouvriers d'imprimerie sur des problèmes de salaires. Elle les accuse de sabotage pour avoir démonté des pièces indispensables à la clicherie, fabriquées aux États-Unis. — (*Reuter.*)

● *M. William Hardcastle*, ancien rédacteur en chef du quotidien britannique *Daily Mail* et animateur de l'émission de la B.B.C. « World at one », est décédé le lundi 10 novembre, des suites d'une crise cardiaque. Correspondant de l'agence Reuter durant la seconde guerre mondiale, M. Hardcastle était âgé de cinquante-sept ans.

● *Les P.M.E. ont demandé le report d'échéance de la patente* (fixée jusqu'ici au 15 novembre) au ministère de l'économie et des finances. Les difficultés de trésorerie que connaissent, du fait de la conjoncture, de nombreuses entreprises petites et moyennes, justifient cette demande, précise un communiqué de la Confédération générale des P.M.E.

● *Au Japon, le coût de la vie a augmenté* de 1,9 % en septembre par rapport à août, à la suite d'une forte hausse — 3,4 % — des prix des produits alimentaires.

● *Une trentaine de vigiles universitaires de l'académie de Paris* se sont mis en grève ce jeudi 13 novembre pour quarante-huit heures, à l'appel du Syndicat indépendant des agents de sécurité de l'éducation nationale (affilié à l'Union française du travail, issue d'une scission de la C.F.T.). Selon le rectorat de Paris, ils demandent une autre organisation de leur travail, et notamment à être affectés en permanence dans le même établissement. Les deux cent cinquante vigiles de l'académie de Paris sont, en effet, affectés, à la demande des universités, dans les différents établissements de la région parisienne, y compris ceux des académies de Versailles et de Créteil.

LA RÉFORME DU CONCLAVE

Paul VI a renoncé à associer des non-cardinaux à l'élection du pap

De notre correspondant

Cité du Vatican. — La faculté d'élire le pape sera rése comme par le passé, aux seuls cardinaux : c'est le point ce d'une « Constitution apostolique » de Paul VI, publiée ce j 13 novembre au Vatican. Le pape a donc renoncé à élargi conclave à plusieurs évêques (les membres du conseil du synod aux patriarches orientaux. Hormis quelques modifications perme notamment un scrutin plus rapide, il se contente de réaffirmer règles édictées par ses prédécesseurs.

La réforme du conclave avait été annoncée le 5 mars 1973, par Paul VI lui-même, sous la forme d'une interrogation inhabituelle : « *Nous nous demandons*, déclarait-il, au cours d'un consistoire secret, *s'il ne convient pas d'étudier l'opportunité de profiter, pour l'élection du pape, de la contribution des patriarches orientaux et des représentants élus de l'épiscopat, c'est-à-dire des membres du conseil permanent du secrétariat général du synode.* » Après deux années et demie d'hésitations et devant diverses oppositions, le pape a fait machine en arrière.

« *Conformément à l'antique tradition*, affirme-t-il aujourd'hui, *l'élection du pontife romain est de la compétence de l'Église de Rome, c'est-à-dire du Sacré-Collège des cardinaux qui la représentent.* » Il est précisé plus loin que « *le nombre des cardinaux électeurs ne doit pas excéder le maximum de cent vingt ; aucun d'entre eux ne devra avoir dépassé sa quatre-vingtième année d'âge au moment de l'entrée en conclave. Toute intervention de n'importe quelle autre dignité ecclésiastique ou puissance séculière, de quelque degré et de quelque ordre que ce soit, est absolument exclue* ».

Paul VI a renoncé à son projet initial en raison d'une quadruple opposition. Celle des cardinaux conservateurs, tout d'abord, qui refusent, par principe, toute innovation et craignent dans ce cas précis de voir enlever au Sacré Collège la dernière prérogative qui lui reste.

Deuxième opposition : de nombreux théologiens, souvent « progressistes », qui insistent sur le fait que le pape est l'évêque de Rome (les cardinaux représentant — fictivement tout au moins — cette Église). S'il était élu par les représentants de l'ensemble de l'épiscopat, le pontife romain deviendrait, selon eux, un « super-évêque », une sorte de président de l'Église catholique.

C'est ici que s'insère la troisième opposition des œcuménistes, car ce « super-évêque » serait très difficilement accepté par les orthodoxes et les protestants.

La quatrième opposition n'est pas la moindre. C'est celle des patriarches orientaux eux-mêmes, en tête desquels a figuré, ble-t-il, Maximos V Hakim, triache de l'Église melchite. entrée au conclave frait, eux, contre la tradition et e verait les rapports avec les tiens des autres confessions. à savoir si ces mêmes patria — dont la nomination est mise au pape — ne mérite pas en contrepartie d'être clés, de l'extérieur, à la dés tion du patriarche d'Oc — un des titres du pape — d'autre part, le peuple effec Rome ne pourrait particip aussi à l'élection de son é

Dans sa « Constitution a lique », Paul VI estime néc que « *la clôture du concla soit violée d'aucune mani* L'isolement des cardinaux donc entièrement maintenu resteront en conclave « *j nuit jusqu'à ce que l'électic terminée, sans avoir aucun tion avec les personnes choses de l'extérieur* ».

Deux innovations

Outre l'institution d'un fond » de cent vingt électe notera deux innovations. P rement, le conclave ne ser tenu d'atteindre à tout p majorité des deux tiers pl voix. Après plusieurs scruti résultat, ses membres pc soit décider de s'en teni majorité simple, soit ne tenir que les deux noms en tête, soit, enfin, engag procédure de « compromis membres du conclave co par exemple, leurs pouv quelques-uns d'entre eux). I mement, si l'élu n'est pas il devra être ordonné av proclamation des résult l'élection. En effet, n'impor catholique en théorie — m simple laïc — peut accé pontificat. Cela ne s'est gué senté au cours de l'histoire aucune chance d'intervenir la désignation du success Paul VI. Nul doute que le pape sera non seulement u que, mais un cardinal, et assez vraisemblablement i lien.

ROBERT S

En mer du Nord

MOBILISATION CONTRE LA MARÉE NOIRE

Une véritable escadre de huit navires britanniques, auxquels se sont joints deux bateaux français, combat à l'aide de produits chimiques la « marée noire » échappée du flanc du supertanker libérien éperonné dans la nuit du 12 novembre par une frégate anglaise, près du cap Gris-Nez. Ce sont à présent quatre ou cinq nappes qui, poussées par le vent d'est, s'éloignent de la côte française mais menacent les rivages britanniques. Le pétrolier, qui est remorqué vers Rotterdam, continue à perdre sa cargaison, et d'autres nappes sont signalées maintenant au large de la Belgique. Un P.C. opérationnel mobile a été installé par les autorités françaises au cap Gris-Nez. La gendarmerie patrouille le long des côtes pour signaler toute arrivée de mazout sur les plages.



